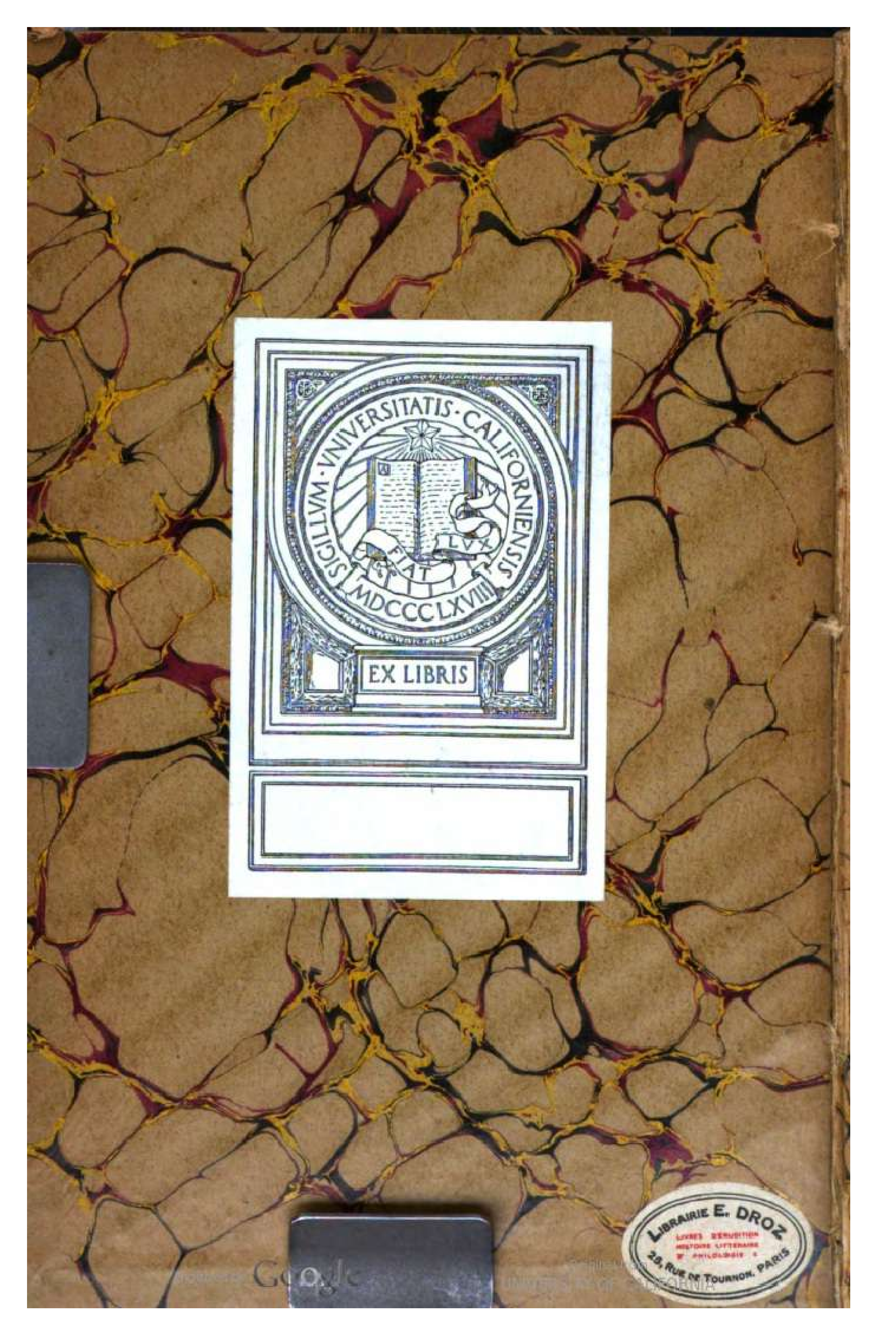
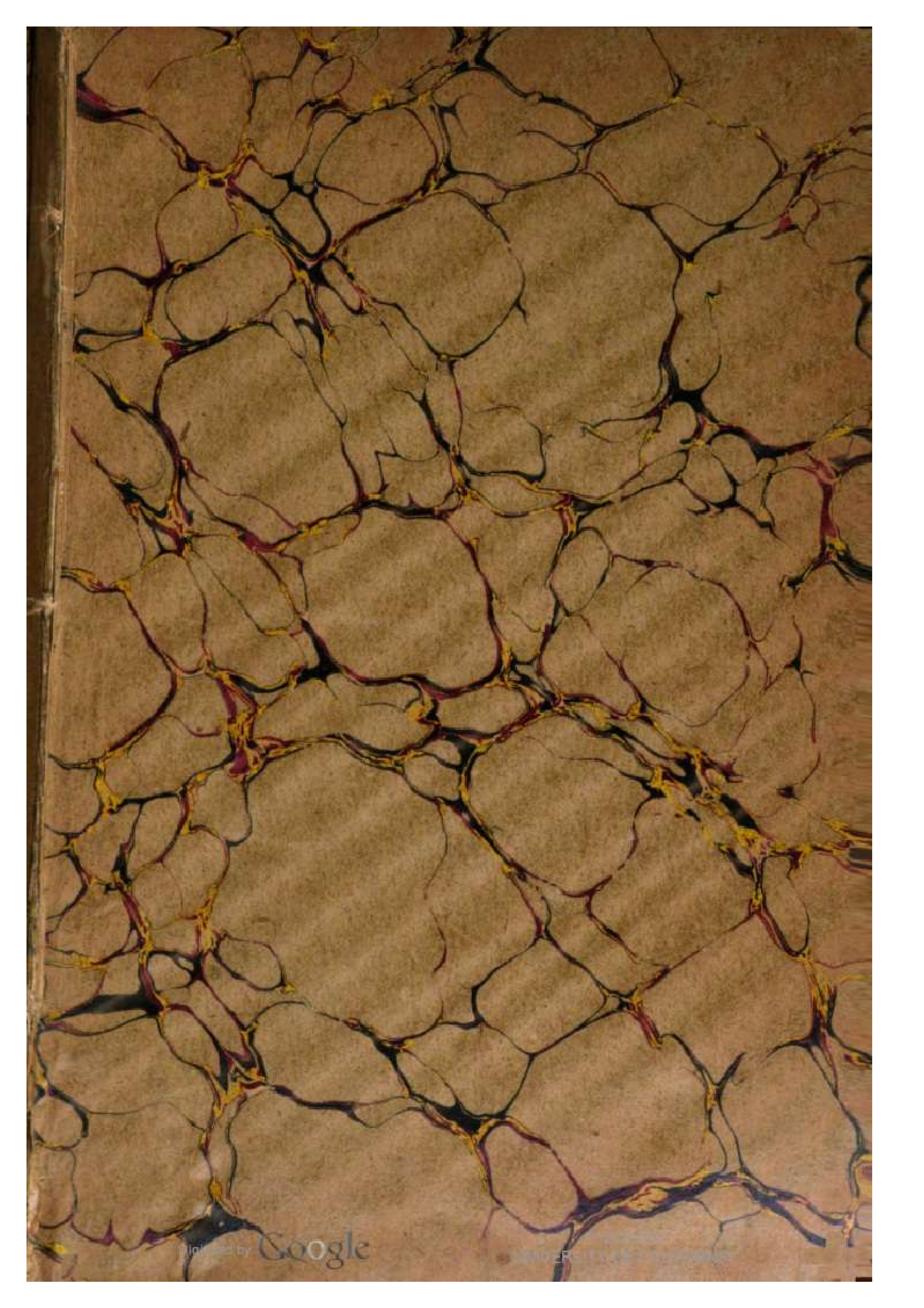

UC-NRLF
$B 764 164



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS
LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ÉRUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
& PHILOLOGIE
25, RUE DE TOURNON, PARIS



FRANÇOIS DE LA NOUE

FRANÇOIS DE LA NOUE

(1531-1591)

PAR

HENRI HAUSER

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE DE POITIERS

C'est chose déplorable de voir ceux qui adorent un même Christ s'entrepoursuyvre à feu et à sang comme bestes sauvages.

Disc. pol. et mil., XXII.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1892

A MON MAITRE

M. GABRIEL MONOD

BIBLIOGRAPHIE [1]

A. ŒUVRES DE LA NOUE.

*a) **Lettres inédites de François de la Noue.**

DATE.	LIEU D'ENVOI.	DESTINATAIRE.	DÉPOT.
1576 (?) 28 avril	Loudun.	Le roi de Navarre.	Bib. Soc. H. Prot. Fr. (C. Labouchère, t. II)
— 20 déc.	Montreuil-Bonnin.	Les Etats généraux.	B. N. F. fr. { 2945, fº 54. 3426, fº 6. 3956, fº 260.
1579 7 janv.	Anvers.	M. des Pruneaulx.	Ibid. 3280, fº 4.
— 17 —	Bruxelles.	—	Ibid. 3278, fº 93.
— 24 —	—	—	Ibid. ib. fº 98.
— 26 —	—	—	Ibid. 3283, fº 31.
— 8 juillet.	Anvers.	Le Magistrat de Gand.	P. R. O. *Holl.* t. 10.
— 7 sept.	Deremonde.	Des Pruneaulx.	B. N. 3286, fº 125.
— 6 oct.	Bommesel.	—	Ibid. ib. fº 126.
1580 26 janv.	La Fère.	—	Ibid. 3277, fº 6.
— 18 mars.	Gand.	—	Ibid. 3286, fº 65.
— 22 —	—	—	Ibid. ib. fº 73.
1585 1er oct.	Paris.	Walsingham.	Calig. E. XII, fº 48.
— ? —	Paris.	L.	Nero B. VI, fº 436.
— 25 oct.	Le Plessis aux Tournelles.	L. (?)	Ibid. fº 451.
— 28 —	—	Walsingham.	Ibid. fº 454.
— id.	—	L.	Ibid. fº 453.
1586 16 avril	Genève.	Stafford.	Calig. E. VII, fº 281.
1586 ou 1587	—	Biron.	P. R. O. *France*, t. 89.
1587 9 oct.	—	La Prée.	Ibid. Ibid.
1588 4 juin.	Heidelberg.	Walsingham.	Ibid. t. 91.
— 17 août.	—	—	Nero B. VI, fº 438.
— 16 sept.	Sedan.	Montpensier.	B. S. H. P. F. (Coll. Lab. t. II).

(1) Les écrits inédits sont marqués d'un astérisque.

DATE.	LIEU D'ENVOI.	DESTINATAIRE.	DÉPOT.
1588 7 nov.	Sedan.	Montpensier.	Arch. Nat. K. 101, 78[1].
1589 20 janv.	—	—	Ibid. ib. 78[2].
— 28 —	—	—	Ibid. ib. 78[3].
— 7 fév.	—	—	Ibid. ib. 78.
— 18 oct.	Dieppe.	Walsingham	P. R. O. *Fr.* t. 94.
— 11 nov.	Melun.	—	Ibid. ib.
1590 2 août.	Vitry.	Henri IV.	B. N. 3279, f° 92
1591 avril-mai.	?	? (sur la conversion du Roi).	B. S. H. P. F. (1)

b) Lettres de la Noue publiées antérieurement

IMBERT ET MARCHEGAY, *Cent lettres missives*. Lettre à la Trémouille (Fontenay, 8 juill. 1574).

K. DE VOLSKAERBEKE, *Correspondance de Fr. de la Noue* (du 16 déc. 1578 au 13 mai 1580). Gand, 1854, in-8°.

Lettre aux quatre membres de Flandre, de Poperinghe, 10 mai 1579 (*Arch. Mais. d'Or.*, VI, p. 609).

Trois lettres au magistrat de Gand (K. de Volskaerbeke et Diegerick. *Doc. inéd. sur l'hist. de Belg.*, I, 404).

Lettre à l'évêque de Mende, la Fère, 31 janv. 1580 (Soc. de la Lozère, 1851, t. II).

Lettre écrite le 28 oct. 1585 (Bull. S. H. P. F., X, p. 41).

Lettre à Mornay, Genève, 20 mars 1586 (Ibid., III, p. 331).

b) Œuvres imprimées.

Discours politiques et militaires (2) (Basle, in-8°, 1587, Basle et Genève, in-12°, 1587, Basle, in-12°, 1588, la Rochelle, 1590, Lyon, 1595, s. l. 1612. — *The politicke and militarie discourses*... London, in-8°, 1587. — Une traduction

(1) Publiée dans *Rev. hist.* 1888, p. 311. — Parmi les lettres qui proviennent du British Museum, M. Monod a eu l'obligeance de copier pour nous les cinq lettres qui sont extraites de Nero B. VI.

(2) Nous avons surtout consulté les deux édit. in-12°, de 1587 et 1588.

allemande, Francfort, 1592 ; une seconde trad. angl., Londres, 1597. — *Den ghemadichden Christen... uyt het Boeck van de la Nove gheintituleert* Discours politiques... La Haye, in-4°, 1613.

Domini de la Nue... disputatio de Bello Turcico (in Camerarii *De rebus Turcicis commentariis*, Francfort, 1598, in-f° de 143 p. Le mémoire de la Noue va de 94 à 123).

Déclaration de M. de la Noüe sur sa prise des armes. Verdun, 1588, in-12°.

The declaration of the Lord de la Noue. London, 1589, in-4°.

Histoire des guerres d'Italie, de Guichardin... à laquelle ont été adjoustées les observations politiques, militaires et morales du s^r de la Noüe. — Chez Chomedey, Lyon, 1593, in-4°.

B. SOURCES CONTEMPORAINES.

a) **Correspondances et recueils de documents.**

1. *Sources françaises.*

* Archives des Affaires étrangères. — Fonds *Hollande*, t. I.
* Id. Id. *Angleterre*, t. XXII et XXIII.

° Archives des Basses-Pyrénées (S^ie B. *Ch. des comptes de Navarre*).

* Id. de la Vienne, *passim*.

* Archives nationales. P. 351, CXI et CXII. — R[1] 242. — R[2] 53 (1). — Et surtout K., passim (2).

* Bibl. Nat. F. fr. *Brienne*, 220.
— *Colb.*, V^c, 402.

Portraits de la Noue, conservés au Cabinet des estampes.

Correspondance de Catherine de Médicis. — 1860 et suiv., in-4°.

Cimber et Danjou, *Archives curieuses...* 1834-1840, in-8°.

(1) Les copies des deux lettres de Toisay à Turenne nous ont été communiquées par M. H. Stein.

(2) Les pièces provenant des papiers de Simancas sont désignées par la rubrique *Esp.*

* Recueil des Msc. de dom Fonteneau (Bibl. munic. de Poitiers).

Lettres missives de Henri IV. — 1843-76, in-4°.

Loutzchiski, *Doc. inéd. sur le Languedoc et la Rochelle Bull. Soc. H. P. F.*, 1873).

2. *Sources anglaises.*

Calendars of State papers. Foreign Series. Eliz (t. IX-XI). — London, 1863-80, in-4°.

* British Museum. — Msc. Cotton. *Calig.* E. VII, VIII et XI. — *Nero* B. VI. — *Galba* B. XI, C. V, E. VI.

* P. Record Office. State Papers. — *Flanders*, t. 29-32. — *France*, t. 63-97. — *Holland*, t. 2-25.

3. *Sources espagnoles.*

Relations des ambassadeurs. — Arch. Nat. (*Fonds de Simancas*). — K. 1512 à K. 1569.

Gachard, *Correspondance de Philippe II.* — Bruxelles, 1848 59, in-8°.

4. *Sources flamandes.*

Gachard, *Correspondance de Guillaume d'Orange.* Brux., 1857-58, in-8°.

Id. *Actes des Etats généraux.* — Brux., 1861, in-8°.

Groen van Prinsterer, *Archives de la Maison d'Orange*, — Leyde, 1835, et Utrecht, 1857-62, in-8°.

K. de Volskaerbeke et Diegerick, *Documents inédits sur l'histoire de Belgique.* Gand, 1849, in-8°.

Piot, *Correspondance du card. Granvelle.* — Brux., 1878-84, in-4°.

Commission royale d'histoire de Belgique. (Comptes rendus).

Société d'histoire de Belgique. (Mémoires).

Louise de Coligny, *Correspondance.* Paris, 1887, in-8°.

Id. *Lettres inédites* (Farges. — *Bull.* S. H. P. F. 1888).

5. *Sources italiennes.*

Négociations entre la France et la Toscane. — 1859-75, in-4°.

Relations des ambassadeurs vénitiens. — 1838, in-4°.

Relazioni degli ambasciatori veneti. — Firenze, 1860, in-8°

b) Mémoires et écrits divers.

Du Belloy, *Apologie catholique.* — S. l. 1585 in-12° et Paris, 1588, in-8°.

Brantôme, *M. de la Noue, etc...*, et passim. — Lalanne, 1864-82, in-8°.

Condé (*Mémoires de*). — Londres, 1743, in-4°.

Corretus, *Defensio veritatis* (Voy. Possevinus).

Discours sur la déclaration de M. de la Noue. — Paris, 1588 ? in-12.

Estat de France sous Charles IX (Goulart). — Middlebourg, 1578, in-8°.

L'Estoile, *Mémoires-journaux.* — La Haye, 1744, in-8°.

Hurault, *Quatre excellens discours.* — S. l. 1595, in-12°.

Mémoires de la Ligue. — Amsterdam, 1768, in-4°.

Mémoires de Bouillon, Castelnau, Cheverny, Cl. Haton, la Huguerye, Mergey, Saulx-Tavannes, Villegomblain, Villeroy, etc., etc.

Mornay, *Mémoires*, 1868-69, in-8°.

Id. *Correspondance*, 1824-25, in-8°.

Odet de la Noue, *Poésies chrestiennes.* — Genève ? 1594, in-12°.

Possevinus. Judicium de Nuæ... scriptis. — Lyon, 1594, in-8°.

Sc. Sammarthani, *Elogia.* — Poitiers, 1602, in-12°.

c) Historiens et Biographes.

Amirault, *Vie de François, seigneur de la Noüe.* — Leyde, 1661, in-4°.

D'Aubigné, *Hist. univ.* — Maillé, 1616, in-f°.

Id. *Mémoires.* — 1854, in-12°.

Amos Barbot, *Histoire de la Rochelle* (1). — Paris et Saintes, 89 et 90, in-8°.

(1) B. N. msc. 18968 et 18969. — Au moment où nous commencions ce travail, M. D. d'Aussy n'avait encore publié, en deux volumes, qu'une partie du 18968. Le reste (1571-75) a paru en 1890. Pour les événements postérieurs à 1571, nos références se rapportent donc directement au msc. — L'édition de M. d'Aussy n'est pas toujours d'une fidélité suffisante.



BENTIVOGLIO, *Guerra di Fiandra*. — Cologne, 1632-39, in-4°.

TH. DE BÈZE, *Histoire ecclésiastique* (Baum et Cunitz, Paris, 1883-84, in-4°).

P. BRISSON, *Hist. des guerres civiles du Poitou* (Ed. la F. de Vaudoré), Niort, 1839-49, in-8°.

D. CALMET, *Hist. de Lorraine*. Nancy, 1747-57, in-f°.

F. CAURIANÆ *de Obsidione Rupellæ*. La Rochelle, 1836, in-8°.

P. CAYET, *Chronologie novenaire* (Buchon).

ID. *Hist. du royaume de Navarre*, en vers. Paris 1618, in-12°.

G. CHAPUYS, *Hist. du royaume de Navarre*. Paris, 1596, in-12°.

P. CORNEJO, *Compendio de la Liga*. Séville, 1591, in-8°

H. C. DAVILA, *Historia delle guerre civili di Francia* (Lyon, 1644, in-4°).

A. DE LA FAYE, *Brief discours de la vie... de Th. de Bèze* (Genève, 1610, in-12°).

LE FRÈRE DE LAVAL, *Hist. des troubles*. Paris, 1582, in-8°

LA POPELINIÈRE, *Vraye et entière histoire*. La Rochelle, 1573, in-8°.

ID. *Histoire de France*. S. l., 1581, in-f°.

STRADÆ, *De Bello Belgico*. Anvers, 1640, in-12°.

I. A. THUANI, *Historia sui temporis* (Londres, 1620, et trad. fr. Londres, 1734, in-4°).

C. TRAVAUX MODERNES.

DUC D'AUMALE, *Hist. des Princes de Condé*, t. Ier. — Paris 1863, in-8°.

ANQUEZ, *Assemblées politiques des protestants*. — Paris, 1859, in-8°.

BARET, *de l'Influence des Amadis*. — Paris, 1873, in-8°.

BOUTARIC, *Institutions militaires de la France*, 1863, in 8°.

DALWIGK, *Leben und Schriften des Fr. de la Noue*. Cobourg, 1875, in-12°.

DECRUE, *La cour de France au XVIe siècle*, 1888, in-12°.

ID. *Anne de Montmorency*, 1885 et 1888 in-8°.

G. DELABORDE, *Charlotte de Bourbon*, 1838, in-8°.

DENYS D'AUSSY, *Un Bayard calviniste* (*Rev. des quest. hist.*, 1887).

ID. *Rev. Saint. et Aunis* (1888).

ALB. DESJARDINS, *Les moralistes français au* XVIe *siècle*, Paris, 1870, in-8°.

ID. *Les sentiments moraux au* XVIe *siècle*, Paris, 1887, in-8°.

Dictionnaire de la noblesse (Chesnaye-Desbois et Badier, 1863 et suiv., in-4°).

F. DUPUIS, *Notice sur le château de Montreuil-Bonnin*. Poitiers, 1837, in-12°.

EBELING, *Sieben Bücher Französischer Geschichte*. Leipzig, 1869-72, in-8°.

LA FERRIÈRE, *le* XVIe *siècle et les Valois... au Record Office*, 1879, in-8°.

ID. *Les Mariages d'Elisabeth*, 1883, in-12°.

FORNERON, *Hist. des ducs de Guise*, 1878, in-8°.

France protestante (Haag), 1847-59, in-8°.

GENET, *Siège de la Rochelle* (*Spect. milit.*, 1848).

GILLET, *la Chartreuse du Montdieu*. Reims, 1889, in-8°.

LIÈVRE, *Hist. des protestants du Poitou*, 1856-60, in-8°.

LOTHROP-MOTLEY, *la République des Provinces-Unies*, 1859-60, in-8°.

POIRSON, *Histoire de Henri IV*. — 1856, in-8°.

O. DE POLI, *Précis généalogique de la maison de la Noue*, Paris, 1886, in-12°.

L. VON RANKE, *Hist. de France au* XVIe *siècle*.

A. DE RUBLE, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, 1881-86, in-8°.

SAYOUS, *Etudes sur les écrivains fr. de la Réformation*, Genève, 1852, in-12°.

ID. *Encycl. des sc. religieuses* (art. la Noue).

SEGUER, *La Noue. Notice sur sa vie et ses écrits*. Colmar, 1854, in-12°.

STÆHELIN, *der Ubertritt K. Heinrichs IV*. Basel, 1856, in-8°

VAURIGAUD, *Hist. des Eglises réformées de Bretagne* Paris, 1870, in-8°.

C. VINCENS, *Fr. de la Noue*. Paris, 1875, in-12°.

N. WEISS, *Bull. du Protest. français*, 1888-90.



Nous ne pouvons terminer cette bibliographie sans adresser de vifs remerciements à MM. Couderc de la Bibliothèque nationale, H. Stein, des Archives Nationales, L. Farges, des Affaires étrangères, N. Weiss, de la Société d'Histoire protestante, L. Flourac et Soulice, de Pau, Lièvre et Richard, de Poitiers, Salisbury, du P. Record Office, qui ont bien voulu nous guider dans nos recherches.

AVANT-PROPOS

L'homme auquel sont consacrées les pages qui suivent est loin d'occuper chez les historiens d'aujourd'hui une place égale à celle qu'il tient dans les mémoires et les chroniques du XVIe siècle. A en croire les nombreux écrivains, catholiques et protestants, qui nous ont raconté les guerres de religion, François de la Noue fut un des grands personnages de son temps. Il a été le second de l'Amiral ; Philippe II lui a fait l'honneur de le considérer comme un de ses ennemis personnels et de souhaiter sa mort ; Henri de Navarre le compta parmi ses plus vaillants serviteurs, et un de ses adversaires disait qu'en France il n'y avait qu'un la Noue.

Aussi bien, ce ne sont pas seulement ses coreligionnaires qui le traitent de héros. L'historien catholique du siège de la Rochelle dit que c'était « un grand capitaine, célèbre par son courage et sa fermeté d'âme ». Le fanatique Monluc se laisse aller à vanter ce huguenot, « sage s'il y a capitaine en France ». Les



modérés lui marchandent encore moins les éloges. Montaigne, après 1588, reprend la plume pour ajouter à la liste des choses les plus remarquables de son temps « la constante bonté, douceur de mœurs et facilité conscientieuse de M. de la Noüe, en une telle injustice de parts armées (vraye eschole de trahison, d'inhumanité et de brigandage), où tousjours il s'est nourry, grand homme de guerre, et très expérimenté » (1). De Thou, lui aussi, fatigué de nous peindre la cruauté des uns, la lâcheté et la corruption des autres, s'arrête avec complaisance devant la noble figure de cet homme qui « seul a relevé l'antique honneur du nom français » (2).

Si les écrivains tiennent la Noue en haute estime, le public lit ses ouvrages. De 1587 à 1612, nous ne rencontrons pas moins de sept éditions des *Discours politiques et militaires*. L'ouvrage est traduit en anglais, dès 1588, par les soins du bibliophile Edward Aggas (3). Déjà deux

(1) Montaigne, *Essais*, II, XVII. Ce passage figure pour la première fois dans l'éd. de 1595. Sur le sens des mots *facilité conscientieuse*, voy. p. 156.

(2) Thuan. III, p. 348 : « Huic sane viro permultum debuit Gallia. »

(3) *The politicke and militarie discourses of the Lord de la Noure*, whereunto are adjoyned certaine observations of the same Author, of things happened during the three late civill wares of France, with a true declaration of manie particulars touching the same. All faithfully translated out of the French by E. A. At London. Printed for T. C. and E. A. by Th. Orwin 1587 (*sic*). In-8° de 458 p. A la fin, on lit : « Inprinted at London by Th. Orwin for Th. Cadman and Edw. Aggas, 1588 », ce qui est la vraie date. (Brit. M. 8006. c.) Dédié au comte de Cumberland.

exemplaires de l'édition française avaient été envoyés par Strafford à Walsingham ; l'un d'eux devait être relié avec soin et offert à la reine (1). Une traduction allemande parut dès 1592, et l'on signale une nouvelle traduction anglaise cinq ans plus tard. En 1613 parait une adaptation hollandaise, lorsque déjà a été publiée depuis un an la dernière édition française. — De même la *Déclaration* de Sedan est traduite en anglais un an après son apparition.

L'une des preuves du succès qu'obtiennent ces ouvrages, c'est qu'ils éveillent presque immédiatement une vive polémique. Dans un *Discours sur la déclaration faicte par le sieur de la Noüe*, un huguenot à l'âme ardente paraphrase avec un ton de chaude sympathie le texte même de la Noue. En 1594, les *Discours* obtiennent l'honneur d'une réfutation en règle, due à la plume docte et pesante de Possevin ; la Noue partage, il est vrai, cet honneur avec Bodin, Mornay, Machiavel et l'Antimachiavel. Mais c'est bien à sa seule intention qu'un chanoine de Courtrai, P. Corret, grossit d'une dissertation de plus le volume de Possevin (2).

Puis le silence se fait. L'écrivain, qui n'est pourtant pas sans mérite, est complètement oublié. Il ne compte pas dans cette histoire littéraire du

(1) Aug. 1, 1587 (P. R. O. *Fr.* 89).

(2) *Judicium* de Nuæ militis Galli, J. Bodini, Ph. Mornæi, N. Machiavelli et Antimachiavelli quibusdam scriptis. Item *Defensio veritatis* adversus assertiones catholicæ fidei repugnantes ejusdem Nuæ libris aspersas, auctore P. Correto... etc... Lyon, Buysson, 1594, in-8° de 356 p. et un index (Brit. M. 1124 b. 9. 2).

XVI[e] siècle, où une critique indulgente donne des rangs à tous les fanfarons qui ont raconté leurs exploits. Quelques phrases assez dédaigneuses de Michelet, une place des plus honorables dans le roman historique de Mérimée, voilà tout ce qu'obtient l'homme de guerre et le politique.

Seuls, les réformés ont paru se souvenir de celui qu'ils appellent avec orgueil « le Bayard huguenot ». Ils lui ont consacré un article dans la *France protestante* ; un petit livre d'édification, écrit d'une pieuse main de femme, dans la *Bibliothèque des écoles du dimanche* ; un chapitre dans les *Etudes sur les écrivains français de la Réformation*, qui a rappelé l'attention sur l'auteur négligé des *Discours*. Ajoutez-y deux brochures, l'une d'un pasteur alsacien, l'autre d'un directeur de gymnase allemand, et qui étudient en la Noue le moraliste et le pédagogue. Ainsi cet homme, dont toute la vie fut un constant effort pour s'élever au-dessus des passions de sa secte, pour juger des choses en chrétien et en Français, il s'est trouvé que des huguenots seuls ont pris soin de sa mémoire (1).

D'où vient cette injustice ? La cause en est-elle que la Noue, dans ses « Observations sur les troubles », s'est montré aussi soigneux de dissimuler ses belles actions que de faire valoir celles des autres ? Est-ce parce qu'il est supé-

(1) Enfin du camp opposé une vive attaque a récemment été dirigée contre lui. V. d'Aussy : *Un Bayard calviniste, F. de la Noue et ses dernières campagnes.* (*Rev. quest. hist.* 1867.)



rieur à son temps, et qu'on s'étonne de rencontrer cette humanité et cette douceur entre Monluc et des Adrets ? Nous sommes-nous fait des mœurs du XVIe siècle une conception si immuablement arrêtée, que nous rejetions comme non avenus tous les faits qui semblent contredire à cet idéal de violence et de sauvagerie ?

Nous avons cru qu'il valait la peine de faire revivre, dans la mesure de nos forces, cette physionomie originale et attirante (1). Pour cette tâche, les sources ne nous ont point manqué. Les écrits de la Noue forment naturellement le fond de notre travail. Nous avons tâché d'y démêler ses qualités et ses faiblesses, d'en tirer un jugement sur l'homme et sur l'écrivain. Aux écrits déjà publiés, nous avons été assez heureux pour joindre une lettre aux Etats de Flandre, trois correspondances suivies (2) et des lettres à diverses personnes, en tout une trentaine de lettres inédites, enfin une sorte de petit traité sur la conversion du roi Henri IV.

Pour contrôler la valeur du témoignage que la Noue portait ainsi sur soi-même, nous avons fait appel à ses contemporains. Dans le camp des protestants, nous avons rencontré des amis partiaux, comme la Popelinière, l'auteur de l'*Estat*

(1) L'idée première de ce travail nous a été suggérée, dès l'École normale, par le maître à qui cette thèse est dédiée en témoignage de reconnaissance et de respectueuse affection.

(2) Avec des Pruneaulx, 1579-80, Montpensier, 1588-89, Walsingham et les envoyés anglais, 1585-89. — Ajoutez-y des lettres de sa femme et de son fils.



modérés lui marchandent encore moins les éloges. Montaigne, après 1588, reprend la plume pour ajouter à la liste des choses les plus remarquables de son temps « la constante bonté, douceur de mœurs et facilité conscientieuse de M. de la Noüe, en une telle injustice de parts armées (vraye eschole de trahison, d'inhumanité et de brigandage), où tousjours il s'est nourry, grand homme de guerre, et très expérimenté » (1). De Thou, lui aussi, fatigué de nous peindre la cruauté des uns, la lâcheté et la corruption des autres, s'arrête avec complaisance devant la noble figure de cet homme qui « seul a relevé l'antique honneur du nom français » (2).

Si les écrivains tiennent la Noue en haute estime, le public lit ses ouvrages. De 1587 à 1612, nous ne rencontrons pas moins de sept éditions des *Discours politiques et militaires*. L'ouvrage est traduit en anglais, dès 1588, par les soins du bibliophile Edward Aggas (3). Déjà deux

(1) Montaigne, *Essais*, II, XVII. Ce passage figure pour la première fois dans l'éd. de 1595. Sur le sens des mots *facilité conscientieuse*, voy. p. 156.

(2) Thuan. III, p. 348 : « Huic sane viro permultum debuit Gallia. »

(3) *The politicke and militarie discourses of the Lord de la Noure*, whereunto are adjoyned certaine observations of the same Author, of things happened during the three late civill wares of France, with a true declaration of manie particulars touching the same. All faithfully translated out of the French by E. A. At London. Printed for T. C. and E. A. by Th. Orwin 1587 (*sic*). In-8° de 458 p. A la fin, on lit : « Inprinted at London by Th. Orwin for Th. Cadman and Edw. Aggas, 1588 », ce qui est la vraie date. (Brit. M. 8006. c.) Dédié au comte de Cumberland.

exemplaires de l'édition française avaient été envoyés par Strafford à Walsingham ; l'un d'eux devait être relié avec soin et offert à la reine (1). Une traduction allemande parut dès 1592, et l'on signale une nouvelle traduction anglaise cinq ans plus tard. En 1613 paraît une adaptation hollandaise, lorsque déjà a été publiée depuis un an la dernière édition française. — De même la *Déclaration* de Sedan est traduite en anglais un an après son apparition.

L'une des preuves du succès qu'obtiennent ces ouvrages, c'est qu'ils éveillent presque immédiatement une vive polémique. Dans un *Discours sur la déclaration faicte par le sieur de la Noüe*, un huguenot à l'âme ardente paraphrase avec un ton de chaude sympathie le texte même de la Noue. En 1594, les *Discours* obtiennent l'honneur d'une réfutation en règle, due à la plume docte et pesante de Possevin ; la Noue partage, il est vrai, cet honneur avec Bodin, Mornay, Machiavel et l'Antimachiavel. Mais c'est bien à sa seule intention qu'un chanoine de Courtrai, P. Corret, grossit d'une dissertation de plus le volume de Possevin (2).

Puis le silence se fait. L'écrivain, qui n'est pourtant pas sans mérite, est complètement oublié. Il ne compte pas dans cette histoire littéraire du

(1) Aug. 1, 1587 (P. R. O. *Fr.* 89).

(2) *Judicium* de Nuæ militis Galli, J. Bodini, Ph. Mornæi, N. Machiavelli et Antimachiavelli quibusdam scriptis. Item *Defensio veritatis* adversus assertiones catholicæ fidei repugnantes ejusdem Nuæ libris aspersas, auctore P. Correto... etc... Lyon, Buysson, 1594, in-8° de 356 p. et un index (Brit. M. 1124 b. 9. 2).

XVIe siècle, où une critique indulgente donne des rangs à tous les fanfarons qui ont raconté leurs exploits. Quelques phrases assez dédaigneuses de Michelet, une place des plus honorables dans le roman historique de Mérimée, voilà tout ce qu'obtient l'homme de guerre et le politique.

Seuls, les réformés ont paru se souvenir de celui qu'ils appellent avec orgueil « le Bayard huguenot ». Ils lui ont consacré un article dans la *France protestante* ; un petit livre d'édification, écrit d'une pieuse main de femme, dans la *Bibliothèque des écoles du dimanche* ; un chapitre dans les *Etudes sur les écrivains français de la Réformation*, qui a rappelé l'attention sur l'auteur négligé des *Discours*. Ajoutez-y deux brochures, l'une d'un pasteur alsacien, l'autre d'un directeur de gymnase allemand, et qui étudient en la Noue le moraliste et le pédagogue. Ainsi cet homme, dont toute la vie fut un constant effort pour s'élever au-dessus des passions de sa secte, pour juger des choses en chrétien et en Français, il s'est trouvé que des huguenots seuls ont pris soin de sa mémoire (1):

D'où vient cette injustice ? La cause en est-elle que la Noue, dans ses « Observations sur les troubles », s'est montré aussi soigneux de dissimuler ses belles actions que de faire valoir celles des autres? Est-ce parce qu'il est supé-

(1) Enfin du camp opposé une vive attaque a récemment été dirigée contre lui. V. d'Aussy : *Un Bayard calviniste, F. de la Noue et ses dernières campagnes.* (*Rev. quest. hist.* 1867.)



rieur à son temps, et qu'on s'étonne de rencontrer cette humanité et cette douceur entre Monluc et des Adrets ? Nous sommes-nous fait des mœurs du XVIe siècle une conception si immuablement arrêtée, que nous rejetions comme non avenus tous les faits qui semblent contredire à cet idéal de violence et de sauvagerie ?

Nous avons cru qu'il valait la peine de faire revivre, dans la mesure de nos forces, cette physionomie originale et attirante (1). Pour cette tâche, les sources ne nous ont point manqué. Les écrits de la Noue forment naturellement le fond de notre travail. Nous avons tâché d'y démêler ses qualités et ses faiblesses, d'en tirer un jugement sur l'homme et sur l'écrivain. Aux écrits déjà publiés, nous avons été assez heureux pour joindre une lettre aux Etats de Flandre, trois correspondances suivies (2) et des lettres à diverses personnes, en tout une trentaine de lettres inédites, enfin une sorte de petit traité sur la conversion du roi Henri IV.

Pour contrôler la valeur du témoignage que la Noue portait ainsi sur soi-même, nous avons fait appel à ses contemporains. Dans le camp des protestants, nous avons rencontré des amis partiaux, comme la Popelinière, l'auteur de l'*Estat*

(1) L'idée première de ce travail nous a été suggérée, dès l'École normale, par le maître à qui cette thèse est dédiée en témoignage de reconnaissance et de respectueuse affection.

(2) Avec des Pruneaulx, 1579-80, Montpensier, 1588-89, Walsingham et les envoyés anglais, 1585-89. — Ajoutez-y des lettres de sa femme et de son fils.



de France, ou ceux dont les écrits remplissent les *Mémoires de la Ligue*. Nous avons dû nous tenir en garde contre leurs préoccupations sectaires, quelquefois repousser leurs apologies exagérées, quelquefois aussi défendre la Noue contre les reproches de tiédeur qu'ils articulent à demi envers un coreligionnaire trop bon Français et trop peu fanatique à leur gré. Les plus sûrs à suivre étaient les naïfs, ceux qui, à l'exemple d'Amos Barbot, se bornent à conter sans prétention les événements de chaque jour.

Du côté des catholiques, nous n'avons pu accorder une foi entière aux renseignements de Saulx-Tavannes, visiblement inspirés par l'esprit de parti, ni accepter les frivoles accusations de Brantôme, rêves d'un esprit encore tout plein du passé. Sur notre route, nous avons rencontré deux Italiens, c'est-à-dire deux littérateurs, deux imitateurs de Salluste et de Tacite, et dont les histoires sont de belles infidèles. L'un d'eux, Cavriana, couvre la Noue d'éloges ; mais il est bien capable d'inventer de toutes pièces (et dans la langue de son modèle) une scène dramatique ou une harangue éloquente. L'autre, Davila, à force d'imagination ténébreuse, arrive à supposer aux événements les plus simples des ressorts d'une complication infinie. Ses personnages sont de parfaits élèves de Machiavel, dignes de régner sur quelque petite cité d'Italie.

Aux partisans des deux factions, nous préférerons les modérés, les politiques, et par-dessus

tout autre nous nous attacherons au sage, à l'impartial de Thou.

Vers le milieu du XVII[e] siècle, la Noue a trouvé un biographe. Moyse Amirault (1) avoue lui-même « qu'on lui a si peu fourni de mémoires », que son travail est fort incomplet. « Presque tout ce que j'ay à dire sur le sujet que j'entreprens se trouvant dans les auteurs qui ont escrit l'histoire de France et des Pays Bas, je crains que quelqu'un ne juge mon entreprise ou inutile, ou non nécessaire. » De plus, l'auteur est ministre et théologien ; il écrit un panégyrique, ce qui n'est pas pour nous garantir son impartialité. Mais il est ministre de Montreuil-Bonnin, c'est-à-dire d'une terre qui avait appartenu à François de la Noue et qui resta longtemps dans sa famille. Son panégyrique est dédié au propre petit-fils du héros, Claude de la Noue (2). Les papiers du château de Montreuil, qui nous seraient si précieux (3), Amirault les a consultés. Par bonheur, il ne s'est pas contenté, comme on le faisait trop souvent de son temps, de résumer ces documents. Il a inséré des fragments de pièces, ou même des pièces entières,

(1) Voy. *Fr. prot.* art. Amirault. — *Vie de la Noüe*, début.

(2) Voy. la dédicace, et à la fin : « ...particulièrement de celuy qui seul est héritier de ce glorieux nom, et en faveur duquel j'ay principallement entrepris et parachevé ce travail... »

(3) Ces papiers, avec le domaine lui-même, ont passé en 1784 entre les mains du comte d'Artois. Le peu qui en reste se retrouve en effet dans les archives d'Artois (R1 des Arch. nat.). Malheureusement on n'a conservé que des règlements d'héritage, etc. Les correspondances ont disparu.

dans le texte de son ouvrage. On en peut compter jusqu'à quarante ou cinquante qu'il a évidemment extraites du chartrier des la Noue (1).

Enfin le récit d'Amirault parait avoir été accepté comme une tradition de famille par les descendants du Bras de Fer (2).

Eclairé de tant de côtés divers, notre sujet avait encore ce privilège que la lumière lui arrivait de l'étranger. Les relations des ambassadeurs anglais, espagnols, toscans, nous ont donné sur la Noue l'opinion, notée au jour le jour, de trois gouvernements européens.

Chez les envoyés d'Elisabeth, nous trouvons les mêmes sentiments que chez les amis impatients, les Goulart et les la Popelinière, nuancés d'un peu de jalousie britannique. Pourtant à partir de 1577 — c'est-à-dire à la date où s'arrête la précieuse collection des *Calendars*, et

(1) Il dit lui-même, p. 286 : « *Entre les papiers qui se sont trouvés en sa maison de Montreuil-Bonnin*, il y en avait un... *que je transcrirai icy tout du long.* » Il affirme aussi, p. 39, y avoir vu plusieurs lettres de Henri III à la Noue. Il cite souvent des harangues de la Noue, en style direct, et qui rappellent le ton du Bras de Fer. Sans doute la famille en avait conservé des copies, prises par quelque auditeur. Il cite également des lettres de la Reine, de Henri IV, de Condé, Montpensier, Walsingham, Rohan, Montgommery, du prince et de la princesse d'Orange, de Mme de la Noue, de son fils Odet, de plusieurs villes et églises, etc.

(2) L'exemplaire d'Amirault qui appartient à la Bibl. municipale de Poitiers (éd. de Leyde, in-4°, 1661) porte cette note msc. : « Donné par M. de la Noué, le 29 novembre l'an 1662 ». C'est de Claude qu'il s'agit. Nous n'avons pu retrouver le bénéficiaire de ce don. Après la dédicace vient un sonnet à l'auteur, signé C. (Claude), qui contient ces vers :

« Tu veux encore, offrant un modelle aux esprits,
De mon illustre Ayeul ranimer la mémoire. »



où nous avons dû recourir directement aux registres du *Record Office* — les Anglais prennent l'habitude de considérer la Noue tout simplement comme un fervent huguenot, mais trop bon Français pour servir d'instrument docile à leurs desseins. Walsingham et ses correspondants le tiennent en très haute estime, et, chez quelques-uns, cette estime va jusqu'à l'amitié.

Don Diego de Çuniga, don Juan de Vargas-Mexia, nous parleront de la Noue avec des accents de haine et de colère inconnus aux plus ardents des catholiques français, rendant ainsi un involontaire hommage à la valeur et au patriotisme de leur ennemi.

Les ambassadeurs du grand-duc de Toscane (et parmi eux nous retrouverons Cavriana), doués de plus d'indifférence, jugeront plus froidement les choses, et leur jugement, comme celui de de Thou, sera favorable au Bras de Fer.

Nous ne nous dissimulons pas combien ce travail est incomplet. Bien que les papiers de Simancas nous aient été d'une utilité inappréciable, peut-être aurions-nous pu glaner, en Espagne, ou même aux Archives farnésiennes de Naples, quelques documents ignorés. Malgré les nombreuses publications faites par les érudits belges et hollandais, il est peu croyable que les archives des petites villes flamandes ne conservent pas encore des lettres de la Noue. On en peut dire autant de celles de Genève et des principautés rhénanes. Pourtant, en présence des documents que nous avons consultés, nous ne pensons pas



que des trouvailles nouvelles puissent sensiblement modifier notre récit ou altérer nos conclusions.

La Noue a commandé des armées, il a gouverné des provinces, il a connu les plus grands hommes de son temps, les Guise, les Chastillon, les Nassau, Henri de Navarre. Il s'est trouvé à la Rochelle dans une position étrange, unique dans l'histoire, embarrassante pour la conscience, et nous verrons comment il a su s'en tirer avec honneur. Nous ne chercherons pas à cacher ses fautes, à effacer de sa vie le seul moment où le politique parut l'emporter sur le chrétien, le sectaire sur le Français. Quel rôle a-t-il joué en Flandre, lorsqu'il était au service du duc d'Alençon, en même temps que des Etats généraux ? A-t-il eu raison de préférer, en 1588, ses devoirs envers la France et envers sa pupille aux obligations qu'il avait contractées à la fin de sa longue captivité ? A-t-il conseillé au Roi de son cœur, au Béarnais monté sur le trône de France, de se convertir à la religion de ses sujets ? Est-il mort pour la défense d'une noble cause ? Telles sont les questions auxquelles nous essaierons de donner une réponse.

Pour y réussir, nous serons forcé bien souvent de restreindre les limites de cette étude. Les événements si nombreux auxquels la Noue a été mêlé, la diversité des théâtres où s'est déployée son activité, le nombre et l'intérêt des idées qu'il a agitées dans ses *Discours* nous entraineraient aisément à passer en revue tous les points im-

portants de l'histoire du dernier tiers du XVIe siècle. Les guerres de religion de France, la révolte des Flamands contre Philippe II, l'organisation militaire des Français, la révolution économique amenée par les découvertes maritimes et son contre-coup sur l'état de la noblesse, le duel, la vénalité des charges, l'éducation des jeunes seigneurs, le développement des sciences occultes au lendemain de la Renaissance, voilà quelques-unes seulement des questions que soulève l'étude de la vie et des œuvres de François de la Noue.

Mais nous n'avons pas la prétention d'écrire, à son propos, une histoire de la France à l'époque des guerres religieuses ; et nous n'examinerons ces problèmes qu'en tant que cet examen pourra servir à mieux faire comprendre les actes de notre personnage, à nous faire saisir plus nettement les traits de son caractère, et plus profondément pénétrer dans son esprit.

FRANÇOIS DE LA NOUE

I

LA NOUE ET LES CHASTILLON

(1531-1571)

Origine et éducation de Fr. de la Noue. — Premières années. — Campagnes de Picardie et de Piémont. — Voyage de d'Andelot en Bretagne. La Noue se convertit au calvinisme. — Voyage d'Ecosse. — Premiers troubles. L'armée protestante. Coligny, d'Andelot, Condé. — Jarnac et Moncontour. — La Noue et Jeanne d'Albret. Siège de Fontenay, le *Bras de Fer*. — Négociations relatives au mariage de Henri de Béarn et à la révolte des Flandres. — Marguerite de Téligny.

François de la Noue naquit en 1531, dans quelque manoir de Bretagne, probablement de la Bretagne au sud de la Loire, et, selon toute vraisemblance, dans le château de la Noue, près de Fresnay-en-Retz (1). Il descendait d'une modeste, mais très ancienne famille, qui tirait précisément son nom de

(1) M. l'archiviste de la Loire-Inférieure nous a fait savoir que son dépôt ne contenait rien d'important sur les la Noue.



cette terre (1). Ce nom se retrouve très fréquemment dans le nobiliaire et dans la géographie de l'Ouest de la France, ce qui n'est pas sans jeter quelque obscurité sur les origines de notre héros (2).

Pourtant on croit voir la famille de la Noue-en-Fresnay apparaître dès le XI[e] siècle dans la personne de Vivant et de Salomon de la Noue (3). Au XII[e] siècle, un Guillaume de la Noue passe pour avoir pris part au légendaire combat des Douze. On dit même que c'est lui qui, resté seul vivant à la fin de la journée, assura la victoire au parti français. Au XIV[e], c'est un Gilles de la Noue qui est écuyer de du Guesclin. La branche aînée s'éteint vers 1453 en la personne de Jeanne de la Noue, dont les biens passent à son cousin Maurice. Dès le XII[e] siècle, les la Noue étaient chevaliers, écuyers, varlets; on leur donnait les titres de noble homme, de monseigneur, de messire. A la fin du XV[e] siècle, ils sont « nobles, hauts et puissants seigneurs », ils contractent alliance avec les plus grandes familles.

Le grand-père du Bras de Fer, Jean-François, qui prit part aux guerres d'Italie et mourut en 1547,

(1) Sur les origines de la Noue, voy. Amirault, p. 1, très peu explicite malgré les renseignements qu'il devait tenir de la famille même, — et de Poli, *Précis généalogique*. Ce dernier a dépouillé tout ce qui concerne cette famille au Cabinet des Titres et dans les collections généalogiques.

(2) On rencontre dans cette région une foule de familles portant les noms de la Nouë, la Noë, la Nus, la Nude, la Nohe, la Nouhe, la Noy. Il arrive parfois aux contemporains d'employer abusivement les dernières de ces formes pour designer le Bras de Fer. Ces noms indiquent une dépression humide.

(3) C'est du moins (bien que ces deux personnages aient vécu en Anjou) l'opinion d'O. de Poli, qui se fonde, pour les rattacher à notre famille, sur le prénom tout breton de Salomon.



avait épousé Madeleine de Chasteaubriant. Il maria son fils François, gentilhomme de la chambre de François Ier, à Bonaventure l'Espervier, fille de François l'Espervier, seigneur de Briord, et d'Anne de Matignon. De ce mariage naquirent un fils et une fille (1). Le fils était François, troisième du nom, quatorzième seigneur de la Noue, tige de la maison de la Noue Briord, et dont nous voudrions raconter la vie.

Il portait « d'argent fretté de sable au chef de gueules, chargé de trois têtes de loup arrachées d'or ». Il était, sinon riche, du moins en possession d'un assez joli patrimoine. Outre la terre de la Noue-en-Fresnay et celle de Briord en Port-Saint-Père, il avait encore de nombreux biens en Bretagne. Un expert en ces matières ne compte pas, pour cette seule province, moins de quarante-trois localités dans lesquelles la famille de la Noue avait des fiefs. François possédait également des biens en Touraine (2), en Anjou, en Perche, où il avait notamment les domaines de Bretoncelles, de Saulzay, de la Beuvrière, de Verrières, pour lesquels le 13 mars 1561 il rendit hommage au Roi comme comte de Perche et seigneur de Belesme (3). Il avait aussi des biens en

(1) Marguerite épousa le sire de Vezins. Celui-ci, remarié après la mort de sa femme, abandonna ses enfants du premier lit, qui vécurent obscurément en Angleterre. Le fils exerçait le métier de cordonnier lorsqu'il fut reconnu à Genève par son oncle François et recueilli par lui.

(2) En 1580, son fils Odet (D. Fonteneau, XL, p. 478) est désigné comme « demeurant en la maison noble du Chastellier en Touraine, paroisse de Nuilli-le-Noble ». Poli place ce bien en Poitou.

(3) Arch. nat., P. 351, CXI. « Nostre amé et féal gentilhomme ordinaire de nostre chambre Françoys de la Noüe, chevalier, seigneur



Poitou, même avant que son mariage avec l'héritière des Vernon eût fait passer dans ses mains le manoir de Montreuil-Bonnin. Le 13 novembre 1551, son père (ou son aïeul) s'était fait rendre, à titre de seigneur de Chavannes, aveu d'une maison sise à Thouars (1). Nous possédons des aveux rendus, à ce même titre, à François lui-même. Le savant bénédictin qui a recueilli ces actes nous avertit que « le seigneur de Chavannes possédoit... un tiers au moins de la ville de Thouars, par des droits sur des maisons et héritages, à cause de la seigneurie de Chavannes, qui est, en fait de simple seigneurie, une des plus belles du royaume par l'étendue des hommages ». Tous ces détails permettent d'établir que les la Noue formaient une famille aisée de gentilshommes campagnards.

Les jeunes nobles qui naissaient dans cette brillante époque étaient d'ordinaire élevés dans le goût et dans la fréquentation des auteurs de l'antiquité et des sciences de la Renaissance. Mais le père de la

dud. lieu, Beuvrière, Chevanc et la Rochebernard, nous a ce jourdhuy faict au bureau de nostre chambre des comptes les foi et hommaige qu'il nous estoit tenu faire... tant pour luy que pour Claude de la Noüe. » Nous n'avons pu retrouver qui est ce Claude. — *Id.* CXII Antoine du Prat, garde de la prévôté de Paris, déclare que devant deux notaires du Châtelet s'est présenté la Noue, « seigneur des terres et seigneuries de la Rochebernard, de la Noüe, Berthoncelles, Saulzay, de la Grandbeuvriére et Verrières, etc. »

(1) D. Fonteneau, XL, p. 478. — *Id.* 620, aveu du 15 oct. 1565. — *Id.* 825, aveu à « messire François de la Nouhe (*sic*), chevalier de l'ordre du Roi, seigneur dud. lieu de la Noüe (*sic*) et de la Rochebernard, Berthoncelles, Saulzai, la Gaschière, le Lorroux (Lorroux-Bottereau d'ap. de Poli), Lonnay, Rason, la Bouvardière, l'Espine Gaudin, la Chapelle-sur-Andre (sur Erdre), et *de Chavannes en Poitou* ». O. de Poli place Chavannes en Anjou. Il est vrai que nous avons vainement cherché, sur la carte au 80.000e, une localité de ce nom aux environs de Thouars.



Noue paraît être resté fidèle aux anciennes maximes. François « n'eut guères d'autre éducation que celle qu'on donnoit auparavant aux gentilshommes de bonne maison, qui estoit qu'après leur avoir fait apprendre à lire et à escrire, et quelques exercices du corps, on les mettoit incontinent à ceux des armes et des chevaux (1) ». De bonne heure il regretta d'avoir reçu une éducation si incomplète, si peu en rapport avec les besoins de son temps, et il eut le rare courage de la refaire.

Peut-être fut-ce pour lui un précieux avantage de n'avoir point passé par les mains des humanistes. Il employa toute sa vie à s'instruire dans des livres, qu'il sut lire au travers d'une réflexion personnelle (2), il apprit plus encore au contact des choses et des hommes. Il acquit ainsi ce sens des réalités que les maîtres ne donnent pas. Au lieu d'un noble pédant, d'un chevalier d'Université, d'un Pic de la Mirandole, ce fut un soldat et un gentilhomme à l'esprit hautement pratique. Cela ne l'empêcha pas de connaître les histoires anciennes et modernes, de lire tout ce qui s'imprimait alors, d'avoir l'esprit ouvert aux sciences de son temps, et d'être un véritable écrivain.

Comme on faisait des jeunes gentilshommes qu'on voulait façonner aux belles manières, son père l'envoya à la cour. Il fut page d'Henri II et fit ses pre-

(1) Amir. — Sc. de Sainte-Marthe (*Elogia*, p. 171-174 *Fr. Novius*) vante son habileté dans les exercices du corps, et « formæ honestatem ».

(2) Sur les livres que lisait la Noue, et la façon dont il les lisait, voy. le chap. v.



mières armes en Picardie. Il lui resta de ces années de jeunesse un souvenir inaltérable; il ressentit une vive admiration pour la grandeur de la France et la puissance de la royauté. Il regrettera toujours ce temps de « Henry le bien-aimé », temps de la « dernière beauté et splendeur de la France », et « la belle concorde qui estoit entre les François (1) ». Il n'oubliera pas non plus ces premières leçons d'art militaire données en Picardie par les braves et habiles chefs qui maintenaient encore la forte discipline des armées de François Ier (2). Il alla se perfectionner en Piémont (3), dans l'armée du maréchal d'Anville, et devint même guidon de sa compagnie. L'Italie, loin de l'attirer, semble avoir effrayé plutôt le jeune chevalier, dont l'âme était quelque peu austère. Peut-être pensait-il déjà que, si la France avait apporté bien des maux à l'Italie (4), celle-ci les lui avait largement rendus, et qu'elle était la grande école de corruption. Sans doute aussi sa foi pieuse et naïve fut-elle scandalisée dès lors par l'immoralité du catholicisme italien.

Quand il revint à Paris, son père était mort (5). La fortune de la maison était compromise par les folies de la veuve, qui avait une passion malheureuse pour le jeu. Henri II s'intéressait beaucoup aux fils de gentilshommes. Il eut soin de faire retirer à Bona-

(1) *Disc.* II.

(2) Voy. Fr. Decrue, *Anne de Montmorency*.

(3) « Apud Insubres, » dit Sainte-Marthe.

(4) Voy. ses notes sur Guichardin, p. 30 « ... on trouvera que nous sommes quittes ».

(5) M. de Poli le fait mourir dès 1537. Amirault semble, au contraire, placer cette mort pendant les premières campagnes de la Noue.

venture l'Espervier l'administration de ses biens. C'était compter sans le désintéressement et le bon cœur de son fils. Le jeune la Noue obtint du Roi qu'il pardonnât à sa mère, et de sa mère qu'elle renonçât à sa passion.

Il était revenu en Bretagne, et sa vie semblait devoir se passer aussi calme qu'avait pu l'être celle de son père. Les controverses religieuses qui commençaient à passionner la France n'avaient pas encore profondément agité la Bretagne. Il y avait bien eu déjà un martyr breton en 1535. Dès 1555, la Réforme avait fait des adeptes, même parmi les membres du Parlement de Rennes. Elle était favorisée par la tolérance du gouverneur, le duc d'Estampes, et dès lors ses progrès excitaient les plaintes du clergé. Mais il n'y avait pas encore d'églises organisées (1).

Tout changea lorsque d'Andelot vint visiter, en avril 1558, quelques mois après la bataille de Saint-Quentin, les terres que lui apportait en dot Claude de Rieux (2). Dans son ardeur de prosélytisme, il eut soin de se faire accompagner par l'un des plus éloquents docteurs de la nouvelle secte, « Gaspard Carmel, dit Fleury, qui avoit esté envoyé de Neufchastel en Suisse à Paris, pour aider à l'œuvre du Seigneur. » Il le fit prêcher à « huis ouvers », d'abord dans sa maison de la Bretesche, et « le jour de Pasques, dans la maison de Lormais où fut aussi administrée la S. Cène, estant ledit sieur d'Andelot

(1) Vaurigaud, *Hist. des Egl. réf. de Bret.* (d'ap. le sr de Crevain), et de Bèze.

(2) De Bèze, I, 166 (141), 168 (143), 177 (151), indique cette date avec la dernière précision. Amir. donne celle de 1557.

assisté de plusieurs gentilshommes ». Puis s'ouvrit une sorte de campagne pour l'évangélisation de la province. Des prêches eurent lieu au Croisic, à Nantes, à Angers, enfin « par tout le païs de Bretagne et le long de la rivière de Loyre ». Carmel et son confrère Pierre Loiseleur eurent un grand succès; les nobles répondirent en foule à l'appel d'un aussi haut seigneur, si bien que cinq ans après la Bretagne comptait douze églises.

Parmi les conversions dont le parti eut à s'enorgueillir, on compte celle de François de la Noue. C'est sans doute à Nantes qu'il entendit prêcher la nouvelle doctrine. Il ne dut pas se résigner, sans de longs combats intérieurs, à quitter la religion de son enfance. Ce n'était point un de ces esprits frivoles, prêts à changer de foi « comme on change d'habillement » (1). La religion tiendra toujours une très grande place, la première, dans sa vie. Il pensait qu'en changer est chose grave, « puis qu'il est question de l'honneur de Dieu et du salut de l'âme ». Avant de s'y résoudre il dut, pour « contenter sa conscience », écouter les prédicateurs, méditer les Ecritures, et attendre du Saint-Esprit « l'illumination requise » en pareille occurrence. L'élévation morale du calvinisme séduisit cet homme dont la vie entière fut un modèle de pureté. La sévérité même, affectée par la secte, et qui répugnait à tant de jeunes seigneurs, fut précisément, j'imagine, ce qui l'attira. Il la préférait à « l'ancienne caballe de la cour, qui

(1) Voy. la *Lettre sur la conversion*, qui nous donne les idées que la Noue professait en 1591 sur le respect dû aux choses de la conscience. Il semble bien que ces idées aient toujours été les siennes.

est bien plus propre pour faire rire et piaffer et pour s'enrichir (1) ».

Voilà donc la Noue lié à d'Andelot d'une amitié indissoluble que la différence de rang ne rendra pas moins étroite, et qui va faire de lui un client des Chastillon. Le voilà converti à la Réforme. Comme il n'est venu à la foi nouvelle qu'après avoir sérieusement consulté avec soi-même, il y restera fidèle jusqu'à la mort, sans faiblir jamais devant les dangers. Ses amis de l'autre parti savaient bien que sa tolérance n'était pas du scepticisme (2). Brantôme remarque, non sans quelque dépit, que « le grand zèle qu'il portoit à sa religion luy avoit tellement atteint l'âme qu'il eust oublié toutes choses pour la servir et maintenir ». Il est bien vrai que la Noue faisait passer avant tout la religion, mais c'était une religion humaine et douce, et, au rang des articles de foi, il plaçait la loyauté, l'humanité, le patriotisme.

Les événements ne mirent pas tout de suite à l'épreuve le zèle du nouveau converti. Pour être entré dans le parti réformé, la Noue n'avait pas rompu avec ses anciennes amitiés. Il était même protégé par les Guise, qui en 1560 le chargèrent, avec quelques autres jeunes seigneurs, d'accompagner la reine d'Ecosse jusque dans son royaume (3). Nous savons peu de chose sur ce voyage. La Noue

(1) *Obs. sur les tr.*, p. 640.

(2) Brantôme, *M. de la Noüe*. — Voy. aussi Cavriana : « Noæus suæ religioni (quam omnino integram cupiebat) addictus nimis videbatur ; eam confirmare studebat, *ut cui ne quod vellet sentire liberum esset*. »

(3) Castelnau, p. 141

y remarqua que « la messe avoit esté chassée du pays », mais que la reine avait obtenu pour elle-même l'exercice de sa religion (1).

Lorsqu'il revint à Paris, il fut frappé de la gravité de la situation et de l'imminence de la guerre civile (2). Le prince de Condé avait vainement essayé « de planter dans Paris la prédication de l'Evangile ». Mais malgré ces prêches où il se trouva telle fois jusqu'à 30.000 personnes, les réformés n'avaient guère pour eux qu'un petit noyau de gentilshommes et de soldats, quelques bourgeois et quatre cents écoliers. — Il semble qu'il y ait une contradiction entre le passage où la Noue parle de ces prêches populeux, et celui où il dépeint la faiblesse du parti réformé. Cette contradiction, notons-le en passant, se retrouve au fond de tous les auteurs qui nous ont parlé des débuts et de la propagation de la Réforme en France. On mentionne des conversions nombreuses, et dans toutes les classes de la nation : vienne le moindre péril, ces forces fondent comme par miracle. — Contre eux étaient le Parlement, le clergé, la maison de Ville, presque toute l'Université, et surtout le menu peuple. La formation du triumvirat, « le désordre de Vassy, » l'arrivée des triumvirs et du roi de Navarre, forcent le prince à quitter Paris, à prévenir toutes les Eglises de France et à se retirer à Meaux « avec une bonne suite de noblesse ». Dans cette « suite » se trouvait la Noue.

(1) *Lettre sur la convers.*
(2) Voy. *Obs. sur les tr.*



Pour la première fois, il se voyait contraint de prendre les armes contre ses concitoyens, pour la défense de sa foi. Il ne les posera plus, pour ainsi dire. Sauf pendant les courtes trêves que s'accorderont les partis épuisés, et durant les deux périodes où il ira hors de France lutter contre l'Espagnol, la Noue ne sortira plus de cette voie sanglante de la guerre civile où il vient d'entrer. Pourtant la guerre civile lui faisait horreur. Il emploiera ses constants efforts à rétablir l'union entre les Français. Mais sa conscience le forçait à prendre parti entre son Dieu et son roi. Cette date de 1562 est donc l'époque décisive de sa vie, comme de la vie même de la France au XVI[e] siècle.

Nous négligerons la tâche facile de raconter les événements militaires auxquels assista notre héros. Contentons-nous de les rappeler brièvement. Sorti de Paris avec les princes, il prend part à cette folle équipée d'Orléans, qu'il nous a narrée d'un style si alerte et si gai. Après la bataille de Dreux, il accompagne l'Amiral dans sa retraite de Normandie. La paix d'Amboise lui permet de rentrer en Bretagne. Mais pendant toute la durée de ces premiers troubles, il n'est encore qu'un petit personnage, et nous ne voulons pas, à son propos, écrire l'histoire de ces guerres. Il serait plus intéressant de tracer, d'après les propres souvenirs de la Noue, un tableau des deux armées. Mais c'est aussi une œuvre qui n'est plus à faire (1). Nous voudrions seulement démêler

(1) Voy. surtout duc d'Aumale, *Hist. des pr. de Condé*, I, et A. de Ruble, *Ant. de Bourbon et J. d'A.*



l'impression que ces événements et ces hommes firent sur son esprit, et en quoi ces premières guerres civiles furent pour lui une « école ».

Il partageait les généreuses illusions, les sentiments de naïve confiance qu'éprouvaient alors presque tous les combattants. Personne ne croyait à la continuation de la guerre. La haine ne s'était pas encore glissée entre les Français. Le signal donné, chacun faisait bravement son devoir; mais à chaque entrevue, frères, parents, amis sortaient des rangs opposés et causaient librement. Cette aimable légèreté de nos compatriotes était chose étrange pour les reîtres des deux armées. Ils se jugeaient trahis par les deux partis à la fois, et ne pouvaient croire que ces mêmes hommes qui s'embrassaient aujourd'hui allaient s'entre-tuer demain. On faisait la guerre, mais sans jamais désespérer de la paix. On acceptait parfois les traités un peu vite ; à peine signés, on allait de château en château renouer connaissance avec ceux que la lutte avait épargnés. Ces batailles sans haine, ces visites et ces réconciliations, restes peu durables de l'ancienne concorde, la Noue aurait voulu les voir subsister au milieu de ces luttes de jour en jour plus acharnées (1).

Il n'admirait pas moins la belle discipline de l'armée huguenote (2). Pas un blasphème dans tout le camp. « Les femmes en estoient bannies. On n'y eût trouvé ni une paire de dez ni un jeu de cartes. » C'était bien vraiment une armée combattant pour la

(1) Voy. *Disc.* II, p. 69.

(2) *Obs.*, p. 665 : « De la bonne discipline qui fut observée parmi les bandes de M. le prince de Condé. »



religion. Matin et soir les pasteurs disaient les prières et les soldats chantaient les psaumes. Enfin, ce qui touche notre bon la Noue, « ils ne pilloient point ni ne battoient leurs hôtes » : deux vertus rares dans une armée du XVIe siècle, et que celle-ci ne conserva pas longtemps.

La Noue compléta dans ces guerres son éducation militaire. Il apprit comment on peut dissimuler à l'ennemi le petit nombre de ses propres troupes, l'effrayer de nuit par une camisade, le tromper par une marche rapide, en un mot tous les secrets de la stratégie moins rationnelle qu'empirique d'alors (1). Il apprit aussi à faire quelque chose de peu, à fortifier les villes sans grande dépense et, comme il disait, « à la huguenote », c'est-à-dire en remplaçant les murailles par des levées de terre. Mais il se rend bien compte que les guerres civiles ne laissent pas le champ libre au génie d'un grand capitaine. Un chef de parti n'est pas maître de ses mouvements, il est obligé (à Jarnac, à Moncontour) de livrer bataille dans des conditions qu'il juge défavorables. Il se sait vaincu d'avance, mais mieux vaut pour lui perdre la bataille que son armée. Les gentilshommes qui sont venus volontairement se ranger à ses côtés veulent bien lui fournir, quelques mois durant, une sorte de service féodal. Mais bientôt ils se trouvent loin de leurs provinces, de leurs châteaux qu'on brûle, de

(1) Voy. duc d'Aumale, I. Rien ne nous paraît aujourd'hui plus enfantin que la stratégie de ces guerres. Voy. « la belle occasion perdue par l'armée de M. le duc d'Anjou, de desfaire M. l'Admiral et d'Andelot », suivie, au bout d'une heure, d'une non moins belle « occasion perdue par l'armée de M. le Prince de desfaire l'avantgarde de l'armée contraire ». *Obs. sur les tr.*



leurs familles qui sont exposées à toutes les persécutions (1). Autre embarras avec ces mercenaires étrangers que l'un et l'autre parti emploient sans le moindre scrupule. Pour étourdir la soif de ces gens-là, il faudrait le trésor royal. Pour les faire taire, on n'a d'autre ressource que de les mener à l'ennemi. Car le parti huguenot est communément atteint du mal de Panurge. Au célèbre voyage de Lorraine, on vit les reîtres refuser de joindre les troupes de Condé, faute d'une avance de cent mille écus. Il fallut que l'une des deux armées se saignât pour payer l'autre. Les chefs donnèrent l'exemple et chacun y mit du sien ; la Noue y sacrifia sa vaisselle d'argent.

Cette pauvreté a d'autres inconvénients. Il faut faire vivre ces multitudes, et les faire vivre sur pays ami. Pour ne point trop pressurer les paysans, on disperse les compagnies, l'infanterie loge au centre, la cavalerie dans les villages voisins. Aussi est-on toujours à la veille d'une surprise. Plus d'une fois une armée est sur le point d'en prendre une autre comme au filet ; mais toujours l'entreprise manque, et par les mêmes causes qui ont failli la faire réussir (2). Les chefs ne savent jamais bien où sont leurs différentes troupes, encore moins où est l'ennemi. Leurs guides les trompent, les deux armées se côtoient parfois plusieurs jours de suite sans se rencontrer, ni se douter qu'elles sont voisines. C'est merveille si elles se touchent, car elles marchent à l'aventure et à l'aveu-

(1) *Obs.*, notamment, p. 801 : Coligny est forcé, contre son gré, d'assiéger Poitiers : « mais les principaux seigneurs et gentilshommes du Poitou insistèrent fort et ferme ».

(2) *Obs.*, p. 659.

glette. Mal payées, ces armées ne peuvent garder longtemps, comme dit la Noue, leur « pucelage ». Les gens du Midi, Gascons et Provençaux, vieux restes des bandes d'infanterie qui avaient fait la guerre au delà des monts, avaient rapporté d'Italie le goût du pillage. A peine sont-ils entrés dans l'armée huguenote, ils s'empressent de montrer l'exemple de ne ménager ami ni ennemi. Ainsi naît « Madamoiselle la Picorée », dont la Noue déplore les ravages, et qui ruine les campagnes (1). La France s'affaiblit de jour en jour, et nos voisins, « frétillant » d'aise, épient le moment d'y entrer.

Voilà, dans ces premières guerres, ce que les choses apprirent à la Noue. A cette même époque, quelques hommes exercèrent sur lui une profonde action. Au premier rang de ces hommes il faut placer l'Amiral. La Noue se proclamait hautement son élève, et il en parle toujours sur un ton d'admiration affectueuse. Il loue son talent militaire, son habileté à réparer les échecs, à « se démesler d'une adversité », comme il fit, après Moncontour, dans ce fameux voyage où il « tournoya le royaume de France ». C'est de lui qu'il apprend à porter son attention sur les détails de l'intendance. « Commençons, disait l'Amiral, à former ce monstre par le ventre. » C'était le plus sûr moyen d'empêcher la picorée. L'Amiral en avait d'autres : « fort propre médecin pour guérir ceste maladie, » il faisait pendre

(1) *Obs.*, p. 667. Voy. le siège de Beaugency, où les Gascons pillèrent amis et ennemis. Comment l'auteur d'un livre justement estimé dans nos classes a-t-il pu écrire que la Noue « se vantait d'y avoir fait la picorée » ?

les pillards en leur attachant aux pieds le produit de leurs vols. Il communiqua à la Noue son horreur de la picorée. Il lui disait, dans les derniers temps de sa vie, « qu'il desireroit plus tost mourir que de retomber en ces confusions et voir devant ses yeux commettre tant de maux ». Aussi ce grand capitaine « détestoit » la guerre civile. Lorsque les protestants, poussés à bout, se décidaient à prendre les armes, c'était lui qui priait ses amis d'avoir patience, et leur remontrait « qu'en affaires si graves comme celles-cy, qui amenoient beaucoup de maux, on devoit plus tost s'y laisser entraîner par la nécessité qu'y courir par la promptitude de la volonté ». Peu de temps avant la Saint-Barthélemy, il repoussait plus vivement encore l'idée d'une guerre civile, et disait que « jamais plus il n'y retourneroit que par force ». Il souhaitait de tourner ses vertus militaires et l'ardeur des deux partis contre l'ennemi de la France. — La Noue sera l'héritier de cette grande pensée. Il regrettera amèrement la mort de son maître. Il lui consacre, à la fin de ses mémoires, un véritable éloge funèbre, qui se termine par ces mots: « Somme, c'estoit un personnage très digne de restituer cest Estat affaibli et corrompu. » A lire ces louanges, on comprend l'influence que l'exemple et les idées de Coligny exercèrent sur la Noue, et comment il fut toute sa vie, pour ainsi dire, le disciple de l'Amiral. Après ses premiers maîtres, après ses premiers chefs, après Gaspard Carmel, Coligny fut un nouvel éducateur, et non celui qui agit le moins puissamment sur cet esprit.

Si Coligny devint son maître, d'Andelot resta son

ami. Il parle avec complaisance de ce « chevalier sans peur », qui était comme un Coligny plus jeune et moins sage. Il a subi beaucoup moins l'influence du prince de Condé. Il a beau mettre dans le portrait qu'il en fait un ton d'apologie, il nous laisse voir, chemin faisant, que l'Amiral fut parfois gêné d'avoir à compter avec ce brillant supérieur, et souvent forcé de lui rappeler l'importance de son rôle (1).

A mesure que les événements avançaient, grandissait la situation de la Noue. En 1567 il tente et réussit un hardi coup de main sur Orléans (2). L'année suivante, après la rupture de la paix, il amène à d'Andelot le contingent des réformés de Bretagne, et prend part au fameux combat de la levée de Loire. A Jarnac (3), il est placé à l'arrière-garde avec mission de soutenir la charge des chevau-légers de Martigues. Mais il est abandonné par ses gens, et fait prisonnier (4). Un échange le rendit aux siens.

Les protestants s'étaient retranchés dans la France de l'Ouest. Leurs églises y étaient nombreuses. Ils avaient établi leur quartier général à la Rochelle, dont le hâvre leur ouvrait la mer et leur permettait de recevoir les secours d'Elisabeth. Jeanne d'Albret y amena son fils, et cette petite république à demi indépendante devint la capitale des huguenots.

La situation de la Noue dans le parti était dès lors si bien assise, il avait déjà rendu de tels ser-

(1) Dans l'ouvrage de M. le duc d'Aumale, la grande figure de l'Amiral est systématiquement sacrifiée à Henri de Bourbon.

(2) « Y estant entré *habillé en demoiselle* », dit Barbot (d'Aussy, p. 246). — La Popelin., *Hist. des troubles*, p. 53.

(3) Davila, p. 209. La Popel., 128.

(4) Entre autres : K. 1514, n° 55. Castelnau, p. 536.

vices que Condé et l'Amiral, partant à la rencontre du duc Casimir, n'hésitèrent pas à lui confier le gouvernement de la Rochelle (1) et des provinces de Poitou, Aunis, Saintonge et pays Blayois. Il prit possession de ces charges le 20 février 1569, aux appointements de cinq cents livres par mois. Les lettres des princes qui lui donnaient cette commission spécifiaient qu'elle ne devait porter atteinte aux privilèges du Maire et de la ville, mais qu'ils avaient fait cet établissement « pour certaines considérations d'ung ordre en la nécessité du tems et pour les grandes expériances et capacités dud. sieur de la Noue » (2). En juin, après la mort de son ami d'Andelot, il hérita du commandement général de l'infanterie (3).

Il justifia la confiance qu'on mettait en lui par de rares qualités militaires. Il fit une entreprise pour secourir Niort, et s'il ne réussit pas complètement, ce fut pour avoir eu trop de prudence (4). A Moncontour il faisait partie de l'avant-garde de l'Amiral. Il eut la douleur d'être encore une fois pris par ses adversaires, après avoir vu Coligny blessé si grièvement qu'il le croyait mort (5). Lui-même eût été tué par

(1) Barbot, II (d'Aussy), p. 335.

(2) Id. 337.

(3) *Calendars*, 1569, n° 296, june 10, Norris to Cecil.

(4) Popelin., p. 207.

(5) *Esp.*, 1527, 31. Relation de la bataille de Moncontour, 4 oct. « Plus a dit led. s[r] conte [de Retz] avoir entendu de Lanoue qui a esté encores reprins prisonnier qu'il avoyt veu porter l'Amiral à quatre hommes, blessé à mort d'une arquebuzade à travers le corps, qui a esté cause de radoubler la joie de leursd. M[tez] et à tous les princes et seigneurs de la cour. » On fit habilement répandre ce bruit ; voy. *Cal.*, 456.

les ennemis, au dire de Brantôme, sans Martigues, son vainqueur de Jarnac, qui demanda la grâce de « son Breton ». Il avoua plus tard n'avoir échappé à la mort que grâce à la bonté du duc d'Anjou.

On put voir alors combien la Noue avait grandi en réputation depuis quelques mois. Les deux partis le regardaient déjà comme un grand capitaine. Les Rochelois lui firent l'honneur d'offrir pour sa rançon le célèbre Strozzi, colonel de l'infanterie royale, que le régiment de la Noue avait fait prisonnier au combat de la Rochelabeille (1). Le cardinal de Lorraine tenta de s'opposer à cet échange en disant « qu'il y avoit en France plusieurs Strossy, mais qu'il n'y avoit qu'un la Noüe ». Pourtant, grâce aux amis du premier, l'échange se fit, et la Noue alla reprendre son poste à la Rochelle, non sans avoir voulu, par un sentiment de délicatesse, attendre, pour jouir de sa liberté, que Strozzi, atteint d'une maladie grave, pût aussi reprendre la sienne (2).

Pendant que l'Amiral essaie, par une marche hardie, de gagner Paris en faisant le tour de la France et en ramassant sur son passage toutes les forces protestantes du Midi et de l'Est (3), la Noue est

(1) *Tosc.*, III, 604.

(2) Les *Tosc.* prétendent que si l'échange tardait à se faire, c'est parce que la reine de Navarre voulait obtenir contre Strozzi, non pas la Noue, mais M. d'Acier. — Davila est le seul à prétendre que la Noue, mal gardé, put s'enfuir le lendemain de la bataille : « *che per negligenza di quelli, che lo tenerano prigione, era il giorno seguenti alla rotta fuggito occultamente da loro* ». — L'échange contre Strozzi est encore confirmé par *Esp.*, 1513, n° 137 : « Lanú y el Mos. d'Essi, generales que eran de la armada, fueron presos el dia de la batalha, á Lanú han acabado d'embiar ya libre á la Rochela *en trucque del coronel Estrocio* ».

(3) *Obs.*, p. 823, « la pelote de neige ».

vices que Condé et l'Amiral, partant à la rencontre du duc Casimir, n'hésitèrent pas à lui confier le gouvernement de la Rochelle (1) et des provinces de Poitou, Aunis, Saintonge et pays Blayois. Il prit possession de ces charges le 20 février 1569, aux appointements de cinq cents livres par mois. Les lettres des princes qui lui donnaient cette commission spécifiaient qu'elle ne devait porter atteinte aux privilèges du Maire et de la ville, mais qu'ils avaient fait cet établissement « pour certaines considérations d'ung ordre en la nécessité du tems et pour les grandes expériances et capacités dud. sieur de la Noue » (2). En juin, après la mort de son ami d'Andelot, il hérita du commandement général de l'infanterie (3).

Il justifia la confiance qu'on mettait en lui par de rares qualités militaires. Il fit une entreprise pour secourir Niort, et s'il ne réussit pas complètement, ce fut pour avoir eu trop de prudence (4). A Moncontour il faisait partie de l'avant-garde de l'Amiral. Il eut la douleur d'être encore une fois pris par ses adversaires, après avoir vu Coligny blessé si grièvement qu'il le croyait mort (5). Lui-même eût été tué par

(1) Barbot, II (d'Aussy), p. 335.

(2) Id. 337.

(3) *Calendars*, 1569, n° 296, june 10, Norris to Cecil.

(4) Popelin., p. 207.

(5) *Esp.*, 1527, 31. Relation de la bataille de Moncontour, 4 oct. « Plus a dit led. s' conte [de Retz] avoir entendu de Lanoue qui a esté encores reprins prisonnier qu'il avoyt veu porter l'Amiral à quatre hommes, blessé à mort d'une arquebuzade à travers le corps, qui a esté cause de radoubler la joie de leursd. M[tés] et à tous les princes et seigneurs de la cour. » On fit habilement répandre ce bruit ; voy. *Cal.*, 456.

les ennemis, au dire de Brantôme, sans Martigues, son vainqueur de Jarnac, qui demanda la grâce de « son Breton ». Il avoua plus tard n'avoir échappé à la mort que grâce à la bonté du duc d'Anjou.

On put voir alors combien la Noue avait grandi en réputation depuis quelques mois. Les deux partis le regardaient déjà comme un grand capitaine. Les Rochelois lui firent l'honneur d'offrir pour sa rançon le célèbre Strozzi, colonel de l'infanterie royale, que le régiment de la Noue avait fait prisonnier au combat de la Rochelabeille (1). Le cardinal de Lorraine tenta de s'opposer à cet échange en disant « qu'il y avoit en France plusieurs Strossy, mais qu'il n'y avoit qu'un la Noüe ». Pourtant, grâce aux amis du premier, l'échange se fit, et la Noue alla reprendre son poste à la Rochelle, non sans avoir voulu, par un sentiment de délicatesse, attendre, pour jouir de sa liberté, que Strozzi, atteint d'une maladie grave, pût aussi reprendre la sienne (2).

Pendant que l'Amiral essaie, par une marche hardie, de gagner Paris en faisant le tour de la France et en ramassant sur son passage toutes les forces protestantes du Midi et de l'Est (3), la Noue est

(1) *Tosc.*, III, 604.

(2) Les *Tosc.* prétendent que si l'échange tardait à se faire, c'est parce que la reine de Navarre voulait obtenir contre Strozzi, non pas la Noue, mais M. d'Acier. — Davila est le seul à prétendre que la Noue, mal gardé, put s'enfuir le lendemain de la bataille : « *che per negligenza di quelli, che lo tenerano prigione, era il giorno seguenti alla volta fuggito occultamente da loro* ». — L'échange contre Strozzi est encore confirmé par *Esp.*, 1513, n° 137 : « Lanú y el Mos. d'Essi, generales que eran de la armada, fueron presos el dia de la batalha, á Lanú han acabado d'embiar ya libre á la Rochela *en trucque del coronel Estrocio* ».

(3) *Obs.*, p. 823, « la pelote de neige ».

chargé de veiller sur « l'antique nid » (1) des réformés. Il occupe à la Rochelle une position prépondérante. Il fait partie du conseil établi par la reine de Navarre, et il signe le second, immédiatement après le comte de la Rochefoucauld, sur le registre de l'Amirauté de Guyenne (2).

Son objet est de tenir toujours l'ennemi à distance, de faire sans cesse des sorties, de recouvrer les positions perdues, et de courir le pays pour ne pas se laisser enfermer dans la place. C'est sur lui que repose le dernier espoir des réformés. Car si Coligny ne peut réussir à atteindre les environs de Paris et à obtenir une paix avantageuse, son dessein est de repasser la Loire et de se retirer en Saintonge (3).

La Noue use donc de tous les moyens ; tantôt il s'empare d'une galère royale dans le hâvre de Brouage; tantôt il se rend à Rochefort par un canal de marais avec de l'eau jusqu'à la ceinture ; tantôt il marche contre Soubise. Surprise, force ouverte, tout lui est bon pour fatiguer et écarter l'ennemi. On lui oppose Puygaillard, qui a sous ses ordres des troupes considérables, composées des meilleurs corps du royaume, « les régiments des gardes, les vieilles bandes du Piémont et six cornettes de gendarmes » (4). La Noue apprend qu'un fort voisin de Luçon est presque vide (5), il l'attaque avec 200 hommes de cavalerie et 800 fantassins. Il rencontre l'armée

(1) Davila, p. 251.

(2) *Arch. hist. du Poitou*, VI, p. 224.

(3) Davila, p. 251.

(4) *Cal.*, 1570, june 20, 1023. M. de la Noüe to the card. of Chastillon.

(5) Popelin., p. 384, et la lettre citée ci-dessus.

de Puygaillard dans la plaine de Sainte-Gemme. C'est l'heure où les destinées de la grande armée de Coligny se jouent en Bourgogne; si le malheur veut qu'elle soit vaincue, il faut qu'elle puisse venir se reformer en Aunis. La Noue, aussi prudent que hardi, craint de compromettre par un combat hasardeux la défense de la Rochelle; même heureux, ce combat aura pour résultat certain d'affaiblir son armée. Il veut se retirer, mais un chef huguenot est obligé de se rendre à l'avis de son conseil; excités par Puyviault, les chefs décident qu'on se battra. La Noue exécute de son mieux une résolution qui n'était pas sienne, donne sur l'ennemi « avant qu'il n'ait pu mettre ses hommes en ordre, et le défait entièrement, lui tuant ou lui prenant presque tous les capitaines des deux régiments. De plus, il tue 500 arquebusiers et fait 500 prisonniers ». Mais toujours « humain après la victoire » (1), il empêche les lansquenets de massacrer les prisonniers (2); et dans une lettre qu'il écrivait au cardinal de Chastillon, il se lamentait « sur la mort de tant de braves soldats, gentilshommes et capitaines, et espérait que le Roi serait amené à accorder une bonne et sûre pacification » (3).

Après cette victoire, il se dirigea sur Fontenay, qui était le principal centre de ravitaillement de l'armée royale (4). Soldat aussi téméraire qu'il était

(1) *Cal.*, cité plus haut. Sur cette humanité, voy. Villegomblain, p. 206.

(2) Barbot, II, p. 375 et suiv. (d'Aussy). Amir., d'Aubigné et Popelin.

(3) *Cal.*

(4) *Esp.* 1516, n° 2. Fr. de Alava au duc d'Albe, 3 juill. 1570. « Los de la Rochela, Lanú que es la cabeça d'ellos, ha tomado una villa que

sage général, le siège ne va pas assez vite à son gré. Sous les balles, il cherche un endroit convenable à y asseoir ses batteries. Il reçoit dans le bras gauche (1) une arquebusade qui brise l'os. Les chirurgiens déclarèrent bientôt que la gangrène s'y était mise et que la vie du blessé était en péril. Le peuple de la Rochelle (2) fut consterné, et c'est Jeanne d'Albret elle-même « qui luy voulut tenir le bras alors qu'on le luy coupoit ». La Noue s'était d'abord refusé à cette opération, non par crainte de la douleur, mais pour ne pas vivre inutile à la cause. Un habile ouvrier lui fit un *bras de fer* avec lequel il pouvait manier son cheval. De là vint le surnom qui ne le quittera plus.

Grâce à cette opération, il peut remporter de nouveaux succès, il s'empare de Niort, de Marennes, de Soubise, de Brouage, de Saintes. L'Aunis, la Saintonge, le Bas-Poitou sont placés sous son commandement. Le baron de la Garde est forcé de se retirer avec ses galères de Brouage sur Bordeaux, et Puygaillard de s'enfermer dans Saint-Jean-d'Angély (3).

Lorsque se conclut la paix de Saint-Germain, François de la Noue était devenu un grand personnage. On savait qu'il était l'ami et le second de Coligny, le favori de la reine de Navarre, le conseiller des deux jeunes princes de la maison de Bourbon. Aussi le président de Thou lui avait-il écrit pour le

se llamma Fontane, donde tenia este Rey todas las municiones del Santonge. »

(1) Amir. 63, Popel., 384. *Cal.*, 1571, n° 1107, july 22, Norris to Cecil.

(2) Barbot (d'Aussy), II, 376.

(3) Castelnau, 551 et suiv.

prier d'user de son influence en faveur de la paix (1). Au mois de mars, il est député par ceux de la Religion pour aller, conjointement avec Cavagnes et Téligny, solliciter en cour l'exécution de l'édit. Le Roi, alors à Angers, vint au-devant de la députation, qui était conduite par le sieur de Biron. Tout souriait aux protestants. A ce moment unique, l'influence de Coligny était toute-puissante, on ne parlait que de « jetter la guerre du dedans au dehors (2). » Les futurs exécuteurs du patriotique projet de l'Amiral furent, à la grande indignation de l'ambassadeur espagnol, nommés par le roi chevaliers de son ordre, et parmi eux la Noue (3).

Après avoir reçu cette précieuse distinction, il retourna à la Rochelle, auprès de Jeanne d'Albret. Il y conféra, en 1571, non plus seulement avec le comte Ludovic de Nassau, mais avec Gian Galeazzo Fregoso, émissaire du grand-duc de Toscane (4). Le prince florentin, en négociation à la fois avec le Roi et Catherine d'une part, avec les huguenots et en particulier avec Téligny de l'autre, voulait entraîner les Français à servir ses projets contre l'Espagne (5).

(1) Il semble mêlé à des négociations de paix dès janvier 1569. Voy. *Arch. hist. du Poitou*, lettre publiée par M. Ledain.

(2) *Esp.*, K. 1517. Fr. de Alava au duc d'Albe. Angers, 26 mars 1570 (v. st.) « Virón ha llegado de la Rochella, y Teligni y Beaovoes (Amir. dit Cavagnes) y Lanoue que son los diputados. Este Rey va siete ó ocho leguas de aquí á esperarlos, y seran dentro de seis dias con él... »

(3) Brantôme, *l'Admiral de Chastillon* : « Je sçay bien aussi ce que m'en a dit M. de la Noüe. »

(4) *Esp.*, 1520, n° 31. Paris, 30 juin 1571 : « Siete gentiles hombres hugonotes de los más particulares hereticos y rebeldes ha hecho este Rey chr^mo de su orden, y entro ellos Lanú, Chaulis... ».

(5) *Tosc.*, III, 648, 665 et 669, La Huguerye (liv. Ier) prétend que

La guerre ne devait pas être limitée aux Pays-Bas. Des alliances devaient être conclues contre l'Espagne et l'Empire avec l'Angleterre, les princes allemands, Venise, même avec le pape et aussi le Turc. A en croire l'ambassadeur toscan, les Rochelois auraient approuvé de tout point le plan du grand-duc, et c'est la Noue qu'ils auraient chargé d'aller y convertir le Roi.

Ce n'est pas tout à fait de cette façon que l'ambassadeur espagnol, qui semble pourtant tenir ses renseignements de très bonne source (1), expose le rôle joué par la Noue dans ces conjonctures.

La Noue poursuivait à la fois deux négociations fort délicates. L'une avait pour objet le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite, l'autre la guerre de Flandre. En juillet, Briquemaut, Téligny et lui furent reçus par le Roi, en grand mystère, à un rendez-vous de chasse. Dans cette entrevue, nous savons qu'il fut question du mariage. Le roi notam-

Coligny se défiait de Frégose, mais celui-ci « persuade les s[rs] de Téligny et de la Noüe, jeunes et désireux d'honneurs. »

(1) *Esp.*, 1529, n° 17. Villetes del renegado à D. Diego de Çuniga, 19 juillet 1571 : « Que samedy dernier le Roy se trouvant avecques bien petite compagnie (devant midi) en un chasteau appartenant à M[me] de Moy, nommé Lumigni, où ayant esté bien longtemps, au sortir avant monter en coche il dict aux laquays et ceux de sa suytte qu'ils dissent tous qu'il avoit esté au vol des perdreaux, et si quelqu'un disoit aultrement qu'il le feroyt pendre... Ainey ce gentilhomme nous fist premier promettre de ne sonner mot à personne, puys nous dict qu'il y avoit lors auxdits lieux entre aultres le s[r] de Biron, de Briquemon, Teligny, la Noüe et surtout ung qui n'at pas esté en cour et n'a pas retenu le nom, lequel estoit envoyé de la Rochelle avec ample commission de la reine de Navarre et le prince son fils. En vertu de laquelle et en présence de ceux que dessus il fust trayeté des articles secrets du mariage de Madame seurre du Roy avecques led, prince de Navarre. » M[me] de Moüy, c'est-à-dire Marie de Juré.

ment consentit à ce que sa sœur se fît huguenote après le mariage (1). Il promit de ne pas s'opposer « au recouvrement du royaume de Navarre, en cas que le roy d'Espagne ne veuille se submettre à débattre ». Peut-être aussi (mais plus secrètement encore, puisque le renégat qui tient au courant de tout les Espagnols n'en a pas eu vent) s'entretint-on dès lors du grand projet de guerre contre Philippe II.

Ce projet fut mis en délibération quelques jours plus tard, le 7 août, dans une réunion extraordinaire tenue entre Biron, Téligny, Briquemaut, la Noue, Chièvres, membre du conseil privé, Gian Galeazzo et l'ambassadeur florentin (2). Téligny, gagné aux

(1) Lettre ci-dessus. La Huguerye, I, p. 25, parle aussi de cette conférence de Lumigny et affirme que le comte Ludovic s'y trouva. Le renégat le nie : « car l'ung disoit que c'estoit l'Amiral quoyqu'il soit à la Rochelle, l'autre le compte Loddevick, mais j'estois asseuré qu'il s'embarqua le quatrième de ce moys ». Il est vrai que cet embarquement était une feinte (Barbot, II, 191). Mais la Huguerye, qui fait venir aussi à Lumigny la Reine mère et Montmorency, paraît avoir confondu les dates de plusieurs conférences. Il place celle-ci avant Pâques (p. 26); or elle est de juillet.

(2) Cette conférence nous est rapportée dans une pièce d'un intérêt capital. *Esp.*, 1520, nº 49, Fr. de Alava au duc d'Albe, 8 août 1571. Le titre de cette pièce mentionne la présence à cette réunion des sept personnes nommées ci-dessus. D'ou vint l'indiscrétion ? Voici les passages essentiels : « Ayer muy de mañana se jontaron Virón, Lenue y Telini, y Briquemon, y despues de haver estado quatro horas platicando encerrados en una cámara, embiaron á llamar á Juan Galeazzo. — Aqui [après le discours de Téligny] bravearon los otros quatro hereticos, pero Lanœ dixó que la verdad era que la Reyna no estava para emprender nada este año ; que por el venidero aun se podria tramar algo ; que era guerra que se havia de hazer con mucho fondamento, la de los Payses baxos, e yr poco atentos (*sic*) á la indignacion de aquel pueblo, que era todo de massa y las cabeças de la nobleza todas acabadas, la mayor parte de los presidios muy bien encastillados, de manera que quiça de toda la infanteria spañola se podria servir Vª Exª, y las espaldas puestas en Alemannia, donde con la reputacion de Su Md y de Vª Exª tendria toda la cavalleria ; que



La guerre ne devait pas être limitée aux Pays-Bas. Des alliances devaient être conclues contre l'Espagne et l'Empire avec l'Angleterre, les princes allemands, Venise, même avec le pape et aussi le Turc. A en croire l'ambassadeur toscan, les Rochelois auraient approuvé de tout point le plan du grand-duc, et c'est la Noue qu'ils auraient chargé d'aller y convertir le Roi.

Ce n'est pas tout à fait de cette façon que l'ambassadeur espagnol, qui semble pourtant tenir ses renseignements de très bonne source (1), expose le rôle joué par la Noue dans ces conjonctures.

La Noue poursuivait à la fois deux négociations fort délicates. L'une avait pour objet le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite, l'autre la guerre de Flandre. En juillet, Briquemaut, Téligny et lui furent reçus par le Roi, en grand mystère, à un rendez-vous de chasse. Dans cette entrevue, nous savons qu'il fut question du mariage. Le roi notam-

Coligny se défiait de Frégose, mais celui-ci « persuade les s[rs] de Téligny et de la Noüe, jeunes et désireux d'honneurs. »

(1) *Esp.*, 1529, n° 17. Villetes del renegado á D. Diego de Çuniga. 19 juillet 1571 : « Que samedy dernier le Roy se trouvant avecques bien petite compagnie (devant midi) en un chasteau appartenant à M[me] de Moy, nommé Lumigni, où ayant esté bien longtemps, au sortir avant monter en coche il dict aux laquays et ceux de sa suytte qu'ils dissent tous qu'il avoit esté au vol des perdreaux, et si quelqu'un disoit aultrement qu'il le feroyt pendre... Aincy ce gentilhomme nous fist premier promettre de ne sonner mot à personne, puys nous dict qu'il y avoit lors auxdits lieux entre aultres le s[r] de Biron, de Briquemon, Teligny, la Noüe et surtout ung qui n'at pas esté en cour et n'a pas retenu le nom, lequel estoit envoyé de la Rochelle avec ample commission de la reine de Navarre et le prince son fils. En vertu de laquelle et en présence de ceux que dessus il fust traycté des articles secrets du mariage de Madame seurre du Roy avecques led. prince de Navarre. » M[me] de Moüy, c'est-à-dire Marie de Juré.



ment consentit à ce que sa sœur se fît huguenote après le mariage (1). Il promit de ne pas s'opposer « au recouvrement du royaume de Navarre, en cas que le roy d'Espagne ne veuille se submettre à débattre ». Peut-être aussi (mais plus secrètement encore, puisque le renégat qui tient au courant de tout les Espagnols n'en a pas eu vent) s'entretint-on dès lors du grand projet de guerre contre Philippe II.

Ce projet fut mis en délibération quelques jours plus tard, le 7 août, dans une réunion extraordinaire tenue entre Biron, Téligny, Briquemaut, la Noue, Chièvres, membre du conseil privé, Gian Galeazzo et l'ambassadeur florentin (2). Téligny, gagné aux

(1) Lettre ci-dessus. La Huguerye, I, p. 25, parle aussi de cette conférence de Lumigny et affirme que le comte Ludovic s'y trouva. Le renégat le nie : « car l'ung disoit que c'estoit l'Amiral quoyqu'il soit à la Rochelle, l'autre le compte Loddewick, mais j'estois asseuré qu'il s'embarqua le quatrième de ce moys ». Il est vrai que cet embarquement était une feinte (Barbot, II, 191). Mais la Huguerye, qui fait venir aussi à Lumigny la Reine mère et Montmorency, paraît avoir confondu les dates de plusieurs conférences. Il place celle-ci avant Pâques (p. 26); or elle est de juillet.

(2) Cette conférence nous est rapportée dans une pièce d'un intérêt capital. *Esp.*, 1520, n° 49, Fr. de Alava au duc d'Albe, 8 août 1571. Le titre de cette pièce mentionne la présence à cette réunion des sept personnes nommées ci-dessus. D'ou vint l'indiscrétion ? Voici les passages essentiels : « Ayer muy de mañana se jontaron Virón, Lenue y Telini, y Briquemon, y despues de haver estado quatro horas platicando encerrados en una cámara, embiaron á llamar á Juan Galeazzo . — Aquí [après le discours de Téligny] bravearon los otros quatro hereticos, pero Lance dixó que la verdad era que la Reyna no estava para emprender nada este año ; que por el venidero aun se podría tramar algo ; que era guerra que se havia de hazer con mucho fondamento, la de los Payses baxos, e yr poco atentos (*sic*) á la indignacion de aquel pueblo, que era todo de massa y las cabeças de la nobleza todas acabadas, la mayor parte de los presidios muy bien encastillados, de manera que quiça de toda la infanteria spañola se podria servir V• Ex•, y las espaldas puestas en Alemannia, donde con la reputacion de Su Md y de V• Ex• tendria toda la cavalleria ; que



projets du grand-duc de Toscane, parla avec chaleur pour la guerre générale. Les huguenots applaudirent, mais la Noue leur fit entendre les conseils de la sagesse. Il y avait, d'après lui, de fortes raisons pour ne pas commencer la guerre cette année même. La Reine-Mère n'y semblait guère disposée. Dans ces Pays-Bas où devait se porter l'effort des armes françaises, le peuple était privé de ses chefs, décapités ou en exil, les places bien fortifiées et occupées par des garnisons; le duc d'Albe avait à sa disposition presque toute l'infanterie espagnole et les reîtres d'Allemagne. Le roi de France, les huguenots, le prince d'Orange manquaient d'argent. Le grand-duc promettait un million ; mais c'étaient promesses en l'air, et fussent-elles vraies, il n'y aurait pas là pour deux jours de campagne. Il ne fallait pas compter sur la reine d'Angleterre, trop occupée à maintenir son Etat pour entrer dans une guerre contre l'Espagne. Enfin, on était au mois d'août, l'année était déjà si avancée que « c'était perdre

este Rey y la parte hugonota tenian poco dinero, y menos el Pe de Oranges ; que lo que el Duque de Florencia prometia, aunque lo mantuviesse (questo mas que se podia dubdar) no era para dos dias ; que el millión que offrescia tenia todo del vano ; que la Reyna de Inglaterra harto haria en conservarse como hasta aqui sin ayudar contra el Rey catholico, que no podria ser secreto ; que enfin ya este año estava tan adelante que no havia que perder tempo en pensar que en él se pudiesse hazer cosa alguna ; y el Almirante seria de tel paresçer... » Il est étrange que l'ambassadeur de Toscane, présent (si nous en croyons l'en-tête de cette lettre) à la conférence, n'ait pas jugé à propos d'aviser son souverain de ce qui s'y était passé. Il semble pourtant bien (*Tosc.*, III, p. 760) que la Noue s'était opposé aux projets du grand-duc, puisque, en avril 1572, il jugea nécessaire de s'en excuser auprès de l'ambassadeur, en alléguant le peu de confiance que lui avaient inspiré les paroles de la reine-mère.

temps que penser y faire quelque chose ». Il ajoutait que l'Amiral serait de son avis (1).

Cet avis l'emporta. La Noue n'avait pas voulu mettre le royaume en danger pour servir les intérêts de son parti et se couvrir d'une nouvelle gloire. Mais la guerre de Flandre n'était qu'ajournée, et l'on préparait déjà une expédition pour l'année suivante. Le comte Ludovic était, presque à la même date, secrètement reçu par le Roi et la Reine-Mère (2) et établissait avec eux un plan de partage des Pays-Bas. D'après d'Aubigné, la Noue fut admis à cette conférence, qui se tint « aux jardins de Blois (3) ». Le Roi, gagné par eux, « remit tout à l'Amiral, lui mandant qu'il estoit temps d'envoyer à la recognoissance des Indes (4) ».

Tout semblait sourire au Bras de Fer. Il avait épousé Marguerite de Téligny, qui lui avait apporté en dot, outre plusieurs terres situées en Rouergue et en Languedoc, l'antique et riche fief de Montreuil-Bonnin, le château de Mélusine et de du Guesclin, qu'elle tenait de sa mère Aréthuse, dernière descendante de l'illustre famille écossaise des Vernon. Un autre mariage contracté entre Charles de Téligny (5),

(1) La Noue se trompait, à en croire Popelin. *Hist. de Fr.*, II, p. 44.

(2) *Cal.*, 1571, n° 1920, aug. 12, Fr. Walsingham to Burghley.

(3) D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, p. 5. « Le Roy fit venir a luy desguisés et en secret... »

(4) *Cal.*, 1921, sur le pouvoir de l'Amiral.

(5) Le *Dict. de la noblesse*, Poli, *op. cit.*, ont confondu les deux Téligny. Louis (Arch. nat. R[1] n° 212) avait épousé en 1554 Aréthuse de Vernon, veuve de Claude de Villeblanche, qui lui apporta en dot Montreuil-Bonnin. Son fils Charles, mort à la Saint-Barthélemy, était le beau-frère de la Noue. *Id.* : « feu messire Charles de Thelligny, *oncle dud.* s[r] » (Odet), et « feu messire C. de T., *leur oncle* ». D. Fonteneau, LXVI, p. 473, « *mon frère* de faict et d'armes le s[r] de Téligny ».



frère de Marguerite, et Louise de Coligny, la propre fille de l'Amiral, devait encore sceller l'amitié qui rattachait la Noue à la maison de Chastillon (1).

Le Roi lui témoignait sa faveur en le nommant gentilhomme ordinaire de la chambre. Il était l'un des quatre personnages chargés par la reine de Navarre de régler définitivement, de concert avec quatre délégués du Roi, les points relatifs au mariage de son fils (2). Un prince de la maison d'Orange le réclamait pour son second. Il allait avoir l'honneur de chasser l'Espagnol des Pays-Bas et la guerre civile de France (3).

Eclaircissement sur le domaine de Montreuil-Bonnin.

Voy. sur Montreuil-Bonnin, D. Fonteneau, t. LXII, p. 915 : « *Mémoire instructif... pour Mme de Courtomer* » (M. de Saint-Simon-Courtomer épousa une de la Noue en 1646), et F. Dupuis, *Notice historique sur le château de M.-B.* (Poitiers, 1837), écrit dans le style du temps.

Ce château, dont la légende attribue la fondation à Mélusine, et qui appartint successivement à Aliénor d'Aquitaine,

(1) Voy. le contrat. (*Arch. hist. Saint. et Aunis*, t. VIII.)

(2) *Tosc.*, III, 759, 30 avril 1572.

(3) Ces belles espérances ne tardèrent pas à être gâtées par de nouvelles tentatives des catholiques contre les protestants. Le Roi lui-même semble avoir vu d'un mauvais œil les préparatifs de guerre. *Esp.*, 1521, n° 7. *Précis des nouvelles qui faisoient croire à une guerre sur la frontière de Picardie* [1572]. « Le Roy estant venu à Paris par la poste fist venir le 23e de juing le mareschal de Montmorency de l'Ille Adam, où il estoit, affin qu'il s'informast diligemment d'où procédoient les bruitz de guerre qui estoient semés partout, principalement vers la Picardie, et qu'il avoit à ces fins mandé ceux de la Religion qui en devoient savoir quelque chose, comme les srs de Briquemon, Coligni, la Noue, Genly, Ronni et aultres, lesquelz estant prié par led. mareschal comme ayant commandement du Roy qu'ils dissent à



à Richard, à Alphonse de Poitiers, au Roi, à Vernon, aux Téligny et au la Noue, s'élève sur un petit monticule, situé un peu au N. de la Boivre, à 18 k. à l'O. de Poitiers, à 14 k. au N. de Lusignan. Les ruines en sont encore intéressantes. Le mur d'enceinte et le fossé existent presque entiers, de même que la poterne. Près de l'entrée se trouve un corps de logis de la fin du XV[e] siècle, à deux ailes, dont l'une a été détruite; mais l'aile orientale et le principal corps sont encore habités ; ils ont conservé leurs baies sculptées (1). Cette partie du château a dû être construite par les Téligny, et servir de résidence à la Noue. Plus à l'O. existent les restes d'un autre corps de logis, plus ancien, encadré de deux tours, et dont il reste, entre les deux tours, une élégante fenêtre à double baie, à colonnettes. C'est un peu plus loin encore que se trouvent les ruines du célèbre donjon où fut enfermé, au XIII[e] siècle, d'après une inscription hébraïque encore lisible, le pauvre juif Simon de Basle. Il reste encore quelques arceaux de la voûte, des cheminées, les pierres d'attache des planchers des deux étages supérieurs ; tous ces débris attestent que le donjon fut restauré au XV[e] siècle.

Au N. s'ouvre sur le plateau une grande porte fortifiée, en parfait état de conservation. Dans la tour de l'Ouest s'est incrusté un boulet de pierre qui a fait rayonner la pierre du mur en éclats. C'est sans doute un des fils de la Noue qui

la vérité ce qu'il estoit de tel faict » — répondirent « que s'ensouit » : ils se plaignent que les catholiques violent l'édit, témoin les massacres de Rouen et d'Orange. — Ces mouvements « sur la frontière de Picardie » étaient sans doute les préparatifs de la guerre de Flandre. Il est étrange que le Roi s'en soit ému. Peut-être voulait-il donner le change à l'ambassadeur espagnol; c'est ce qu'on peut conclure de la lettre écrite par le Florentin le 28 mai 1572 (*Tosc.*, III, 778). Le Roi sait tout, « potendosi sempre saltare con dire, come fà all'ambasciatore di Spagna, che questi hanno preso l'armi contro di lui ». Au besoin il déclarera rebelles 4 ou 5 chefs « como M. de la Noue, genero dell'Ammiraglio (*sic*), bravissimo uomo, M. de Montgomery e Genlis ». — Ce qui fortifie cette hypothèse, c'est que Montmorency, qui figure plus haut, était spécialement chargé, d'après la Huguerye, I, p. 27, de négocier l'affaire de Flandre avec Briquemaut, la Noue et Téligny.

(1) L'une d'entre elles refaite au XVIII[e] siècle.



après avoir repris sur les ligueurs le château de son père (nous savons, en effet, que les ligueurs s'en emparèrent à trois reprises), fit retravailler avec soin les éclats de pierre, et graver au-dessous cette inscription : VLTIMA : RATIO : REGUM : 1593. — Nous avons vainement cherché, dans le château et dans le cimetière de Montreuil, les sépultures de la famille.

En face du château, sur la rive gauche de la Boivre, s'étend une vaste étendue boisée, qu'on appelle encore le Parc de Montreuil-Bonnin. C'est l'ancien fief pour lequel la Noue devait prêter au Roi le serment d'hommage. Ce fief relevait de la Tour Maubergeon, à Poitiers.



II

LE SIÈGE DE LA ROCHELLE

(1572-73).

La Rochelle après la Saint-Barthélemy. — La Noue en Flandre. — Capitulation de Mons. — Le Roi envoie la Noue à la Rochelle. — Examen critique des trois récits de Goulart, d'Amos Barbot et de Cavriana. — La Noue gouverneur de la Rochelle. — Ses différends avec le *parti anglais*. — Il quitte la ville. — Jugement sur sa conduite. — Edit de 1573. — Marie de Juré.

« Nous voilà au grand siège... » C'est par ces mots que d'Aubigné ouvre le récit du siège de la Rochelle. Cet événement, l'un des plus importants de nos guerres religieuses, est peut-être le fait capital de la vie de la Noue. Durant le peu de jours qui vont de novembre 1572 à mars 1573, le *Bras de Fer* attira sur lui les yeux de la France de l'Europe (1). Il se trouvait dans une situation étrange, qui n'a sans doute jamais eu d'analogue, où les plus vertueux risquaient de faillir. Envoyé du Roi auprès d'une ville rebelle, chef de ses coreligionnaires contre les persécuteurs, ni les troupes royales, conduites par le

(1) Voy. *Cal.*, *Esp.*, *Tosc.*, et tous les écrivains du temps.

propre frère du Roi, ne purent triompher de ce grand capitaine, ni les menaces et les prières des protestants ne purent fléchir la fermeté de ce loyal sujet.

La Saint-Barthélemy n'avait pas détruit les huguenots, elle les avait exaspérés. Ils se réfugièrent dans quelques villes où ils étaient les maîtres, particulièrement dans leur grande place de l'Ouest, qui leur avait été si utile lors des troisièmes troubles, la Rochelle. La royauté sentait que rien n'était fait s'ils gardaient une porte ouverte sur la mer et vers l'Angleterre. Strozzi et la Garde reçurent l'ordre de mener devant la ville la flotte et le corps d'armée qu'ils avaient formés à Brouage sous le prétexte d'une expédition aux Indes espagnoles. La Rochelle, vieille république, excipa de ses privilèges, qui lui permettaient de ne pas recevoir garnison. Rochelois et huguenots réfugiés dans la ville, ils refusèrent même de laisser entrer leur gouverneur Biron. La lutte était dès lors ouverte entre le Roi et eux.

« Comme le conseil secret estoit en ces difficultez, se présenta un moyen merveilleusement propre, ce leur sembloit, pour avoir la Rochelle, et qu'il falloit mettre en œuvre pour le dernier avant que venir aux mains (1). » C'était de se servir de la Noue, fort aimé des Rochelois, pour obtenir leur soumission.

Le biais paraissait ingénieux. Les Rochelois, au dire d'un catholique (2), avaient en la Noue une telle confiance que, même si tous les morts d'août eussent ressuscité, ils l'auraient préféré à tous, à l'exception du seul Amiral. D'eux-mêmes ils avaient déjà écrit

(1) *Estat de France*, t. II, p. 16.
(2) Cavriana.

à leur ancien chef « pour le conjurer au nom de Dieu de les conseiller et de leur aider dans cette grande nécessité » (1).

Mais quand la cour espérait employer la Noue à cette œuvre de mensonge, elle oubliait sa loyauté, sa ferveur religieuse, et sa liaison avec Coligny. — La Noue était alors en Flandre. Il avait quitté Paris en mai (2) avec Ludovic de Nassau et Genlis. Il s'empara de Valenciennes, et il était sur le point d'en forcer la citadelle, trois jours après être entré dans la ville (3), lorsque Ludovic lui demanda de venir le rejoindre dans Mons, assiégée par le duc d'Albe. On parla un instant de l'envoyer en France, demander des secours à Coligny. Mais ce fut Genlis qui se chargea de cette mission. Il était trop tard. Il avait suffi à la Noue de voir les hauteurs de Jemmapes occupées par le duc d'Albe, pour annoncer « que les défenseurs de Mons ne seraient point secourus » (4). Genlis se fit battre, et les assiégés reçurent, en même temps que la nouvelle de sa défaite, celle, plus affreuse, du massacre de Paris.

On comprend quels sentiments dut éveiller dans l'âme de la Noue l'annonce du meurtre de son beau-frère et de tous ses amis. « ... Ce fut, écrira-t-il dix ans plus tard, ce fut un acte horrible, qui mérite d'estre enseveli (5). » Le découragement s'empara des Fran-

(1) Amir., p. 70. Il est seul à parler de cette lettre, peut-être l'avait-il vue dans le chartrier de Montreuil.

(2) La Popelin., *Hist. de Fr.*, t. II, p. 47. — Remarquez que Strada ne nomme pas une fois la Noue à cette époque.

(3) La Huguerye, II, 111.

(4) B. de Mendoça (trad. Loumier, Bruxelles, 1860), p. 365.

(5) Disc. XXVI.

çais renfermés dans Mons, et de Ludovic lui-même. Quatre députés, parmi lesquels était la Noue, signèrent une capitulation honorable (1) le 28 septembre. La Noue aima mieux se fier aux Espagnols que de se livrer aux massacreurs, il resta comme otage dans le camp du duc d'Albe (2), et ensuite à Cambrai. Mais le 8 octobre une déclaration royale ordonna à tous les gentilshommes émigrés de la R. P. R. de rentrer en France, à peine de désobéissance. La Noue apprenait par le duc de Longueville, gouverneur de Picardie, que le Roi désirait fort lui parler, et qu'il aurait sauvegarde pour aller à Paris (3). Il savait ce que valaient les promesses royales ; mais il ne voulut pas laisser échapper, par crainte de la mort, une occasion de servir la France et les siens. Il alla donc à Paris, où il eut avec le Roi (4) une entrevue secrète dans l'hôtel de l'abbé de Gondi.

Le Roi commença d'abord par le flatter, par « haut louer » sa probité, ses qualités de capitaine, son expérience politique. Le Bras de Fer resta impassible. Il se rappelait les massacres, et qu'il était chez l'un des massacreurs. Charles IX dut s'abaisser jusqu'à rendre compte de sa conduite, jusqu'à « excuser » le carnage. Enfin il aborda le point délicat. —

(1) La Popelin.

(2) Henri III dira plus tard à l'ambassadeur espagnol que le duc d'Albe n'a remis la Noue en liberté que contre une promesse de ne plus porter les armes contre lui. Il n'y a pas d'autre preuve de ce fait.

(3) Arcère, *Hist. de la Roch.*, I, 425, nª : « Varillas prétend que le duc de Longueville reçut trois ordres particuliers du Roi, de la Reine et du duc d'Anjou, de tuer la Noue. » Arcère fait judicieusement remarquer que cette assertion est sans preuves.

(4) Et sans doute aussi la Reine, Davila, p. 280. Tous les historiens du temps sont d'accord pour le détail de cette conférence.

Pour bien juger le rôle de la Noue à la Rochelle, il faut savoir exactement ce qu'on lui demanda à Paris, par suite ce qu'il promit à la Cour. Sur ce point les contemporains sont unanimes. Le Roi, dit un catholique (1), l'assura qu'il ne voulait pas restreindre les privilèges des Rochelois, ni forcer leurs consciences, mais simplement les ramener à l'obéissance. La Noue devait faire son possible pour obtenir ce résultat. Comme récompense, on lui faisait entrevoir les plus hautes dignités, et dès ce jour le Roi lui accordait mainlevée sur les biens de son beau-frère, qui avaient été confisqués.

La Noue n'était point homme à se laisser toucher par des arguments de ce genre. Il n'ignorait pas que les huguenots de Castres, sommés comme ceux de la Rochelle de recevoir leur gouverneur, sous promesse qu'ils auraient les vies sauves et le libre exercice, avaient payé de leur sang la foi qu'ils avaient eue à la parole du Roi. Et quand il venait à penser qu'on pourrait se servir de lui pour perdre la Rochelle, il se disait qu'il aimerait mieux « mourir de mille morts » (2).

Mais sa confiante et indulgente bonhomie ne pouvait croire longtemps à la méchanceté, surtout à la méchanceté persévérante. Il fut ému des regrets de Charles IX. Ce brave soldat, par-dessus toutes choses, aimait la paix. Ce bon Français souffrait cruellement de voir le royaume déchiré par une nouvelle guerre civile. Dans sa sensibilité un peu naïve, il rêvait déjà un fraternel embrassement des catholiques et

(1) Davila.
(2) Amir., p. 71.



des huguenots sur les tombeaux encore ouverts. Enfin son expérience des sièges et le préjugé qu'il avait contre toutes les places fortes en général ne lui permettaient pas d'espérer que la Rochelle pût tenir bien longtemps en échec l'armée royale. Il pensait donc, en persuadant aux Rochelois de se soumettre, obtenir pour eux des conditions plus favorables que celles que le vainqueur ne manquerait pas de leur imposer, et leur éviter les horreurs du pillage.

Il accepta (1), mais non sans avoir, lui aussi, posé ses conditions. On ne se servirait point de lui pour trahir les Rochelois. On ne l'obligerait à rien de contraire à son honneur. Il restait donc seul juge, en son âme et conscience, du moment où il devrait exécuter la promesse qu'il avait faite « de quitter les Rochelois s'il les voyait hors du chemin de paix ». Nous verrons s'il tint sa parole. Il ne s'était engagé à rien que sa conscience pût lui défendre. Il gardait intacte sa liberté d'action ; dans la situation équivoque et obscure qu'on lui faisait, son attitude, quoi qu'il arrivât, restait loyale et irréprochable.

Au reste, la Cour avait pris ses sûretés et lui avait adjoint l'abbé de Gadagne « pour compagnon, espie ou conseiller ». Sauf avis contraire de Gadagne, la Noue devait simplement « aller et venir ». D'autre part, on expédiait à Biron des lettres patentes l'autorisant, si la Noue échouait, à sommer les Rochelois d'obéir au Roi, et au besoin à leur faire la guerre comme à des criminels de lèse-majesté (2).

(1) Davila ajoute « benchè alcuni dicono forzatamente... »

(2) La bonne foi de la cour en cette affaire est très douteuse. C'est seulement le 23 nov. que la Noue entre à la Rochelle. Or le 18, Villars



Les deux envoyés arrivèrent près de la Rochelle vers le milieu de novembre. La Noue avait à remplir une tâche bien embarrassante pour une conscience délicate. Ménager à la fois le Roi, dont il tenait sa charge, et les Rochelois à qui l'attachaient ses croyances et son passé : comment concilier ces deux devoirs, en apparence contradictoires, sans que sa fidélité parût douteuse à l'une des deux parties, sinon à toutes deux ensemble ? Mais la Noue ne se doutait pas encore de toutes les difficultés qu'il allait rencontrer, il espérait réussir.

Par bonheur, sur cette période critique (1), nous possédons trois témoignages différents, émanant tous trois de témoins oculaires, et que tous les écrivains postérieurs n'ont fait que reproduire. Le plus connu de ces récits est inséré dans l'*Estat de France* (2). Il nous donne la pure version protestante, l'opinion des huguenots réfugiés à la Rochelle. Le second, dû à un Rochelois, utilisé par le P. Arcère, est resté longtemps inédit (3). Il est généralement d'accord avec le précédent. Il le fortifie et le complète sur plusieurs points, s'étend davantage sur l'organisation intérieure de la ville. Cette narration a quelque chose de plus local, de plus municipal, pour ainsi

écrivait déjà au duc d'Anjou : « Il a pleu à S. M. m'advertir de la délibération que vous avez prise touchant ce fait de la Rochelle. C'est la plus belle résolution qui se pouvoit prendre, car telles manières de gens ne se veullent traiter qu'à coups de canon. » Loutzchiski, *Doc. inéd. sur le Lang. et la Roch.*, p. 40.

(1) M. Delayant a donné, dans la préface de son Cavriana, une bibliographie du siège.

(2) II, p. 16 et suiv.

(3) C'est le msc. 19.869 de la B. N.



dire. A ces deux voix sorties de la Rochelle, nous avons la chance d'en pouvoir opposer une autre qui s'élève du camp de Monsieur (1). Ce dernier récit est dû à la plume élégante d'un médecin mantouan au service de Catherine, qui compose sur nos guerres civiles une histoire à la Salluste. Il a les défauts du genre, il sacrifie la couleur des événements au plaisir de faire sonner ses périodes latines. Il refait, à la mode antique, les discours de ses personnages. Il n'en a pas moins pour nous le précieux avantage d'avoir regardé du dehors ce que les deux autres voyaient du dedans. Il nous donne l'opinion des catholiques, mais des catholiques impartiaux et modérés. Voilà les trois témoignages sur lesquels nous nous appuierons constamment et que nous tâcherons d'accorder. Ajoutons-y les rapports des ambassadeurs espagnols, italiens, anglais. Mais tous voient les choses d'un peu loin. Les premiers haïssent la Noue. Les seconds, suivis sur ce point par Davila, lui prêtent parfois des desseins d'une profondeur toute florentine. Les Anglais lui en veulent de ne consentir pas à laisser leur reine s'établir à la Rochelle comme dans un nouveau Calais.

La première question qui se pose à nous, c'est celle de savoir comment la Noue est entré à la Rochelle, comment il y fut reçu par ses anciens compagnons d'armes, comment il fut amené à se mettre à leur tête. Sur ces points délicats nos trois narrations —

(1) Cavriana, *De Obsidione Rupellæ commentarius*. La correspondance de Filippo Cavriana avec le grand-duc, de nov. 1584 à mars 1589, se trouve dans *Tosc.*, IV, p. 602-867. Voir l'éloge que Desjardins fait de son talent d'écrivain, p. 7 et 8.

que nous pourrons, sur presque tous les autres, mettre aisément d'accord — présentent de notables divergences, ou plutôt le récit catholique est totalement différent des deux récits protestants.

Le témoin suivi par S. Goulart s'étend très peu sur ces préliminaires. La Noue, dit-il, eut avec les échevins une entrevue à Tasdon ; il s'acquitta loyalement de la promesse qu'il avait faite au Roi ; il remontra aux Rochelois qu'il était dès longtemps leur ami, qu'ils pouvaient croire à sa parole, et il se porta garant de la paix. Puis il leur « donna un salutaire conseil ». Quel conseil ? Le chroniqueur ne le dit pas. Pour toute réponse on lui offrit le commandement des troupes rocheloises. Il crut que cette charge le mettrait à même de satisfaire à la fois le Roi et les Rochelois : le Roi, parce qu'il espérait bien ramener la ville à des sentiments pacifiques ; les Rochelois, parce qu'en mettant leur armée sur un meilleur pied, il pourrait leur obtenir une paix plus avantageuse. Mais il ne voulut rien décider sans avoir été rendre compte de son ambassade à Biron, qui était à Saint-Jean-d'Angély. « Ensuite il revint à la Rochelle, où il se porta tellement, quoyque ses ennemis l'ayent calomnié, qu'après Dieu il a esté un des premiers instruments pour conserver ceste ville-là (1). »

(1) Ce récit est évidemment trop simple. On trouve dans les Reg. de l'hôtel de ville de Saint-Maixent (copiés dans D. Fonteneau, LXVI, p. 471), c'est-à-dire d'une ville voisine : « Le 14 novembre nous sçumes que M. de la Noue *n'avoit entré dans la Rochelle*, au moyen de ce que ceux de dedans ne luy vouloient bailler ostages de sa personne. Bien luy mandèrent que s'il vouloit entrer il y seroit le bienvenu, par



Amos Barbot (1) est plus explicite. Il va nous permettre de préciser les indications vagues du premier récit. Il nous montrera surtout le rôle joué en cette affaire par le Conseil de la Rochelle et par les ministres. La Noue, arrivé en Saintonge, charge un pasteur et le nommé de Teilles d'aller en aviser le maire et les gentilshommes réfugiés dans la ville. On lui assigne comme lieu de rendez-vous le bourg de Tasdon. Les pasteurs réfugiés « estimant tellement de sa piété et zèle qu'il avoit à la conservation des églises que quand ils le requerroient de défendre la cause de Dieu et desd. églises en ceste ville, il y demeureroit... », demandent et obtiennent l'autorisation d'aller le trouver, sans doute avec les délégués de la ville.

La rencontre eut lieu le 17 novembre. La Noue « exécuta la charge qui luy estoit imposée du Roy avec toute fidélité, représentant les raisons qui luy estoient mises en mémoire, assura ceste ville de la part de Leurs Majestez que, recepvant à gouverneur le seigneur de Biron, et se portans bons et loyaux subjects, que la liberté de religion leur seroit continuée en ceste ville, leurs privilèges confermés ». Malgré le silence de Barbot, il est permis de croire que, trop peu confiant lui-même en la parole royale, la Noue ne mit pas dans ses discours une chaleur très persuasive ; le fait est qu'il ne persuada point. Ils le conjurèrent « de leur donner conseil selon ses

quoy l'on disoit qu'il n'y avoit espérer de leur réduction volontaire au Roy ». Exact ou non, ce renseignement atteste qu'à tout le moins il y avait eu des difficultés.

(1) Msc. 18.969, f° 222.



sentimens particuliers. » Ne pas répondre eût été aider à les faire tomber dans le piège que peut être on leur tendait. Son serment n'allait pas jusque-là ; il avait même posé à cet égard des réserves très expresses. Il leur conseilla « de ne rien faire qu'avec bonnes assurances ». Les Rochelois entendirent à demi-mot, refusèrent Biron et demandèrent au Roi un gouverneur huguenot. C'est la Noue qu'ils désiraient (1), mais celui-ci était tenu par ses engagements envers la cour. Il alla consulter Biron et Gadagne. — Il ne voulait non plus s'engager dans une affaire aussi grave avant d'être complètement éclairé sur ce singulier cas de conscience : le 23 novembre, entre les deux portes Saint-Nicolas, il conféra avec les pasteurs ; leurs raisonnements triomphèrent de ses derniers scrupules et il entra en la ville, « dont tous les habitants furent grandement resjouys ». Le 28 il fut admis au conseil et prêta au Maire le serment accoutumé.

Tout autre et bien plus dramatique est le récit de Cavriana, récit copié par tous les écrivains postérieurs (2). A l'en croire, lorsque la Noue se rencontra au bourg de Tasdon avec les échevins, ils déclarèrent qu'on les avait trompés, qu'ils ne voyaient pas là M. de la Noue. Celui-ci, étonné, demande ce qu'ils veulent dire. Ils finissent par avouer qu'ils ont bien connu un M. de la Noue, qui les conduisait bra-

(1) *Cal.*, 18 déc. 1572, 669, Walsingham to Burghley « .. 3b , that instead of de Biron they may have la Noue as governor ».

(2) De Thou et, d'après lui, d'Aubigné et Amirault. La Popelinière seul reproduit l'autre tradition ; il parle, comme Barbot, de la conférence avec les ministres.

vement à l'ennemi, mais jamais celui-là ne leur aurait conseillé d'abandonner leurs frères et de se livrer aux massacreurs. Il leur témoigna toute sa douleur d'être si mal jugé par d'anciens amis. Ils revinrent le lendemain, après en avoir conféré avec ceux de la ville. Ils consentirent à le reconnaître pour le même la Noue qu'ils avaient vu l'an passé et lui donnèrent le choix entre trois choses : une maison et des biens, s'il voulait vivre dans leur ville en homme privé ; un vaisseau pour le conduire en Angleterre ; le commandement des troupes rocheloises. Après avoir pris l'avis de Biron et de Gadagne, il se décida pour ce dernier parti ; il espérait ainsi « mieux obéir à la volonté du Roi (1). »

Si séduisant que soit ce récit, il y a de fortes raisons pour que nous le jugions suspect. — Comme l'a déjà fait remarquer l'éditeur de Cavriana (2), cette tradition ne se rencontre dans aucun écrit antérieur à la publication du *de Obsidione Rupellæ commentarius,* tandis que tous ceux qui ont paru depuis la reproduisent servilement. Nous ajouterons que les deux autres témoins étaient à la Rochelle, que l'un d'eux rapporte soigneusement les moindres actes du

(1) « Ut regis voluntati commodius inserviret. » — Reg. de Saint-Maixent : « Le lundy 22 M. de la Richerie me dit céans avoir parlé à un homme qui s'étoit dérobé de la Rochelle, qui lui dit que le maire seul y commandoit. Il y avoit plusieurs gentilshommes au dedans qui en voudroient, ensemble les autres estrangers, estre hors. Mais néantmoins qu'ils avoient avec ceux de dedans même M. de la Noue, qui y étoit entré *pour le Roy*, fait serment et signé d'y vivre et mourir, et *de ne rendre la ville au Roy.* » Voilà comme les événements étaient jugés à quelques lieues de la Rochelle. Mais peut-être en était-on trop près pour les bien connaître.

(2) Delayant, dans sa préface.

Conseil de ville : comment une délibération d'un genre aussi étrange que celle qui, dans l'hypothèse de Cavriana, dut précéder la première entrevue, comment aurait-elle pu lui échapper ? Enfin la présence de ce morceau dans le *Commentaire* n'est pas sans explication : c'est une de ces infidélités brillantes comme s'en permettent les imitateurs de l'antique. Je ne jurerais pas que le médecin de Catherine, grand faiseur de discours historiques, n'a pas arrangé, sinon forgé toute cette petite scène. Le fait qu'Amirault a suivi cette tradition pourrait, il est vrai, lui donner la valeur d'une tradition de famille. Mais Amirault, ici comme en plus d'un passage, ne fait que traduire de Thou, et cesse par conséquent d'être une autorité.

En dépit de ces divergences, deux points essentiels ressortent de la comparaison de ces trois sources : 1° la Noue accepte l'offre des Rochelois parce qu'il y voit un moyen de rétablir la paix. La ville refusant de recevoir Biron et demandant un autre gouverneur, il estime qu'il vaut mieux, dans l'intérêt du Roi (1) comme dans celui des huguenots, que ce soit lui qu'un autre ; — 2° ce parti, il ne le prend qu'après en avoir conféré avec les agents du Roi. Et l'historien catholique, pas plus que les deux protestants, ne laisse entendre que Biron et Gadagne aient blâmé sa conduite. Il semble qu'eux-mêmes l'aient déchargé, en raison des circonstances, de la promesse qu'il avait

(1) La chose est ainsi jugée par les étrangers. Les Anglais, qui avaient des vues sur la Rochelle, s'en affligent. Les Toscans s'en réjouissent et, en vrais Florentins, s'imaginent que la Noue a vendu les siens au Roi.



faite « d'aller et de venir ». Il est donc strictement resté, à cette date, dans les limites de ses engagements.

Entré dans la ville, il prit le commandement des troupes rocheloises. Craignant que le peuple ne conservât encore quelques soupçons contre lui, il prononça, dans la maison commune, une harangue dont un auditeur nous a conservé le début (1). « Venant de la part de notre Roy, dit-il, pour vous porter à tous bonne parolle et nouvelle, je crains grandement, Messieurs mes concitoyens et compagnons, par lesquels j'ay esté reçu en mesme ville avec tous les sieurs de notre alliance aux derniers troubles, que quelqu'un aye conçu quelque mauvaise opinion de moy et pense que je soye ici venu pour destruire la mesme cause que j'ay débatue avec vous. » Il se défendait en déclarant qu'il se sentait « bien honoré de porter toute sa vie les marques des hazards et inconvéniens de cette guerre. » — Il me semble qu'en parlant ainsi, la Noue devait les montrer, ces marques glorieuses ; et s'il ne le faisait pas, tout son auditoire voyait ce bras de fer qu'il portait depuis Fontenay. — Il n'y a, continuait-il, que des esprits à courte vue pour croire « que j'aie oublié toute piété, et sans regretter tant de bons chevaliers et capitaines, nos bons sieurs compagnons et amis, meurtris par les

(1) Reg. de Saint-Maixent (ap. Fonteneau, *ib.*, p. 473) : « le mercredi 14 janvier 1573 me fut baillée une copie de la harangue que l'on disoit avoir été faite par le s' de la Noue sur le contenu de sa légation aux Rochelois, en la maison commune de la Rochelle, le 27 novembre dernier, dont la teneur s'ensuit. » On y retrouve les idées et même l'accent de la Noue. Les incorrections mêmes qui rendent certains passages inintelligibles garantissent encore l'authenticité de ce fragment.



adversaires, et même qu'il ne me souvient plus de mon frère de fait et d'armes le sieur de Téligny, et que à présent je cherche à me sauver et retirer ès grâces des princes et faire mon profit de la ruine de tous ; sur lesquels reproches j'apelerai Dieu devant vous à témoin, et par luy vous jureray que je n'y ai pensé, le priant qu'il m'envoye plutôt la mort. Mais obéissant aux justes et très clémens commandemens du Roy, j'ay entrepris cette charge, et pour la pitié que me fait cette ville, mère commune de tant de gens de bien qui y ont trouvé leur refuge et sécurité au temps des très cruelles guerres, et voyant qu'elle ne peut fuir un grand massacre, pour les forces qui se présentent contre elle. »

A ces nobles et sincères paroles, il crut devoir ajouter quelques mots pour éclairer les Rochelois sur les circonstances dans lesquelles il avait été mandé par le Roi et investi de cette périlleuse mission (1). Ses explications satisfirent l'assemblée.

Comme tous les nobles réfugiés dans la ville, il était soumis à l'autorité du Maire. Mais pleins de confiance en son expérience, les Rochelois lui remirent la direction suprême des opérations militaires. Le Conseil se divisa en trois sections ; l'une d'elles

(1) C'est malheureusement sur ce point délicat que s'arrête la copie de D. Fonteneau ; elle est brusquement coupée au milieu d'une phrase : « Et voyant d'aultre part les François qui estoient allés secourir le prince d'Orange, et le conte Ludovicq de Nassau [correction pour : *le conte Ludovicq et de Nassau*] se porter mal au pays de Hainaut, je fus pris prisonnier, comme la fortune du métier des armes est bonne et contraire quelquefois. Je fus envoyé soudainement vers le Roy, lequel me fit venir a luy et me voulut voir, me disant —. » Par malheur, nous assure M. Richard, les originaux des archives de Saint-Maixent sont perdus pour cette époque.



s'occupait de la guerre, elle comprenait le Maire, la Noue et quatre autres gentilshommes. Lorsque les troupes royales eurent rouvert les hostilités, on jugea même nécessaire d'étendre les pouvoirs de la Noue. En janvier, le Maire, qui avait toujours le titre de capitaine de la ville, ne pouvant plus suffire à ses multiples attributions, on résolut de désigner un général en chef, « soubs l'authorité néantmoins dudit s^r Maire ». Malgré les amis de Montgommery, alors en Angleterre, c'est la Noue qui fut élu. Quelques seigneurs lui représentaient comme indigne de lui d'accepter de ces bourgeois une charge inférieure à celle que lui avaient autrefois conférée les princes (1). Mais il ne voulut pas sacrifier à son amour-propre les intérêts de la cause. Pour rehausser son autorité, on lui donna (26 janvier) une garde de quarante hommes.

Armé de ces pouvoirs, il résolut d'opposer à ses adversaires une vigoureuse résistance. Il commença par organiser ses troupes. A côté des huit compagnies ordinaires (2) et de la compagnie du Maire, il créa des corps nouveaux. Tous les étrangers furent contraints de quitter la ville ou de s'enrôler, et l'on forma ainsi neuf compagnies. En février, il s'aperçut qu'il y avait encore un certain nombre d'hommes valides qui ne servaient pas, il en fit une compagnie de volontaires. Ces compagnies comprenaient cha-

(1) Barbot, f° 235.

(2) Les Reg. de Saint-Maixent disent « qu'y avoit six compagnies de gens de pied estrangers faisans environ 500 hommes, et qu'en tout tant ceux de dedans qu'estrangers il y avoit deux mille arquebuziers dedans lad. ville ».

cune 55 piquiers, « tous ayans corceletz (1) », 20 mousquetaires et 30 arquebusiers. Parmi ces troupes, il avait soin de glisser le plus possible de gentilshommes (2), chargés d'exciter et de diriger le courage des bourgeois. Il les soumettait à des revues fréquentes. Enfin, pour que l'armée conservât son caractère huguenot, et qu'elle s'abstînt de la picorée, la Noue ordonna que les trois ministres de la ville et les cinquante-quatre ministres réfugiés à la Rochelle fissent la prière dans les compagnies.

A peine Biron avait-il recommencé les opérations du siège, aux premiers jours de décembre, les assiégeants purent s'apercevoir que la Noue était dans la place. On croyait communément que les Rochelois étaient « au bout de leur rollet (3) ». L'armée royale s'était emparée de Marans et se préparait à un assaut en règle (4). Mais la situation changea rapidement. Plus de ces sorties en masse et au hasard qui ruinaient et effrayaient la milice urbaine. Ni son humanité ni son habileté ne permettaient à la Noue de prolonger ces boucheries inutiles. Tous les jours il faisait quelque sortie, mais avec sa noblesse et un petit corps de bourgeois, afin d'accoutumer ceux-ci au feu et d'empêcher l'investissement de se resserrer. Il dirigeait aussi des expéditions navales contre la *Caraque* : c'était un vieux navire hors d'usage, au moyen duquel le baron de la Garde,

(1) Amir., p. 79. Barbot, f° 241. Sur ces idées chères à la Noue, voy. plus bas V, § 3.

(2) Id., ibid.

(3) Brantôme, d'après la Noue lui-même.

(4) Sur les opérations, voy. l'excellent résumé de Genet.

devançant le projet de Richelieu, tentait de fermer la haute mer aux Rochelois.

Il employa les femmes au service des ambulances. Elles travaillaient même avec courage à la construction de remparts improvisés, simples bastions de terre que la Noue élevait au fur et à mesure des besoins de la défense. L'un d'eux en garda le nom de boulevard des Dames.

Grâce à ces sages dispositions, il put non seulement tenir contre l'ennemi, mais même le battre en plusieurs rencontres. Le propre frère du roi, Henri d'Anjou, vint en grande pompe prendre le commandement des troupes royales, et s'établir à Mauzé. Il amenait avec lui la première noblesse de France, son frère d'Alençon, les deux jeunes princes de Navarre et de Condé, les ducs de Guise, d'Aumale, de Longueville, de Bouillon, de Nevers, de la Rochefoucauld, une immense armée contre 3,000 hommes (1). Tous ces efforts restèrent vains. D'Aumale fut tué, Henri blessé, et la ville ne fut pas prise. 20,000 hommes, si l'on en croit un catholique (2), trouvèrent la mort dans ses fossés. L'impulsion nouvelle donnée par la Noue à la défense était si énergique que, même après son départ, la ville tint encore trois mois. Elle continuait à résister quand on lui offrit la paix.

Ainsi la Noue avait complètement réussi dans la première partie de la tâche qu'il s'était imposée : défendre la Rochelle. Il n'en fut pas de même de la

(1) 3,100, d'après les calculs de Genet.
(2) Brantôme.



seconde : conclure la paix entre la ville et le Roi. Des difficultés sans nombre lui furent suscitées, au dedans comme au dehors de la place. Il sentit bientôt cruellement l'équivoque de sa situation. On comprend qu'il ait dit un jour à un catholique prisonnier, après lui avoir fait confidence de ses tortures morales : « J'aimerais mieux recevoir une balle dans la bataille, puisque je ne puis échapper autrement au soupçon de perfidie » (1). Plus d'une fois on le vit s'exposer aux coups de l'ennemi comme s'il cherchait dans la mort le seul remède à ses maux. Mais les balles frappaient ses voisins, et le laissaient avec les scrupules de sa conscience délicate (2).

Il était bien malaisé de ne pas faillir dans la position étrange et glissante où il s'était laissé mettre. La cour le pressait sans cesse de ramener les Rochelois à l'obéissance. Mais les embarras que lui suscitaient ses ennemis n'étaient rien auprès de ceux qu'il rencontrait dans la Rochelle. Il n'oubliait pas la promesse qu'il avait faite au Roi de s'employer loyalement à ramener ses coreligionnaires à l'obéissance, si bien que sa conduite excitait le dépit des étrangers protestants, et passait aux yeux des catholiques pour une œuvre de profonde astuce (3). Il faisait bravement la guerre, mais toujours avec l'espoir d'arriver à la paix.

Or il y avait à la Rochelle un parti de la guerre à outrance. Il se composait surtout des gens du peu-

(1) Cavriana rapporte une conversation entre la Noue et Sainte-Colombe.

(2) Tous les témoins rapportent ce détail significatif.

(3) *Cal.*, dec. 17, 667, Occurrents from France. — *Tosc.*, même date,

ple, jaloux des gentilshommes établis dans la ville, et des ministres, surtout des ministres réfugiés, qui excitaient les bourgeois par leurs prêches. Ce parti sacrifiait volontiers à ses passions religieuses ses devoirs envers la patrie. Ses yeux étaient tournés vers la grande reine protestante ; à vrai dire, c'était un parti anglais (1). Son chef occulte était Montgommery, envoyé en Angleterre pour demander des secours à Elisabeth, et qu'on avait essayé d'opposer à la Noue en janvier.

Le 12 novembre 1572, c'est-à-dire peu de temps avant l'entrée de la Noue à la Rochelle, ce parti était déjà devenu si puissant dans la ville que les échevins avaient écrit à la reine d'Angleterre une lettre où ils s'intitulaient ses « très humbles, très obeissans fidelles subjects et serviteurs ». Ils la suppliaient de ne pas « tenir la ligue à ceux qui veulent exterminer *vostre peuple de la Guyenne*, qui de toute éternité vous appartient et vous est subject, de quoy vostre dite Majesté luy faict encore cest honneur d'en porter les armes ». Poussant plus loin encore leur fureur sectaire et séparatiste (songeons que cette glorieuse cité s'était, pendant la guerre de Cent Ans, librement donnée à la France), ils allaient jusqu'à prononcer ces paroles : « Ils consacreront [les habitants] et exposeront librement leurs vies et biens pour vous recognoistre *leur Royne*

(1) Peut-être est-ce alors que la ville emprunta de l'argent à « la très fameuse et renommée cité de Londres », dette dont elle demande à être déchargée par une lettre du 26 déc. 1579. — Calig., E. VII f° 135 v°. — Le Br. M. et le P. R. O. possèdent d'ailleurs de nombreuses lettres rocheloises.



souveraine et Princesse naturelle » (1). Ils étaient, on le voit, sur une pente dangereuse, qui avait déjà conduit Coligny et Condé au coupable traité de 1562. La Noue résolut de ne s'y pas aventurer. Il refusa « au péril de sa vie » de consentir à ces négociations criminelles (2).

Malgré l'ouverture des hostilités, la cour cherchait sans cesse à renouer les relations avec les rebelles. C'est surtout dans ces circonstances que la Noue était à la gêne : chaque fois qu'il avait eu une conférence avec les chefs catholiques, il revenait plus persuadé de l'imminence de la prise de la ville, et de la nécessité de faire la paix, si l'on ne voulait la subir. Mais chaque fois les Rochelois se montraient plus ardents à continuer la lutte.

Dès le mois de janvier 1573, le Roi envoie des lettres à la Noue et aux Rochelois par l'entremise de Gadagne. Mais le Conseil, qui se défiait de toute négociation, voulut bien recevoir les lettres, non l'envoyé. Plusieurs autres lettres, tant de Biron que de Gadagne, restèrent sans réponse (3). Plus tard, lorsque Monsieur s'approche de la ville, on se décide à lui envoyer une députation. La Noue exprime le désir d'en faire partie. Mais on craint son humeur conciliante, et on donne cette charge à un autre. Le 3 février, le duc écrit lui-même à la Noue ; ses lettres, portées par un roi d'armes, sommaient la Noue

(1) *Cal.*, 1572, 682. Cette lettre est citée en entier par la Ferrière, *XVI*e *siècle*.

(2) *Tosc.*, III, 865, 29 déc. « Non ci volle acconsentire, con pericolo della vita. » A la suite de ce refus, il aurait, d'après ce même texte, été tenu comme en prison.

(3) Barbot, f° 230.

de rentrer au service du Roi, à peine de trahison, « sur lesquelles lettres ny luy ny la ville ne font aucune responce » (1). Est-ce de son plein gré qu'il se décida à laisser sans réponse la missive du lieutenant général ? Ou en reçut-il l'ordre du Maire ? Nous l'ignorons. Le 23, bien que chaque jour le blocus se resserrât, Biron prie encore une fois la Noue de venir « conférer sur les mémoires et instructions du roy, dont estoit porteur le susd. abbé de Gadagne » (2). Mais tandis que l'abbé voulait entrer dans la ville, le Conseil refusait de négocier autrement que par écrit. On finit par imaginer un moyen terme, une conférence « par abouchement et par escript ». Les députés des deux parts devaient se réunir au Moulin d'Amboise ; ceux de la ville avaient seulement mission de prendre connaissance des instructions de Gadagne et d'en référer au Conseil, qui en délibérerait avant d'y répondre. Malgré toutes ces précautions, le peuple récriminait contre cette conférence, et disait que « c'estoit contre l'ordre de l'association » (3).

La Noue était cette fois l'un des délégués. Il était

(1) Id. 235.

(2) Le texte est dans Barbot, f° 236. — Les *Esp.* semblent croire que c'est de son gré. Ils le considèrent comme un personnage redoutable. K 1531, n° 58, D. de Çuniga à Philippe II, 24 fév. 1573. Il tient ses nouvelles de Gondi lui-même : « Dixó me tambien que Mos. de Anju avia embiado á un Rey de armas á notificar á la Nua que stava en la Rochela, que dentro de nueve dias se viniesse al servicio del Rey, y sino le declararian por traydor, y que *él se reyó mucho d'ello*, y que estos estan bien congoxados, por que le tienen por hombre de guerra y por de muy buen entendimiento. Preguntole que cabeça ayen en la Rochela más que este, dixóme ningun otro ay, *pero yo os aseguro que este basta*. »

(3) Barbot, 245.

de ceux qui « trouvoient bon que l'on continuast de traicter pour essayer de parvenir à la paix, craignant que l'on ne succombast en ceste guerre et siège, par défault de secours demandé dont on ne recevoit aulcune nouvelle ». Mais les pasteurs et le parti de la guerre, c'est-à-dire « le menu peuple et le tiers estat », l'emportèrent dans la grande assemblée tenue à Saint-Yon le 26 février. Dès ce moment toute paix paraissait impossible. Car la cour ne voulait accorder la liberté du culte qu'à cette ville opiniâtre qui tenait ses armées en échec. Les Rochelois, au contraire, et encore plus les ministres réfugiés, ne voulaient pas accepter une paix qui ne s'étendrait point à tous leurs frères de France. Désespérés, les partisans de la paix firent appel à la Noue. Ils auraient voulu (1) le persuader de sortir de la ville, afin d'avoir un prétexte pour en sortir eux-mêmes. Mais leurs entretiens avec le général éveillèrent des soupçons. Le Maire, les échevins se rendirent à sa maison pour épier ce qui s'y passait, et dès lors il fut soumis à une sorte de surveillance.

L'ennemi s'approchait de plus en plus. Il venait de recevoir des renforts du Languedoc. Le 29 février, un trompette du duc vint sommer la ville de se rendre, « et de plus pour semondre led. sieur de la Noue de venir dans son camp pour parlementer derechef ensemble ». Strozzi devait lui servir d'otage.

Le lendemain, au village de la Font, commencèrent ces importantes négociations qui devaient décider de la signature de la paix ou de la prolonga-

(1) Barbot 216.



tion de la guerre. Monsieur refusait d'accorder aux Rochelois autre chose qu'une paix particulière. Le 4 mars, les pasteurs firent échouer la négociation. — A la Font, le comte de Retz avait pressé la Noue d'accomplir enfin sa promesse. Les Rochelois semblaient irrémédiablement engagés dans la voie de la résistance. La Noue fit un dernier effort pour les en retirer.

Le lendemain de la rupture des conférences, il parla dans le Conseil de ville. Il leur remontra que toute ville assiégée est une ville prise. Ils ne pouvaient, avec vingt compagnies, lutter contre toute une armée qui se grossissait sans cesse des troupes venues de l'intérieur. Ils n'avaient à espérer aucun secours d'Allemagne, puisque le roi avait fait marché pour avoir des reitres, ni d'Angleterre, puisqu'Elisabeth parlait d'épouser un prince de France (1). Les conditions qu'on leur offrait étaient honorables. Monsieur leur promettait l'exercice de la religion dans la ville, et liberté de conscience par tout le royaume. Si ces conditions leur semblaient insuffisantes, la Noue était disposé à s'entremettre pour en obtenir de meilleures.

A ce discours sensé les ministres répondirent par un véritable prêche, digne d'un puritain anglais du temps de Cromwell (2). Les Rochelois, dirent-ils,

(1) Dans Barbot, f° 252, c'est le duc d'Anjou qui dit aux envoyés « qu'ils ne debvoient espérer aulcun secours d'Angleterre selon les lettres interceptes qui en estoient tombées en ses mains du s^r de Languillier, leur agent et négotiateur pour led. secours ».

(2) Ce prêche original (rapporté par Goulart et Amir.), Cavriana le remplace par une phrase élégante : « ministri popularium animos inclinantes... » On saisit là sur le vif le procédé de l'Italien.



ne doivent pas faire la paix sans y comprendre leurs frères : ainsi firent les Rubénites et les Gadites. Ils doivent tenir le serment qu'ils ont prêté à ceux de Montauban et de Nîmes, comme Josué tint celui qu'il avait prêté aux Gabaonites. Les moyens humains ne peuvent plus sauver la ville, mais le Seigneur n'abandonnera pas les siens : a-t-il abandonné Béthulie et Samarie ?

Devant cet appel au miracle, les froides raisons du politique et du soldat étaient sans force. Le maire Jacques-Henri, et le Conseil, décidèrent de tenir à l'extrémité. Cette résolution fit la joie des violents, qui dès longtemps se défiaient de la Noue. Ils en voulaient à tous les nobles, et comme l'un de ceux-ci, la Roche-Esnard, avait demandé au Maire l'autorisation de sortir de la ville sous prétexte de maladie, des troubles populaires éclatèrent. Chaque jour on insultait la Noue. Un ministre à la langue virulente osa déclamer publiquement contre lui, le poursuivre jusque dans sa maison, l'appeler « perfide, thraistre et déserteur de son parti, avec une telle véhémance et ardeur de collère, que, sans se tenir dans la modération et attranpanse de sa charge, sans respect du mérite, des conditions et qualités de ce seigneur, qui estoit en vénération d'ung chacun, il lui donne honteusement ung soufflet (1) ». Les gentilshommes voulaient venger l'affront par la mort de l'insulteur.

(1) Barbot, 256. « Ung ministre natif de Bordeaux, de basse extraction, nommé de Masières, dit la Place », et ce que nous citons dans le texte. — Cavriana dramatise la scène, mais par un souci de noblesse, il atténue le détail frappant. C'est au prêche que la Place (Plancius) insulte la Noue, et il le chasse du temple : « illata manu Noæum expulit ».



ple, jaloux des gentilshommes établis dans la ville, et des ministres, surtout des ministres réfugiés, qui excitaient les bourgeois par leurs prêches. Ce parti sacrifiait volontiers à ses passions religieuses ses devoirs envers la patrie. Ses yeux étaient tournés vers la grande reine protestante ; à vrai dire, c'était un parti anglais (1). Son chef occulte était Montgommery, envoyé en Angleterre pour demander des secours à Elisabeth, et qu'on avait essayé d'opposer à la Noue en janvier.

Le 12 novembre 1572, c'est-à-dire peu de temps avant l'entrée de la Noue à la Rochelle, ce parti était déjà devenu si puissant dans la ville que les échevins avaient écrit à la reine d'Angleterre une lettre où ils s'intitulaient ses « très humbles, très obeissans fidelles subjects et serviteurs ». Ils la suppliaient de ne pas « tenir la ligue à ceux qui veulent exterminer *vostre peuple de la Guyenne*, qui de toute éternité vous appartient et vous est subject, de quoy vostre dite Majesté luy faict encore cest honneur d'en porter les armes ». Poussant plus loin encore leur fureur sectaire et séparatiste (songeons que cette glorieuse cité s'était, pendant la guerre de Cent Ans, librement donnée à la France), ils allaient jusqu'à prononcer ces paroles : « Ils consacreront [les habitants] et exposeront librement leurs vies et biens pour vous recognoistre *leur Royne*

(1) Peut-être est-ce alors que la ville emprunta de l'argent à « la très fameuse et renommée cité de Londres », dette dont elle demande à être déchargée par une lettre du 26 déc. 1579. — Calig., E. VII f° 135 v°. — Le Br. M. et le P. R. O. possèdent d'ailleurs de nombreuses lettres rocheloises.

souveraine et Princesse naturelle » (1). Ils étaient, on le voit, sur une pente dangereuse, qui avait déjà conduit Coligny et Condé au coupable traité de 1562. La Noue résolut de ne s'y pas aventurer. Il refusa « au péril de sa vie » de consentir à ces négociations criminelles (2).

Malgré l'ouverture des hostilités, la cour cherchait sans cesse à renouer les relations avec les rebelles. C'est surtout dans ces circonstances que la Noue était à la gêne : chaque fois qu'il avait eu une conférence avec les chefs catholiques, il revenait plus persuadé de l'imminence de la prise de la ville, et de la nécessité de faire la paix, si l'on ne voulait la subir. Mais chaque fois les Rochelois se montraient plus ardents à continuer la lutte.

Dès le mois de janvier 1573, le Roi envoie des lettres à la Noue et aux Rochelois par l'entremise de Gadagne. Mais le Conseil, qui se défiait de toute négociation, voulut bien recevoir les lettres, non l'envoyé. Plusieurs autres lettres, tant de Biron que de Gadagne, restèrent sans réponse (3). Plus tard, lorsque Monsieur s'approche de la ville, on se décide à lui envoyer une députation. La Noue exprime le désir d'en faire partie. Mais on craint son humeur conciliante, et on donne cette charge à un autre. Le 3 février, le duc écrit lui-même à la Noue ; ses lettres, portées par un roi d'armes, sommaient la Noue

(1) *Cal.*, 1572, 682. Cette lettre est citée en entier par la Ferrière, *XVIe siècle*.

(2) *Tosc.*, III, 865, 29 déc. « Non ci volle acconsentire, con pericolo della vita. » A la suite de ce refus, il aurait, d'après ce même texte, été tenu comme en prison.

(3) Barbot, fº 230.

de rentrer au service du Roi, à peine de trahison, « sur lesquelles lettres ny luy ny la ville ne font aucune responce » (1). Est-ce de son plein gré qu'il se décida à laisser sans réponse la missive du lieutenant général ? Ou en reçut-il l'ordre du Maire ? Nous l'ignorons. Le 23, bien que chaque jour le blocus se resserrât, Biron prie encore une fois la Noue de venir « conférer sur les mémoires et instructions du roy, dont estoit porteur le susd. abbé de Gadagne » (2). Mais tandis que l'abbé voulait entrer dans la ville, le Conseil refusait de négocier autrement que par écrit. On finit par imaginer un moyen terme, une conférence « par abouchement et par escript ». Les députés des deux parts devaient se réunir au Moulin d'Amboise ; ceux de la ville avaient seulement mission de prendre connaissance des instructions de Gadagne et d'en référer au Conseil, qui en délibérerait avant d'y répondre. Malgré toutes ces précautions, le peuple récriminait contre cette conférence, et disait que « c'estoit contre l'ordre de l'association » (3).

La Noue était cette fois l'un des délégués. Il était

(1) Id. 235.

(2) Le texte est dans Barbot, f° 236. — Les *Esp.* semblent croire que c'est de son gré. Ils le considèrent comme un personnage redoutable. K 1531, n° 58, D. de Çuniga à Philippe II, 24 fév. 1573. Il tient ses nouvelles de Gondi lui-même : « Dixó me tambien que Mos. de Anju avia embiado á un Rey de armas á notificar á la Nua que stava en la Rochela, que dentro de nueve dias se viniesse al servicio del Rey, y sino le declararian por traydor, y que *él se reyó mucho d'elio*, y que estos estan bien congoxados, por que le tienen por hombre de guerra y por de muy buen entendimiento. Preguntole que cabeça ayen en la Rochela más que este, dixóme ningun otro ay, *pero yo os aseguro que este basta*. »

(3) Barbot, 245.



de ceux qui « trouvoient bon que l'on continuast de traicter pour essayer de parvenir à la paix, craignant que l'on ne succombast en ceste guerre et siège, par défault de secours demandé dont on ne recevoit aulcune nouvelle ». Mais les pasteurs et le parti de la guerre, c'est-à-dire « le menu peuple et le tiers estat », l'emportèrent dans la grande assemblée tenue à Saint-Yon le 26 février. Dès ce moment toute paix paraissait impossible. Car la cour ne voulait accorder la liberté du culte qu'à cette ville opiniâtre qui tenait ses armées en échec. Les Rochelois, au contraire, et encore plus les ministres réfugiés, ne voulaient pas accepter une paix qui ne s'étendrait point à tous leurs frères de France. Désespérés, les partisans de la paix firent appel à la Noue. Ils auraient voulu (1) le persuader de sortir de la ville, afin d'avoir un prétexte pour en sortir eux-mêmes. Mais leurs entretiens avec le général éveillèrent des soupçons. Le Maire, les échevins se rendirent à sa maison pour épier ce qui s'y passait, et dès lors il fut soumis à une sorte de surveillance.

L'ennemi s'approchait de plus en plus. Il venait de recevoir des renforts du Languedoc. Le 29 février, un trompette du duc vint sommer la ville de se rendre, « et de plus pour semondre led. sieur de la Noue de venir dans son camp pour parlementer derechef ensemble ». Strozzi devait lui servir d'otage.

Le lendemain, au village de la Font, commencèrent ces importantes négociations qui devaient décider de la signature de la paix ou de la prolonga-

(1) Barbot 246.



tion de la guerre. Monsieur refusait d'accorder aux Rochelois autre chose qu'une paix particulière. Le 4 mars, les pasteurs firent échouer la négociation. — A la Font, le comte de Retz avait pressé la Noue d'accomplir enfin sa promesse. Les Rochelois semblaient irrémédiablement engagés dans la voie de la résistance. La Noue fit un dernier effort pour les en retirer.

Le lendemain de la rupture des conférences, il parla dans le Conseil de ville. Il leur remontra que toute ville assiégée est une ville prise. Ils ne pouvaient, avec vingt compagnies, lutter contre toute une armée qui se grossissait sans cesse des troupes venues de l'intérieur. Ils n'avaient à espérer aucun secours d'Allemagne, puisque le roi avait fait marché pour avoir des reitres, ni d'Angleterre, puisqu'Elisabeth parlait d'épouser un prince de France (1). Les conditions qu'on leur offrait étaient honorables. Monsieur leur promettait l'exercice de la religion dans la ville, et liberté de conscience par tout le royaume. Si ces conditions leur semblaient insuffisantes, la Noue était disposé à s'entremettre pour en obtenir de meilleures.

A ce discours sensé les ministres répondirent par un véritable prêche, digne d'un puritain anglais du temps de Cromwell (2). Les Rochelois, dirent-ils,

(1) Dans Barbot, f° 252, c'est le duc d'Anjou qui dit aux envoyés « qu'ils ne debvoient espérer aulcun secours d'Angleterre selon les lettres interceptes qui en estoient tombées en ses mains du s^r de Languillier, leur agent et négotiateur pour led. secours ».

(2) Ce prêche original (rapporté par Goulart et Amir.), Cavriana le remplace par une phrase élégante : « ministri popularium animos inclinantes... » On saisit là sur le vif le procédé de l'Italien.



ne doivent pas faire la paix sans y comprendre leurs frères : ainsi firent les Rubénites et les Gadites. Ils doivent tenir le serment qu'ils ont prêté à ceux de Montauban et de Nîmes, comme Josué tint celui qu'il avait prêté aux Gabaonites. Les moyens humains ne peuvent plus sauver la ville, mais le Seigneur n'abandonnera pas les siens : a-t-il abandonné Béthulie et Samarie ?

Devant cet appel au miracle, les froides raisons du politique et du soldat étaient sans force. Le maire Jacques-Henri, et le Conseil, décidèrent de tenir à l'extrémité. Cette résolution fit la joie des violents, qui dès longtemps se défiaient de la Noue. Ils en voulaient à tous les nobles, et comme l'un de ceux-ci, la Roche-Esnard, avait demandé au Maire l'autorisation de sortir de la ville sous prétexte de maladie, des troubles populaires éclatèrent. Chaque jour on insultait la Noue. Un ministre à la langue virulente osa déclamer publiquement contre lui, le poursuivre jusque dans sa maison, l'appeler « perfide, thraistre et déserteur de son parti, avec une telle véhémance et ardeur de collère, que, sans se tenir dans la modération et attranpanse de sa charge, sans respect du mérite, des conditions et qualités de ce seigneur, qui estoit en vénération d'ung chacun, il lui donne honteusement ung soufflet (1) ». Les gentilshommes voulaient venger l'affront par la mort de l'insulteur.

(1) Barbot, 256. « Ung ministre natif de Bordeaux, de basse extraction, nommé de Masières, dit la Place », et ce que nous citons dans le texte. — Cavriana dramatise la scène, mais par un souci de noblesse, il atténue le détail frappant. C'est au prêche que la Place (Plancius) insulte la Noue, et il le chasse du temple : « illata manu Noæum expulit ».



Le bon la Noue se contenta de le reconduire chez lui, et de recommander à sa femme qu'elle eût soin de lui, qu'elle ne laissât plus aller seul par les rues ce pauvre fol (1).

Une telle situation n'était plus tenable ; la Noue, s'il restait un jour de plus à la Rochelle, manquait à la parole jurée, puisque le Conseil, non content de repousser la paix, déclarait « qu'on ne souffriroit plus qu'il en fust parlé dans la ville ». Dès ce moment il ne fallait plus qu'attendre un prétexte pour se rendre auprès de Monsieur.

Ce prétexte se présenta bientôt. Le parti des violents pressait Montgommery d'amener le secours anglais. Sa réponse arriva en mars, il annonçait qu'il avait équipé des navires et qu'il serait là un mois plus tard. Cette nouvelle était un succès pour la faction belliqueuse. De plus, la Noue « sçavoit que le comte ne lui vouloit point de bien (2) ». La Noue avait empêché la conclusion de l'alliance anglaise et on lui avait opposé Montgommery pour le gouvernement de la Rochelle. « Il luy avoit esté faict d'estranges rapports des discours que Montgommery avoit tenu en Angleterre contre luy et contre ceux qui estoient de ses sentimens. » Le 12 mars (3), il partit de la ville avec quelques gentilshommes (4) et se rendit au camp. Très bien reçu par Monsieur, il vécut en homme privé parmi sa suite jusqu'à la fin du siège.

(1) Barbot, *ib.* « Ce que ledit sieur empescha, donnant ceste faute à sa faiblesse d'esprit assez connue. »

(2) *Est. de Fr.* Voy. *Mém. de Bouillon.*

(3) D'après Barbot; l'*Est. de Fr.* dit le 10, Amir. le 14.

(4) 12 d'ap. les *Cal.*, une trentaine d'ap. *Tosc.*

C'est ainsi qu'il réussit à sortir de la situation scabreuse où il se trouvait engagé depuis cinq mois, sans avoir manqué à aucun de ses devoirs, ni envers les Rochelois ni envers la cour. Les trois narrateurs du siège sont pleinement d'accord ici.

Le témoin cité dans l'*Estat de France* laisse les choses dans un certain vague. La Noue « voyait sa présence inutile pour lors aux Rochelois », et c'est « pour beaucoup d'occasions qu'il sortist de la ville ». Ceux qui considéreront sa conduite à la Rochelle, sa vie ultérieure, ses sentiments envers l'Eglise de Dieu et envers la ville, enfin « ce que quelques envieux luy brassoient..., ils le justifieront entièrement ».

S'il y a dans cette justification quelque chose de mystérieux, Barbot (1) s'explique avec la dernière netteté. La Noue est parti parce qu'il voyait « que les pasteurs qui estoient en ceste ville, nonobstant toutes considérations d'oppression et des événemens qui s'en pourroient ensuivre, portoient le peuple à ne vouloir entendre à aucune paix que soubz lesd. articles », et qu'il estimait « que le temps, l'estat et nécessité en laquelle ceste ville et celles qui tenoient encore pour la Religion estoient, n'en permettroient jamais l'octroy ny l'exécution, et que partant *il n'y avoit plus lieu de s'attendre à la paix pour laquelle il avoit esté envoyé en ceste ville* ». L'historien rochelois avait même tout d'abord jugé nécessaire d'expliquer cette dernière phrase, il l'avait fait suivre d'un long commentaire, effacé depuis :

(1) F° 262.



« Il se résoult de se retirer et quitter ce lieu pour ne manquer à sa foy au Roy, qui l'y avoit envoyé pour faire porter ceux qui y estoient à la paix, non plus qu'il n'avoit failly d'affection et de debvoir envers ceste ville et les églises aux charges qui luy avoient esté données et aux exécutions qu'il avoit entreprises pendant qu'il y estoit, dont les habitans s'estoient aguerris et façonnés (1). » On ne saurait approuver plus pleinement sa conduite.

Ecoutons maintenant l'historien catholique et royaliste, Cavriana. Vivant hors de la ville, il sent qu'il lui est bien malaisé, en une telle obscurité, de démêler quels étaient les véritables sentiments de la Noue. Mais il le déclare incapable d'une trahison et, pour résumer son jugement, il répète une parole qu'il met dans la bouche de Monsieur lui-même : « J'ai toujours eu cette unique pensée sur M. de la Noue : c'est que rien ne peut l'amener à commettre vilenie ».

Seuls les exagérés des deux partis cherchent à le rabaisser. Lorsqu'on ne le vit pas rentrer, le soir de sa dernière sortie, les habitants se réunirent sur la place en tumulte, comme si la ville eût été prise (2). Les ministres firent un beau prêche, dont la conclusion était qu'on avait eu grand tort de ne pas pendre ce traître, « comme plusieurs d'entre eux en avoient eu parfois la pensée ». Dans le camp opposé, c'est Brantôme et Saulx-Tavannes qui nous repré-

(1) M. d'Aussy, dans son édition, non seulement ne donne pas en note ce premier état du texte, mais il ne mentionne même ni l'existence de ce passage, ni sa suppression.

(2) Cavriana.



sentent la Noue comme un roué (1), abusant de la confiance du Roi pour pousser les Rochelois à la résistance.

Ce dernier reproche ne tient pas debout. Si la Noue avait été « cause de ce qu'ils tindrent », il n'aurait dépendu que de lui d'exercer dans la ville une vraie dictature, et d'éclipser Montgommery. Pour l'autre grief, aux raisons morales que signalent Goulart et Barbot, nous en pouvons ajouter d'autres. S'il eût voulu trahir les Rochelois, eût-il rendu leur faible milice capable de résister à la puissante armée de Monsieur ? eût-il, par l'institution des prêches dans les compagnies, mis aux mains des ministres une arme qu'ils pouvaient retourner contre lui ? Le jugement définitif sur sa conduite a été porté, longtemps après l'événement, par les catholiques modérés : « Ni le Roi, dit le sage de Thou, n'eut à se plaindre de ses services, ni les Rochelois de sa loyauté ».

Si l'on peut adresser un reproche à cet homme d'une honnêteté scrupuleuse, c'est d'avoir manqué de foi. Il n'a pas, suivant l'expression de son apôtre favori, *espéré contre l'espérance*. La Rochelle, aux yeux de la sagesse humaine, était perdue. La Noue ne crut pas au miracle qui devait la sauver, les violents y crurent, et le miracle se fit. Le 29 mai, le duc d'Anjou apprit son élection au trône de Pologne. Le nouveau roi ne pouvait aller prendre possession

(1) Brantôme, *M. de la Noüe*. Saulx-Tavannes (Petitot), II, 393. C'est un peu aussi l'avis de Davila; il emploie, pour expliquer l'acceptation par la Noue du commandement de la Rochelle, des formules à la Tacite : « o chè... o chè... »



de sa couronne tant que la Rochelle restait invaincue. Aussi en juillet 1573 parut un célèbre édit de pacification « dressé par le Conseil secret pour sauver l'honneur du Roy de Pologne (1) ».

Mais si la Noue avait désespéré de Dieu, il n'avait trahi ni le Roi ni les siens. Les Rochelois finirent par le reconnaître. Tant que dura le siège, il vécut au camp en simple particulier. Dès qu'on parla de paix, il oublia les affronts dont on l'avait abreuvé et s'entremit en faveur des rebelles. Il prit une part active aux négociations, et, ce qui achève de prouver que la cour ne blâmait point sa conduite, il y figura au nombre des délégués du Roi (2). Un jour qu'il parlementait aux avant-postes avec les échevins, « ses laquays entrèrent en la ville, et en retournant leur fut baillé a chacun une bouteille de vin pour le disner de son maistre ». Depuis, il entra souvent dans la ville et y fut fort bien reçu. Il allait bientôt donner aux Rochelois de nouvelles preuves de son affection.

« Il arriva alors au vieux soldat mutilé, dit un des biographes de la Noue, ce qui était arrivé à d'Andelot et à l'amiral de Coligny, ce qui arrivera plus tard à Agrippa d'Aubigné. Tous quatre, vieux, chargés de famille, couverts de blessures, pourchassés par la persécution, virent de belles jeunes femmes ambitionner l'honneur d'élever leurs enfants et de partager avec eux l'exil, la prison et la mort (3). »

(1) *Est. de France.*

(2) Barbot, 291.

(3) Mme C. Vincens, p. 169. Notons que la Noue n'était pas « vieux »; il avait quarante-deux ans.

Le cœur d'une femme ne s'y est pas trompé. C'est bien vers 1573 que la Noue trouva dans l'amour de Marie de Juré (1) un précieux appui pour les luttes qu'il allait avoir à soutenir. Mariée d'abord à M. de Mouy (2), elle avait été en Angleterre, après Jarnac, comme otage de ceux de la religion entre les mains d'Elisabeth ; elle y resta trois années, pendant lesquelles elle souffrit de la misère et de la faim. Lorsqu'elle revint, son mari était mort, assassiné par le *tueur du Roi*. Elle pensa de bonne heure à épouser la Noue, qui semble être devenu veuf, de son côté, vers 1571. — Au lendemain de la Saint-Barthélemy, M[me] de Mouy se sauvait de chez elle, déguisée en paysanne, pour échapper aux massacreurs (3). Un seigneur catholique l'arrête, et la veut épouser ; elle refuse, en disant « qu'elle avoit promis sa foy en mariage au seigneur de la Noë de Bretaigne (ce qui estoyt vray)... », et cède à ce prétendant évincé une partie de ses terres, pour obtenir de lui qu'il la mène à Genève. Deux ans plus tard, la Noue était son mari, et c'est dans l'une de ses terres, au Plessis-les-Tournelles, près de Provins, qu'il prépara la levée d'armes de 1574 (4).

(1) Et non de Luzé, comme l'imprime l'éditeur de Cl. Haton.

(2) C'était déjà, d'après Haton, p. 639, son troisième mari.

(3) Haton, p. 693.

(4) Id., p. 758. C'est donc tout à fait à tort que Marchegay (*Corresp. de Louise de C.*, p. 26) place, sans preuves, la mort de Marguerite de Téligny vers 1578.

III

LA NOUE ET LES POLITIQUES

(1574-1577.)

Changement survenu dans son caractère. — Il forme l'union des protestants et des *politiques*. — Il rentre à la Rochelle et prépare le soulèvement du *mardi gras*. — La cour essaie de le tuer et de le corrompre. — Il est obligé d'exciter les Rochelois à la guerre. Affaire des *congés*. — Projet d'expédition en Flandre. — La Noue à Paris. — Nouvelle tentative d'assassinat. — Siège de Marmande. Paix de Bergerac.

Entre la signature de l'édit de juillet et son départ pour les Pays-Bas, la Noue traverse une des périodes les plus troublées de nos guerres religieuses. Il remplit des charges très diverses, auprès du duc d'Alençon, du roi de Navarre ; sans cesse en voyage, nous le trouvons à la Rochelle, à Agen, à Angers, à Blois, à Paris.

Un changement visible s'est produit dans son caractère. Le gentilhomme confiant et un peu naïf s'est fait politique ; en même temps il est devenu moins Français et plus sectaire. Il a de véritables défaillances morales, et cette époque est loin d'être la plus glorieuse de sa vie.

En juillet 1573, ce changement n'était pas chose accomplie. Il n'avait encore perdu aucune de ses illu-

sions. C'est avec une entière bonne foi qu'il s'était employé aux négociations de la Rochelle. Pourtant l'occasion était séduisante pour un chef de parti. Parmi les résultats de la Saint-Barthélemy, un des plus inattendus peut-être et non le moins remarquable avait été la naissance d'un tiers parti, composé de catholiques modérés (1). A leur tête se trouvaient de jeunes seigneurs, ambitieux et mécontents, plus ou moins indifférents en matière de religion, uniquement occupés des affaires de l'Etat, également ennemis de la Reine-mère et des Guises : le duc d'Alençon, désireux de succéder à son frère dans la charge de lieutenant général du royaume, et peut-être de lui ravir la couronne de France, tandis qu'Henri serait occupé à ceindre celle de Pologne ; le roi de Navarre et le prince de Condé, devenus catholiques malgré eux ; le comte de Turenne, enfin tout le clan des Montmorency, furieux de s'être vu enlever par les Guises l'héritage du connétable. Déjà, au camp devant la Rochelle, ils rêvaient une révolution, et, sans doute sur le conseil du roi de Navarre, ils communiquèrent leur projet à la Noue, comme à un homme « fidelle et expérimenté » (2). Mais celui-ci croyait encore à la loyauté de la cour. Il conseilla aux princes de patienter, et par trois fois les empêcha de se révolter.

Il eut bientôt à se repentir de son aveugle confiance. L'édit de paix ne fut nullement exécuté. Bien plus,

(1) Voy. Davila.

(2) Amir., p. 197. Brantôme accuse au contraire la Noue d'être cause de leur rébellion. Il est seul à le prétendre. Voy. Bouillon, p. 89 La Noue s'oppose également au projet de fuite en Angleterre.



en décembre 1573, on découvrit une conspiration machinée pour livrer la Rochelle au Roi. Instruit par cette dernière expérience, la Noue vit enfin que « la cour estoit irréconciliable avec les réformés, et particulièrement avec la Rochelle ». Dès lors il résolut d'employer, pour le salut de la cause, les forces de ces jeunes princes dont, six mois auparavant, il avait réussi à modérer l'ardeur.

Former une coalition entre les protestants et ceux qu'on appelait déjà les *malcontens* ou les *politiques*, c'était changer du tout au tout le caractère de la guerre. Elle cessait d'être une guerre de religion pour devenir une simple guerre civile. Aussi tous les réformés ne voyaient-ils pas cette union avec plaisir. La Noue avait parmi ses compagnons habituels un jeune homme qui, réfugié en Angleterre après la Saint Barthélemy, n'était revenu en France que sur ses « instances particulières (1) ». Du Plessis-Mornay, dont le zèle était encore entier, souffrait de voir « mesler les affaires de la religion avec celles de Monseigneur le duc d'Alençon ». Mais la Noue avait, depuis quelque temps, appris bien des choses. Il savait que la justice d'une cause est insuffisante à en assurer le succès, que c'est folie de repousser une alliance avantageuse. Certes la religion et les mécontentements du duc d'Alençon étaient deux choses fort différentes. Mais comme les réformés et le duc avaient mêmes ennemis à combattre, « ils pouvoyent s'entr'aider (2) ».

(1) Du Plessis-Mornay, I, p. 73.
(2) Amir., p. 102.



La Noue fut la cheville ouvrière de cette alliance. Il poussa le prince de Condé à aller acheter des reitres. Il négocia avec d'Anville, avec d'Alençon, avec Henri de Navarre. Tout le monde était las de la guerre; on parlait bien d'une révolution de palais et d'une prise d'armes pour le mois de mars. Cependant les huguenots eux-mêmes « avoient peine à s'y résoudre, au moins si la Rochelle ne se déclaroit ». Pour venir à bout de ces hésitations, il était besoin d'un coup d'éclat. La Noue, accompagné de quelques fidèles, entra dans la Rochelle le 3 janvier 1574 (1).

Les Rochelois, eux aussi, étaient désireux de repos. D'autre part, la Noue craignait de leur être encore suspect à cause de sa sortie pendant le dernier siège. Il eut avec eux des conversations particulières, il les réunit, il leur rendit compte de ses actions passées. Il protesta que sa résolution était de vivre toujours selon l'Evangile et de mourir pour la liberté de ses frères. Il les charma par sa douceur, par sa modeste franchise; « ses ennemis même furent contraints d'advouer que c'estoit un grand exemple de vertu entre tous les gentilshommes françois (2) ». Il ne manquait pas d'éloquence, et, « pour un homme de sa profession, il parut incomparable (3) ».

(1) Pour ces événements, nous suivrons les deux récits, presque toujours parallèles, de la Popelinière et de Barbot, F° 320. « Nonobstant lesquelles rigueurs, on demeuroit ferme en ceste ville pour se tenir à lad. paix. Mais led. s' de la Noue, employé dedans le parti *du bien public* et dedans les remuemens des autres provinces et églises, arrive en icelle le troisiesme du susdit mois, avec les s^rs de Mirambeau, la Caze et de Montguyon. »

(2) Amir., p. 104.

(3) Cf. Barbot, ibid. « Recognoissant que sa retraite au siège der-

Dans un long discours, qui tient trois pages chez Amirault et qui a tout l'air d'un document original, il leur exposa la situation et les fit profiter de l'expérience qu'il avait acquise récemment. Les Rochelois durent être bien étonnés de ce singulier revirement et n'en pas croire leurs oreilles, quand ils entendirent la Noue employer les mêmes arguments dont les ministres s'étaient servis l'an dernier pour le combattre. C'est à ce coup vraiment qu'on ne dut plus le reconnaître.

Il leur montra qu'il n'y aurait pas seulement faiblesse, mais sottise à détacher leur cause de celle des Eglises du royaume. « Quoy, s'écrie-t-il à son tour, pensez-vous que si vous laissez poursuivre vos frères sans les secourir, le Roy après les avoir ruynez vous laisse tous seuls en son Estat jouir d'une religion si differente de la sienne (1)? » Lui aussi soutient maintenant que les réformés sont déliés du serment qu'ils ont fait de garder la paix, puisque les catholiques ont manqué à leur foi (2). Il va jusqu'à dire, d'accord en cela avec l'auteur d'un violent libelle publié pendant le précédent siège, « qu'on ne seroit

nier avoit altéré l'affection et la déférance qu'on luy avoit autrefois rendu, par ses compliments et recherches particulières, et publiques, comme il estoit *des plus acors et bien disans*, il rend un tel compte de ses actions passées qu'il lève toute la malveillance... » Popel., p. 203.

(1) Barbot, ibid. « Leur ayant fait voir l'estat des affaires du temps, et la nécessité d'entrer en ceste guerre pour ne se désunir d'avec les frères qui estoient déja armés (*en note* : en Dauphiné, Rouargue, Quercy et Béarn). »

(2) Barbot, ibid. «... Que la paix n'ayant esté donnée que par force et par considération plus que par volonté, elle ne leur seroit jamais assurée par rancontre d'aultres occasions, comme ilz debvoient juger par les entreprises sur eulx faictes... »

point tenu de garder un serment que l'on auroit fait au préjudice de l'intérest de son prochain ; et beaucoup moins ceux qui sont faits au détriment de la gloire de Dieu même (1) .» Comme les ministres en 1573, il cite la Bible, il rappelle les exemples d'Hérode et de Jephté, et c'est pour les blâmer d'avoir tenu de coupables promesses (2).

Son éloquence obtint les résultats qu'il espérait. L'ancien pacte d'union entre les nobles huguenots et la ville fut renouvelé. Les seigneurs du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Angoumois, le choisirent pour chef, « sous l'autorité d'un plus grand qu'ils ne nommoient point encore », et qui n'était autre qu'un prince du sang, le duc d'Alençon (3). L'alliance était conclue entre les huguenots de religion et ceux qu'on appelait les huguenots d'Etat.

La Noue s'empressa de mettre la ville à l'abri d'une surprise en faisant réparer les brèches. Mais, avant de commencer les hostilités, il voulut, confor-

(1) Cf. la fameuse *Question assavoir s'il est licite sauver la vie aux massacreurs et bourreaux prins en guerre par ceux de la religion assiégez en ceste ville* (la Rochelle, 1573). On y répond que « telles promesses sont contre Dieu, donc ne doivent estre gardées ».

(2) D'après P. Brisson, p. 404, il aurait poussé encore plus loin la palinodie. « Ils firent en icelle une Cène, où la Noue *attesta le regret* qu'il avoit d'être sorti de la R. durant le siège et *en requit pardon à Dieu* et à toute l'assemblée, par une confession publique qu'ils appellent. »

(3) Barbot, ibid. «... Qu'on seroit adsisté plus puissamment et d'un chef plus grand que de tout le temps passé, qui seroit le duc d'Alençon... [Les nobles] élisent pour chef des armes en la campagne, en attendant ung aultre ordre et commandement de celluy qui seroit le général de tous, led. seigneur de la Noüe. » — *Esp.*, 1533, 53, Paris, 13 mars 1574, Çuniga à Philippe II. « Dizen que Lanue anda bravissimo en aquella parte de Poytiers y que trae más de mill y dozientos cavallos, al qual han tomado por cabeça todos los ugonotes, *aunque de secreto deve aver otros de más autoridad.* »



mément à la coutume suivie depuis le début des guerres civiles, justifier par un manifeste la conduite de ses amis et la sienne. Dans cet écrit, les rebelles se plaignaient que les consciences fussent violées, malgré l'édit de paix. Ils rappelaient l'entreprise de la cour contre la Rochelle, la levée de troupes étrangères. Fort habilement, ils mettaient la masse des modérés de leur côté et affirmaient le caractère miparti de leur association, en déclarant ne vouloir faire la guerre « qu'aux massacreurs... Et quant aux catholiques qui voudront paisiblement vivre en leurs maisons, nous ne les tenons pour ennemis, mais pour amis et compatriotes ».

La Noue, d'accord avec ses alliés de Saint-Germain, préparait une grande prise d'armes qui devait avoir lieu, sur plusieurs points du royaume, dans la nuit du mardi gras. Montgommery, avec qui il s'était noblement réconcilié, devait se saisir des places de Normandie, Montbrun soulever les huguenots du Dauphiné; lui-même se réservait l'Ouest. Il est à cette heure le véritable chef des mécontents comme des réformés. Le curé champenois Claude Haton, qui n'est pas très au courant des affaires, et qui l'accuse de rester auprès du Roi, pour dissimuler « comme Judas, et monstrer la contenance de loyal et fidelle serviteur », a cependant appris par la renommée que c'est lui qui mène toute l'entreprise : « lequel, avec ses complices et autres soubs l'auctorité desquels ils bransloyent, n'attendoit que l'heure opportune et commode de livrer le Roy ès mains de ses gens(1) ».

(1) Cl. Haton, II, p. 753.



Mais la conspiration de la Môle échoua, et les projets des politiques furent éventés (1). La tentative du 10 mars ne réussit qu'à demi dans les provinces. Montgommery fut pris, et exécuté comme meurtrier de Henri II. — La Noue, « très sensiblement touché » de la mort tragique de son ancien ennemi, en « témoigna sa douleur » à son fils. — Du moins tout le Poitou se souleva, et la Noue se trouva dans la Rochelle, non plus comme en 1572 gouverneur d'une place investie, mais général d'armée aussi puissant que Coligny lui-même avait pu l'être en 1570. Il occupe Lusignan, Fontenay, Melle, et attend ses alliés (2).

Ces nouvelles remplirent Charles IX de fureur. Il jura, s'il prenait la Rochelle, de faire mettre à mort tous les rebelles (3). On essaya des moyens les plus divers pour perdre la Noue. On commença par lui envoyer Strozzi, avec lequel il était lié d'amitié depuis qu'ils s'étaient servi de rançon l'un à l'autre ; et, se jouant de tous deux à la fois, on chargea

(1) La Ferrière. *Rev. quest. hist.*, 1891.

(2) Amir., p. 111.

(3) *Esp.*, 1533, 49, Çuniga à Philippe II, Paris, 7 mars 1574. Alençon et Navarre ont envoyé vers Guitri et Turenne « que eran tambien de esta confederacion, para que mejor les pudiesse dar á entender como eran ya rebelados y descubiertos sus designos. Ellos respondieron que yrian á jontarse con Lanua á la Rochela... » Id., ibid., 55, 21 mars : « Yo creo que primiero se ha de determinar el dicho de Alancon de yrsele de entro las manos,... y assi embió ayer un secretario suyo á Memoransi, al qual estos Reyes por mucho que han hecho no le han podido hazer que venga aqui, y el teniente del P^e de Conde le ha embiado assi mismo al dicho de Conde para que esta apunto para venirse á jontar con él. Y á Memoransi le pide lo mismo. Y tambien para que tenga algonos cavallos para yrse á jontar con Lanue, etc... » — *Cal.*, feb., n° 1329.

mément à la coutume suivie depuis le début des guerres civiles, justifier par un manifeste la conduite de ses amis et la sienne. Dans cet écrit, les rebelles se plaignaient que les consciences fussent violées, malgré l'édit de paix. Ils rappelaient l'entreprise de la cour contre la Rochelle, la levée de troupes étrangères. Fort habilement, ils mettaient la masse des modérés de leur côté et affirmaient le caractère mi-parti de leur association, en déclarant ne vouloir faire la guerre « qu'aux massacreurs... Et quant aux catholiques qui voudront paisiblement vivre en leurs maisons, nous ne les tenons pour ennemis, mais pour amis et compatriotes ».

La Noue, d'accord avec ses alliés de Saint-Germain, préparait une grande prise d'armes qui devait avoir lieu, sur plusieurs points du royaume, dans la nuit du mardi gras. Montgommery, avec qui il s'était noblement réconcilié, devait se saisir des places de Normandie, Montbrun soulever les huguenots du Dauphiné; lui-même se réservait l'Ouest. Il est à cette heure le véritable chef des mécontents comme des réformés. Le curé champenois Claude Haton, qui n'est pas très au courant des affaires, et qui l'accuse de rester auprès du Roi, pour dissimuler « comme Judas, et monstrer la contenance de loyal et fidelle serviteur », a cependant appris par la renommée que c'est lui qui mène toute l'entreprise : « lequel, avec ses complices et autres soubs l'auctorité desquels ils bransloyent, n'attendoit que l'heure opportune et commode de livrer le Roy ès mains de ses gens(1) ».

(1) Cl. Haton, II, p. 753.



Mais la conspiration de la Môle échoua, et les projets des politiques furent éventés (1). La tentative du 10 mars ne réussit qu'à demi dans les provinces. Montgommery fut pris, et exécuté comme meurtrier de Henri II. — La Noue, « très sensiblement touché » de la mort tragique de son ancien ennemi, en « témoigna sa douleur » à son fils. — Du moins tout le Poitou se souleva, et la Noue se trouva dans la Rochelle, non plus comme en 1572 gouverneur d'une place investie, mais général d'armée aussi puissant que Coligny lui-même avait pu l'être en 1570. Il occupe Lusignan, Fontenay, Melle, et attend ses alliés (2).

Ces nouvelles remplirent Charles IX de fureur. Il jura, s'il prenait la Rochelle, de faire mettre à mort tous les rebelles (3). On essaya des moyens les plus divers pour perdre la Noue. On commença par lui envoyer Strozzi, avec lequel il était lié d'amitié depuis qu'ils s'étaient servi de rançon l'un à l'autre; et, se jouant de tous deux à la fois, on chargea

(1) La Ferrière, *Rev. quest. hist.*, 1891.

(2) Amir., p. 111.

(3) *Esp.*, 1533, 49, Çuniga à Philippe II, Paris, 7 mars 1574. Alençon et Navarre ont envoyé vers Guitri et Turenne « que eran tambien de esta confederacion, para que mejor les pudiesse dar á entender como eran ya rebelados y descubiertos sus designos. Ellos respondieron que yrian á jontarse con Lanua á la Rochela... » Id., ibid., 55, 21 mars : « Yo creo que primiero se ha de determinar el dicho de Alancon de yrsele de entro las manos,... y assi embió ayer un secretario suyo á Memoransi, al qual estos Reyes por mucho que han hecho no le han podido hazer que venga aqui, y el teniente del P• de Conde le ha embiado assi mismo al dicho de Conde para que esta apunto para venirse á jontar con él. Y á Memoransi le pide lo mismo. Y tambien para que tenga algonos cavallos para yrse á jontar con Lanue, etc... » — *Cal.*, feb., n° 1329.

ce loyal gentilhomme de lui proposer la paix, et de l'inviter à venir en cour (1). La Noue vit le piège, et envoya au Roi cette fière réponse, « qu'il vouloit mourir les armes à la main, et non comme avoit fait l'Amiral » (2). Passant d'une ruse à une autre, la cour dépêcha en Poitou deux assassins célèbres, Maurevel, *le tueur du Roi*, qui avait tiré sur Coligny, et Saint-Martin, « pour aller tuer le sieur de la Noue et autres. » (3) Ils ne réussirent pas davantage.

On recourut donc encore une fois aux négociations. En mars était arrivé à la Rochelle le sieur de la Hunaudaye (4). Il devait assurer les rebelles « de la bonne volonté et affection du Roy » à leur égard et leur demander de désigner un plénipotentiaire qui viendrait avec lui en cour. La noblesse et la ville désignèrent Mirambeau, qui arriva à Paris le 28 mars et fut reçu le lendemain par le Roi. « Je vous supplie, Sire, dit-il, ne trouver mauvais si M. de la Nouë n'est venu maintenant vers vous, combien qu'il eust quelque volonté et plusieurs en estans presque d'avis, sans la continuelle guerre

(1) *Esp.*, 1533, 55 « Yo escrivi á V. M[d] como estos Reyes havian embiado á Estroçi para que tratasse de hazer la paz con Lanue y con los demás que estan dentro en la Rochela, él qual volvió ayer y dize que Lanue tiene quatro mill infantes, y mill y dozientos cavallos, *y que no quiere paz con ellos* ».

(2) *Cal.*, march 22, n° 1547, D[r] Dale to Burghley.

(3) Le P. Brisson prétend que cette tentative de meurtre est une invention des protestants.

(4) « Mémoire contenant la relation du voyage de la Hunaudaye, menant le sieur de Mirambeau en cour, et la conversation de celuy ci avec le Roi et la Reine, 1574, » dans Fonteneau, XXVII[ter], p. 627 et suiv.

qu'on nous a fait et donné. — Je me contente, répondit le Roi, de l'excuse que vous me faites de la venue de M. de la Noue, m'assurant que vous vous emploierez en son absence, comme il eust fait, à aider de votre pouvoir à la pacification des troubles. » C'est avec la Reine que Mirambeau eut surtout à lutter. Il fit à cette Athalie des réponses dignes d'un Joas (1). Fidèle aux instructions qu'il avait reçues de son chef, il déclara ne pouvoir faire la paix qu'avec le consentement des députés de Monsieur et de ceux du Languedoc. Toute l'astuce emportée de Catherine n'en put tirer autre chose.

La Noue n'avait pas voulu venir à Paris pour ne pas quitter son poste et pour ne pas se livrer aux assassins. On ne pouvait traiter sérieusement qu'avec lui; on résolut de reprendre encore une fois les négociations, mais dans une localité du Poitou. Biron, accompagné de Strozzi et de Pinart, et, si l'on en croit le Roi, porteur d'intentions conciliantes (2), fut envoyé au bourg d'Esnandes, où les conférences s'ouvrirent vers la fin d'avril (3). La Noue et deux autres nobles y représentaient les Rochelois. Ils prétendaient ne pouvoir traiter sans l'avis des réformés des autres provinces. Ils demandaient de plus

(1) « Mais il faut obéir au Roi, M. de Mirambeau. - Madame, il est vray, mais il faut servir Dieu premièrement. »

(2) Le Roi écrit à du Lude (6 avril 1574). *Arch. hist. du Poitou*, XII, p. 233 : Biron, Strozzi et Pinart ont charge de « donner telle occasion audit la Noue et ceux de son parti de demeurer contans ».

(3) Ces négociations sont exposées au jour le jour dans des lettres de Biron au Roi datées d'Esnandes, des 24, 26 et 27 avril, et publiées par Loutzchiski, *Doc. inéd. etc.*, p. 62 et suiv. Voy. aussi le voyage de la dame de Bonneval (Mergey, p. 578) et les négociations de Jean de la Haye, lieutenant de Poitou (*Estat de France*, etc.).

l'admission aux conférences de deux députés des bourgeois, « car ils estoient joinctz ensemble et inséparablement, pour estre de leur religion et davantage par nouvelles pactions faites entre eulx ».

Ce point accordé, la Noue fit une déclaration des plus hardies qui, par certains côtés, faisait presque prévoir les édits de Bergerac et de Nantes. — On rétablirait l'édit de 1570, mais en accordant aux réformés les sûretés suivantes : une ville dans chaque province « pour retirer ceux de la religion, s'il advenoit que l'on leur voulust faire desplaisir et courre sus » ; les princes et principaux seigneurs signeraient le traité ; on se livrerait réciproquement des otages ; le Roi et les princes protestants déposeraient une caution entre les mains d'un prince allemand qui, le cas échéant, emploierait cet argent à combattre celle des deux parties qui aurait rompu la paix. L'édit serait vérifié en cour de Parlement. Enfin la Noue demandait que le Roi admît auprès de lui quelques seigneurs favorables aux réformés, prototypes des futurs députés généraux de la religion, chargés de veiller à l'exécution de l'édit. Et, ce qui était plus significatif encore, on devait convoquer les Etats généraux, « trois mois après la publication d'icelle paix, pour l'y faire approuver ». La nation entière serait ainsi appelée à se prononcer sur la légitimité de l'œuvre accomplie par la coalition des huguenots et des mécontents. La paix, solennellement ratifiée par les trois ordres, ne serait plus sans cesse remise en question.

Ces demandes ayant été repoussées, la Noue et Mirambeau les représentèrent le lendemain, sous



forme de mémoire écrit. Les délégués du Roi discutèrent avec eux « durant près de quatre heures », sans pouvoir les amener à une transaction. Ils se disaient décidés à ne pas poser les armes avant d'avoir obtenu satisfaction, et invoquaient, pour justifier leur méfiance, les tragiques souvenirs de 1572. Biron refusait de dépasser le dernier édit de juillet. Mais la Noue ne voulait pas signer une paix qu'il savait d'avance devoir être repoussée par ceux de Montauban, du Languedoc et du Dauphiné. Biron alla jusqu'à accorder l'exercice à tous les seigneurs hauts justiciers, espérant ainsi détacher la noblesse. Mais la Noue et son compagnon répondirent « que s'il n'estoit question que d'eulx, qu'ilz s'en iroyent hors du royaume et aimeroient mieulx mourir que de desplaire à Sa Majesté ». Biron leur offrit alors d'accepter le traité pour la Rochelle seule. Ils répliquèrent « qu'ilz estoient tous associez » et demandèrent des passeports pour envoyer auprès de leurs frères. On décida d'en référer au Roi.

Il ne semble pas que la réponse de la cour soit arrivée avant la mort de Charles IX (30 mai). L'absence du nouveau Roi rendait Catherine plus désireuse encore de conclure la paix. On flatta la Noue dans ses plus chères faiblesses ; on lui fit écrire par le comte palatin une lettre qui l'engageait à tourner ses forces vers les Pays-Bas (1). Elle lui fut portée par l'abbé de Gadagne (2). Il le rencontra à Téré et, à défaut de paix, conclut avec lui, le 27 juin, une trêve de deux mois.

(1) *Cal.*, june 10, 1449.
(2) Barbot, f° 326. — *Tosc.*, IV, p. 12 (8 juin) et p. 15 (5 juillet).



On essaya alors de le corrompre, puisqu'on n'avait pu le tuer (1). Un espion, nommé Pierre Brisson, osa lui offrir, de la part de Catherine, de lui faire servir tous les ans le revenu de ses biens, et 10,000 écus de rente, plus un cadeau de 20,000 écus comptant, s'il consentait à se retirer en Angleterre. Il va sans dire qu'il refusa, bien qu'il fût mal dans ses affaires, ayant tout dépensé au service de la cause (2).

Pourtant sa situation à la Rochelle n'était guère meilleure que dans les derniers temps du grand siège. Seulement tout était changé. C'était maintenant lui qui voulait la guerre, et les bourgeois, fatigués de voir leur commerce arrêté par des luttes incessantes, se sentaient pris de découragement.

La Noue avait résolu d'utiliser la belle position maritime de la Rochelle pour remédier à la maladie ordinaire des armées huguenotes, le manque d'argent. Il savait par expérience qu'une flotte royale pouvait affamer la place et l'empêcher de recevoir des secours du dehors. Il fit donc équiper soixante-dix navires qui gardèrent les côtes voisines et qui coururent la mer. « Alors commença la pratique des congez, c'est-à-

(1) De Thou, liv. LVIII. — *Estat de Fr.* — Amir., p. 136.

(2) La guerre civile lui avait déjà coûté cher. Anquez (*Ass. pol.*, p. 33) dit que, en 1581, l'Assemblée de Montauban « supplia Henri III de rembourser à la Noue ce qui lui était dû... depuis 1567 ». Msc. Brienne, 220, p. 88 : « Sur ce qui a esté remonstré par le s[r] Dupin qu'il seroit bon de faire departemant en ceste assemblée, de la somme de quarante-cinq mil livres dont le s[r] de la Noue s'obligea pour le public de la paix de l'an mil cinq cens soixante six et pour le payemant de laquelle sa terre de Bretoncelle est vendue ». Cette somme avait été avancée par le roi de Navarre, et ce qu'on demande au Roi, ce n'est pas, comme le dit Anquez, « de la rembourser à la Noue », mais de donner « commission pour la cottiser et lever ». Sur l'état de la fortune de la Noue en 1581, voy. plus loin, à cette date, ch. IV.



dire des commissions par lesquelles on permettoit d'attaquer en mer toutes sortes d'ennemis, Espagnols, Portugais, catholiques qui s'estoient trouvez aux massacres (1). » Les prises étaient portées à la Rochelle pour subvenir aux besoins de la cause, « et cela rendit délors la Rochelle si formidable que depuis Calais jusques au détroit de Gibraltar, on n'oyoit parler que des courses et des prises des Rochelois ».

C'était une idée hardie que de transporter la guerre du continent sur la mer, où les huguenots de l'Ouest, les marins de la Rochelle et des Isles, retrouveraient tous leurs avantages. Mais quelques consciences délicates appelaient ces courses « une espèce de piraterie ». La vérité est que certains de ces marins se conduisaient en véritables corsaires, et attaquaient même les neutres. La Noue souffrait de ces désordres, il essayait de les réduire ; il ne pouvait abolir une pratique si nécessaire à son parti.

Les pacifiques se servirent de ce prétexte pour ruiner son autorité et prétendre que la guerre, commencée sous Charles IX, ne devait pas être continuée contre Henri III. Avant même l'arrivée de Gadagne, comme la Noue faisait campagne en Poitou, ils adressèrent au maire Tixier une requête pour la révocation des lettres de marque, et le maire eut la faiblesse d'ordonner un sursis provisoire. La Noue, rentré dans la ville le 20 juin, réunit les bourgeois devant l'échevinage et se déclara prêt à supprimer les congés si on lui fournissait d'autres ressources (2).

(1) Amir., p. 118.

(2) Le discours rapporté par Amir., p. 124, s'accorde avec le résumé

Quelques-uns soutenaient la thèse patriotique qu'on devait continuer à courre sus aux Espagnols et Portugais, mais épargner les Français. La Noue, qui d'ordinaire faisait passer l'intérêt national avant celui de sa secte, éprouva dans ce moment solennel une coupable faiblesse. Il se montra presque disposé à soutenir l'opinion inverse, sous prétexte que les Espagnols ne portaient pas les armes contre ceux de la Rochelle, « qu'ils ne s'estoient point déclarez leurs ennemis, qu'ils n'avoient point eu de part aux massacres de leurs frères, qu'ils n'estoient point accusez d'en machiner de nouveaux pour achever de les exterminer ». Ce jour-là, on put se demander où était l'homme qui, au lendemain de la Saint-Barthélemy, repoussait courageusement le protectorat d'Elisabeth. On décida d'excepter des congés, conformément au manifeste de janvier, les catholiques qui ne porteraient point les armes contre la cause et qui n'auraient pris part ni aux massacres ni aux entreprises faites contre la ville.

donné par Barbot (que nous citons ici pour la dernière fois. L'*Histoire de la Rochelle* se termine par un état de la France en 1575), f° 336 : « Le seigneur de la Noüe neantmoins pour la noblesse de lad. association ne laisse pas de s'en offencer et d'en tirer des conséquences préjudiciables au lien d'union qui s'estoit juré avec ceste ville, y vient du Poitou en diligence, et ayant faict assembler devant l'eschevinage, les maire, eschevins, pairs, bourgeois et habitans et les réfugiés qui y estoient, le 20 dud. moys de jung, il fait examiner et concerter de nouveau en ce lieu ceste première proposition, si l'on debvoit continuer la prinse des armes, veu la mort du defunct roy Charles, les actions duquel sembloient y avoir donné lieu, et si elle pouvoit estre aussi juste après son decès que de son vivant, veu mesme l'absence hors de son royaulme du Roy de Poulongne, qui en estoit le legitime successeur; il faict aussi de grans et doctes discours sur le subject des prinses qui n'estoient que du droit de guerre, et qui en icelle on debvoit tenir pour ennemy. »

Mais les embarras de la Noue ne cessèrent pas. Le ministre Chesneverd écrivit contre lui de furieux libelles. Il fit encore preuve de générosité en pardonnant à l'auteur. Les vieilles animosités entre la noblesse et les bourgeois s'étaient réveillées. La trêve conclue avec Gadagne allait expirer, et beaucoup désiraient la voir transformer en une paix durable. La Noue dut encore une fois convoquer une assemblée générale à Saint-Yon (1). Il prêcha l'union entre Rochelois et réfugiés. C'était à lui maintenant à leur demander de ne pas traiter sans le consentement de leurs frères des autres provinces. « Je vous trouve pour la pluspart, leur disait-il, extrêmement refroidis en tout ce qui concerne ceste guerre, et ne voy plus en vous ceste promptitude et allégresse avec laquelle vous me suiviez. » Le peuple lui jura fidélité et obéissance, mais cette promesse devait être vaine.

Les hostilités se rouvrirent. La Noue, occupé à réunir ses forces, avait évité de livrer bataille du vivant de Charles IX ; mais il était prêt à recevoir le choc de l'armée du duc de Montpensier. Il est vrai que l'enthousiasme de ses amis avait diminué, car « la venue du Roy en avoit refroidy plusieurs (2) ». Cependant la position des protestants était très forte, et la Noue n'était pas trop malheureux dans ses entreprises, à en juger par les lettres que Montpensier adressait alors aux évêques poitevins pour leur demander de l'argent (3). La Noue avait tenté de

(1) Amir., 136, la Popel., 242, *Est. de Fr.*

(2) Popel., 253.

(3) Arch. de la Vienne, G. 399 : 1° du camp de Fontenay, 31 août 1574 ; — 2° id. à l'évêque de Maillezais ; — 3° du camp de Lusignan,

secourir Fontenay, puis Lusignan ; il écrivit une lettre d'encouragement aux défenseurs de cette place, qui résistait encore au début de 1575. Une de ces témérités, coutumières à notre Breton quand il ne s'agissait que de son propre péril, faillit lui coûter la vie à Marans.

Nous savons, par des témoignages venus des deux partis, comment la Noue faisait la guerre (1). A la Rochelle, il était forcé d'entrer dans ces voies de terreur où il avait refusé de suivre les fanatiques en 1573 : il fit expulser les suspects et tous les nouveaux catholiques. Mais dans ses expéditions, il faisait preuve d'une humanité égale à sa prudence.

Il avait grand soin de ne jamais prendre une résolution grave sans assembler « un conseil de personnes les plus capables ». Ce conseil était en même temps chargé de rendre la justice dans le camp et d'y établir la discipline. Dès qu'ils arrivaient dans un lieu, la Noue en considérait l'assiette, voyait avec les siens ce qu'on y pouvait faire, « et en toute diligence exécutent leurs délibérations et entreprise ». Ses soldats se distinguaient « par le bon ordre... et par une prompte obéissance qu'ils rendent aux commande-

15 oct. « Depuis le quinziesme d'aoust dernier passé, j'ay réduict en l'obéissance de Sad. M. tout ce qui estoit occupé par les ennemy en ced. pays de Poitou, n'y estant plus rien que Lusignan que je tiens de bien près assiégé et j'espère, avecques l'ayde de Dieu, dans peu de jours remettre en pareille obéissance, et bien chastier ceulx qui l'occupent. » — 4° Du camp de Jazeneuil, 25 oct. « Ne reste que la ville de Luzignan, laquelle nous tenons assiégée et en espérons bientôt venir à bout. » — 5° Du camp de Lusignan, 13 janv. 1575. Il n'a pas encore pris la place, « laquelle nous espérons avant la fin du moys remectre en sa premiere liberté ».

(1) Amir., Popelin., P. Brisson : *Guerres civiles en Poitou.*



ments qui leur sont faits ». Ils s'abstenaient de la picorée, et rapportaient « fidèlement au profit de leur cause » tout ce qu'ils prenaient.

La Noue ne se bornait pas à prêcher l'humanité, il en donnait l'exemple. « En ceste licence des guerres civiles où l'on croit ordinairement que tout est permis, en quelque lieu qu'il logeast, il payoit son hoste s'il y estoit; s'il n'y estoit pas, il faisoit laisser de l'argent en quelque trou. » On cite plus d'une anecdote de ce genre. — Il ne voulait pas que la présence de son armée fût une charge pour les paysans. Au contraire, il donnait de l'argent à ceux que la guerre avait mis dans la gêne. Il veillait à ce qu'on leur laissât « leurs bestes, fruits et tout ce qui leur appartient ». Si le besoin le forçait à les employer à quelque ouvrage, il les y faisait aller « le plus librement et le plus gracieusement » qu'il pouvait, « plus par belles paroles que par force ». En récompense, les paysans aimaient le bon la Noue et lui fournissaient des renseignements bien plus volontiers qu'aux ennemis. Enfin il gardait scrupuleusement la promesse qu'il avait faite d'épargner les catholiques paisibles. Il appréciait chez les autres ces mêmes qualités de douceur et de tolérance; il écrivait à un de ses adversaires pour le remercier d'avoir traité des huguenots avec humanité (1).

Il avait parfois fort à faire pour maintenir l'union entre les deux partis auxquels il était également allié. Il envoya deux députés à la grande assemblée de réformés qui se tint à Milhau vers la fin de 1574 (2).

(1) Lettre à Louis de la Tremoille, de Fontenay, 8 juillet 1574 (dans Imbert et Marchegay, *Cent lettres missives*).

(2) Voy. Davila, p. 302.



Il s'agissait de choisir un chef, et l'on voulait un prince du sang. Serait-ce Alençon, Navarre ou Condé ? Les choses étaient encore rendues plus malaisées par l'ambition de d'Anville, qui voulait ou prendre cette place ou la donner. Enfin, si nous en croyons Davila, « il ne pouvait plaire à la Noue, tout-puissant à la Rochelle, de se voir élire un supérieur dont l'éclat et la renommée devaient effacer ou diminuer grandement son autorité ». Cependant Condé fut nommé. A une nouvelle assemblée, convoquée à Nîmes par d'Anville et composée « tant du clergé et catholiques paisibles que des Eglises réformées de ce royaume », la Noue vit enfin triompher complètement la politique qu'il suivait depuis un an : l'union paraissait définitive entre huguenots et *malcontens*.

La cour ne désespérait pas encore de le séduire. La Hunaudaye arriva à la Rochelle pour lui offrir la paix et tâcher de l'attirer à la cour, sur la parole du Roi (1). Mais, pendant les négociations mêmes, la Hunaudaye tente une entreprise sur la ville ; il est découvert, et exécuté avec cinq ou six conjurés. Cela n'empêcha pas le Roi d'écrire encore à la Noue, « l'assurant que, luy venu, la paix se pourroit faciliter, et luy escrivit de sa propre main qu'il ne debvoit craindre de l'aller trouver en toute sécurité, veu qu'il se debvoit souvenir qu'autrefois il luy avoit sauvé la vie. La Royne mère le sollicitoit aussi de ce faire (2) ».

Il reçut cette lettre le 23 avril, comme il se diri-

(1) *Cal.*, 1575, 18 mars, nos 51 et 67.
(2) La Popel., 284, et Amir.



geait vers Bergerac pour y joindre le comte de Turenne. Il s'excusa du mieux qu'il put, et rentra à la Rochelle le 3 juin, pour empêcher les habitants de prêter trop facilement l'oreille aux propositions de paix. Mais chaque jour, réfugiés et bourgeois s'entendaient moins entre eux. Les nobles essayèrent de s'emparer du gouvernement de la ville et de remettre le pouvoir à un conseil de gentilshommes, « auquel le maire et quelques eschevins pourroient assister ». La Noue tenta de calmer les esprits (1), puis, assez dégoûté de la mollesse des uns et de l'étourderie des autres, il se rendit, le 1er octobre 1575, auprès de Monsieur, qui venait de quitter la cour (2).

Il fut bien reçu du duc d'Alençon, car « la seule teste du sage la Noue ne valoit pas moins qu'une armée ». Dès lors il devient le personnage nécessaire, l'homme de la situation. Il négocie l'entrevue de la mère et du fils à Châtillon-sur-Indre, et fait conclure en novembre une trêve de six mois. En récompense, il est nommé « gouverneur pour Monsieur » de Saint-Jean-d'Angély, puis, en mars 1576, de la Rochelle (3). Il prend part à la pacification de mai, dont il ne retire d'autre avantage qu'une compagnie d'ordonnance de cinquante hommes d'armes. Chacun admirait son désintéressement, et s'émerveillait qu'il ne se fût « procuré quelque petit morceau de gouvernement ».

Que lui importait ? Il rêvait d'entraîner son nou-

(1) Après une campagne en Périgord, et un nouveau retour à la Rochelle, pour empêcher la dévastation des vignes de l'Aunis.

(2) *Cal.*, 374, 421, 422, 434. Davila, p. 317.

(3) *Cal.*, 667, 13 mars 76.



veau maître à la conquête des Flandres. Il était en relations suivies avec le prince d'Orange et avec Walsingham (1). Le nouveau duc d'Anjou parlait déjà de l'envoyer avec Biron acheter des reîtres pour la prochaine campagne (2).

En attendant, il faisait d'incessants efforts pour empêcher une brouille d'éclater entre les deux alliés, le duc d'Anjou et le roi de Navarre, et pour déjouer les manœuvres de l'évêque de Mantes, conseiller de Monsieur (3). D'Agen, où il avait été trouver Henri de Navarre (4), il revient le 2 octobre auprès de Monsieur et va en son nom à la cour.

L'ambassadeur espagnol, parfaitement informé des projets du duc d'Alençon et du rôle que la Noue devait jouer dans leur exécution, voulut parer au péril qui menaçait sa monarchie (5). Le lende-

(1) *Cal.*, 463, nov, 22, 1575, Walsingham to Burghley, de Windsor. Amir., p. 130.

(2) *Cal.*, 499, 17 déc. On fit même courir le bruit, démenti deux jours après (*Cal.*, 503, 19 déc.), que la Noue avait eu une entrevue secrète avec le Roi à Saint-Germain ou dans les environs.

(3) *Cal.*, 834, july 6. — 940, oct. 2. Dale to the Queen «... to brake the practises of other which endeavour to sever Monsieur from the King of Navarre and the Prince of Condé ». — 941, même date, Dale to the privy Council.

(4) *Lettres missives*, I, p. 100, 15 août 1576.

(5) *Esp.*, 1540, 51, Çuniga à Philippe II, Paris, 7 oct. 1576 : « Haviendo llegado anoche Lanua á esta corte, temiendome yo que venga á urdir alguna trama, dixe á la Reyna que yo sabía que este Lanua havia llegado aqui, y conosciendo quan dañada intención tienen estos ugonotes contra el servicio de V. M^{d}, le supplicava ne diesse consentimiento á que se urdiesse algo contra él. Respondióme que yo sabía bien quantos años havia, que ella havia defendido que no se fuesse contra Flandes, y que assi lo procuraría ». Ibid., 52, 10 oct. « La dicha Reyna se quedó en una casa suya, en el arrabal d'esta villa, en la qual se jontaron en consejo, en que entró Lanua, el qua propusó dos cosas : que los de la Religión no tenian gana de venir á



main de l'arrivée de la Noue à Paris, il alla trouver Catherine et la pria de ne pas permettre qu'on ourdît quelque trame contre S. M. C. Elle répondit qu'elle s'était autrefois opposée à la campagne de Flandre, et qu'elle s'y opposerait encore. Pourtant elle eut une entrevue avec la Noue dans un de ses châteaux des alentours. Il lui remontra que les réformés n'osaient se rendre aux Etats convoqués pour la fin de l'année, parce que le Roi y devait être avec une forte garde et que les Guises, disait-on, y viendraient bien armés. En second lieu, de la part de Monsieur et des Bourbons, il lui demandait des secours pour conquérir les Flandres au profit du Roi. Catherine répondit que son fils avait donné sa parole à l'Espagne, et rompit la conférence.

Une fois de plus, le « sage » la Noue s'était laissé duper par la cour, et, s'il avait mal jugé ses ennemis, il avait mal choisi son maître. Le duc d'Anjou (1) était aussi incapable et aussi corrompu que son frère. La Noue occupait auprès de lui une place prépondérante. Il était comme le premier ministre de Monsieur (2).

los Estados generales, por que el Rey yria con mucha guarda y havian entendido que la casa de Guisa havia de estar alli muy bien armada...; lo segundo, que el D. de Alanson y los dichos de Bearne y de Conde le embiavan assi mismo á tratar con este Rey y su madre, que tuviessen por buen de ayudarles con algun dinero y X companias de cavalleria y 4 mill arcabuzeros, para yr á Flandes, pues de la yda resultaria ampliar este Rey su reyno... » *Tosc.*, IV, p. 82, 28 sept. 76 (analyse).

(1) Davila, p. 288. « Il quale non solo era giovane d'anni..., mà per natura ancora dotato di poca capacità d'ingegno e d'animo, cosi volubile e cosi gonfio. » Sur le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou après la paix de Monsieur, voy. la Ferrière, *Mar. d'Elis.*

(2) Voy. Amir. C'est à lui que s'adressent le Roi de Navarre, les Rochelois, les nobles du Dauphiné, d'Anville, les habitants de Montpellier.



Mais tous ses efforts ne purent le tirer de son apathie, et Monsieur se réconcilia avec le Roi sans le consulter (1).

Il se tourna alors vers l'ambassadeur anglais, Amyas Paulet ; il eut avec lui de fréquentes entrevues en compagnie du jeune du Plessis (2). A eux trois ils ébauchèrent un projet de partage des Pays-Bas. Il se plaignit à Paulet des vexations éprouvées par ceux de la religion, des dangers qui le menaçaient lui-même à Paris, du projet qu'avaient formé les Guises de faire supprimer l'édit à Blois. L'ambassadeur alla loyalement trouver le Roi et le supplia, au nom de sa souveraine, de garder les promesses faites à ses sujets. Le Roi répondit qu'il saurait maintenir l'ordre.

En dépit de cette déclaration, la Noue apprit bientôt que la cour lui réservait le sort de Coligny, projet auquel l'envoyé espagnol ne fut peut-être pas étranger. Le 25 octobre au soir, des braves avaient été apostés sur le chemin qu'il devait suivre pour se rendre du Louvre à son logis du faubourg Saint-Germain. Sans Brantôme, qui fut prévenu, et l'accompagna avec une petite troupe, il ne serait pas sorti vivant de Paris (3).

(1) *Cal.*, 953, oct. 12.

(2) Id., 953-55, même date, 956 et 57, oct. 13.

(3) D. de Çuniga (1540, 56, de Paris, 28 oct.) rejette toute la responsabilité de cette tentative sur le Roi. Il a, écrit-il, appris d'un ami de la Noue « que este Rey anda procurando de hazer matar al dicho Lanua, y que si reside aqui, *sin dubda le haran morir de la manera que al Almirante* ». On lit la même chose dans *Tosc.*, III, 83, Paris, 30 oct. — Brantôme, au contraire, accuse nettement l'ambassadeur d'Espagne. La Noue lui-même était de cette opinion (*Lettre aux Estats*, du 20 déc.) : « l'ambassadeur d'Espagne... lequel m'a cuydé



Il ne lui restait plus qu'à se réfugier en Gascogne, à la cour du jovial et décidé Henri de Navarre. Le fils de Jeanne d'Albret avait conservé du respect et de l'affection pour l'ancien serviteur de sa mère. Il le chargea d'aller le représenter aux Etats de Blois. Un nouveau bruit d'assassinat l'arrêta en chemin (1). D'Aubigné se sauvait de Blois, où il venait lui-même d'échapper à ses ennemis ; il rencontre au Grand-Pressigny la Noue qui préparait « un festin au duc du Maine ». Dans sa naïve confiance, il ne voulait croire au péril, « ne respirant que la bonté de Monsieur, les bons desirs du Roy, les changemens de la Royne et la lassitude de tous ». D'Aubigné le décida enfin à regagner en hâte sa maison de Montreuil-Bonnin.

Il ne s'y reposa pas longtemps. Les résolutions des Etats rendirent la reprise de la guerre imminente.

Il se laissa mener par Condé à la Rochelle, le 4 janvier 1577. Investi par lui du gouvernement de la ville, il sut, une fois encore, entraîner les Rochelois à s'armer pour le maintien des édits, à former contre la Ligue dont le Roi était le chef depuis sa

faire attraper à Paris », et au-dessus : « sans le sceu de leurs Majestez... ». Il est vrai que Çuniga, le 10 octobre, après avoir rapporté l'entrevue de la Noue et de la Reine mère, avait demandé à Philippe II des crédits extraordinaires. Etait-ce pour payer les braves dont parle Brantôme ? — L'Estoile, à la date du 25 octobre, parle seulement « d'une partye faicte pour le tuer » et dit qu' « il estoit hay doublement du Roy et de la Reyne mère, tant pour la demande qu'il faisoit de mener du secours aux Estats contre le Roy d'Espagne qu'à cause de sa religion. »

(1) *Lettre aux Estats* du 20 déc. « Retournant de Gascongne j'ay eu advis de tous nos amis qui sont là, etc. »... Il rejette encore tout sur l'ambassadeur espagnol. — D'Aubigné, *Hist. univ.* II, p. 238.



déclaration de Blois, une contre-ligue dirigée par les Bourbon et les Montmorency. Il essayait ainsi de sauver les débris de l'alliance des huguenots et des malcontens. Mais il assistait à l'écroulement du système politique qu'il avait conçu en 1574. Monsieur, gagné par la cour, allait, à la tête d'une troupe royale, attaquer les protestants, ses anciens alliés, à la Charité, et se signaler par ses cruautés après la victoire.

La Noue était écœuré de tous ces désordres, comme il le laissera voir dans une lettre qu'il écrivit de Loudun au Roi de Navarre, le 28 avril, peu de temps avant d'aller le rejoindre. Il s'emporte contre ceux « qui veulent nous ramener aux maux passés » et espère que les envoyés de Henri à la cour sauront « réprimer beaucoup d'impétuosité, tant d'une part que d'aultre ».

Il réunit cent cavaliers et se rendit en Gascogne. Henri le reçut avec de véritables transports de joie ; il voulait récompenser son dévouement : mais le Bras de Fer refusa de rien recevoir de ce roi qui n'avait rien (1). La situation de Henri était si critique que d'Anville proposait de faire, à l'exemple de François Ier, venir les Turcs à Aigues-Mortes. Mais la Noue était trop sérieusement chrétien pour accepter une pareille alliance. Aidé de Mornay, il fit repousser ce projet.

Il alla mettre le siège devant Marmande. Ce fut,

(1) Amir., p. 209. Ce désintéressement de la Noue est, en quelque sorte, attesté par le surprenant silence que gardent à son égard, pendant toutes ces années, les registres de la chambre des comptes de Navarre (*Arch. B.-Pyr.* B.). Or ces registres mentionnent des libéralités accordées à d'Aubigné, à Mornay et à d'autres, ce qui donne à cette preuve négative une certaine valeur.



dit d'Aubigné, qui y était, la charge « la plus desraisonnable de celles qu'a faites le plus hazardeux capitaine de son siècle (1) ». Mais l'harmonie était loin de régner toujours dans la petite cour protestante. Si l'on retrouvait en Henri de Béarn les plus belles parties du caractère de Jeanne d'Albret, il y avait aussi en lui un Antoine de Bourbon ; à côté de l'héroïque soldat, il y avait le Vert-Galant. Un groupe de seigneurs catholiques, les Lavardin, les Roquelaure, avaient entrepris de flatter les passions juvéniles du Béarnais, et ses serviteurs huguenots avaient fort à faire pour l'empêcher de tourner comme son père (2). La Noue, oubliant avec des gentilshommes la modération qu'il avait montrée vis-à-vis des pasteurs de la Rochelle, eut une violente querelle avec Lavardin au siège de Villeneuve. L'affaire eut lieu en présence du roi de Navarre et, sans son intervention personnelle, elle se fût terminée par un duel (3).

Tout engagé qu'il fût dans la guerre, la Noue n'en aimait pas moins la paix. Au nom de Navarre et de Condé, en septembre 1577, il signa la trêve de Bergerac. Il en porta la nouvelle dans tout le Languedoc, et l'on raconte même qu'à Montpellier il se jeta, comme plus tard Mazarin, entre deux armées prêtes à combattre, criant : La paix ! la paix (4) !

Rentré à Montreuil, il y reçut plusieurs lettres flatteuses pour son amour-propre. Le prince et la princesse d'Orange (celle-ci était une fille du sang

(1) D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, p. 258. Cimber et Danjou, VIII, p. 415.
(2) Bouillon, p. 156.
(3) D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, p. 258.
(4) Amir., p. 330.

ce loyal gentilhomme de lui proposer la paix, et de l'inviter à venir en cour (1). La Noue vit le piège, et envoya au Roi cette fière réponse, « qu'il vouloit mourir les armes à la main, et non comme avoit fait l'Amiral » (2). Passant d'une ruse à une autre, la cour dépêcha en Poitou deux assassins célèbres, Maurevel, *le tueur du Roi*, qui avait tiré sur Coligny, et Saint-Martin, « pour aller tuer le sieur de la Noue et autres. » (3) Ils ne réussirent pas davantage.

On recourut donc encore une fois aux négociations. En mars était arrivé à la Rochelle le sieur de la Hunaudaye (4). Il devait assurer les rebelles « de la bonne volonté et affection du Roy » à leur égard et leur demander de désigner un plénipotentiaire qui viendrait avec lui en cour. La noblesse et la ville désignèrent Mirambeau, qui arriva à Paris le 28 mars et fut reçu le lendemain par le Roi. « Je vous supplie, Sire, dit-il, ne trouver mauvais si M. de la Nouë n'est venu maintenant vers vous, combien qu'il eust quelque volonté et plusieurs en estans presque d'avis, sans la continuelle guerre

(1) *Esp.*, 1533, 55 « Yo escrivi á V. M[d] como estos Reyes havian embiado á Estroçi para que tratasse de hazer la paz con Lanue y con los demás que estan dentro en la Rochela, él qual volvió ayer y dize que Lanue tiene quatro mill infantes, y mill y dozientos cavallos, *y que no quiere paz con ellos* ».

(2) *Cal.*, march 22, n° 1547, D[r] Dale to Burghley.

(3) Le P. Brisson prétend que cette tentative de meurtre est une invention des protestants.

(4) « Mémoire contenant la relation du voyage de la Hunaudaye, menant le sieur de Mirambeau en cour, et la conversation de celuy ci avec le Roi et la Reine, 1574, » dans Fonteneau, XXVII[ter], p. 627 et suiv.

qu'on nous a fait et donné. — Je me contente, répondit le Roi, de l'excuse que vous me faites de la venue de M. de la Noue, m'assurant que vous vous emploierez en son absence, comme il eust fait, à aider de votre pouvoir à la pacification des troubles. » C'est avec la Reine que Mirambeau eut surtout à lutter. Il fit à cette Athalie des réponses dignes d'un Joas (1). Fidèle aux instructions qu'il avait reçues de son chef, il déclara ne pouvoir faire la paix qu'avec le consentement des députés de Monsieur et de ceux du Languedoc. Toute l'astuce emportée de Catherine n'en put tirer autre chose.

La Noue n'avait pas voulu venir à Paris pour ne pas quitter son poste et pour ne pas se livrer aux assassins. On ne pouvait traiter sérieusement qu'avec lui; on résolut de reprendre encore une fois les négociations, mais dans une localité du Poitou. Biron, accompagné de Strozzi et de Pinart, et, si l'on en croit le Roi, porteur d'intentions conciliantes (2), fut envoyé au bourg d'Esnandes, où les conférences s'ouvrirent vers la fin d'avril (3). La Noue et deux autres nobles y représentaient les Rochelois. Ils prétendaient ne pouvoir traiter sans l'avis des réformés des autres provinces. Ils demandaient de plus

(1) « Mais il faut obéir au Roi, M. de Mirambeau. - Madame, il est vray, mais il faut servir Dieu premièrement. »

(2) Le Roi écrit à du Lude (6 avril 1574). *Arch. hist. du Poitou*, XII, p. 233 : Biron, Strozzi et Pinart ont charge de « donner telle occasion audit la Noue et ceux de son parti de demeurer contans ».

(3) Ces négociations sont exposées au jour le jour dans des lettres de Biron au Roi datées d'Esnandes, des 24, 26 et 27 avril, et publiées par Loutzchiski, *Doc. inéd. etc.*, p. 62 et suiv. Voy. aussi le voyage de la dame de Bonneval (Mergey, p. 578) et les négociations de Jean de la Haye, lieutenant de Poitou (*Estat de France*, etc.).

l'admission aux conférences de deux députés des bourgeois, « car ils estoient joinctz ensemble et inséparablement, pour estre de leur religion et davantage par nouvelles pactions faites entre eulx ».

Ce point accordé, la Noue fit une déclaration des plus hardies qui, par certains côtés, faisait presque prévoir les édits de Bergerac et de Nantes. — On rétablirait l'édit de 1570, mais en accordant aux réformés les sûretés suivantes : une ville dans chaque province « pour retirer ceux de la religion, s'il advenoit que l'on leur voulust faire desplaisir et courre sus » ; les princes et principaux seigneurs signeraient le traité ; on se livrerait réciproquement des otages ; le Roi et les princes protestants déposeraient une caution entre les mains d'un prince allemand qui, le cas échéant, emploierait cet argent à combattre celle des deux parties qui aurait rompu la paix. L'édit serait vérifié en cour de Parlement. Enfin la Noue demandait que le Roi admît auprès de lui quelques seigneurs favorables aux réformés, prototypes des futurs députés généraux de la religion, chargés de veiller à l'exécution de l'édit. Et, ce qui était plus significatif encore, on devait convoquer les Etats généraux, « trois mois après la publication d'icelle paix, pour l'y faire approuver ». La nation entière serait ainsi appelée à se prononcer sur la légitimité de l'œuvre accomplie par la coalition des huguenots et des mécontents. La paix, solennellement ratifiée par les trois ordres, ne serait plus sans cesse remise en question.

Ces demandes ayant été repoussées, la Noue et Mirambeau les représentèrent le lendemain, sous

forme de mémoire écrit. Les délégués du Roi discutèrent avec eux « durant près de quatre heures », sans pouvoir les amener à une transaction. Ils se disaient décidés à ne pas poser les armes avant d'avoir obtenu satisfaction, et invoquaient, pour justifier leur méfiance, les tragiques souvenirs de 1572. Biron refusait de dépasser le dernier édit de juillet. Mais la Noue ne voulait pas signer une paix qu'il savait d'avance devoir être repoussée par ceux de Montauban, du Languedoc et du Dauphiné. Biron alla jusqu'à accorder l'exercice à tous les seigneurs hauts justiciers, espérant ainsi détacher la noblesse. Mais la Noue et son compagnon répondirent « que s'il n'estoit question que d'eulx, qu'ilz s'en iroyent hors du royaume et aimeroient mieulx mourir que de desplaire à Sa Majesté ». Biron leur offrit alors d'accepter le traité pour la Rochelle seule. Ils répliquèrent « qu'ilz estoient tous associez » et demandèrent des passeports pour envoyer auprès de leurs frères. On décida d'en référer au Roi.

Il ne semble pas que la réponse de la cour soit arrivée avant la mort de Charles IX (30 mai). L'absence du nouveau Roi rendait Catherine plus désireuse encore de conclure la paix. On flatta la Noue dans ses plus chères faiblesses ; on lui fit écrire par le comte palatin une lettre qui l'engageait à tourner ses forces vers les Pays-Bas (1). Elle lui fut portée par l'abbé de Gadagne (2). Il le rencontra à Téré et, à défaut de paix, conclut avec lui, le 27 juin, une trêve de deux mois.

(1) *Cal.*, june 10, 1449.
(2) Barbot, f° 326 — *Turc.*, IV, p. 12 (8 juin) et p. 15 (5 juillet).

On essaya alors de le corrompre, puisqu'on n'avait pu le tuer (1). Un espion, nommé Pierre Brisson, osa lui offrir, de la part de Catherine, de lui faire servir tous les ans le revenu de ses biens, et 10,000 écus de rente, plus un cadeau de 20,000 écus comptant, s'il consentait à se retirer en Angleterre. Il va sans dire qu'il refusa, bien qu'il fût mal dans ses affaires, ayant tout dépensé au service de la cause (2).

Pourtant sa situation à la Rochelle n'était guère meilleure que dans les derniers temps du grand siège. Seulement tout était changé. C'était maintenant lui qui voulait la guerre, et les bourgeois, fatigués de voir leur commerce arrêté par des luttes incessantes, se sentaient pris de découragement.

La Noue avait résolu d'utiliser la belle position maritime de la Rochelle pour remédier à la maladie ordinaire des armées huguenotes, le manque d'argent. Il savait par expérience qu'une flotte royale pouvait affamer la place et l'empêcher de recevoir des secours du dehors. Il fit donc équiper soixante-dix navires qui gardèrent les côtes voisines et qui coururent la mer. « Alors commença la pratique des congez, c'est-à-

(1) De Thou, liv. LVIII. — *Estat de Fr.* — Amir., p. 136.

(2) La guerre civile lui avait déjà coûté cher. Anquez (*Ass. pol.*, p. 33) dit que, en 1581, l'Assemblée de Montauban « supplia Henri III de rembourser à la Noue ce qui lui était dû... depuis 1567 ». Msc. Brienne, 220, p. 88 : « Sur ce qui a esté remonstré par le s[r] Dupin qu'il seroit bon de faire departemant en ceste assemblée, de la somme de quarante-cinq mil livres dont le s[r] de la Noue s'obligea pour le public de la paix de l'an mil cinq cens soixante six et pour le payemant de laquelle sa terre de Bretoncelle est vendue ». Cette somme avait été avancée par le roi de Navarre, et ce qu'on demande au Roi, ce n'est pas, comme le dit Anquez, « de la rembourser à la Noue », mais de donner « commission pour la cottiser et lever ». Sur l'état de la fortune de la Noue en 1581, voy. plus loin, à cette date, ch. IV.

dire des commissions par lesquelles on permettoit d'attaquer en mer toutes sortes d'ennemis, Espagnols, Portugais, catholiques qui s'estoient trouvez aux massacres (1). » Les prises étaient portées à la Rochelle pour subvenir aux besoins de la cause, « et cela rendit délors la Rochelle si formidable que depuis Calais jusques au détroit de Gibraltar, on n'oyoit parler que des courses et des prises des Rochelois ».

C'était une idée hardie que de transporter la guerre du continent sur la mer, où les huguenots de l'Ouest, les marins de la Rochelle et des Isles, retrouveraient tous leurs avantages. Mais quelques consciences délicates appelaient ces courses « une espèce de piraterie ». La vérité est que certains de ces marins se conduisaient en véritables corsaires, et attaquaient même les neutres. La Noue souffrait de ces désordres, il essayait de les réduire ; il ne pouvait abolir une pratique si nécessaire à son parti.

Les pacifiques se servirent de ce prétexte pour ruiner son autorité et prétendre que la guerre, commencée sous Charles IX, ne devait pas être continuée contre Henri III. Avant même l'arrivée de Gadagne, comme la Noue faisait campagne en Poitou, ils adressèrent au maire Tixier une requête pour la révocation des lettres de marque, et le maire eut la faiblesse d'ordonner un sursis provisoire. La Noue, rentré dans la ville le 20 juin, réunit les bourgeois devant l'échevinage et se déclara prêt à supprimer les congés si on lui fournissait d'autres ressources (2).

(1) Amir., p. 118.

(2) Le discours rapporté par Amir., p. 124, s'accorde avec le résumé

Quelques-uns soutenaient la thèse patriotique qu'on devait continuer à courre sus aux Espagnols et Portugais, mais épargner les Français. La Noue, qui d'ordinaire faisait passer l'intérêt national avant celui de sa secte, éprouva dans ce moment solennel une coupable faiblesse. Il se montra presque disposé à soutenir l'opinion inverse, sous prétexte que les Espagnols ne portaient pas les armes contre ceux de la Rochelle, « qu'ils ne s'estoient point déclarez leurs ennemis, qu'ils n'avoient point eu de part aux massacres de leurs frères, qu'ils n'estoient point accusez d'en machiner de nouveaux pour achever de les exterminer ». Ce jour-là, on put se demander où était l'homme qui, au lendemain de la Saint-Barthélemy, repoussait courageusement le protectorat d'Elisabeth. On décida d'excepter des congés, conformément au manifeste de janvier, les catholiques qui ne porteraient point les armes contre la cause et qui n'auraient pris part ni aux massacres ni aux entreprises faites contre la ville.

donné par Barbot (que nous citons ici pour la dernière fois. L'*Histoire de la Rochelle* se termine par un état de la France en 1575), f° 336 : « Le seigneur de la Noüe neantmoins pour la noblesse de lad. association ne laisse pas de s'en offencer et d'en tirer des conséquences préjudiciables au lien d'union qui s'estoit juré avec ceste ville, y vient du Poitou en diligence, et ayant faict assembler devant l'eschevinage, les maire, eschevins, pairs, bourgeois et habitans et les réfugiés qui y estoient, le 20 dud. moys de jung, il fait examiner et concerter de nouveau en ce lieu ceste première proposition, si l'on debvoit continuer la prinse des armes, veu la mort du defunct roy Charles, les actions duquel sembloient y avoir donné lieu, et si elle pouvoit estre aussi juste après son decès que de son vivant, veu mesme l'absence hors de son royaulme du Roy de Poulongne, qui en estoit le legitime successeur; il faict aussi de grans et doctes discours sur le subject des prinses qui n'estoient que du droit de guerre, et qui en icelle on debvoit tenir pour ennemy. »

Mais les embarras de la Noue ne cessèrent pas. Le ministre Chesneverd écrivit contre lui de furieux libelles. Il fit encore preuve de générosité en pardonnant à l'auteur. Les vieilles animosités entre la noblesse et les bourgeois s'étaient réveillées. La trêve conclue avec Gadagne allait expirer, et beaucoup désiraient la voir transformer en une paix durable. La Noue dut encore une fois convoquer une assemblée générale à Saint-Yon (1). Il prêcha l'union entre Rochelois et réfugiés. C'était à lui maintenant à leur demander de ne pas traiter sans le consentement de leurs frères des autres provinces. « Je vous trouve pour la pluspart, leur disait-il, extrêmement refroidis en tout ce qui concerne ceste guerre, et ne voy plus en vous ceste promptitude et allégresse avec laquelle vous me suiviez. » Le peuple lui jura fidélité et obéissance, mais cette promesse devait être vaine.

Les hostilités se rouvrirent. La Noue, occupé à réunir ses forces, avait évité de livrer bataille du vivant de Charles IX ; mais il était prêt à recevoir le choc de l'armée du duc de Montpensier. Il est vrai que l'enthousiasme de ses amis avait diminué, car « la venue du Roy en avoit refroidy plusieurs (2) ». Cependant la position des protestants était très forte, et la Noue n'était pas trop malheureux dans ses entreprises, à en juger par les lettres que Montpensier adressait alors aux évêques poitevins pour leur demander de l'argent (3). La Noue avait tenté de

(1) Amir., 136, la Popel., 242, *Est. de Fr.*

(2) Popel., 253.

(3) Arch. de la Vienne, G. 399 : 1° du camp de Fontenay, 31 août 1574 ; — 2° id. à l'évêque de Maillezais ; — 3° du camp de Lusignan,

secourir Fontenay, puis Lusignan ; il écrivit une lettre d'encouragement aux défenseurs de cette place, qui résistait encore au début de 1575. Une de ces témérités, coutumières à notre Breton quand il ne s'agissait que de son propre péril, faillit lui coûter la vie à Marans.

Nous savons, par des témoignages venus des deux partis, comment la Noue faisait la guerre (1). A la Rochelle, il était forcé d'entrer dans ces voies de terreur où il avait refusé de suivre les fanatiques en 1573 : il fit expulser les suspects et tous les nouveaux catholiques. Mais dans ses expéditions, il faisait preuve d'une humanité égale à sa prudence.

Il avait grand soin de ne jamais prendre une résolution grave sans assembler « un conseil de personnes les plus capables ». Ce conseil était en même temps chargé de rendre la justice dans le camp et d'y établir la discipline. Dès qu'ils arrivaient dans un lieu, la Noue en considérait l'assiette, voyait avec les siens ce qu'on y pouvait faire, « et en toute diligence exécutent leurs délibérations et entreprise ». Ses soldats se distinguaient « par le bon ordre... et par une prompte obéissance qu'ils rendent aux commande-

15 oct. « Depuis le quinziesme d'aoust dernier passé, j'ay réduict en l'obéissance de Sad. M. tout ce qui estoit occupé par les ennemy en ced. pays de Poitou, n'y estant plus rien que Lusignan que je tiens de bien près assiégé et j'espère, avecques l'ayde de Dieu, dans peu de jours remettre en pareille obéissance, et bien chastier ceulx qui l'occupent. » — 4° Du camp de Jazeneuil, 25 oct. « Ne reste que la ville de Luzignan, laquelle nous tenons assiégée et en espérons bientôt venir à bout. » — 5° Du camp de Lusignan, 13 janv. 1575. Il n'a pas encore pris la place, « laquelle nous espérons avant la fin du moys remectre en sa premiere liberté ».

(1) Amir., Popelin., P. Brisson : *Guerres civiles en Poitou.*

ments qui leur sont faits ». Ils s'abstenaient de la picorée, et rapportaient « fidèlement au profit de leur cause » tout ce qu'ils prenaient.

La Noue ne se bornait pas à prêcher l'humanité, il en donnait l'exemple. « En ceste licence des guerres civiles où l'on croit ordinairement que tout est permis, en quelque lieu qu'il logeast, il payoit son hoste s'il y estoit; s'il n'y estoit pas, il faisoit laisser de l'argent en quelque trou. » On cite plus d'une anecdote de ce genre. — Il ne voulait pas que la présence de son armée fût une charge pour les paysans. Au contraire, il donnait de l'argent à ceux que la guerre avait mis dans la gêne. Il veillait à ce qu'on leur laissât « leurs bestes, fruits et tout ce qui leur appartient ». Si le besoin le forçait à les employer à quelque ouvrage, il les y faisait aller « le plus librement et le plus gracieusement » qu'il pouvait, « plus par belles paroles que par force ». En récompense, les paysans aimaient le bon la Noue et lui fournissaient des renseignements bien plus volontiers qu'aux ennemis. Enfin il gardait scrupuleusement la promesse qu'il avait faite d'épargner les catholiques paisibles. Il appréciait chez les autres ces mêmes qualités de douceur et de tolérance; il écrivait à un de ses adversaires pour le remercier d'avoir traité des huguenots avec humanité (1).

Il avait parfois fort à faire pour maintenir l'union entre les deux partis auxquels il était également allié. Il envoya deux députés à la grande assemblée de réformés qui se tint à Milhau vers la fin de 1574 (2).

(1) Lettre à Louis de la Tremoille, de Fontenay, 8 juillet 1574 (dans Imbert et Marchegay, *Cent lettres missives*).

(2) Voy. Davila, p. 302.



Il s'agissait de choisir un chef, et l'on voulait un prince du sang. Serait-ce Alençon, Navarre ou Condé ? Les choses étaient encore rendues plus malaisées par l'ambition de d'Anville, qui voulait ou prendre cette place ou la donner. Enfin, si nous en croyons Davila, « il ne pouvait plaire à la Noue, tout-puissant à la Rochelle, de se voir élire un supérieur dont l'éclat et la renommée devaient effacer ou diminuer grandement son autorité ». Cependant Condé fut nommé. A une nouvelle assemblée, convoquée à Nîmes par d'Anville et composée « tant du clergé et catholiques paisibles que des Eglises réformées de ce royaume », la Noue vit enfin triompher complètement la politique qu'il suivait depuis un an : l'union paraissait définitive entre huguenots et *malcontens*.

La cour ne désespérait pas encore de le séduire. La Hunaudaye arriva à la Rochelle pour lui offrir la paix et tâcher de l'attirer à la cour, sur la parole du Roi (1). Mais, pendant les négociations mêmes, la Hunaudaye tente une entreprise sur la ville ; il est découvert, et exécuté avec cinq ou six conjurés. Cela n'empêcha pas le Roi d'écrire encore à la Noue, « l'assurant que, luy venu, la paix se pourroit faciliter, et luy escrivit de sa propre main qu'il ne debvoit craindre de l'aller trouver en toute sécurité, veu qu'il se debvoit souvenir qu'autrefois il luy avoit sauvé la vie. La Royne mère le sollicitoit aussi de ce faire (2) ».

Il reçut cette lettre le 23 avril, comme il se diri-

(1) *Cal.*, 1575, 18 mars, nos 51 et 67.
(2) La Popel., 284, et Amir.



geait vers Bergerac pour y joindre le comte de Turenne. Il s'excusa du mieux qu'il put, et rentra à la Rochelle le 3 juin, pour empêcher les habitants de prêter trop facilement l'oreille aux propositions de paix. Mais chaque jour, réfugiés et bourgeois s'entendaient moins entre eux. Les nobles essayèrent de s'emparer du gouvernement de la ville et de remettre le pouvoir à un conseil de gentilshommes, « auquel le maire et quelques eschevins pourroient assister ». La Noue tenta de calmer les esprits (1), puis, assez dégoûté de la mollesse des uns et de l'étourderie des autres, il se rendit, le 1er octobre 1575, auprès de Monsieur, qui venait de quitter la cour (2).

Il fut bien reçu du duc d'Alençon, car « la seule teste du sage la Noue ne valoit pas moins qu'une armée ». Dès lors il devient le personnage nécessaire, l'homme de la situation. Il négocie l'entrevue de la mère et du fils à Châtillon-sur-Indre, et fait conclure en novembre une trêve de six mois. En récompense, il est nommé « gouverneur pour Monsieur » de Saint-Jean-d'Angély, puis, en mars 1576, de la Rochelle (3). Il prend part à la pacification de mai, dont il ne retire d'autre avantage qu'une compagnie d'ordonnance de cinquante hommes d'armes. Chacun admirait son désintéressement, et s'émerveillait qu'il ne se fût « procuré quelque petit morceau de gouvernement ».

Que lui importait ? Il rêvait d'entraîner son nou-

(1) Après une campagne en Périgord, et un nouveau retour à la Rochelle, pour empêcher la dévastation des vignes de l'Aunis.

(2) *Cal.*, 371, 421, 422, 434. Davila, p. 317.

(3) *Cal.*, 667, 13 mars 76.



veau maître à la conquête des Flandres. Il était en relations suivies avec le prince d'Orange et avec Walsingham (1). Le nouveau duc d'Anjou parlait déjà de l'envoyer avec Biron acheter des reîtres pour la prochaine campagne (2).

En attendant, il faisait d'incessants efforts pour empêcher une brouille d'éclater entre les deux alliés, le duc d'Anjou et le roi de Navarre, et pour déjouer les manœuvres de l'évêque de Mantes, conseiller de Monsieur (3). D'Agen, où il avait été trouver Henri de Navarre (4), il revient le 2 octobre auprès de Monsieur et va en son nom à la cour.

L'ambassadeur espagnol, parfaitement informé des projets du duc d'Alençon et du rôle que la Noue devait jouer dans leur exécution, voulut parer au péril qui menaçait sa monarchie (5). Le lende-

(1) *Cal.*, 463, nov. 22, 1575, Walsingham to Burghley, de Windsor. Amir., p. 130.

(2) *Cal.*, 499, 17 déc. On fit même courir le bruit, démenti deux jours après (*Cal.*, 503, 19 déc.), que la Noue avait eu une entrevue secrète avec le Roi à Saint-Germain ou dans les environs.

(3) *Cal.*, 834, july 6. — 940, oct. 2. Dale to the Queen «... to brake the practises of other which endeavour to sever Monsieur from the King of Navarre and the Prince of Condé ». — 941, même date, Dale to the privy Council.

(4) *Lettres missives*, I, p. 100, 15 août 1576.

(5) *Esp.*, 1540, 51, Çuniga à Philippe II, Paris, 7 oct. 1576 : « Haviendo llegado anoche Lanua á esta corte, temiendome yo que venga á urdir alguna trama, dixe á la Reyna que yo sabia que este Lanua havia llegado aqui, y conosciendo quan dañada intención tienen estos ugonotes contra el servicio de V. M^a, le supplicava ne diesse consentimiento á que se urdiesse algo contra él. Respondióme que yo sabia bien quantos años havia, que ella havia defendido que no se fuesse contra Flandes, y que assi lo procuraria ». Ibid., 52, 10 oct. « La dicha Reyna se quedó en una casa suya, en el arrabal d'esta villa, en la qual se jontaron en consejo, en que entró Lanua, el qua propusó dos cosas : que los de la Religión no tenian gana de venir á



main de l'arrivée de la Noue à Paris, il alla trouver Catherine et la pria de ne pas permettre qu'on ourdît quelque trame contre S. M. C. Elle répondit qu'elle s'était autrefois opposée à la campagne de Flandre, et qu'elle s'y opposerait encore. Pourtant elle eut une entrevue avec la Noue dans un de ses châteaux des alentours. Il lui remontra que les réformés n'osaient se rendre aux Etats convoqués pour la fin de l'année, parce que le Roi y devait être avec une forte garde et que les Guises, disait-on, y viendraient bien armés. En second lieu, de la part de Monsieur et des Bourbons, il lui demandait des secours pour conquérir les Flandres au profit du Roi. Catherine répondit que son fils avait donné sa parole à l'Espagne, et rompit la conférence.

Une fois de plus, le « sage » la Noue s'était laissé duper par la cour, et, s'il avait mal jugé ses ennemis, il avait mal choisi son maître. Le duc d'Anjou (1) était aussi incapable et aussi corrompu que son frère. La Noue occupait auprès de lui une place prépondérante. Il était comme le premier ministre de Monsieur (2).

los Estados generales, por que el Rey yria con mucha guarda y havian entendido que la casa de Guisa havia de estar alli muy bien armada...; lo segundo, que el D. de Alanson y los dichos de Bearne y de Conde le embiavan assi mismo á tratar con este Rey y su madre, que tuviessen por buen de ayudarles con algun dinero y X companias de cavalleria y 4 mill arcabuzeros, para yr á Flandes, pues de la yda resultaria ampliar este Rey su reyno... » *Tosc.*, IV, p. 82, 28 sept. 76 (analyse).

(1) Davila, p. 288. « Il quale non solo era giovane d'anni..., mà per natura ancora dotato di poca capacità d'ingegno e d'animo, così volubile e così gontio. » Sur le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou après la paix de Monsieur, voy. la Ferrière, *Mar. d'Elis*.

(2) Voy. Amir. C'est à lui que s'adressent le Roi de Navarre, les Rochelois, les nobles du Dauphiné, d'Anville, les habitants de Montpellier.



veau maître à la conquête des Flandres. Il était en relations suivies avec le prince d'Orange et avec Walsingham (1). Le nouveau duc d'Anjou parlait déjà de l'envoyer avec Biron acheter des reîtres pour la prochaine campagne (2).

En attendant, il faisait d'incessants efforts pour empêcher une brouille d'éclater entre les deux alliés, le duc d'Anjou et le roi de Navarre, et pour déjouer les manœuvres de l'évêque de Mantes, conseiller de Monsieur (3). D'Agen, où il avait été trouver Henri de Navarre (4), il revient le 2 octobre auprès de Monsieur et va en son nom à la cour.

L'ambassadeur espagnol, parfaitement informé des projets du duc d'Alençon et du rôle que la Noue devait jouer dans leur exécution, voulut parer au péril qui menaçait sa monarchie (5). Le lende-

(1) *Cal.*, 463, nov. 22, 1575, Walsingham to Burghley, de Windsor. Amir., p. 130.

(2) *Cal.*, 499, 17 déc. On fit même courir le bruit, démenti deux jours après (*Cal.*, 503, 19 déc.), que la Noue avait eu une entrevue secrète avec le Roi à Saint-Germain ou dans les environs.

(3) *Cal.*, 834, july 6. — 940, oct. 2. Dale to the Queen «... to brake the practises of other which endeavour to sever Monsieur from the King of Navarre and the Prince of Condé ». — 941, même date, Dale to the privy Council.

(4) *Lettres missives*, I, p. 100, 15 août 1576.

(5) *Esp.*, 1540, 51, Çuniga à Philippe II, Paris, 7 oct. 1576 : « Haviendo llegado anoche Lanua á esta corte, temiendome yo que venga á urdir alguna trama, dixe á la Reyna que yo sabia que este Lanua havia llegado aqui, y conosciendo quan dañada intención tienen estos ugonotes contra el servicio de V. M^{d}, le supplicava ne diesse consentimiento á que se urdiesse algo contra él. Respondióme que yo sabia bien quantos años havia, que ella havia defendido que no se fuesse contra Flandes, y que assi lo procuraria », Ibid., 52, 10 oct. « La dicha Reyna se quedó en una casa suya, en el arrabal d'esta villa, en la qual se jontaron en consejo, en que entró Lanua, el qua propusó dos cosas : que los de la Religión no tenian gana de venir á



main de l'arrivée de la Noue à Paris, il alla trouver Catherine et la pria de ne pas permettre qu'on ourdît quelque trame contre S. M. C. Elle répondit qu'elle s'était autrefois opposée à la campagne de Flandre, et qu'elle s'y opposerait encore. Pourtant elle eut une entrevue avec la Noue dans un de ses châteaux des alentours. Il lui remontra que les réformés n'osaient se rendre aux Etats convoqués pour la fin de l'année, parce que le Roi y devait être avec une forte garde et que les Guises, disait-on, y viendraient bien armés. En second lieu, de la part de Monsieur et des Bourbons, il lui demandait des secours pour conquérir les Flandres au profit du Roi. Catherine répondit que son fils avait donné sa parole à l'Espagne, et rompit la conférence.

Une fois de plus, le « sage » la Noue s'était laissé duper par la cour, et, s'il avait mal jugé ses ennemis, il avait mal choisi son maître. Le duc d'Anjou (1) était aussi incapable et aussi corrompu que son frère. La Noue occupait auprès de lui une place prépondérante. Il était comme le premier ministre de Monsieur (2).

los Estados generales, por que el Rey yria con mucha guarda y havian entendido que la casa de Guisa havia de estar alli muy bien armada...; lo segundo, que el D. de Alanson y los dichos de Bearne y de Conde le embiavan assi mismo á tratar con este Rey y su madre, que tuviessen por buen de ayudarles con algun dinero y X companias de cavalleria y 4 mill arcabuzeros, para yr á Flandes, pues de la yda resultaria ampliar este Rey su reyno... » *Tosc.*, IV, p. 82, 28 sept. 76 (analyse).

(1) Davila, p. 288. « Il quale non solo era giovane d'anni..., mà per natura ancora dotato di poca capacità d'ingegno e d'animo, così volubile e così gontio. » Sur le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou après la paix de Monsieur, voy. la Ferrière, *Mar. d'Elis.*

(2) Voy. Amir. C'est à lui que s'adressent le Roi de Navarre, les Rochelois, les nobles du Dauphiné, d'Anville, les habitants de Montpellier.



Mais tous ses efforts ne purent le tirer de son apathie, et Monsieur se réconcilia avec le Roi sans le consulter (1).

Il se tourna alors vers l'ambassadeur anglais, Amyas Paulet ; il eut avec lui de fréquentes entrevues en compagnie du jeune du Plessis (2). A eux trois ils ébauchèrent un projet de partage des Pays-Bas. Il se plaignit à Paulet des vexations éprouvées par ceux de la religion, des dangers qui le menaçaient lui-même à Paris, du projet qu'avaient formé les Guises de faire supprimer l'édit à Blois. L'ambassadeur alla loyalement trouver le Roi et le supplia, au nom de sa souveraine, de garder les promesses faites à ses sujets. Le Roi répondit qu'il saurait maintenir l'ordre.

En dépit de cette déclaration, la Noue apprit bientôt que la cour lui réservait le sort de Coligny, projet auquel l'envoyé espagnol ne fut peut-être pas étranger. Le 25 octobre au soir, des braves avaient été apostés sur le chemin qu'il devait suivre pour se rendre du Louvre à son logis du faubourg Saint-Germain. Sans Brantôme, qui fut prévenu, et l'accompagna avec une petite troupe, il ne serait pas sorti vivant de Paris (3).

(1) *Cal.*, 953, oct. 12.

(2) Id., 953-55, même date, 956 et 57, oct. 13.

(3) D. de Çuniga (1540, 56, de Paris, 28 oct.) rejette toute la responsabilité de cette tentative sur le Roi. Il a, écrit-il, appris d'un ami de la Noue « que este Rey anda procurando de hazer matar al dicho Lanua, y que si reside aqui, *sin dubda le haran morir de la manera que al Almirante* ». On lit la même chose dans *Tosc.*, III, 83, Paris, 30 oct. — Brantôme, au contraire, accuse nettement l'ambassadeur d'Espagne. La Noue lui-même était de cette opinion (*Lettre aux Estats*, du 20 déc.) : « l'ambassadeur d'Espagne... lequel m'a cuydé



Il ne lui restait plus qu'à se réfugier en Gascogne, à la cour du jovial et décidé Henri de Navarre. Le fils de Jeanne d'Albret avait conservé du respect et de l'affection pour l'ancien serviteur de sa mère. Il le chargea d'aller le représenter aux Etats de Blois. Un nouveau bruit d'assassinat l'arrêta en chemin (1). D'Aubigné se sauvait de Blois, où il venait lui-même d'échapper à ses ennemis ; il rencontre au Grand-Pressigny la Noue qui préparait « un festin au duc du Maine ». Dans sa naïve confiance, il ne voulait croire au péril, « ne respirant que la bonté de Monsieur, les bons desirs du Roy, les changemens de la Royne et la lassitude de tous ». D'Aubigné le décida enfin à regagner en hâte sa maison de Montreuil-Bonnin.

Il ne s'y reposa pas longtemps. Les résolutions des Etats rendirent la reprise de la guerre imminente.

Il se laissa mener par Condé à la Rochelle, le 4 janvier 1577. Investi par lui du gouvernement de la ville, il sut, une fois encore, entraîner les Rochelois à s'armer pour le maintien des édits, à former contre la Ligue dont le Roi était le chef depuis sa

faire attraper à Paris », et au-dessus : « sans le sceu de leurs Majestez... ». Il est vrai que Çuniga, le 10 octobre, après avoir rapporté l'entrevue de la Noue et de la Reine mère, avait demandé à Philippe II des crédits extraordinaires. Etait-ce pour payer les braves dont parle Brantôme ? — L'Estoile, à la date du 25 octobre, parle seulement « d'une partye faicte pour le tuer » et dit qu' « il estoit hay doublement du Roy et de la Reyne mère, tant pour la demande qu'il faisoit de mener du secours aux Estats contre le Roy d'Espagne qu'à cause de sa religion. »

(1) *Lettre aux Estats* du 20 déc. « Retournant de Gascongne j'ay eu advis de tous nos amisqui sont là, etc. »... Il rejette encore tout sur l'ambassadeur espagnol. — D'Aubigné, *Hist. univ.* II, p. 238.



déclaration de Blois, une contre-ligue dirigée par les Bourbon et les Montmorency. Il essayait ainsi de sauver les débris de l'alliance des huguenots et des malcontens. Mais il assistait à l'écroulement du système politique qu'il avait conçu en 1574. Monsieur, gagné par la cour, allait, à la tête d'une troupe royale, attaquer les protestants, ses anciens alliés, à la Charité, et se signaler par ses cruautés après la victoire.

La Noue était écœuré de tous ces désordres, comme il le laissera voir dans une lettre qu'il écrivit de Loudun au Roi de Navarre, le 28 avril, peu de temps avant d'aller le rejoindre. Il s'emporte contre ceux « qui veulent nous ramener aux maux passés » et espère que les envoyés de Henri à la cour sauront « réprimer beaucoup d'impétuosité, tant d'une part que d'aultre ».

Il réunit cent cavaliers et se rendit en Gascogne. Henri le reçut avec de véritables transports de joie ; il voulait récompenser son dévouement : mais le Bras de Fer refusa de rien recevoir de ce roi qui n'avait rien (1). La situation de Henri était si critique que d'Anville proposait de faire, à l'exemple de François Ier, venir les Turcs à Aigues-Mortes. Mais la Noue était trop sérieusement chrétien pour accepter une pareille alliance. Aidé de Mornay, il fit repousser ce projet.

Il alla mettre le siège devant Marmande. Ce fut,

(1) Amir., p. 209. Ce désintéressement de la Noue est, en quelque sorte, attesté par le surprenant silence que gardent à son égard, pendant toutes ces années, les registres de la chambre des comptes de Navarre (*Arch. B.-Pyr.* B.). Or ces registres mentionnent des libéralités accordées à d'Aubigné, à Mornay et à d'autres, ce qui donne à cette preuve négative une certaine valeur.



dit d'Aubigné, qui y était, la charge « la plus desraisonnable de celles qu'a faites le plus hazardeux capitaine de son siècle (1) ». Mais l'harmonie était loin de régner toujours dans la petite cour protestante. Si l'on retrouvait en Henri de Béarn les plus belles parties du caractère de Jeanne d'Albret, il y avait aussi en lui un Antoine de Bourbon ; à côté de l'héroïque soldat, il y avait le Vert-Galant. Un groupe de seigneurs catholiques, les Lavardin, les Roquelaure, avaient entrepris de flatter les passions juvéniles du Béarnais, et ses serviteurs huguenots avaient fort à faire pour l'empêcher de tourner comme son père (2). La Noue, oubliant avec des gentilshommes la modération qu'il avait montrée vis-à-vis des pasteurs de la Rochelle, eut une violente querelle avec Lavardin au siège de Villeneuve. L'affaire eut lieu en présence du roi de Navarre et, sans son intervention personnelle, elle se fût terminée par un duel (3).

Tout engagé qu'il fût dans la guerre, la Noue n'en aimait pas moins la paix. Au nom de Navarre et de Condé, en septembre 1577, il signa la trêve de Bergerac. Il en porta la nouvelle dans tout le Languedoc, et l'on raconte même qu'à Montpellier il se jeta, comme plus tard Mazarin, entre deux armées prêtes à combattre, criant : La paix ! la paix (4) !

Rentré à Montreuil, il y reçut plusieurs lettres flatteuses pour son amour-propre. Le prince et la princesse d'Orange (celle-ci était une fille du sang

(1) D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, p. 258. Cimber et Danjou, VIII, p. 415.
(2) Bouillon, p. 156.
(3) D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, p. 258.
(4) Amir., p. 330.

de France, Charlotte de Bourbon) (1) le traitaient d'ami. Condé lui exprimait sa reconnaissance. Le Roi lui-même l'assurait de la paix, mais se plaignait que les réformés de Châteaudun eussent leur exercice dans la maison de la Roche, où la Noue ne faisait pas « sa demeure ordinaire ». Or c'était une des conditions exigées par les termes du dernier édit de Bergerac. La Noue réclama une interprétation un peu plus large du texte. Plus tard, la cour chercha même à l'employer comme médiateur. Henri III lui écrivit familièrement : « Faites-moy doncques ce service, M. de la Noüe, je vous en prie de toute affection, que d'empescher que rien ne s'altère ». La Noue s'y employait de tout cœur auprès du roi de Navarre et de Condé (2). Nul plus que lui ne souhaitait de voir le royaume remis en paix, afin de pouvoir aller combattre l'Espagnol. Le moment paraissait venu de reprendre l'exécution du grand dessein de Coligny. Monsieur semblait disposé (et la cour l'y poussait) (3) à chercher hors de France une compensation à ses déboires. La Noue alla le trouver en Anjou et se prépara à partir pour les Pays-Bas.

(1) Fille huguenote du duc de Montpensier, c'est elle qui, dans les moments difficiles, relevait le courage de son mari. Voy. J. Delaborde. Le mariage avait eu lieu le 12 juin 1575.

(2) Brantôme dit qu'après la paix de 1577 le roi de Navarre nomma la Noue surintendant de sa maison. Il est impossible de vérifier cette assertion, car les registres des comptes (*Arch. B.-Pyr.* B. 152 et 153) ne donnent pas la liste des fonctionnaires de la maison du Roi pour les années 1577-78. En 1579 (B. 155), il y a deux surintendants, Lavardin et Guitri.

(3) Davila, p. 351. La Reine « esortò al Re a permettere al duca d'Alansone d'accettare la protettione degli stati ». C'était un moyen de faire, avec lui, sortir de France « tutti i cervelli inquieti ». — *Tosc.*, IV, p. 177, 19 juillet 1578.



IV

LA CAMPAGNE DE FLANDRE ET LA CAPTIVITÉ

(1578-1585)

Projets du duc d'Alençon. — Lettre de la Noue aux ambassadeurs flamands à Blois. Lettres à Montdoucet, à des Pruneaulx. — Il va en Flandre, il est nommé maréchal de camp. — Situation de la Flandre en 1578. — Difficultés avec les Etats et avec Monsieur. Indiscipline des troupes. Embize. — Siège de Maestricht. Marche sur Saint-Omer. Voyage à la Fère. — Ninove. Prise de Malines. Il est fait prisonnier à Ingelmonster. — Captivité. Le château de Limbourg. Courage de la Noue ; enthousiasme religieux. — Efforts tentés pour le délivrer. Marie de Juré. — Dureté de Philippe II, perfidie de Henri III. — Intercession des Guises. Signature des *Points et Articles*.

La Noue avait senti qu'il abaissait son caractère à prendre plus longtemps part aux luttes civiles. Il éprouvait, pour ces querelles entre Français, le même dégoût qu'autrefois l'Amiral. Comme lui, il espérait réconcilier les partis et les unir dans une guerre commune contre l'Espagnol. Dès 1573, c'est-à-dire un an à peine après l'échec de la première campagne, il songeait à en tenter une seconde. Déjà aussi le jeune duc d'Alençon rêvait de mettre sur sa tête la couronne de comte de Flandre. Il savait qu'une pareille entreprise ne pouvait avoir d'autre chef que la Noue, et il lui envoyait



Strozzi à la Rochelle pour lui en parler (1). La Reine-mère, soit qu'elle pensât réellement à donner à son plus jeune fils un établissement indépendant, soit qu'elle voulût simplement le « repaître d'espérances » (2), l'excitait à prendre la défense des Flamands et l'engageait même dans une négociation de mariage avec Elisabeth (3). C'est elle qui, en juin 1574, fait transmettre à la Noue une lettre du comte palatin l'invitant à aller en Flandre.

Le duc d'Alençon n'était pas sans compétiteurs. Le plus sérieux était l'Angleterre, qui profitait avec soin des hésitations de la France (Elisabeth ne prenait le mariage que comme un pis-aller) pour amener les rebelles à solliciter la protection de la grande reine protestante (4). La Noue essaie donc de s'entendre avec les Anglais pour une action commune, il correspond avec Walsingham (5). Il paraît que, dans ses rapports avec l'envoyé anglais à Paris, il défendait vivement les intérêts de la France. Car Paulet trouve « qu'il ne traite pas aussi rondement les affaires de Flandre que le reste (6) ». Il nous apprend que la Noue rêve, faute de mieux, un partage du pays entre Elisabeth, les princes allemands et les princes français. La Zélande et la Hollande auraient été la part des Anglais (7). Les Français auraient

(1) *Tosc.*, III, p. 911, 16 mars 1573.

(2) Davila, p. 290. — Dans une très remarquable lettre de Paris, 24 janv. 1577 (R. O. *Fr.* 65), Paulet écrit, en chiffres : « The jalousye between the F. King and D. of Alanson was never greater ».

(3) Voy. la Ferrière, *Mar. d'Elis.*

(4) *Cal.*, 1575, n° 458, lettre de Rotterdam, 20 nov.

(5) Id., 463, 22 nov.

(6) Id., 955, Paulet to Walsingham, oct. 12, 1576.

(7) La Noue se disposait même à partir avec Condé. *Cal.* 957, oct. 13.

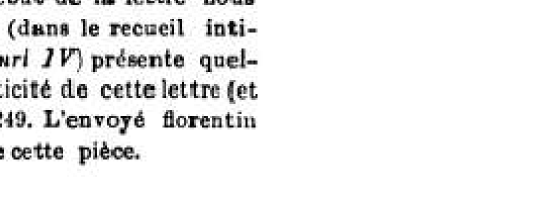
pris les pays voisins de nos frontières. La situation semblait des plus favorables. Le nouveau gouverneur, don Juan, n'était pas encore entré en Flandre (1) ; les Etats hésitaient à le recevoir.

Nous avons vu comment le mauvais vouloir de la cour et les intrigues de l'Espagne forcèrent la Noue à quitter Paris en octobre 1576. Il ne désespéra pas, et quand, après un voyage à la cour de Navarre, il s'acheminait vers Blois, il comptait bien profiter de son séjour dans cette ville pour s'y entretenir avec les ambassadeurs que venaient d'y envoyer les Etats. Rentré à Montreuil, il se décida, puisqu'il n'avait pu les voir, à leur écrire, et sa lettre nous a été conservée (2).

Deux sentiments éclatent tout d'abord dans ce remarquable écrit. Le premier, c'est la haine de l'Espagnol. La Noue éprouve la sainte horreur d'un huguenot, d'un élève de Coligny, pour ces démons du Midi, pour « ceste nation méridionale » qui « retient la haine en son esprit, n'oublie jamais les injures et moins les pardonne ». En même temps, il se prend d'une réelle pitié pour « les misérables qu'elle

(1) Strada, *de Bello Belgico*, I, 509.

(2) Elle se trouve, sous le titre légèrement inexact de « Lettre de feu M. de la Noüe aux Estats du Païs bas de Flandres » (en réalité elle est adressée aux envoyés des Etats à Blois), dans un recueil de copies conservé à la B. N. F. fr. n° 2945, f° 54. On la lit encore dans 3426, f° 6. Cette seconde copie, à peu près conforme à la première, contient, de plus, les formules finales de politesse, et cette indication « de ma maison, ce XX° decembre ». Le début de la lettre nous permet de la dater de 1576. Une troisième copie (dans le recueil intitulé *Affaires de France sous Henri III et Henri IV*) présente quelques variantes sans importance. — L'authenticité de cette lettre (et sa date) sont encore établies par *Tosc.*, IV, p. 249. L'envoyé florentin semble même avoir eu connaissance du texte de cette pièce.



a surmontés ». On sent que cette pitié n'est point banale, qu'il connaît ces pays dévastés par l'Espagnol; il sait que leur cause « est si juste que tous gens de bien, amateurs de police et ordre », les doivent assister et secourir. S'il éprouve pour eux une sympathie plus vive encore que pour tout autre peuple opprimé, c'est qu'après tout il ne les considère pas comme des étrangers. « Vous et nous, leur dit-il, sommes issus de ceste puissante nation gauloise... » Lecteur de François Hotman, il voit dans les Pays-Bas un lambeau détaché de la grande patrie celtique, et il voudrait communiquer sa foi historique à tous les Français. « Il me fasche beaucoup que nous ne nous souvenions que nous sommes vos compatriotz, usans de mesmes langues, ayans mesmes mœurs et coustumes. » Enfin, avec sa sagacité ordinaire, il voit bien que le destin de la France se joue sur les bords de l'Escaut: si les Espagnols triomphent de la rébellion des provinces, ils deviendront tout-puissants en France et y feront établir l'Inquisition. « Le mesme baston qui vous bat à présent frappera sur nos testes avant qu'il soit longtemps ». — Si la Noue souhaite de partir pour les Pays-Bas, ce n'est donc nullement en condottière qui fait de la guerre un métier, qui va là où les coups se donnent; c'est en homme qui veut défendre sa foi menacée, secourir des amis, et servir la France.

Les conseils qu'il leur adresse sont à la fois d'un homme d'Etat et d'un homme de guerre. A Blois, qu'ils ne se laissent pas décourager par un premier échec ; peut-être qu'à force d'obstination ils arriveront à convaincre le Roi. La Noue cependant n'y

compte guère, et l'événement lui donna raison; car, peu de jours après la date où il écrivait cette lettre, les envoyés étaient congédiés (1).

Les voilà donc seuls en face de l'Espagne. Prudent et modéré, la Noue se garde bien de les pousser trop vivement à la guerre. Il aime la paix, il souhaiterait que don Juan leur en donnât « une bonne, perpétuelle et assurée », leur promît « que les Espagnols sortiront » du pays, et que leurs privilèges seront maintenus. Mais est-il croyable que l'ennemi leur offre, de bonne foi, de pareilles conditions? La Noue démêle parfaitement la politique astucieuse et patiente de Philippe II. La rigueur n'a pas réussi, on va maintenant essayer d'une feinte douceur. Don Juan ne refusera aucune de leurs demandes. Tout ce qu'il désire, c'est de s'établir « tout doucement » en leur pays. Il s'y rendra populaire, il lèvera quelques troupes qu'il installera dans les plus fortes places. Puis « il suscitera vieilles querelles contre les François..., et, à l'occasion de la guerre, fera que les Espagnols seront rappelés non par compagnies, mais par légions ». Ainsi, grâce à ces empiétements successifs, Philippe II établira en Flandre son pouvoir absolu et la tyrannie de l'Inquisition.

Pour ne pas se laisser duper, il importe qu'ils soient « caultz avec une nation caulte et fine ». S'ils concluent un traité, qu'ils prennent de sérieuses et solides garanties, afin « qu'il ne puisse estre à vos

(1) *Tosc.*, III, p. 100. « 5 o 6 giorni sono..., e si crede con poco grata risoluzione. »



ennemis réconciliez que la volonté de vous mal faire ».

Mais si, au printemps, don Juan veut faire invasion dans leur pays, force leur sera de se préparer à la guerre. — Ici le politique cède la parole au militaire. Avec une précision de détails, une vue nette et comme anticipée des choses qui font penser aux plus grands capitaines, la Noue leur propose trois plans différents, entre lesquels ils pourront choisir, suivant les ressources dont ils disposeront. On sent qu'on a affaire à un soldat, accoutumé à tirer parti de tout et à se contenter de peu, à un soldat qui connaît le théâtre de la guerre. Rien ne lui échappe, ni la question financière, ni la constitution des différents corps, ni les travaux du génie, ni l'artillerie, ni les détails de l'armement, ni surtout les approvisionnements. Lui aussi veut commencer « à former ce monstre par le ventre », seul moyen d'empêcher la picorée. Il ne se contente pas d'indications vagues, il donne le chiffre d'hommes nécessaire pour chaque cas, il indique où on pourra les trouver : c'est un véritable plan de campagne.

S'ils le peuvent, ils devront « mettre sus une bonne grosse force », et attendre résolument l'ennemi. S'ils manquent d'argent, ils pourront constituer « une petite armée volante », qui évitera toute grande rencontre, mais qui harassera sans cesse les Espagnols. S'ils sont même trop pauvres pour faire cet effort, qu'ils choisissent quelques places importantes, qu'ils les fortifient, « non à la royalle, car il y auroit trop de temps, mais, comme nous disons, à la huguenote », c'est-à-dire comme

la Noue lui-même avait improvisé les défenses de la Rochelle. Il leur suffira de garnir ces places de quelques hommes avec de bons chefs, et de tenir dans la campagne une petite troupe de cavaliers, toujours prête à courir au secours de celles qui seront assiégées. Avant que don Juan ait pu prendre quelques-unes de ces places, les Etats auront le temps de trouver d'autres ressources (1).

Si la Noue se complaisait à tracer ainsi sur le papier des plans de campagne, c'était pour tromper l'envie qu'il avait de faire la guerre autrement qu'à distance. « Car librement, écrivait-il, j'y despendrois de mon bien et hazarderois ma vie pour la justice de vostre cause. » Aussi promettait-il, vers le même temps, au prince d'Orange « d'essayer à faire sous main ce qu'on ne lui avoit pas permis de faire à découvert ».

Les événements qui eurent lieu en France en 1577 ne lui laissèrent pas le temps de songer à la Flandre. Du moins put-il communiquer à ses amis une correspondance interceptée de Philippe II avec son frère, et leur prouver ainsi qu'il avait bien jugé don Juan (2). Les Espagnols ont si peur de lui qu'ils le croient déjà arrivé en Flandre, et qu'ils l'accusent d'avoir formé une conspiration pour s'emparer du prince à Louvain et le mener par eau à la Rochelle (3).

(1) Ce plan se retrouve, à peu de chose près, dans un écrit anglais de Galba, C. V, f° 280.

(2) *Cal.*, 1577, apr. 9, n°s 1375-79. Letters to the King of Spain intercepted by la Nouë and sent to the Prince of Orange.

(3) *Corresp. de Granvelle*, VI, p. 206, de Bruxelles, 22 avril 1577 : « dont ung Bonnivet et Bras de Fer ont esté soubçonnez et arrestez en ceste ville dont on les a fait partir avec quelques dons ». Or à cette date, la Noue est en France.

Monsieur n'abandonnait pas ses projets. Sa sœur Marguerite avait été prendre les eaux de Spa tout exprès pour lui gagner des partisans. Officiellement, la cour s'opposait à l'entreprise. Catherine écrivait aux Etats pour leur conseiller de ne pas recommencer les hostilités contre Philippe II et pour leur offrir sa médiation (1). Le Roi son fils était plus hésitant. Tout d'abord, à la nouvelle que des rassemblements armés se formaient sur la frontière de Picardie, il était entré dans une violente colère, et avait menacé « de tailler en pièces les compagnons qui faisaient montre en son royaume sans sa licence et autorité (2) ». Mais bientôt, partagé entre la crainte de trop grandir Monsieur et d'avoir guerre avec l'Espagne, le dépit de se sentir placé sous le protectorat du Roi Catholique, l'orgueil de voir un fils de France monter sur le trône des comtes de Flandre, il répondait avec sa faiblesse habituelle aux plaintes réitérées de l'ambassadeur espagnol, n'osant dire ouvertement qu'il approuvait les menées de son frère, mais confessant naïvement son impuissance à rien empêcher. Il y avait, lui disait-il assez piteusement, employé ses ministres, il n'y avait pas épargné sa mère, il avait fait tout ce qui dépendait de lui pour rompre ce voyage. L'ambassadeur lui répliqua qu'un roi de France avait le moyen de retenir ses propres sujets dans ses propres pays. Mais Henri III se montra peu sensible à cet appel adressé à sa dignité de roi. Il alla jusqu'à répondre qu'il serait au regret

(1) Arch. aff. étr. *Holl.*, I. f° 168.
(2) R. O. *Fr.*, 65, Paulet to Wals., apr. 15, 1578.

d'entrer en guerre avec le roi d'Espagne ; mais que, si l'on ne pouvait éviter la guerre, il aimait mieux la faire au roi d'Espagne qu'à son propre frère. A la cour, plus d'un était d'avis « que le Roi voyait sans chagrin cette entreprise » (1).

Tout au moins autorisait-il son ambassadeur à Anvers, Montdoucet, à aider dans ses négociations l'envoyé spécial de Monsieur, le s[r] des Pruneaulx. La Noue, retiré à Angers auprès du prétendant (2), correspondait avec ces deux envoyés, et des Pruneaulx lui écrivait le 21 juin 1578 : « Vous estes autant désiré de tous, je dis de chacune des religions, qu'homme qui y puisse venir (3) ».

Don Juan, d'abord réduit à la possession de deux provinces, venait de remporter à Gemblours une importante victoire. Les Etats s'adressaient à tous leurs protecteurs, à l'archiduc Mathias, auquel ils donnèrent le titre de gouverneur général (4), à Jean Casimir. Monsieur vit que la Flandre allait lui échapper. Sa mère eut beau venir le trouver à Angers,

(1) Paulet to Wals., 23 mai 1578 (R. O. *Fr.*, 65). « The ambassador of Spaine exclameth, and when the kinge toled him thathe had employed his mynisters, he had not spared his mother and had done all that lay in him to breake this voyage, the ambassador replying that a frenche King was able to retaine his owne subiects within his owne countreys, the King answered that he would be verie sorie to enter into ware with the K. of Spaine, but yf ware might not be avoyded, *he had rather have ware with the K. of Spaine than with his owne brother*... Manie of good judgement are of opinion that the kinge *is not sorie for this enterpryse.* »

(2) Paulet à Wals., 7 mai et 23 mai (R. O. *Fr.*, 65).

(3) Cf. Alberi, s[ie] I, t. IV, p. 385, et Paulet à Wals., 23 mai.

(4) Arch. étr. *Holl.*, I, f[o] 144, 9 déc. 1577. « Lieutenance et gouvernement général des Pays-Bas donné à l'archiduc Mathias par les Estats généraulx dud. pays. »

faire tous ses efforts pour le dissuader de son projet, lui proposer un mariage avec une infante d'Espagne qui lui apporterait en dot les Pays-Bas: François fut inébranlable. Il répondit qu'il avait donné sa parole aux Etats, et que « s'il plaisait au Roi son frère de prendre cette affaire en main, il le servirait comme lieutenant (1) ». Séduit par ce titre de *Défenseur de la liberté flamande* que les Etats lui décernaient, en attendant qu'on pût lui offrir celui de comte de Flandres, appelé par le prince d'Orange, poussé par la Noue, il se décida enfin, et fit son entrée à Mons le 9 juillet 1578.

La Noue n'avait pu l'accompagner, mais il le suivit de près (2). Il employa les deux semaines qu'il passa encore en France à rassurer les chefs du parti réformé sur les intentions de Monsieur, à les persuader qu'il était bien disposé pour ceux de la religion, et il en encouragea un grand nombre à venir le retrouver en Flandre. Les insurgés l'accueillirent avec enthousiasme, et, même après la prompte retraite de son maître, il resta très populaire parmi eux. Le 29 décembre 1578, les Etats généraux voulant reconnaître les services des « vrais patriotz, entre lesquels le s^r de la Noue en tient ung lieu non le dernier », requéraient les Etats de Flandre de lui payer 3.000 florins sur ce qu'on lui devait déjà. Le 21 mars de l'année suivante, sur l'avis du prince

(1) Paulet to W., 23 mai.

(2) Paulet à W., 17 jt (R. O. *Fr.*, 65, f° 136) : « It is true that la Noue hathe geven his worde and faithe to Monsieur to come shortlie with him... », et 26 jt (f° 137) : « La Noue is nowe gone to Monsieur, as I am advertysed from himself. »

d'Orange, l'archiduc Mathias le nommait « mareschal général de nostre camp », et mettait sous ses ordres 3.000 hommes de troupes françaises et écossaises (1).

Il semblait que la Noue fût enfin arrivé au but de ses rêves. Il allait pouvoir réaliser le projet de Coligny. Mais il était dans sa destinée de tenter de grandes entreprises pour être, au moment de l'exécution, trahi par les hommes et par les choses, et de voir une à une s'évanouir ses espérances. Cette fois, si la joie fut entière, elle fut de courte durée.

Les ennuis lui vinrent de tous côtés, de son armée d'abord. Les bandes qu'il commandait, composées de soldats de toute nation, mal payées, mal disciplinées, vivaient sur le paysan. Dans ses lettres aux Etats, comme dans ses lettres à des Pruneaulx, la Noue ne tarit pas en plaintes contre les pilleries et la picorée. Dès les premiers jours, il est obligé de demander aux Etats que la solde soit payée régulièrement, « qui seroit une grande mesnagerie, espargne et prouffict au pays (2) ». L'ivrognerie fait de tels ravages qu'il prie les villes de ne plus laisser sortir leur vin. Après une de ces scènes de désordre qui soulevaient son indignation et son dégoût, il menace d'abandonner son commandement : « Quel courage et volonté, s'écrie-t-il en son rude langage, pensez-vous que j'aye à voir continuellement parmy

(1) Ces deux pièces sont citées par K. de Volskaerbeke. A ce recueil il faut ajouter, pour cette période, neuf lettres de la Noue à des Pruneaulx, conservées en original à la B. N. ; quelques-unes ont déjà été signalées et citées en partie par MM. de la Ferrière et J. Delaborde.

(2) K. de V., p. 48.



nous ung haras de p..., les chemins couvers d'ivrognes et l'air retentir de blasphemes? » Et il appelle sur de telles armées les malédictions du ciel.

C'était tenter l'impossible que de vouloir ramener ces soldats à l'innocence des troupes huguenotes pendant les premiers troubles de France. Nos compatriotes surtout se distinguaient par leurs goûts de pillage. On ne parle que des « insolences françoyses (1) ». Aventuriers au service des Etats, ou soldats recrutés en France par Monsieur, ces picoreurs se sont rendus tellement insupportables au peuple « que depuis Cambray jusqu'à Mons [la Noue le tient d'un témoin oculaire], tant de Françoys que les paysans peuvent attrapper, ils les tuent ». La Noue espérait que cette guerre pourrait refaire l'unité de la race gauloise; c'est juste l'inverse qui se passe : « Voilà les haines anciennes renouvelées contre nostre nation. » Ces Français sont aussi les plus indociles, ils refusent d'obéir aux ordres de leur général, et passent aux ennemis pour piller plus à leur aise (2). Si ce n'avait été par égard pour la Noue, on les aurait tous licenciés; on lui permit seulement d'en conserver six enseignes (3).

Outré de toutes ces horreurs, la Noue demande avec instance, dans toutes ses lettres aux Quatre membres de Flandre et aux Etats généraux qu'on lui donne peu d'hommes, mais qu'on les paie bien,

(1) *Lettres à des Pruneaulx.*

(2) K. de V., p. 86.

(3) Rossel à Wals. (R. O. *Holl.*, 10), 28 juill. 1579 : « Le peuple de par dessa apercevant les menées des Françoys sont las de leurs services et entendent qu'ils soyent licenciés. Toutefois pour complaire à M. de la Noue ils ont consenti qu'il en réserve six enseignes. »



afin qu'il puisse les soumettre à une exacte discipline. Il n'aimera jamais les grosses multitudes armées, car il sait ce que ces rassemblements d'hommes coûtent au peuple qu'ils sont censés défendre (1). « Il ne falloyt amener tant de gens, ains peu et les bien payer et les bien faire vivre. »

Ce n'était pas non plus une tâche aisée que de maintenir la paix entre les Etats et le duc d'Anjou. On avait fait au prince les plus belles promesses, on lui offrait le titre de protecteur des Flandres, même celui de comte, et, comme garantie, des places de sûreté. Mais Monsieur, et surtout ses compagnons, étaient suspects aux Flamands. Ceux-ci tâchèrent d'éluder leurs engagements, et dès janvier 1579 Monsieur était prêt à s'en retourner, parce qu'on ne lui avait pas offert « demeure suffizante ». La Noue part immédiatement pour calmer sa colère (2). Mon-

(1) Les mêmes plaintes sont formulées, presque dans le même langage, par le prince d'Orange, dans une lettre française aux Quatre membres (d'Anvers, 4 oct. 1578. — R. O. *Holl.*, 6, copie), traduction assez exacte d'une lettre flamande du même aux Etats (d'Anvers, 27 sept.), imprimée, d'après une copie conservée à Bruges, dans Gachard, *Corresp.*, IV, p. 172. — « Vous ne pouvez ignorer, Messieurs, quelle est nostre armée, et de quelles gens de guerre elle est composée, et desja plusieurs fois je vous ay adverti du temps que nous avons inutilement perdu à faulte de moiens et de deniers », et plus loin : « Car le Brabant a esté jusqu'à présent tellement vexé qu'il ne reste en plusieurs endroicts aulcuns habitans par le plat païs, tellement que, l'argent venant à faillir à l'armée, failliront aussi les vivandiers, et les vivandiers venans à faillir, seront contre leur volonté et par nécessité les gens de guerre contraincts cercher des vivres ès païs qu'ils penseront estre les moins pillez, comme, etc... »

(2) *Lettres à des Pr.* de Gand, 7 janvier. La nouvelle de cette entrevue arriva à l'Espagnol Juan de Vargas, qui écrit à Philippe II (1552, 39), le 20 janvier : « ... Que Mos. de la Nua avia ydo á hablar al duque de Alanson de parte de los Estados generales y dél de Orange, pidiendole que no se viniesse á este reyno, y que él lo avia vuelto á



sieur déclare positivement qu'il ne laissera pas de rentrer en France, à moins d'avoir quatre places de sûreté; encore voulait-il des places d'une certaine importance stratégique. Le prince d'Orange, à qui le départ des Français aurait été fatal, insista auprès des Etats pour lui faire donner Ath comme résidence.

Mais Monsieur reste indécis, et toujours disposé à subir les influences étrangères. La Noue, sans cesse aux aguets, unissant ses efforts à ceux de des Pruneaulx (1), est obligé de livrer une lutte de tous les jours aux mauvais conseillers du prince. Deux amis le prient de venir, parce que « Liancourt arrive de France et qu'il pourra esbranler S. A. à retourner ». Si Monsieur écoute son entourage seulement une heure, la Noue n'est plus sûr du lendemain, car demain il sera peut-être trop tard pour changer les résolutions d'un prince indécis et entêté. « Avant que cella soyt faict, aucuns pourront avoir tant gaigné sur S. A., que il sera esbranlé. » A sa cour affluent les seigneurs catholiques de Flandre, qui voudraient le pousser à se déclarer contre la Réforme, des intrigants vendus à l'Espagne, des agents du Roi et de la Reine-mère. Je vois, écrivait-il, « en France de grandes menées pour le

despachar, diziendo que en ninguña manera dexaria de hazerlo, sino le davan 3 ó 4 villas principales, donde se pudiesse recibir y poner guarnicion suya por su seguridad y lo que pudiesse suceder. »

(1) *Lettres citées*, passim. — Ces détails sont confirmés par deux lettres de M. de Toisay à M. de Turenne. L'une est du 11, l'autre du 19 août 1578 (Arch. nat. R² 53). « M. de la Noüe estoit nécessaire pour empescher la pratique du comte de Lalain et aultres catholiques, par laquelle ils vouloient faire desclarer mondit seigneur protecteur de la religion catholique contre la réformée. » La Noue avait écrit à Toisay d'Anvers le 10 août.

divertir à ne se point accroistre par dessa. » Aussi apprend-il avec plaisir que des négociations sont entamées pour le mariage du duc avec Elisabeth, et qu'il s'est décidé à aller en Angleterre. Il compte sur cet événement pour tirer Monsieur de son apathie, et en faire décidément un protecteur des huguenots. « Si le prince espousoit une femme de la religion, il seroit tousjours plus favorable à ceux qui en sont (1). »

Pour combattre les donneurs d'avis, accompagner le duc à Londres et le décider au mariage, il eût fallu que la Noue fût libre de ses mouvements. Mais on le surveillait étroitement. Sa double situation de général au service des Etats et de domestique de Monsieur lui crée mille difficultés. A plusieurs reprises nous le voyons renoncer à un voyage en France, de peur que son absence n'éveille les méfiances. « Je suis en charge de dessa, il fault donc que je me comporte sans donner soupçon. » Là aussi la calomnie allait s'attaquer à lui. Il le prévoyait, lorsqu'il demandait à avoir « auprès de sa personne quelques personnaiges députez des quatre membres, qui soyent tesmoings de ses actions et desportemens (2) ».

Mais les ennemis ne lui manquaient pas chez ces Flamands qu'il était venu défendre. Il avait contre lui les deux partis extrêmes : quelques seigneurs catholiques des provinces wallonnes, connus sous le nom de *Malcontens*, blâmaient l'alliance avec le prince d'Orange et les hérétiques des provinces sep-

(1) *Lettres à des Pr.*
(2) K. de V., p. 18, et passim.

tentrionales, et parlaient de se remettre, sous conditions, en l'obéissance du roi d'Espagne. D'un autre côté, la faction des démagogues et des iconoclastes (1), conduite par le Gantois Embize, traitait de lâcheté et de trahison la modération et la tolérance des amis de la Noue. C'est à peine si ce dernier osait correspondre avec son maître, car l'agitateur populaire ne respectait pas toujours le secret des lettres. Il s'était opposé à ce qu'on donnât à Guillaume le titre de lieutenant général. Excitant les passions mauvaises de cette populace, où vivaient peut-être encore les souvenirs mal éteints et le regret des révolutions d'autrefois, répandant la calomnie sur tous les hommes en place (2), il cherchait à se créer, dans la vieille cité des Arteveld, une sorte de royauté. Le 9 mars 1579, il suscita une émeute contre Ryhove, le chef des partisans du prince, et resta maître de la ville.

Le 6 juillet au soir, la Noue alla le trouver, suivi d'une petite troupe de quinze ou seize chevaux, « pour luy faire entendre l'advis de S. Exc. [le prince d'Orange] sur le règlement des affaires de Flandres. » Le démagogue résolut immédiatement de faire partir ce conseiller importun. La chose était malaisée, car la Noue était très populaire parmi les Gantois. Comme l'un des principaux parmi les Malcontens, le comte d'Egmont, tenait la campagne, Embize feignit de

(1) Déjà, en oct. 1578, Guillaume dénonçait « ceulx qui, se couvran, du manteau de vostre authorité, pensent rien ne leur estre impossible, abbatans partout cloistres, *imaiges*, pillans les monastères... »

(2) Id. « Que de nom je porte le tiltre de lieutenant général, mais en effect que je ne sers que de butte, contre laquelle chascun vient descrocher ses traits de mesdisance, comme chascun est transporté par sa propre passion. »

craindre une attaque soudaine pour le lendemain matin, et fit armer les bourgeois, « sans battre la diane ». Ces braves gens crurent tout naïvement « avoir esté armez pour honorer le s^r de la Noue (1) ».

A quatre heures du matin, Embize entra chez la Noue « pour le prier bien affectueusement de vouloir partir de bon matin de ceste ville », c'est-à-dire qu'il lui « signifia qu'il eust à monter incontinent à cheval..., à quoy aussi led. s^r de la Noue ne contredit pas beaucoup, congnoissant l'humeur de l'homme à qui il avait à faire ». S'il avait tenu bon, il est probable qu'il eût été assassiné. Le lendemain, Embize eut l'audace d'envoyer au prince d'Orange, sous le nom des échevins, un singulier mémoire apologétique, où il racontait les événements à sa façon, et où, non content d'accuser la Noue de s'entendre avec les Malcontens et les Espagnols, il lançait cette calomnie contre Guillaume lui-même. La Noue répondit à ce factum. Point par point, il réfuta les inventions d'Embize. Dans un langage plein de noblesse, il rappela avec un légitime orgueil les longs services qu'il avait rendus à la religion, tant en France qu'aux Pays-Bas ; il exerça sa verve à la fois gouailleuse et indignée aux dépens de ces néophytes qui ne trouvaient personne d'assez pur et d'assez saint ; il peignit, en traits énergiques, cette politique éternelle

(1) *Copie d'une lettre*... (R. O. *Holl.*, 10). — Le témoignage de la Noue est confirmé par une lettre de Jacques de Saint-Omer à Davison (ibid. d'Anvers, 12 juillet) : « ... là où au contraire le pauvre peuple n'en a rien sceu, ains a esté persuadé qu'on le fist assembler pour faire honneur aud. s^r de la Noüe ». Voy. aussi Rossel à Wals. (Ibid., 28 juillet.)



du démagogue qui fait du peuple son instrument en calomniant ses meilleurs amis et en flattant ses vices. Mais, en dépit de sa sérénité, il souffrait cruellement du traitement qu'on lui avait infligé. Il y avait dans son cœur autre chose que la rancune du gentilhomme contre ces échevins qui l'avaient forcé à déloger si brusquement. « Il a quitté sa patrie et son repos, disait-il avec amertume en faisant un retour sur lui-même, pour venir employer sa vie et son bien à la deffense de ce pays, et chacun sait s'il s'y est espargné. Il en a encouru la haine de plusieurs grans dont la faveur luy pouvoit estre utile. C'est pauvre récompense maintenant qu'une calomnie. »

Aussi lui arrivait-il de « se desgouster fort des affaires de Flandres (1) », et seul le sentiment du devoir l'empêchait de rentrer en France. Sa situation devenait impossible à tenir entre Monsieur et les Etats. S'il était complètement innocent, la maladresse des serviteurs de François d'Alençon donnait des armes à ses ennemis. Embize avait intercepté « quelques lettres d'ung nommé d'Arengier secrétaire et négociateur de M. d'Alençon, qui escripvoit à M. de la Noue qu'il conviendroit par nécessité trouver moyen de s'emparer de Gant pour faciliter la réception de Monsieur par dessa, et que l'on s'assureroit des autres villes (2) ». Heureusement le prince d'Orange et les Etats généraux connaissaient trop bien la sincérité et la loyauté de la Noue pour le croire capable de tremper dans ces perfidies.

(1) J. de Saint-Omer, *loc. cit.* « ... Je pense qu'il les quittera du tout, avec grand regret de tous les gens de bien. »
(2) Rossel à Wals., 28 juill. 1579.



Au milieu de tous ces obstacles, il ne s'en montra pas moins un grand capitaine, digne de la mission qu'il avait reçue. Il forma une « armée volante », et chercha à remplir de tout point le plan qu'il avait, deux ans plus tôt, tracé pour les Etats (1). Cette armée, disait-il alors, « ne se présenteroit jamais à la teste de l'ennemi plus forte et plus grande, mais les harasseroit continuellement, soit qu'elle assaillist ou non, tantost levant logis, rompant les vivres, tantost donnant des alarmes, et par grandes cavaldes (*sic*) diligemment prévenir les ennemis, estre quelquefois en gros et quelquefois séparez (2) ». Cette habile stratégie lui permit, avec ses faibles troupes, de faire bonne figure contre l'infanterie espagnole.

Don Juan était mort découragé. Il avait été remplacé par l'un des plus grands capitaines du temps, Alexandre Farnèse. Victorieux devant Anvers, le nouveau gouverneur alla mettre le siège devant Maestricht, afin de commander la ligne de la Meuse. Les assiégés ne pouvaient plus communiquer avec les Flamands que par la route d'Herentals. Parme résolut de leur enlever cette place. La Noue, averti par Guillaume d'Orange, partit d'Anvers en toute hâte, avec une troupe de Français. Malheureusement, des espions révélèrent ce mouvement à l'ennemi. Le duc de Parme, « n'ignorant pas tout ce que l'esprit et l'ex-

(1) *Tosc.*, IV, p. 249. — *Lettre aux Estats.*

(2) *Esp.*, 1556, n° 74. Nouvelles envoyées d'Anvers à Paris, 25 fév. 1579 : « Que Mos. de la Noa era partido por la posta de Anveres por orden del de Orange para meterse dentro de Herentals, entendiendo que el P° de Parma vendria sobre ella para quitar á los de Mastrigue la ultima sperança de socorro y apretallos más. »

périence d'un tel homme apporteroient à la ville (1) », ordonna à un de ses lieutenants d'occuper avec de la cavalerie toutes les routes qui menaient à Herentals.

Obligé d'abandonner Maestricht, la Noue se dirigea bientôt vers l'autre frontière des Flandres. Les seigneurs catholiques, surtout dans le sud-ouest du pays, étaient presque tous entrés dans le parti des *Malcontens*, qui s'était donné à l'Espagne. Deux d'entre eux, le comte de Montigny et le sire de la Motte, s'étaient établis dans l'Artois. L'armée des Etats se trouvait donc prise entre deux feux. Au mois d'avril 1579 (2), la Noue, en grand secret, avec peu de gens Français et Ecossais, marche contre les plus fortes de leurs positions, Gravelines et Saint-Omer. Cette manœuvre hardie avait un double avantage : il se rapprochait de l'Angleterre, qui était en négociations avec le duc d'Anjou, et de la France d'où le prince de Condé s'employait à lui faire passer des renforts. Le seul inconvénient de cette opération, c'est qu'on allait par là définitivement jeter dans les bras de l'Espagnol tous les catholiques du sud. Un peu plus tard, avant d'attaquer Boesinghen, la Noue écrivit aux quatre membres pour les prier de réfléchir que cette attaque équivalait à une déclaration de guerre aux Wallons, et pour leur demander une

(1) Strada (Dec. II, l. II, p. 73 qui, après n'avoir *pas une fois* cité le nom de la Noue dans sa première décade, le nomme ici pour la première fois.

(2) Davison to Browne, apr. 6 (R. O. *Holl.*, 9). « La Noüe is gone to make head against la Motte. » Voy. Groen, VI, p. 607, une lettre de Guillaume, du 9 mai, que Gachard (IV, p. 149) croit être adressée à la Noue, au sujet de Montigny.



pièce qui dégageât sa responsabilité. On lui envoya une décharge en règle (1), et dès lors la Noue fit rude guerre aux Malcontens (2).

Ses premières démarches réussirent. Après avoir suivi le rivage jusqu'à Mardyck, il battit les troupes de la Motte entre Dunkerque et Bergues Saint-Winox (3), puis s'empara de l'abbaye de Waten (4), d'où il coupait les défenseurs de Saint-Omer de toute communication avec Gravelines, occupant les passages des rivières et des canaux qui sillonnaient le pays. Il força la Motte à s'enfermer dans Gravelines.

Ses plans faillirent encore une fois être déjoués par la délation. Non seulement Juan de Vargas recevait des lettres d'un seigneur du pays; mais un jour un secrétaire du duc de Guise vint le mettre au courant de tous les projets de la Noue, du duc d'Alençon et du prince de Condé. Le duc de Guise s'acquit-

(1) Groen, VI, p. 609, de Poperinghe, 10 mai.

(2) Sur le parti des *malcontens*, voy. Arch. aff. étr. *Hollande*, I. f° 180, la « lettre de divorce de ceux d'Artois aux Estats generaux des Pays-Bas ». D'Arras, 6 janvier 1579. — Ibid., 206. « Responce des Estats generaux à la lettre des Estats de Haynault du 23e de mars 1579. »

(3) *Mémoires anonymes*, IV, p. 62.

(4) Id., 71. — *Esp.*, 1554, n° 11, avis anonyme d'Anvers, 10 avril : « El de la Mota ha sido repulsado por Mos. de la Noa con perdida de su gente... » Id., n° 22. M. de Moucheaulx à J. de Vargas, Miraumont, 18 avril. « Le sr de la Noue s'est emparé de Waten, qui est un bourg et abbaye prés de Saint-Aumer, avec infanterye françoyse du nombre de laquelle se parle diversement, qui en disent le moings parlent de 45 enseignes, mais je crois que leurs enseignes sont de peu d'hommes. » Le même écrit, le 23 avril (Id. 26) : « On me mande aussi, mais non point avec tant de certitude, que deux des compaignies du sr de la Noue ont esté pareillement defaictes et le sr Mouy blessé. Led. sr de la Noue a abandonné à Waten, aiant bruslé l'abbaye du lieu... » Cette dernière nouvelle était fausse.



tait ainsi de la dette qu'il avait contractée vis-à-vis de Philippe II en devenant son pensionnaire (1). Il ne se contente pas de communiquer à Vargas ces précieuses nouvelles. Il va jusqu'à lui donner des conseils et le presse d'écrire au duc de Parme pour le prier d'envoyer des renforts en toute hâte. Il faut, dit-il, atteindre la Noue avant qu'il ait pu joindre ses troupes de secours, le battre et, s'il est possible, le prendre ou le tuer. La chose paraît à Vargas de telle importance que, par deux fois, en toute hâte, il fait descendre de cheval un courrier prêt à partir, il décachète presque ses dépêches pour écrire longuement au Roi. Il remercie chaleureusement l'émissaire du duc de Guise, et le prie de lui continuer ses services. Il met au courant de tout le prince de Parme. Il adresse à la Motte une lettre d'encouragement (2).

(1) *Esp.*, 1554, n° 30, Vargas à Philippe II, 25 avril : « Quiriendo cerar este pliego, ha venido á hablarme un secretaio de Mos. de Guisa y á dezirme que es avisado que Mos. de la Nua andava por los contornos de Sauctomer y Gravelingas con poca gente, y que convenia mucho, antes que le juntasse, darle una mano y desbaratarle, matandole o prendiendole si se pudiesse, o hechandole de alli, porque sabe que trae malos disegnos y de hazer effectos en desservicio de V. Md por aquella parte, dandome a entender sea con inteligencia del de Alançon, al qual querian tornar a encavillar ; y que si para el effecto el Pe de Parme quisiesse embiar cosa de 300 ó 400 cavallos desde el campo á Gravelingas, que no aviendo otro passo más breve y comodo que él le daria por su govierno; yo doy quenta de todo al Pe de Parma y á Mos. de la Mota... » Et, deux jours plus tard, n° 31 ; « Estando Alonzo de Curiel á cavallo vuelto á hablarme el secretario de M. de Guisa y me ha dicho de su parte que no dexe de avisar luego el Pe de Parma y á M. de la Mota de lo que me embió á dezir.... porque acava de rescevir nuevos avisos que la Nua procura haver golpe de gente deste Reyno (id., n° 30, *deste Reyno y del de Inglaterra*), pretendiendo hazer empressa por la parte de Gravelingas, y que podria ser que la llevasse y fuesse con ello el Pe de Conde... »

(2) *Esp.*, 1554, n° 32, Vargas à la Motte, 25 avril : « Conviene que

Le voisinage de la France rend la situation particulièrement critique. « Si cette nation, écrit Vargas, prenait pied dans ces quartiers, soyez assuré que ce serait la perte du pays. » Quatre jours plus tard, la Motte, qui s'était réfugié à Gravelines, remerciait l'ambassadeur (1). Mais vaincre la Noue n'était pas chose aisée ; Montigny ne paraissait pas trop disposé à aider son allié (2), qui se borne à annoncer qu'il fera merveille. La Noue n'en prit guère de souci, et mit une garnison à Waten et à Linque. C'est à cette date que le prince d'Orange et les Etats (3), dans une réunion tenue à Anvers, arrêtaient définitivement le conduite à tenir vis-à-vis des *Malcontens* et que, pour épargner le temps, on décida de laisser à la Noue pleins pouvoirs pour agir contre eux suivant l'occasion, sans avoir besoin de demander de nouveaux ordres à Anvers.

Il profita aussitôt de cette liberté pour assiéger le château de Boesinghen, et, après un premier assaut

V. S^a^ viva con cuydado de su persona y que se procura, si fuesse possible al momento, de dar una buena mano á M. de la Nua desbaratandole y hechandole de estos contornos, por que piensa andare en ellos, y tiene disegnos de mala intencion, etc... Si esta nacion affirmasse el pié en estas partes, V. S^a^ se assegura que seria la total ruyna de essos payses... »

(1) Id., 37, de Gravelines, 29 avril.

(2) C'est du moins ce qu'on peut démêler de plus clair dans le singulier français espagnolisé qu'emploie la Motte (ou le scribe chargé de faire la copie) dans sa lettre du 6 mai (id., 49) : « ... que si nous fussions unis comme suyent led. s^r^ de la Noue et les siens, ne fussent sortis sans estre batuz ». Le 8, il promet de lui faire « un tour duquel subviendra ».

(3) *Mém. anon.*, IV, p. 105, 9 mai. — *Esp.*, id. 52. Avis anonymes d'Anvers et Calais, 9 et 10 mai : « La Nua se retiró... dexando in Waten y otros lugareses buena guarnicion. » Le 10, il écrit aux Etats, de Poperinghe.



resté sans résultat (1), il s'en empara le 21 mai (2). Malheureusement, quelques jours plus tôt, quatre de ses compagnies, envoyées vers Ypres, s'étaient laissé battre « à platte couture, à Thielt », ce qui le força de se retirer devant Montigny (3). Malgré de nouveaux renforts, composés d'Ecossais et d'Anglais, qui vinrent le rejoindre pour l'aider, suivant l'expression des Espagnols, « à endommager ces provinces réconciliées », il dut évacuer Boesinghen après l'avoir rasé (4).

Pour se relever de cet échec et fortifier sa position dans le pays, il chercha, à en croire les avis adressés à Vargas-Mexia, à lier partie avec le gouverneur de Calais, M. de Gordon, qu'il connaissait. Il tenta à trois reprises d'entrer en conférence avec lui. Mais tel était le désarroi de la politique française, que les serviteurs du Roi ne se croyaient pas tenus d'aider aux projets du duc d'Alençon. Gordon, qui était, au témoignage de Vargas, « bon cavalier et tenu pour catholique », refusa de laisser entrer la Noue dans la ville, sinon avec un seul homme de suite (5). Montigny d'ailleurs marchait sur Bruges, que la Noue se hâta de couvrir (6). Pendant que les deux armées s'obser-

(1) *Esp.*, 66, Vargas au Roi, 18 mai : « Avisan assimismo que M. de la Nua havia ydo a cercar un castillejo que se llama Bosingen, cerca de Sanctomer, y dadóle un asalto, y que los de dentro se havian defendido tambien que havian.. forzado de retirarse con perdida de sú gente, y que quedava todavia en aquellos contornos. »

(2) *Mém. anon.*, *loc. cit.*

(3) *Esp.*, 68, le baron de Hèze au marquis de Richebourg, 18 mai, et id., 87, Vargas au Roi, 26 mai.

(4) La Motte à Vargas, 89, 10 mai. — Id., 91, Anonyme, 31 mai.

(5) Id., 110, Vargas au Roi, 16 juin. Sur Gordon, voy. les documents conservés au P. R. O.

(6) *Esp.*, 1557, 43. Anon. de Calais, 10 juillet. « La Noa intró in



vaient, il se rendit à Anvers, où, dans une nouvelle assemblée, on résolut de faire une suprême tentative pour décider le duc d'Anjou à reprendre la protection des rebelles. Cette fois les Flamands ne lui marchandaient plus les concessions. On lui promettait (1) de lui donner le titre, qu'il rêvait depuis si longtemps, de « comte de Flandres, et de le reconnaître comme seigneur souverain, en la forme où ils reconnaissaient leurs anciens comtes ». On implorait son pardon pour les traitements, indignes d'un grand prince, qu'on lui avait fait subir après son entrée à Mons. On s'adressait à lui non par faiblesse (car la perte de Maestricht n'était pas un malheur irréparable), mais par désir de conserver son amitié. Comme gage de ces sentiments, on lui offrait les deux citadelles de Cambrai et de Valenciennes.

Brugia con X gentiluomini. Le sue genti sono ancora a Tuarrù [Thourout] e quelle di Montigni a Role [Roulers], due leghe vicine l'une e l'altre. »

(1) Id., 52, Vargas au Roi, 16 juillet : « Continua la voz de haver de venir aqui Mos. de la Nua de parte del de Orange y Estados de Flandes con grandes capitulaciones al de Alanson, para que vaya alla ; y es cierto estar aqui un secretaio suyo, que vinó de su parte y trata dello... Y que, en estando alla, le daran titulo de *Conde de Flandes* y le reconosceran por señor soberano en la forma que reconoscian á los condes antiguos. » — Id., 53. Un homme de créance lui a dit « que este mañana á caso fue llamado del duque de Alanson .. y que le metieron en consejo, donde se leyó la carta que scrivió la Nua al duque á los 6 de presente, para consultar sobre ella y responderle. En laqual, despues de grandes preambulos, dize que el de Orange y los Estados conoscen su herror y se hallan arrepentidos dél, y dessean amendar y recompenser lo passado ; y que assegura que esta no es por que se conoscan tan debiles (aunque les ayan tomado á Mastricht), que piensen que V. M^d les pueda danificar, por que quedan por ganar otros que ó Mastrigues ; sino solo por que dessean conservar su amistad y valerse della y hazer con él lo que conoscen que avian de aver hecho... »



La Noue fut chargé de rédiger, le 6 juillet, la lettre qu'on lui adressait ; nul n'était mieux placé pour le persuader. Mais il était trop utile en Flandre pour qu'on l'autorisât à porter cette lettre lui-même, et c'est Marnix de Sainte-Aldegonde qui alla signer le traité de Plessis-lez-Tours (1).

La Noue reprit la campagne et tourna ses efforts contre la place de Malines, qui coupait les communications entre Anvers et Bruxelles. On était au mois de septembre, et, dans ce pays couvert de canaux, la saison était déjà rude. « Les eaux, dit-il, nous font la guerre. » Il fallait réparer les digues percées, et camper dans des plaines inondées, tantôt près de Deremonde, tantôt à Boomzele. Mais cette rigueur même de la température endormait l'ennemi. De nuit, par eau et par terre, la Noue marcha sur la citadelle de Wylbourg et s'en empara sans combat (2).

L'hiver le força d'interrompre les opérations. Il en profita pour demander aux Etats généraux l'autorisation d'aller en France (3). Il avait besoin d'y régler

(1) Voy. sur cette mission, Arch. aff. étr. *Hollande*, I, p. 169 et suiv.

(2) Sur cette campagne contre Malines, voy. ses lettres des 7 sept. et 6 oct. et *Esp.*, 1555, 54, Anvers, 6 oct. *Nouvelles anonymes reçues à Paris.* « Les Espaignols ont quitté le fort de Wylbourg et tout le canal jeudi dernier, de nuit, par un effroy, ayant entendu qu'il debvoit estre assaylly des François et Anglois par eau et terre soubz la conduite de M. de la Noue... Le s' de la Noue arrivera ce jourdhuy audit fort avec les Anglois et François afin de rendre le passage libre de Bruxelles en Anvers. » La même nouvelle arrive de Douai, le 8 oct. (id. 57, M. de Selles à Vargas).

(3) Le 2 déc. 1579 (K. de V, lettres à des Pr. 6 oct. 1579 et 26 janvier 1580). *Esp.*, 1557, 84, de Calais, 3 août 1579. D. de Bides relate à Vargas la mutinerie des gens de la Noue. Vargas résume son récit dans

de nombreuses affaires personnelles. Il y était attiré aussi par la gravité des événements politiques ; le désordre y était toujours au comble.

Il avait, comme Duplessis-Mornay, désapprouvé la prise d'armes appelée *guerre des amoureux*. Henri III était malade et l'on disait tout haut « qu'il n'estoit pas pour la faire longue ». Ainsi d'un jour à l'autre, Monsieur pouvait devenir roi de France. Il s'agissait de profiter de cette crise décisive et de la dénouer au mieux des intérêts du parti réformé. Enfin la Noue, depuis plusieurs mois, se sentait profondément écœuré par tout ce qui se passait en Flandre. Lorsqu'il avait, après une maladie qui le retint à Anvers, mené ses troupes contre Malines, elles s'étaient révoltées, et voulaient aller à Bruges pour réclamer les onze mois de paie qu'on leur devait.

La Noue partit, et il avait presque l'intention de ne plus revenir. Il promettait, il est vrai, aux Etats de rentrer en Flandre en février ; mais il comptait bien, dans le cas où le duc d'Anjou

une lettre au Roi (89, 6 août) : « que la gente de la Nua estava amotinado, porque les deven onze pagas, y que querian yr á Brusas para abiar (*sic*) las de los de aquella villa.., » 1555, 82, Anvers, 1er nov. 1579 : « M. de la Noue se retire en France . » Id. 90, 23 nov. — 1558, n° 52, Vargas au Roi, 14 janv. 1580 . « Mos. de la Nua es cierto haverse venido mal contento del Pe de Orange y de los estados, y que al presente se halla en este reyno en su casa al parescer con animo de no volver por alla », et id. 35, le 19 : « Mos. de la Nua es vuelto á donde esta el Pe de Conde ; dize se que dubdando que por aca ne hiziessen alguna burla, y no teniendose por seguro en su casa. Pero yo creo cierto que anda la negociacion caliente contra Flandes... ». — *Tosc.*, IV, p. 272 : *Mém. anon.*, IV, p. 352; V, p. 7, 31, 92, 103 et 161. — Villiers à Davison, 19 déc. 1579 (R. O. *Holl.* 10) : « M. de la Noue, nonobstant toutes les remonstrances qu'on lui a faites, est passé en France : Dieu veuille le bien garder. »



voudrait le retenir en France, ne faire que passer à Anvers pour se dégager de sa parole. Il se rendit de Cambrai à la Fère pour surveiller l'entrevue que le prince de Condé devait avoir dans cette ville avec la Reine-mère (1).

Il amenait avec lui trois compagnies, de façon à protéger contre toute surprise la personne du chef protestant. La défiance était partout, et de nouveaux bruits d'assassinat l'empêchèrent de se rendre dans sa maison. Pendant son séjour à la Fère, il apprit les horreurs commises par les troupes de Chastillon à la prise de Mende. Il en fut honteux pour son parti et, ce qui était grave, l'évêque de Mende était l'un des conseillers de Monsieur. La Noue obtint de Condé qu'il envoyât l'ordre de cesser les pillages, et lui-même écrivit à l'évêque (2). — Bref « les affaires de France, tant du plus grand que du plus petit, sçavoir du Roy, son Altesse, des papistes et huguenots », lui parurent « aller si de travers » qu'il désespéra d'y servir.

Il rentra bientôt en Flandre, où il allait se couvrir d'une gloire nouvelle. — Pendant les conférences de la Fère, Monsieur lui avait donné, à lui et au prince de Condé, « pleine autorité de traiter pour lui et en son nom avec ceux de Flandre. » Ils obtinrent du magistrat de Cambrai que Monsieur serait substitué au roi d'Espagne comme souverain de

(1) 31 janv. 1580 (R. O. *Holl.* 11) : « M. de la Noue is departed from Cambray towarde la Fere, where the P. of Condé lieth, whose security there is much feared, by reason that some practises are doubted may be brought against him by the Queen mother. »

(2) Voy. cette lettre, du 31 janv. 1580, dans les mémoires de la *Société des arts, sciences et lettres de la Lozère*, 1851, t. II.



la ville, avec Condé comme lieutenant général (1).

Puis la Noue alla reprendre la direction des opérations. Il se rendit par mer à Dunkerque, après avoir laissé à Boulogne son fils Odet et « le reste de son train ». Il s'aperçut vite que le duc de Parme et les *malcontens* faisaient chaque jour des progrès et gagnaient du pays (2). Reçu à Gand au milieu de l'allégresse populaire, il en sortit dans la nuit du 29 mars. Il était accompagné d'Odet, dont le retard l'avait un instant inquiété. Il marcha dans la direction du sud vers la place de Ninove. Un vigoureux assaut le rendit maitre de la ville ; lui-même monta à l'échelle sur les remparts, et il fut assez heureux pour faire prisonnier le chef des *malcontens*, le comte d'Egmont. Il retourna à Anvers pour y célébrer la cène et refusa noblement de remettre son prisonnier aux Gantois, qui voulaient lui faire un mauvais parti.

Cette victoire, l'une des plus fameuses de toute sa vie, ne fut pas la dernière qu'il remporta en Flandre. Parti de Bruxelles le 6 avril « avec huit ou neuf compagnies d'infanterie et quelques chevaux », il marche sur Vilvorde et en sort à minuit pour aller se mettre en embuscade à un quart de lieue de Malines, qui résistait toujours. Avant l'aube, il envoie cent hommes se saisir du guet, et en une heure la ville

(1) Cobham to Wals., 21 fév. (R. O. *Fr.*, 67). — Du même à Burghley, 7 mars (ibid.).

(2) *Lettres à des Pr.*, écrites de Gand, 18 et 22 mars. — *Mém. anon.*, V, 161 et 176. — Strada, p. 185.

est prise. Ce beau fait d'armes lui valut le titre de gouverneur de Bruxelles (1).

Là s'arrêtèrent ses succès (2). Il s'avança à la rencontre du vicomte de Gand qui, à la tête de troupes wallonnes et d'estradiots, occupait les environs de Tournai. Mais il fut très mal servi par ses lieutenants; l'un d'eux, d'Argenlieu, se laissa mettre en déroute; ses propres troupes se battirent mollement (3). Il se retira vers Thielt pour remettre de l'ordre dans son armée, puis il alla assiéger Ingelmonster, entre Bruges et Courtray. Laissant Marquette devant la place, il tenta, par une marche audacieuse, de surprendre Lille. Mais il fut rappelé à Ingelmonster par la nouvelle de l'arrivée du vicomte. Marquette ne sut pas exécuter l'ordre qu'il avait reçu de couper le pont de la rivière, les Wal-

(1) *Esp.*, 1558, 98. Avis de Cambray, 12 avril, et id., 118, Vargas au Roi, 7 mai.

(2) Sur la capture de la Noue, voy. (K. de Volskaerbeke, p. 196) la lettre qu'il écrit dès le lendemain à M. de Villeneuve (10 mai), et la lettre (en flamand) des députés d'Ypres, contenant (en français) les derniers mots de la Noue. Strada, 187. — *Mém. anon.*, V. p. 226. — R. O. *Holl.*, 10, *passim*, ces campagnes y sont racontées jour par jour.

(3) *Esp.*, 1558, 124. Avis de Calais, 12 mai : « Sabbato passato la Nua et Mos. d'Argentlieu con dieci cornete de cavalleria et cinquecento fanti andaron a trovare il visconte di Guante presso Tornay, dove era con cinque cornete d'Albanesi et sette di Borgognoni, ripartiti in due squadroni, sicomè anchè haveva fatto la Nua. Ebbero riscontra e furno rotte le 5 compagnie che erano guidate da Argentlieu o altro gentilhomo de Lanua, e quello da luy guidato non combatte, ne tan poco la infanteria... Il che visto la Nua si retirò verso Til per reacozar le sue genti. Il visconte, lunedì prossimo, l'andò trovare con tutta la sua cavalleria e lo trovò rinforzato di 15 compagnie d'infanteria francese, le quali tutte furono disfate, e la più gran parte tagliate a pezzi. La Nua vi restò preso et è di presente in Courtray... »

lons la franchirent et attaquèrent le camp avant qu'Odet eût eu le temps de ramener à son père les renforts qu'il était allé chercher. Abandonné de ses officiers et de sa cavalerie, voyant son camp forcé, attendant son fils, la Noue était en avant de ses troupes, à pied, sans armure, en pourpoint, une épée à la main, et criait : « Sus, mes enfans, prions Dieu ; ô Dieu ! quelle escorte, mourons, mourons ; c'est cy le jour que je veuil mourir les armes au poing ». Oubliant toute prudence, il se battit comme un soldat, et, pour la troisième fois de sa vie, il fut fait prisonnier.

La tristesse fut grande dans le camp huguenot, en apprenant qu'une escarmouche de si peu d'importance privait les Etats de ce grand capitaine (1). La défaite d'Ingelmonster était peu de chose, mais la perte de la Noue était irréparable, et valait pour l'Espagne autant qu'une brillante victoire.

Il se rendit au chef même de ses ennemis, le vicomte de Gand, marquis de Roubaix. Dans une lettre aux Etats, il protesta par avance contre les accusations de cruauté que l'on devait porter contre ce seigneur, et assura qu'il en avait reçu « beaucoup de faveur et courtoisie (2). » Le marquis se borna à mener à Courtray, puis de là à Mons, et comme en

(1) Le prince d'Orange aux 4 membres, 12 mai (Gachard, IV, p. 230). Villiers à Davison, 15 mai (R. O. *Holl.* 11) : « Par autre voie vous avez entendu comment Dieu nous a visités, balançant nos victoires par la prise de M. de la Noue. *Sans la personne, la perte seroit peu de chose.* »

(2) K. de Volsk., p. 213. Confirmé par le témoignage d'un protestant. Rossel à Wals., 15 mai : « led. seigneur est bien traicté, voyre luy est libre lad. ville de Cortrech sur la parolle et foy qu'il a donné. »

triomphe, son illustre captif, et à le remettre entre les mains du duc de Parme.

Alexandre Farnèse savait que Philippe II haïssait particulièrement la Noue. C'était un hérétique, un chef de rebelles, et de plus il avait manqué au serment qu'il avait prêté au duc d'Albe, à la suite de la capitulation de Mons, en 1572, de ne jamais porter les armes contre l'Espagne. Il n'osa cependant prendre sur lui de le mettre à mort. Il écrivit à son roi une longue lettre (1), dans laquelle il feignait d'avoir voulu tout d'abord le faire périr de sa propre autorité, afin que l'odieux de cette exécution ne rejaillît pas sur le roi. — On a vivement blâmé le duc de Parme d'avoir écrit cette page, sans voir qu'il n'y avait là qu'un artifice. Il flattait les secrets penchants du roi, qui aimait à rejeter sur ses ministres la responsabilité de ses cruautés. — Mais il laissait entendre qu'il s'était ravisé, dans la crainte que les Etats n'infligeassent au comte d'Egmont et aux autres *malcontens* pris à Ninove le même traitement que les Espagnols feraient subir à la Noue. Lier le sort du captif de Mons à celui du comte d'Egmont, c'était — du moins Farnèse pouvait l'espérer — ouvrir les voies à une négociation d'échange.

Qu'allait-on faire de la Noue? Vargas (2) s'était fort réjoui de le savoir prisonnier. Il regrettait seulement que la nouvelle de sa mort se fût trouvée fausse. Il fai-

(1) Strada, p. 189, donne le texte de la lettre du duc de Parme.

(2) *Esp.*, 1558, 126, 16 mai. « Convenia que la Nua y Mos. de Argentlieu en particular no pudiessen hazer mas guerra, porque son grandes hombres della y cabecias de importancia ». — 127, même date : « Oy se ha dicho que la Nua es muerto; pero no lo tengo por cierto, *aunque seria de arta substancia que lo fuesse* y aqui andan haziendo grandis-

sait semblant d'accueillir les premières démarches faites auprès de lui en sa faveur ; mais il écrivait à Farnèse que surtout il le fallait mettre hors d'état de faire la guerre. Quant au roi, il se décidait à sortir de son mutisme habituel pour ordonner qu'on le traitât avec la dernière rigueur. Cet ordre se rattachait à un plan vraiment machiavélique, et dont Farnèse n'avait pu par avance mesurer la profondeur : Philippe II espérait ainsi provoquer des représailles de la part de ceux qui détenaient le comte d'Egmont, afin de se débarrasser à la fois de son ennemi la Noue, et de son trop peu docile allié le chef des mécontents (1).

Aussi la Noue fut-il transporté dans une forteresse. On choisit le château de Limbourg, soit qu'on voulût se servir de lui à l'occasion dans les affaires d'Allemagne, soit pour l'éloigner simplement de la frontière française (2). Contrairement à toutes les lois de la guerre, le glorieux soldat fut enfermé « dans une tour profonde et non carrelée, et ouverte par le haut au milieu de la couverture ». Par là venaient à la fois la lumière et la pluie. Au fond de cette basse-fosse, la Noue ne tarda pas à tomber malade. Après les fièvres vinrent les ophtalmies, puis un abcès dans le dos qui l'empêchait de se mouvoir. Le gouverneur, qui était compatissant, et qui l'eût été bien davantage s'il eût été libre de l'être, lui procura un chirurgien

simas diligencias por su libertad, y á mí han venido á hablar sobre ella. He dado buenas palabras, pero escrivo al P• de Parma lo que paresce convenir. » Le duc de Parme ne paraît pas avoir été cruel de son propre mouvement, voy. (Kervyn de Volsk., p. 213) lettre de la Noue aux Etats, 13 mai.

(1) *Tosc.*, IV, p 313.

(2) Id., p. 339., Amir., p. 267 et suiv.

et prit sur lui de le laisser sortir, deux fois par mois, dans les jardins et sur les esplanades de la forteresse. Il alla jusqu'à faire boucher l'ouverture qui était au toit de la tour, et pratiquer une fenêtre dans le mur. La Noue gagna plus encore son amitié par quelques présents qu'il lui fit. Ce seigneur finit par obtenir du duc de Parme l'autorisation de prendre le captif à sa table.

Mais on eut bientôt peur qu'il ne profitât de cette liaison pour s'évader. Ses gardes furent doublés. Les insultes et les dangers auxquels d'Egmont était en butte rendaient de jour en jour la vie de la Noue moins précieuse aux Espagnols. Les brillants succès de son fils Odet, connu depuis la mort de son oncle sous le nom de Téligny, ne faisaient qu'exaspérer la haine qu'ils portaient au père.

Conduit un instant à Namur, puis transporté à Charlemont, il y vit le duc de Parme, qui s'entretint familièrement avec lui. On le ramena bientôt à Limbourg où, malgré les quelques améliorations réalisées, « il avoit une mesme habitation avec les poux et les crapaux ».

Il cherchait à se procurer une rançon. Le domaine des la Noue, déjà fort appauvri par les dépenses faites pour la guerre civile, se réduisit encore considérablement. Le 25 mars 1580, c'est-à-dire avant même que son père eût été pris, Odet avait dû céder à Claude de la Trémoille ses droits sur la ville de Thouars, ne se réservant que les domaines situés hors des murs. Puis il s'endetta auprès de ses amis, particulièrement auprès de sa tante, la princesse

d'Orange (1). Mais Philippe II ne croyait pas qu'un tel prisonnier fût rachetable à prix d'or. Pour sortir enfin de prison, il proposait d'aller passer quatre années en Hongrie à faire la guerre contre le Turc. Mais ces promesses ne satisfaisaient pas davantage l'âme soupçonneuse et altérée de vengeance du monarque de l'Escurial. Il osa offrir à son prisonnier la liberté, à condition qu'il se laisserait crever les yeux. La Noue était tellement abattu par ses souffrances qu'il eut un moment la faiblesse d'accéder à cette horrible proposition, dans l'espoir de revenir auprès des siens, de se retrouver « avec ses frères dans les saintes assemblées, pour y entendre encore la prédication de l'Evangile et y chanter les louanges de son Dieu ». Heureusement sa vaillante femme, Marie de Juré, et ses amis le dissuadèrent de ce projet et lui rendirent courage.

Ses geôliers admiraient sa résignation et sa douceur. Dans ses lettres à sa femme, il parlait de ses tourments « sans chagrin, sans dépit, sans imprécations contre ses ennemis ». Ses occupations étaient « la lecture et l'escriture... Nonobstant la foiblesse de sa vue, les indispositions de sa personne et les advis des médecins », il employa ses cinq années de captivité à combler les lacunes de son éducation. Il annota les *Vies* de Plutarque, et fit « un abrégé de cet incomparable ouvrage ». Il écrivit un commentaire sur l'Histoire de Guichardin, et ses *Discours politiques et militaires*.

Mais l'objet le plus ordinaire de ses lectures et de

(1) Farges, *Lettres inéd. de Louise de Coligny*, 15 déc. 1590.



ses méditations, c'était l'Evangile. Sa piété lui faisait oublier ses souffrances, ou plutôt les lui faisait regarder comme une céleste épreuve envoyée de Dieu. Il disait « qu'il ne voudroyt pour cent mille escus n'avoir esté ainsi affligé de la main de Dieu, eu égard aux douces consolations qu'il luy a faict sentir en ses ennuys, et l'asseurance de son amour dont il arrouse sa conscience ». Il se plaisait surtout à l'histoire de Job, à celle des persécutions de David, et volontiers y comparait sa propre destinée.

Sous la pression continue de la souffrance, il se dégageait peu à peu de ce qu'il y avait encore d'humain en lui : ce n'était plus un soldat, c'était un saint mystique, une sorte de martyr huguenot. Ses amis sentirent très bien cette divine métamorphose. « A voir ses lettres, écrivait sa femme, je le trouve comme tout transformé, et semble qu'il n'ait plus rien de commun avec le monde. » En effet, le ton du prisonnier devient biblique : « Je sème en pleurs et en larmes, mais j'espère que le Seigneur me fera moissonner en joie. » Par instants, c'est presque un prophète qui parle, et le langage de l'Apocalypse : « J'espère que je seray délivré devant que la dernière persécution de France arrive, laquelle ne sera pas petite, et y a encore de la besogne taillée. Cependant quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. »

La suprême épreuve lui fut infligée en 1584. Son bien-aimé fils Odet (1), tout jeune qu'il fût, était devenu la terreur des Espagnols. Il défendait An-

(1) Marguerite de Téligny lui avait laissé cinq enfants, dont deux fils. L'aîné, Odet, dit de Téligny, était au service des Etats. Le second



vers, contre lequel le prince de Parme avait accumulé les plus formidables ouvrages. Pour retarder la construction de la digue qui devait boucher l'Escaut, Odet de Téligny s'était établi au fort de Lillo; et plus tard Farnèse lui-même, en montrant à la Noue les fortifications espagnoles, lui avouait que, sans son fils, il serait entré six mois plus tôt dans la ville. Cependant Odet fut pris, et les vainqueurs le traitèrent aussi durement que son père.

A cette nouvelle, il se livra dans l'âme de la Noue un solennel combat entre ses souffrances et sa résignation calviniste. Enfin, le 4 décembre, il écrit à sa femme le résultat de cette lutte héroïque, et c'est un chant de victoire et d'allégresse. Il a surmonté ses douleurs, «... et, non sans grands efforts, je leur tiens maintenant le pied sur la gorge ». Il faudrait citer entière cette lettre admirable (1). La grande tentation est finie, l'esprit de révolte a cédé, le saint se courbe, apaisé, sous la main terrible de Dieu, et bénit ses épreuves.

Il trouvait un écho fidèle à ces sentiments dans l'âme chrétienne et dévouée de sa femme. Marie de Juré avait épousé la Noue dans une heure de crise, au prix des plus grands périls. Avant de venir à lui, elle avait déjà elle-même beaucoup souffert pour sa foi. Elle était digne d'occuper au foyer du Bras de Fer la place laissée vide par la sœur de Téligny. Elle adopta noblement les fils de la morte, les appelant « mes fils », et méritant d'être regardée par

Théophile, était en Gascogne, écuyer du roi de Navarre. (*Arch. Basses-Pyr.* B. 86, fos 1 et suiv. — De juillet à déc. 1584.)

(1) Amir., p. 293.

eux comme une mère. Elle s'était donnée tout entière à son mari, et elle éprouvait pour ses vertus une admiration qui ne fait pas moins d'honneur à celui qui l'inspirait qu'à celle qui savait si bien l'exprimer. Pour le tirer de sa prison, elle déploya toutes les ruses d'un diplomate, elle exerça cette force vraiment virile, qu'elle avait une première fois déployée après la Saint-Barthélemy, lorsqu'au milieu des bataillons ennemis et des prétendants peu discrets, elle avait été hardiment retrouver son fiancé. Quelques jours après le funeste engagement d'Ingelmonster, elle était à Paris, sollicitant le Roi, gagnant Strozzi à sa cause, implorant les envoyés anglais (1). Trois ou quatre mois plus tard, elle avait obtenu de le voir à Namur; et d'abord on avait accordé aux deux époux vingt jours de vie commune; en réalité, on ne les laissa que trois jours ensemble, et c'est alors que la Noue fut transporté à Charlemont. Elle lui envoyait des livres pour distraire son ennui, et, comme on ouvrait leurs lettres, elle écrivait de loin en loin sur les marges avec des « encres artificielles et imperceptibles ». Elle repartit encore une fois pour la Flandre, en 1583, accompagnée de Mme de Téligny, belle-sœur de son mari, qui allait devenir princesse d'Orange. Non contente d'insister auprès des Etats pour « assurer » les prisonniers qui répondaient de la vie de la Noue, elle se rendit à Amiens pour traiter directement avec Mme d'Egmont (2).

Elle sut intéresser tout le monde à la cause du

(1) R. Lloyd to W. 31 mai (*l. c.*).
(2) Cobh. à W. 22 mars (R. O. *Fr.* 75); Geoffroy à W., 29 mars



prisonnier. — Déjà, dix jours après la catastrophe d'Ingelmonster, le duc d'Anjou avait publié une déclaration en faveur de son fidèle serviteur (1). Il était à craindre en effet que les Espagnols ne feignissent de croire que la Noue était venu en Flandre de son autorité privée, ce qui eût permis de le traiter comme un simple rebelle. Le duc, revenant sur les raisons qui l'avaient incité à prendre en mains la défense des Flamands, rappelle qu'il avait envoyé auprès d'eux un certain nombre de capitaines, « et entre autres baillé la principale charge et commandement de toutes les forzes qui auroient esté conduictes soubz nostre authorité à nostre très cher et féal le s[r] de Lanoüe, conseiller et chamberlant ordinayre de nos affayres et conseil, qui puis naguères a esté, comme nous sommes adverty, pris prisonnier en quelque rencontre; doubtant qu'on ne luy voulust imputer que *sans nostre advoue et commandement* il se fust ingéré de fayre la guerre esditz Païs, Nous avons déclayré et déclayrons par ces présentes que nous avons advoué et approuvé, comme de faict advouons tous portz d'armes..., à ce qu'aulcuns ne puissent prétendre cause d'ignorance, et que l'injure et tort qui pour ceste occasion luy pust estre faict en sa prison contre les droitz de la guerre soit tenu et réputé comme faict à nous mesme... »

C'était condamner hautement à l'avance le barbare traitement qu'on devait infliger au malheureux.

(n. st.); le même au même, 15 juin (ibid. 76); Stafford à W., 11 juill. (ibid. 80).

(1) Voy. cette déclaration Arch. Nat., K. 1558, n° 128, Le Plessis, 20 mai 1580.



Monsieur ne s'en tint pas là; d'accord avec le roi de Navarre (1), il avait écrit au vicomte de Gand pour lui offrir une rançon de cent mille écus (2). Mais ce prince ambitieux et incapable oublia bien vite la Noue, pour ne plus penser qu'à la négociation de son mariage avec Elisabeth, et ce sont les ministres de la reine d'Angleterre qui furent obligés de lui rappeler l'infortuné auquel il devait de porter une couronne de comte. Il mourut d'ailleurs en 1584.

Henri de Navarre n'imita pas cette ingratitude. En 1582, il avait levé en Bourgogne des deniers pour la rançon (3). Puis il pria le duc de Savoie de solliciter la clémence du roi d'Espagne, et, en 1584, le duc étant mort, il adressa même prière à son successeur. Les seigneurs catholiques eux-mêmes s'émeuvent au récit des souffrances de leur loyal adversaire. Strozzi (4), toujours fidèle au pacte d'amitié qu'ils avaient conclu ensemble après Moncontour, déclara à quelques Espagnols « que si le roy d'Espagne ou les siens fesoient à la Noüe autre traitement que ne méritoyt un brave gentilhomme et vray prisonnier de guerre, il écorcheroit autant d'Espagnols qu'il en tomberoit entre ses mains (5). »

Mais c'est surtout vers Elisabeth que Mme de la

(1) *Esp.*, 1558, 131.

(2) Id., ibid. : « No ostante que me affirman que los daran los ugenotes d'este Reyno, y para ello se tallaran todos. »

(3) *Lett. missives*, I, p. 442, aux syndics de Genève, 469, au duc de Savoie, 623, au nouveau duc.

(4) L'Estoile.

(5) R. Lloyd to Wals. 31 mai : « Mme de la Noüe is at Paris soliciting for the enlardgment of her husband : and M. de Strosse also (who once was delyvered for M. de la Noüe, being both taken prisoner at one encounter), *is a very earnest suitier* for him. »

Noue dirigea ses prières et ses espérances. La Noue occupait vis-à-vis de l'Angleterre une situation très particulière. Les envoyés anglais l'avaient d'abord pris pour un sectaire auquel on pourrait faire faire, comme à un vidame de Chartres, des actes de lèse-patrie sous prétexte de religion. L'attitude qu'il avait prise à la Rochelle les avait détrompés. Leur mauvaise humeur n'avait fait que s'accroître lorsqu'ils avaient vu la Noue, loin de vouloir servir d'instrument aux projets d'Elisabeth sur les Flandres, chercher au contraire, tout en défendant la Réforme contre Philippe II, à enrichir la France des dépouilles de l'Espagne. Mais la Noue avait de si belles et si nobles qualités, qu'ils avaient fini par ne plus ruser avec lui, et par le prendre tout simplement pour ce qu'il était, un homme de cœur, toujours prêt à aider la grande reine protestante, s'il pouvait le faire sans manquer à ses devoirs de Français. Un d'eux surtout l'avait apprécié, c'est François Walsingham, qui l'avait connu pendant qu'il était ambassadeur à Paris. Ces deux hommes s'étaient liés, malgré les distances qui les séparaient, d'une de ces indissolubles amitiés qui étaient moins rares au XVIe siècle que de notre temps. Ils entretenaient une correspondance (1) que la mort seule devait interrompre.

Or Walsingham était devenu l'un des conseillers de la Reine. Les victoires remportées par les marins anglais sur l'Espagne avaient mis entre les mains d'Elisabeth un certain nombre de prisonniers de

(1) Amir. cite des lettres de Wals. à la Noue dès 1574.

marque, Espagnols ou *malcontens*, qui pouvaient servir d'otages pour la vie de la Noue, et peut-être de rançon pour sa liberté. Marie de Juré s'adressa donc à Walsingham, et fit appel à cette amitié, qui était « bastie sur le fondement de piété, religion, de toute honnesteté et vertu»; elle lui raconta naïvement toutes ses peines, elle lui confia toutes ses espérances. Elle reçut d'ailleurs le meilleur accueil des envoyés anglais. Cobham, puis Stafford, ne se contentaient pas de transmettre à Walsingham, ou même directement à la Reine, les prières que leur adressait Mme de la Noue, ils suppliaient eux-mêmes Elisabeth de s'honorer « par cette gracieuse action, agréable à Sa Grandeur » (1); ils l'imploraient en faveur de « ce précieux chrétien et rare gentilhomme », ils lui demandaient de ne pas souffrir « que les ennemis de sa zélée religion pussent triompher et exercer leurs outrages sur une personne aussi éminente » (2). Ils représentent le prisonnier malade, dans son cul-de-basse-fosse (3), ils dépeignent en termes touchants la douleur de sa malheureuse femme. Quant à Walsingham lui-même, si nous n'avons pas conservé ses lettres, les réponses de Mme de la Noue permettent de croire que le ton en était véritablement affectueux (4). Il écoutait sans

(1) Cobham à la Reine, 8 juin (R. O. *Fr.* 67).
(2) C. à Wals. 9 juin (ibid.).
(3) Le même au même, 20 février. 1581 (id. 69).
(4) Voy. aussi Geoffroy de Brunnen à Wals., nov. 82 (R. O. *Fr.* 74) : « J'ay receu lettres de Mme de la Noue, qui se trouve fort empeschée comme elle se pourra revancher de tant de courtoysies et bienfaictz qu'elle et Mgr son mari ont receu et reçoivent journellement de vous, et en vérité elle a raison, car *vous vous êtes montré vray amy en leur affliction.* »



sourire les propositions les plus folles que l'amour conjugal inspirait à Marie, comme celle d'armer en course une flotte anglaise, qui surveillerait les côtes de Flandre, soit pour délivrer le prisonnier, soit pour lui conquérir de nouveaux et plus précieux otages. Il l'encourageait à ne pas désespérer de Dieu, et lui promettait que, les moyens humains venant à défaillir, un miracle sauverait la Noue. Enfin nous savons qu'il témoignait son amitié autrement que par des paroles.

En dépit de toutes ces sympathies, la Noue restait en prison. Et, avant que Mme de la Noue eût pu réussir dans cette première négociation, elle avait été obligée d'en commencer une autre, non moins lente, en faveur de son beau-fils. — Tout d'abord, si les ministres anglais étaient dévoués à sa cause, il ne semble pas que la reine Elisabeth elle-même fût décidée à agir très énergiquement en sa faveur. Elle considérait un peu la Noue comme un concurrent ; car si, avec son hésitation habituelle, elle reculait toujours avant d'exécuter ses projets sur les Pays-Bas, jamais elle ne les avait abandonnés (1). Surtout, lorsque le duc d'Anjou fut mort, la Noue l'intéressa moins encore, et Marie de Juré laisse entendre, plutôt qu'elle n'ose dire, que le duc de Leicester ne fit rien pour le captif. Elle se plaint avec plus d'amertume encore, sans les nommer, des Etats généraux et des Quatre membres, qui, loin d'aider à la délivrance de leur fidèle et vaillant serviteur, livraient aux Espagnols les prisonniers que, de

(1) Voy. Froude, *Hist. of England*, t. dernier.



son vivant, Guillaume avait généreusement affectés à la rançon de la Noue (1). Mme de la Noue fut maintes fois obligée d'écrire, et même d'aller en Flandre, pour empêcher ces négociations, qui diminuaient aux yeux des Espagnols le prix de la vie du prisonnier.

Mais le véritable obstacle à sa délivrance était le roi de France, qui ne se souciait pas de voir en liberté celui qui lui avait donné tant d'occupation de 1574 à 1578 (2). Henri III joua dans cette circonstance un bien triste rôle. Il fit, dès que la nouvelle de l'arrestation fut connue, des démarches officielles en faveur de la Noue. Mais en même temps il avouait à Vargas que ce qu'il en faisait n'était que pour satisfaire à l'importunité des solliciteurs. La Reine, poussée par Mme d'Egmont, était venue se jeter aux pieds de son mari, disant que la mort de la Noue entraînerait celle du comte, son parent. Mais le Roi ne cachait pas ses réels sentiments (3) à l'égard du prisonnier. « C'est

(1) Tant que vécut Guillaume, les Etats avaient, dans leurs actes, rendu honneur « à la sincérité, preud'homie et vertu du s^r de la Noue ». Gachard, IV, p. 448. (*Rapport des amb. envoyés à Monsieur*, mars 1581.)

(2) *Esp.*, 1558, n° 131, Vargas au Prince de Parme, 27 mai 1580. Il a fait à Henri III un long récit de la déroute de la Noue. Le Roi « holgó con todo mucho... y preguntó me luego ¿ que pensavamcs hazer de la Nua ? que deviamos mirar como nos governariamos, porque es un pernicioso enemigo... Yo le dixe que entendia que él y la Reyna madre hazian caldos officios por su libertad... Respondióme que él avia sido apretado por tantas y tan diversas vias que no avia podido dexar de condescender, aunque muy contra su volontad, y atento á algunos respectos, y que entre otros havian convertido tanto á la Reyna su muger, que se le havia hechado á los piés, diziendo que si este hombre moria, que sin duda los Estados harian morir al conde de Ayamonte su primo hermano, y que assí no havia podido excusar de escrevir en su favor, y embiar un hombre expreso sobre el caso... »

(3) Id. ibid. « Pero que él sabe que V. Exª conosce á Lanua y sabe lo que conviene y avia de hazer..., que tenia en las manos un hombre



un méchant ennemi... Il ne garde ni foi ni loi, car je lui ai sauvé deux fois la vie, le duc d'Albe une autre fois à Mons, et il n'a rien tenu de ses promesses ». Il alla jusqu'à dire : « Je ne souhaite la mort de personne, mais je trouverais celle-là bien méritée ». Vargas lui demanda s'il ne serait pas bon d'envoyer à Madrid une personne qui, publiquement, ferait le possible pour la Noue, et en même temps de détruire en secret tout l'effet de cette ambassade. Henri III approuva ce plan et chargea Vargas lui-même de transmettre son avis intime au prince de Parme. Oubliant complètement qu'il était roi de France, il s'abaissa jusqu'à conseiller à un ambassadeur étranger de prendre des mesures de rigueur contre un de ses propres sujets. « Au moins, dit-il, qu'il ne sorte en aucune façon de prison étroite, si ce n'est avec bonne garantie de faire service à S. M. C. pour la pacification des Pays-Bas, où il peut beaucoup. » La Reine-mère fit une déclaration analogue.

Les ministres avaient ordre de paraître s'employer pour sa liberté, et de peindre le Roi comme très désireux de l'obtenir. Lorsque les envoyés du roi de Navarre vinrent à Paris en avril 1581, Villeroy leur demanda (comme si c'était à eux, et non pas à lui,

que, si se le escapava d'ellas, podria hazer grandes daños en desservicio de Dios y del Rey nostro señor y suyo, y que él no dessava la muerte de nadie, *aunque la tiene ben merescida*. Pero que era de parescer que álomenos en ninguna manera saliesse de prissión estrecha, sino fuesse con mucha seguridad de hazer servicio á su Md en el acomodar los de essos payses, que puede mucho en ellos... Pero que advertiesse que no tien fee ni ley, porque él le ha salvado dos vezes la vida en este Reyno, y el duque de Alva otra en Mons, y no ha cumplido cosa de quantas ha prometido... » Ce même entretien est résumé dans une lettre à Philippe II, id. 132.



ou à son maître, qu'on eût pu et dû poser une semblable question), « s'ils connaissaient quelques bons moyens qui pussent être mis en avant pour la délivrance de la Noue (1) ». A l'en croire, le Roi, comme lui-même, souhaitait de voir auprès du roi de Navarre un si éminent conseiller. La Reine-mère « exprima le même désir », et après elle la duchesse de Nemours. « La conjonction de ces principales planètes » fit croire aux amis de la Noue que sa délivrance était proche. Il n'en était malheureusement rien. Nous inclinons même à penser que tout cela n'était que comédie. Les envoyés ayant répondu qu'ils ne voyaient qu'un seul moyen pour délivrer la Noue, une action diplomatique commune du roi de France et du roi de Navarre auprès du roi d'Espagne, le secrétaire répliqua en indiquant de tous les moyens le plus détestable, le plus étrange à entendre proposer par le ministre d'un roi de France, et très précisément, à une

(1) Cobh. to Wals., and Wilson, 8 avril (R.O. *Fr.* 69) : « ... Whereon the saide secretary inquyred of them yf they did knowe any good meanes to be broughte for the delyverance of M. de la Noüe, *whom the Kynge was desyrous to restore unto libertye.* They answered how they understood no other waye to be thoughte on, but that, throughe their Kings, M[ties], soliciting and pres-yng the Sp. Kynge, his liberty migt be obtayned. — M. Villeroy wished, the K. of Navarre had such a personnage about him as M. la Noüe, assering them *the Kynge resolved to have him retourned in France*, the which mighte not be obtay ned, as he supposed, *except some of the House of Guyse, or M. de Savoye, wold gyve their words* and promyse that M. la Noüe hereafter wold not bear arms against the Cath. K., but at th' express commandement of the Christyane K. — M. Villeroy requyred them to use expedition in th' advancing of this pretence, so as M[me] la Noue is wished by her friends to repayre hither for the better passing of this purpose. *The Queen Mother synce hath shewed the lyke desyre*, to the same ministers and servants of the K. of N., touching M. la Noüe, and lastely the Duchess of Nemours, etc... »

clause près (1), celui auquel on devait être forcé de recourir quatre ans plus tard: « On ne pouvait obtenir qu'il revînt en France, à son avis, excepté si quelqu'un de la maison de Guise, ou M. de Savoie, voulait donner sa parole et promesse que la Noue ne porterait plus désormais les armes contre le Roi Catholique, sinon par exprès commandement du Roi Très Chrétien. » Henri III ne désirait nullement la rentrée de la Noue ; mais ce qu'il redoutait par-dessus tout, c'était de le voir remis, par une négociation d'échange, en possession de sa pleine liberté d'action.

La preuve que le Roi n'était pas sincère, nous la trouvons dans Brantôme, qui, pour s'être vanté quelque part d'être l'ami de la Noue, n'a pas coutume de tourner les faits à son avantage. En cette même année 1581, il adressa au Roi une prière en faveur du prisonnier. « Il m'en refusa tout à trac, et me dit semblables mots : « La Noue m'a si souvent rompu « sa foy, et si mal recongneu les grâces et plaisirs « que je luy ay faicts, que jamais il n'en recevra de « moy. » — La Reine régnante elle-même n'osait plus s'employer pour lui. Le bruit courait depuis longtemps que Philippe II lui réservait le sort du prince d'Orange (2). En septembre 1582, il avait officiellement demandé au Roi la grâce de Salcède, faute de quoi « le Prince de Parme mettrait à mort Turenne et la Noue (3) ». La capture de Turenne,

(1) La clause abandonnée fut justement la seule qui ménageait un peu l'honneur de la couronne de France.

(2) M. de Juré à Wals., 22 oct. 1580.

(3) Cobh. à W., 23 sept. 1582 (R. O. *Fr.* 74) : « The which [la punition du criminel], yf it shoold happen (he sayde) gyve occasion to

qu'on pouvait échanger contre d'Egmont, avait déjà diminué pour la Noue les chances de délivrance.

Deux mois plus tard, on espéra encore une fois. M[me] de la Noue (1) reçut « nouvelles de Paris qu'il estoit passé un courrier d'Espagne, qui portoit pouvoir au Prince de Parme d'entendre à un eschange général de tous les prisonniers, et davantage que Mgr le P. de Condé et aultres seigneurs qui tiennent le marquis de Gouast prisonnier à Aigues-Mortes le dédient et affectent à mond. s[r] de la Noue : en sorte que le Roy disoit ces jours passés : « A ceste foys les hu- « guenotz retirent la Noue » *et sembloit y prendre plaisir...* » M[me] de la Noue devait être mal renseignée, ou aveuglée par son désir, car Brantôme s'étant tourné vers le duc de Guise, celui-ci répondit qu'il n'osait rien faire : « Le Roy m'en voudroit mal, disait-il, car il ne l'ayme point, et se plaint fort de luy, et si s'entend avec le Roy Catholique pour la longueur et détention de sa prison. »

Cependant les Guises se souvinrent que la Noue était un vieux serviteur de leur maison. Peut-être aussi le protégèrent-ils dans l'espoir de le détacher du roi de Navarre. Après de longs délais, Philippe II consentit enfin à se dessaisir de sa victime. C'est le 28 juin 1585 que furent signés les *Points et Articles pour la délivrance de M. de la Noue* (2). Poussé par une jalouse défiance, Philippe avait multiplié

the P. of Parma *to put to death the vicente of Tourraine and M. la Noüe.* »

(1) Geoffroy de Brunnen à Wals., nov. 1582 (ibid.).

(2) Voir le texte dans Amir., p. 295, et K. de Volsk., p. 233. L'un des originaux qui appartenait à Mornay, se trouve à la Bibl. S. H. P. F. Une copie ancienne est dans les msc. de la B. N.

les précautions : la Noue devait jurer « de ne jamais porter les armes, servir ou faire d'hostilité contre S. M. C. ou ses successeurs » aux Pays-Bas ou autres terres appartenant à l'Espagne, sous peine de payer 100.000 écus d'or. Cette somme était garantie par Henri de Navarre qui, pour assurer le salut de son ami, consentit à prendre dans cet acte le titre humiliant de « Monseigneur le Prince de Béarn ». Philippe II exigea encore une caution en argent et un engagement écrit des ducs de Guise et de Lorraine. Ceux-ci à leur tour ne consentirent à lui servir de caution qu'à des conditions très dures et après y avoir été autorisés par le roi de France.

Mais aussitôt après la signature des *Points et Articles*, on put négocier un échange entre le comte d'Egmont et la Noue. Il était libre, mais de quelle liberté? Libre seulement de corps, le vainqueur de Ninove n'en reste pas moins prisonnier sur parole, tenu par des engagements de tout genre. Il a « les mains lyées (1) ». On saura bien le lui faire sentir s'il essaie de bouger.

Triste épilogue de cette campagne de Flandre, commencée, pour la liberté d'un peuple, sous de si brillants auspices.

Plusieurs s'étonnèrent, dans le parti huguenot (2), « de quoy le sieur de la Noüe fust venu jusques à ce point d'accorder des conditions si dures et insupportables comme sont celles ci-dessus escrites, et disoient qu'il ne debvoit pourchasser *une liberté*

(1) *Lett. miss.*, IX, p. 334.

(2) Copie des *Points et Articles*, datée du 19 oct. 1585, et suivie de quelques réflexions, dans P. R. O. *Fland.*, 32.



envelopée de tant de servitude. » Ces sentiments devaient même être partagés par un assez grand nombre de personnes, puisqu'un correspondant inconnu, en transmettant à l'ambassadeur anglais à Anvers le texte des *Points et Articles*, a cru devoir le faire suivre d'une justification en règle de la conduite de la Noue :

« Mais s'ils considèrent... son estroite et longue prison de cinq ans et demy, les apparences d'y demeurer à perpétuité refusant les conditions arrestées au conseil d'Espagne, les périls de sa vie, en outre la mort du baron de Scelles qui luy avoit esté donné pour sa sûreté, l'extrême maladie du comte d'Egmont, la perte duquel estoit sa très assurée ruine; la prison du sieur de Theligny son fils; plus les mouvemens et altérations de la France, qui luy pouvoient encores beaucoup nuire : par aventure qu'ils jugeront qu'il n'a pas mal faict d'embrasser l'occasion, lorsque Dieu par sa grâce luy a présenté, de sortir d'un si périlleux passage, où d'autres de plus grand poids qu'il n'est sont demeurés perdus. »

V

LES *DISCOURS POLITIQUES ET MILITAIRES*

Portrait physique de la Noue. — Ses mémoires. — C'est un moraliste. — Ses lectures. — Caractère pratique de ses conceptions. — Comment les *Discours* nous sont parvenus.

Les six ans de guerre et de captivité dont nous venons d'esquisser l'histoire forment une époque décisive dans la vie de la Noue. Les événements l'ont mûri. La solitude, l'inaction, la souffrance l'ont forcé à se replier sur soi-même. C'est alors qu'il se révèle à nous de la façon la plus complète, avec toutes ses qualités d'homme de guerre et toutes ses vertus de chrétien. Essayons, avant de raconter ses dernières années, de faire connaître plus intimement la personne elle-même.

C'est précisément le capitaine au service des Etats que représentent tous les artistes qui nous ont conservé les traits de la Noue (1). C'est une longue

(1) M. N. Weiss nous signale l'existence, au musée de la Haye, sous le n° 581, d'un portrait de « Monsr de la Noüe » (à l'huile), qui lui a paru intéressant. Le Cabinet des Est. possède dix portraits de la Noue, dont deux, seulement modernes. Les huit autres (nos 3279 et suiv., nos 3729 et suiv.) qui présentent entre eux d'assez sensibles variantes, sont datés pour ainsi dire par leurs légendes : « *Veldoverste der Nederlantsche Staaten* », ou « *Præfect. milit. Ord. Inf. Germ.* » L'un d'eux ajoute « *et ICtus celeberrimus* », ce qui se rapporte sans doute aux *Discours*.



qu'on pouvait échanger contre d'Egmont, avait déjà diminué pour la Noue les chances de délivrance.

Deux mois plus tard, on espéra encore une fois. Mme de la Noue (1) reçut « nouvelles de Paris qu'il estoit passé un courrier d'Espagne, qui portoit pouvoir au Prince de Parme d'entendre à un eschange général de tous les prisonniers, et davantage que Mgr le P. de Condé et aultres seigneurs qui tiennent le marquis de Gouast prisonnier à Aigues-Mortes le dédient et affectent à mond. sr de la Noue : en sorte que le Roy disoit ces jours passés : « A ceste foys les hu- « guenotz retirent la Noue » *et sembloit y prendre plaisir...* » Mme de la Noue devait être mal renseignée, ou aveuglée par son désir, car Brantôme s'étant tourné vers le duc de Guise, celui-ci répondit qu'il n'osait rien faire : « Le Roy m'en voudroit mal, disait-il, car il ne l'ayme point, et se plaint fort de luy, et si s'entend avec le Roy Catholique pour la longueur et détention de sa prison. »

Cependant les Guises se souvinrent que la Noue était un vieux serviteur de leur maison. Peut-être aussi le protégèrent-ils dans l'espoir de le détacher du roi de Navarre. Après de longs délais, Philippe II consentit enfin à se dessaisir de sa victime. C'est le 28 juin 1585 que furent signés les *Points et Articles pour la délivrance de M. de la Noue* (2). Poussé par une jalouse défiance, Philippe avait multiplié

the P. of Parma *to put to death the viconte of Tourraine and M. la Noüe.* »

(1) Geoffroy de Brunnen à Wals., nov. 1582 (ibid.).

(2) Voir le texte dans Amir., p. 295, et K. de Volsk., p. 233. L'un des originaux qui appartenait à Mornay, se trouve à la Bibl. S. H. P. F. Une copie ancienne est dans les msc. de la B. N.



les précautions : la Noue devait jurer « de ne jamais porter les armes, servir ou faire d'hostilité contre S. M. C. ou ses successeurs » aux Pays-Bas ou autres terres appartenant à l'Espagne, sous peine de payer 100.000 écus d'or. Cette somme était garantie par Henri de Navarre qui, pour assurer le salut de son ami, consentit à prendre dans cet acte le titre humiliant de « Monseigneur le Prince de Béarn ». Philippe II exigea encore une caution en argent et un engagement écrit des ducs de Guise et de Lorraine. Ceux-ci à leur tour ne consentirent à lui servir de caution qu'à des conditions très dures et après y avoir été autorisés par le roi de France.

Mais aussitôt après la signature des *Points et Articles*, on put négocier un échange entre le comte d'Egmont et la Noue. Il était libre, mais de quelle liberté? Libre seulement de corps, le vainqueur de Ninove n'en reste pas moins prisonnier sur parole, tenu par des engagements de tout genre. Il a « les mains lyées (1) ». On saura bien le lui faire sentir s'il essaie de bouger.

Triste épilogue de cette campagne de Flandre, commencée, pour la liberté d'un peuple, sous de si brillants auspices.

Plusieurs s'étonnèrent, dans le parti huguenot (2), « de quoy le sieur de la Noüe fust venu jusques à ce point d'accorder des conditions si dures et insupportables comme sont celles ci-dessus escrites, et disoient qu'il ne debvoit pourchasser *une liberté*

(1) *Lett. miss.*, IX, p. 334.
(2) Copie des *Points et Articles*, datée du 19 oct. 1585, et suivie de quelques réflexions, dans P. R. O. *Fland.*, 32.



envelopée de tant de servitude. » Ces sentiments devaient même être partagés par un assez grand nombre de personnes, puisqu'un correspondant inconnu, en transmettant à l'ambassadeur anglais à Anvers le texte des *Points et Articles*, a cru devoir le faire suivre d'une justification en règle de la conduite de la Noue :

« Mais s'ils considèrent... son estroite et longue prison de cinq ans et demy, les apparences d'y demeurer à perpétuité refusant les conditions arrestées au conseil d'Espagne, les périls de sa vie, en outre la mort du baron de Scelles qui luy avoit esté donné pour sa sûreté, l'extrême maladie du comte d'Egmont, la perte duquel estoit sa très assurée ruine; la prison du sieur de Theligny son fils; plus les mouvemens et altérations de la France, qui luy pouvoient encores beaucoup nuire : par aventure qu'ils jugeront qu'il n'a pas mal faict d'embrasser l'occasion, lorsque Dieu par sa grâce luy a présenté, de sortir d'un si périlleux passage, où d'autres de plus grand poids qu'il n'est sont demeurés perdus. »

V

LES *DISCOURS POLITIQUES ET MILITAIRES*

Portrait physique de la Noue. — Ses mémoires. — C'est un moraliste. — Ses lectures. — Caractère pratique de ses conceptions. — Comment les *Discours* nous sont parvenus.

Les six ans de guerre et de captivité dont nous venons d'esquisser l'histoire forment une époque décisive dans la vie de la Noue. Les événements l'ont mûri. La solitude, l'inaction, la souffrance l'ont forcé à se replier sur soi-même. C'est alors qu'il se révèle à nous de la façon la plus complète, avec toutes ses qualités d'homme de guerre et toutes ses vertus de chrétien. Essayons, avant de raconter ses dernières années, de faire connaître plus intimement la personne elle-même.

C'est précisément le capitaine au service des Etats que représentent tous les artistes qui nous ont conservé les traits de la Noue (1). C'est une longue

(1) M. N. Weiss nous signale l'existence, au musée de la Haye, sous le n° 581, d'un portrait de « Mons[r] de la Noüe » (à l'huile), qui lui a paru intéressant. Le Cabinet des Est. possède dix portraits de la Noue, dont deux, seulement modernes. Les huit autres (n[os] 3279 et suiv., n[os] 3729 et suiv.) qui présentent entre eux d'assez sensibles variantes, sont datés pour ainsi dire par leurs légendes : « *Veldoverste der Nederlantsche Staaten* », ou « *Præfect. milit. Ord. Inf. Germ.* » L'un d'eux ajoute « *et ICtus celeberrimus* », ce qui se rapporte sans doute aux *Discours*.

figure, au front haut, profondément ridé, resserré entre des tempes saillantes, bordé et presque couvert d'une chevelure raide et rebroussée. Le nez un peu gros, assez laid, tombe sur des lèvres épaisses, qui expriment à la fois la décision et le découragement. L'œil est profond, l'orbite fortement creusée sous le sourcil. Le regard a quelque chose de militaire et de loyal, mais il est en même temps réfléchi, très bon, et, dans certains portraits, déplorablement triste.

Tel était l'homme physique. Quant à son portrait moral, il a pris soin d'en fixer lui-même les principaux traits dans son livre. Nous n'aurons qu'à les en dégager, et à les éclairer par ce que nous savons de sa vie (1).

De ce livre, on ne connait plus guère aujourd'hui que les *Observations sur les troubles,* souvent réimprimées à part sous le titre de *Mémoires de la Noue;* si bien qu'on s'est accoutumé à ranger la Noue, quand on ne le passait pas simplement sous silence, parmi les auteurs de mémoires : singuliers mémoires, où il n'est jamais parlé de l'auteur. On ne s'est pas rappelé que ces fragments historiques n'étaient que le vingt-sixième et dernier des *Discours politiques et militaires*, titre qui, pour être complet, devrait être le suivant : *Discours moraux, politiques et militaires* (2).

(1) Nous devons beaucoup, pour tout ce qui va suivre, à une leçon faite à l'École normale par M. Brunetière. — Mme Vincens, p. 268, cite « un Essai inédit de M. Delayant, *la Noue moraliste*, obligeamment mis à notre disposition par l'auteur. » Le chapitre qu'elle en a tiré est loin d'être sans valeur. Voy. aussi Sayous, *Etudes*, et Alb. Desjardins, *Idées et sentiments moraux*.

(2) C'est le titre des observations sur Guichardin.

La Noue est avant tout un moraliste, sa vraie place n'est pas entre Castelnau et Monluc, elle est bien plutôt entre Calvin et Montaigne. La tendance moralisante est partout visible en son livre, quel que soit le sujet qu'il examine. Sur ses vingt-six discours, trois ou quatre traitent exclusivement de questions morales et religieuses. (23, *De la pierre philosophale*; 24, *Contre ceux qui pensent que la piété prive l'homme de tous les plaisirs*; 25, *Que toute personne selon sa capacité et volonté peut user de la contemplation*.) En plus grand nombre sont les discours politiques et économiques (sur l'état de la France, sur la concorde : 2 et 3 ; sur les duels : 12 ; sur la réforme de la noblesse : 5, 7, 8 et 10 ; sur la politique extérieure : 20, 21 et 22). Puis viennent six petits traités d'art militaire. Enfin en dernier lieu, comme une illustration et une démonstration expérimentale des principes religieux, politiques et militaires posés dans les discours précédents, le récit des trois premiers troubles, ou plutôt, comme il l'indique modestement dans son titre, quelques *Observations* sur les principaux événements. Son livre est une sorte d'encyclopédie, faite un peu à la façon de Montaigne, et destinée à ses pareils, les nobles et gens de guerre. Ces soldats du XVIe siècle, dont ce n'était pas le métier d'écrire, et qui pourtant avaient parfois, avec de belles idées, l'art de les rendre vives, — lorsqu'ils posaient l'épée pour prendre la plume, ils voulaient, puisqu'ils faisaient tant que de composer un livre, y mettre au moins tout ce qu'ils avaient dans la tête ou sur le cœur, tout ce qui pouvait, à leur avis, servir à l'édification ou au profit du lecteur. Aussi bien, ils s'y peignaient par là tout entiers.

La Noue a résumé dans le sien son expérience, ses réflexions et ses lectures. Il avait toujours eu le goût des livres, et s'était imposé comme un devoir de refaire, par un travail personnel, l'éducation si incomplète qu'il avait reçue. Dans sa froide prison de Limbourg, il eut le loisir de beaucoup lire et de beaucoup méditer. Nous savons que Mme de la Noue lui envoyait souvent des livres. Il lisait comme on lisait de son temps, comme lisait Montaigne, à qui nous sommes forcé, malgré tout l'intervalle qui les sépare, de le comparer souvent ; c'est-à-dire un peu au hasard, sans méthode, et en notant au passage les réflexions de tout genre, naïves ou profondes, qu'arrachait à cet esprit tout neuf à la science la découverte de quelque vérité qu'il ne soupçonnait pas encore.

Il était avide de tout savoir, et nous trouvons un peu de tout dans sa bibliothèque. Son livre favori est l'Evangile ; c'est là qu'il a puisé sa foi, sa morale, sa politique : car c'est la source unique et divine de « la vraye philosophie ». A côté de l'Evangile, il cite souvent les Pères, et surtout ceux qu'on peut appeler les ancêtres spirituels de la Réforme, Paul et Augustin. En bon huguenot, il a lu Calvin avec attention et, s'il ne le cite pas, il est tout plein des idées du réformateur.

Toute l'histoire, telle qu'on la savait de son temps, lui est passée sous les yeux. Il y cherchait un délassement à ses fatigues, un « ornement » pour son esprit, mais plus encore un enseignement et des règles de vie. Parmi les anciens, qu'il lisait (au moins les Grecs) dans des traductions, il paraît surtout connaitre



et aimer les historiens, Xénophon, Salluste, Thucydide, Tite-Live, et très bien Plutarque. Celui-là lui était cher entre tous, comme à beaucoup de ses contemporains. Nous sommes bien durs aujourd'hui pour le « bonhomme » d'Amyot ; nous mettrions volontiers à son compte tous les péchés du XVIII[e] siècle et tous les crimes de la Révolution. Nous oublions que, dans ces belles histoires romaines et grecques et dans ces petits traités d'une doctrine large et humaine, les héros du XVI[e] siècle ont puisé quelque chose de cette force morale que nous admirons en eux et que nous leur envions parfois. La Noue lisait de très près son bon Plutarque français, il le relut pendant sa captivité. Qui sait si l'exemple de Philopœmen, ou bien celui de Phocion, ne l'aida pas à supporter vaillamment ses misères, à se raidir dans un sublime effort de stoïcisme chrétien ? Il couvrit de notes les marges de son exemplaire, et ces notes, si elles n'étaient perdues pour nous (1), seraient peut-être le plus précieux des renseignements sur l'âme et le caractère de la Noue.

Il lisait encore les Italiens. « J'ay autrefois, c'est lui qui nous en fait l'aveu, prins un singulier plaisir à lire les *Discours* et le *Prince* de Machiavel. » Il lui a fallu plus tard toute sa foi aux principes du christianisme pour démêler les sophismes de l'ingénieux Florentin. Il a appris les guerres d'Italie dans Guichardin, et il l'a annoté, comme il avait fait son Plutarque. Mais pour celui-là nous avons été plus heureux ; un éditeur contemporain a eu la bonne

(1) Elles étaient déjà perdues au temps d'Amirault, en 1661.



idée d'imprimer les commentaires de la Noue. On y retrouve toute la philosophie des *Discours*, mais appropriée à quelques faits précis et appuyée sur des exemples.

Il n'a pas moins bien lu Commynes, et n'en a pas moins profité. Il a été chercher des renseignements sur les Turcs jusque dans la *Petite Histoire universelle* de Carion. Il connaît le livre de Hotman et les grands ouvrages de Bodin. Il se tient au courant des publications les plus récentes qui peuvent lui apprendre quelque chose sur l'état de son pays. Il cite, par exemple, le *Secret des finances* de Fromenteau, paru en 1581. Quoiqu'il ne les ait pas nommés, nous tâcherons de montrer l'influence que Calvin, que Palissy, que Montaigne exercèrent sur son esprit. Une seule chose paraît lui avoir été étrangère, c'est la poésie. Du moins ne cite-t-il jamais un vers des poètes du temps, à l'exception du seul Marot, encore est-ce le Marot des *Psaumes* (1).

Par contre, il ne partage pas du tout la haine farouche des réformés pour Rabelais. Il semble, au contraire, à en juger par le nombre et la nature des citations et des allusions, que le gros rire de Pantagruel ait plus d'une fois mis en gaieté ce puritain bon enfant.

Cette masse de lectures ne l'empêche pas de réfléchir librement sur les événements qu'il a vus. Bien qu'il ait le respect de l'antiquité sacrée et profane, c'est un esprit libre et pratique, et qui doit plus encore aux choses qu'aux livres. Comme tous

(1) Sauf un passage, une raillerie contre les prêtres.



les hommes instruits du XVIe siècle, il a éprouvé une sorte de ravissement en présence de l'antiquité retrouvée. Il a suivi le grand courant de l'humanisme, il a été apprendre à l'école des anciens, avec une sorte de joie naïve, l'art de traiter les grands lieux communs de la morale éternelle. Mais ses réflexions ne sont pas d'un oisif et d'un lettré. Jamais il ne perd de vue son temps ni son pays. Il a annoté Plutarque et l'a résumé : mais il ne rêve pas, comme c'était déjà la maladie des Français, de plier les sujets de Henri III aux règles de Lacédémone. « Un soulier, dit-il fort bien, ne convient pas à tous pieds. » Il donne à l'un de ses *Discours* ce titre tout général : « Que la trop petite considération des biens que nous avons et la trop aspre convoitise des biens que nous n'avons pas va multipliant nos misères. » On s'attend à lire une dissertation à la Sénèque, sur l'insatiable avidité des mortels ; mais à peine a-t-il posé sa thèse, il a hâte d'arriver à un exemple, il le prend tout à côté de lui : « Il me suffira, dit-il, de l'accommoder [ce précepte] à ceux de ma profession, que je désirerois redresser. »

Ces derniers mots montrent assez qu'il n'écrit pas pour écrire, mais pour persuader et corriger, c'est-à-dire pour agir encore.

Si, par certains côtés, il fait penser à Montaigne, c'est un Montaigne chrétien et huguenot. Avant tout, c'est un Français. S'il consignait dans ses *Discours* les pensées que lui inspiraient les maux du temps, c'était pour faire œuvre utile, avertir les imprudents du danger de la patrie, indiquer aux sages les remèdes qui pouvaient la guérir. Il voulait jeter



un cri d'alarme au milieu de la mêlée des partis, et lorsqu'il écrivait ses *Discours*, c'était certainement, mille passages le prouvent, avec l'intention de les publier (1).

Après coup, il semble que sa modestie l'ait emporté sur son désir d'être utile, et c'est presque un hasard qui nous a conservé son livre. Comme il était à Genève en 1587, un de ses amis, de Fresnes, trouva ces papiers amoncelés dans un coin de son cabinet. La Noue lui dit « que ce n'estoyent que brouilleries ausquelles il avoit employé les plus ennuyeuses heures de son loisir, durant sa longue et estroitte prison, et qu'il n'y avoit rien qui meritast d'estre veu ». De Fresnes ne le crut pas sur parole, lut ces « brouilleries », les publia à l'insu de l'auteur et, pour échapper aux reproches que celui-ci n'eût pas manqué de lui faire, il les dédia à leur protecteur commun Henri de Navarre (2).

Ainsi ces *Discours*, quoique parus en 1587, en réalité appartiennent aux années de captivité (3). Cette circonstance rend plus touchante encore l'infinie douceur qu'il témoigne à ses ennemis. Nous

(1) *Disc.*, I, p. 3. « C'est une œuvre profitable de monstrer le feu... »

(2) Dès le XVIIe siècle on ne savait ce qu'était devenu le msc. original.

(3) XVIIe discours : « Je suis pressé de digérer les dures amertumes d'une appréhension assez bien fondée de *prison perpétuelle*. » — XXII : « S. M. C. qui est douée... de grande debonnaireté, et en fait journellement des preuves en plusieurs, *fors qu'en moy*... » Le 4e paradoxe du disc. XVIII doit avoir été écrit avant le siége d'Anvers de 1584. Le XXIe donne comme toute récente la mort de Monsieur (juin 1584). D'autre part, le 1er ne peut être antérieur à 1582, puisqu'il y est question de la *Démonomanie*. — Seul le XXVe peut avoir été écrit après 1585 : « et moy mesmes en ay cogneu mains *en ma prison*... » Encore cela n'est-il pas décisif.



l'avons tout entier dans son livre. Ajoutons que, sans égaler les grands auteurs de cette époque, il s'y montre un véritable écrivain, et que les *Discours* marquent, à leur façon, une date dans l'évolution littéraire du siècle. C'est la première application, faite par un homme qui n'était pas écrivain de métier, des nouveaux principes de composition et de style dont *l'Institution chrestienne* avait donné l'éclatant modèle.

§ 1. — *Le moraliste huguenot.*

La vraie pierre philosophale. — Sévérité de sa morale. — Les « livres d'*Amadis* ». — Les épicuriens. Montaigne. — Ce qu'il y a d'original dans la tolérance de la Noue.

Le sentiment qui domine l'œuvre de la Noue, comme sa vie, c'est la ferveur religieuse. Il est profondément chrétien, et c'est à sa foi qu'il ramène toutes choses ; sa morale, sa politique, sont d'un chrétien. Pour lui, le principal objet de la vie, individuelle ou sociale, c'est le salut. Dans un curieux discours sur la pierre philosophale, il ne se contente pas de combattre les alchimistes par des raisons philosophiques et scientifiques, il les déclare bien fous de tant soufler pour faire un peu d'or ; le ton du discours s'élève, et la Noue apprend à ses lecteurs qu'il existe une vraie pierre philosophale, mais spirituelle : c'est la « sapience », telle qu'elle est enseignée dans les livres de Salomon. Trésor plus précieux que toutes les perles d'Ophir, chacun de nous peut s'en rendre possesseur par une foi ardente et



sincère. Il n'est point nécessaire pour cela de se vêtir d'austérité, de se retirer du monde, d'aller vivre hors du commerce des hommes avec ces solitaires qui prétendent s'adjuger le monopole de la religion. Ne croyez pas non plus que cette recherche de la vérité enlève « la joye des cœurs », sous prétexte que toutes réjouissances sont bannies des cloîtres et qu'on voit des huguenots « qui font conscience de rire ». Tout au contraire, il n'est pas de joie comparable à cet ineffable bonheur, à cette union intime de l'homme avec Dieu. Ne dites donc pas que vos occupations, que votre position mondaine, vous empêchent de travailler à cette divine alchimie, de rechercher le grand secret. Hors des monastères, hors même des temples, aux champs, à la ville, à la cour, à l'armée, partout l'homme peut trouver Dieu, et « toute personne, selon sa capacité, peut user de la contemplation ».

Son âme fervente et un peu mystique, même dans son bon sens, se plaît à ces sereines rêveries. Pour elle, comme pour toutes les âmes vraiment calvinistes, « la plus excellente partie de la religion », c'est « celle qui gist en l'intérieur ». Peu importent les cérémonies du culte et la pompe des sacrifices, il n'est que la foi qui sauve. — On reconnaît ici, non seulement la tradition des Pères, mais l'influence directe du chef de la secte, de Calvin lui-même. Le discours sur la contemplation, c'est la paraphrase de ce chapitre de *l'Institution* (I, 3) : « *Que Dieu est cogneu de tous naturellement* », c'est l'application de cette idée aux divers ordres de la société. Et la comparaison qu'il établit entre les « moineries »

nouvelles et les couvents qui existaient au temps de saint Augustin, cette comparaison sort d'un autre chapitre du même livre (IV, 13), celui qui a pour titre *Des vœux*. Calviniste, il l'est encore sur le point essentiel de la prédestination. « Dieu, dit-il, ne hait jamais ceux qu'il a enroollez pour siens au livre de vie. » Il n'admet aucun milieu entre la félicité et les peines éternelles, il repousse « les imaginations du purgatoire » Il croit que les méchants rencontreront après leur mort « une précipitation ès gouffres éternels, où il n'y a nulle rédemption. Au contraire, ceux qui ont suyvi la piété et vertu, estans en bonne odeur à leurs semblables, sont asseurez, après avoir parachevé leur voyage terrien, d'estre dignement recueilliz ès habitations célestes ».

Huguenot de cœur, il sait que la voie qui mène au salut « ne se trouve qu'en la vérité, et icelle vérité aux Ecritures saintes ». Il s'indigne contre la cruauté de ces moines dégénérés, « dont les principales contemplations se sont tournées en feu et en sang (1) », contre les singuliers syllogismes que proposent aux malheureux hérétiques Messieurs de Sorbonne (2). Il accuse d'ignorance les prêtres catholiques, et leur conseille de ne pas se mesurer aux ministres. Dans les notes de son Guichardin, il se livre à une

(1) *Disc.*, XXV. En marge de ce passage, dans l'exemplaire qui appartient à la bibliothèque de l'Ecole normale (Basle, in-12, 1587, p. 610), on lit la curieuse note suivante, écrite d'une main du XVI[e] siècle, et en partie rognée par le relieur : « ... Auteur grillé... un aussi impertinent auteur que [celuy-cy] ». N'y a-t-il pas là un curieux exemple de l'intolérance du temps

(2) *Disc.*, IV. « Ils luy baillent incontinent un syllogisme à soudre, qui est de feu, d'eau ou de corde... » Voy. plus loin, lettre à L., p. 305.



polémique violente contre Rome, qu'il appelle ailleurs « la boutique fatale où se sont forgez les glaives d'occision ». Il ne se contente pas d'accuser les papes, il les raille avec une verdeur toute gauloise.

Sa morale est d'un puritain, et presque d'un prédicateur. La danse lui paraît fort condamnable. Il s'élève avec force contre les dissolutions de la cour des Valois. Il est sur cet article d'une sévérité plus génevoise que française. A l'entendre lancer l'anathème contre les « paillardises », on sent que ce rude soldat ne s'est jamais donné à lui-même les licences que s'octroyaient parfois, en dépit de Calvin, les chefs de parti, comme le prince de Condé, ou les soldats, comme d'Aubigné. « Il n'y avoit, dit Amirault, rien de plus pur que la conduite de sa vie (1) ». Nous n'avions pas besoin de cette affirmation du biographe pour croire à cette pureté. Il nous eût suffi de rappeler le tendre amour qui l'unissait à Marie de Juré ; et la meilleure preuve peut-être que, deux fois marié, il fut deux fois fidèle, c'est la solide et rare affection (2) que sa seconde femme portait aux enfants de la première. Il prenait la vie au

(1) Amir., p. 104, et Sainte-Marthe.

(2) On trouve une preuve décisive de cette affection dans les réglements de comptes intervenus, après la mort de la Noue, entre Odet, Théophile, Anne de la Noue et Marie de Juré. Par la transaction du 9 oct. 1591, (Arch. nat. R[1] 212) Marie renonce à la communauté ; en retour elle est déchargée des dettes de la succession : « Et s'est ladicte dame volontairement et de son mouvement chargée et a promis, *pour a grande et parfaicte amittié qu'elle a tousjours portée et rendue aud. feu seigneur de la Noüe et veut toute sa vie tesmoigner et continuer ausd. seigneurs et damoiselle de la Noüe ses enfans*, d'en acquitter... » Suit l'énumération des dettes qu'elle prend à sa charge.



sérieux, et ne souffrait pas que les autres en fissent un divertissement frivole. Cette peinture du péché à la mode, de la galanterie, n'est-elle pas comme un fragment détaché d'une homélie laïque et familière sur l'honneur du monde (1)? « On ne s'efforce plus de le cacher... On tasche seulement de couvrir la turpitude d'icelles [paillardises] de beaux noms ou de joyeuses responces, mesme on passe encore oultre en aucuns lieux remarquables : car on y estime ce vice un aiguillon nécessaire, duquel quand quelqu'un est piqué et qu'il sçait dextrement se guider, et atteindre à quelque digne prix qu'il a désiré, on l'exalte, on lui porte envie et dit-on qu'il a l'âme gentille et active à la vertu. » Il ose déclarer hautement que les premiers coupables, ce sont les personnages placés « ès lieux éminens », qui journellement commettent et supportent ces débordements. La luxure italienne des Valois le révolte. Il tâche, à plusieurs reprises, d'effrayer le lecteur par le tableau des infirmités physiques et morales que la débauche entraine après soi. « Ce vice, dit-il dans une phrase d'un tour énergique, ce vice est de la nature des chancres, qui peu à peu vont rongeant la chair (2). » A ces voluptés impudiques, il oppose « les brandons des belles amitiés....., un plaisir non plein de grands eslancemens, ains assaisonné de douceurs, remply de fermeté, et qui ne laisse ni remords ni repentances comme ceux des autres ». Il y a dans ces

(1) *Disc.*, I.

(2) *Disc.*, I et XXIV. Voy. aussi les *Poésies chrestiennes* de son fils, plus curieuses peut-être encore, parce qu'elles viennent d'un jeune homme.

attaques contre l'immoralité régnante un accent personnel, et assez rare au XVIe siècle pour qu'on nous pardonne d'avoir insisté sur ce point délicat.

Parmi les causes que la Noue assigne à ces dissolutions, il en est une d'ordre essentiellement littéraire, c'est la lecture des romans. Sous Henri III, les romans, cela veut dire les livres d'Amadis (1), que la Noue sait être dernièrement venus d'Espagne, et qui, depuis le règne de Henri II, ont complètement éclipsé, à son dire, la gloire tant de fois séculaire des romans de la Table Ronde. La lecture des livres d'Amadis, déclare sévèrement le moraliste, « n'est moins pernicieuse aux jeunes gens que celle des livres de Machiavel aux vieux », et pour lui c'est tout dire. Il emploie contre ces livres frivoles les mêmes armes redoutables dont Bossuet se servira plus tard pour frapper si durement Molière. Le charme des peintures, la douceur insinuante du style, ne sont que de damnables inventions « pour faire venir les oiseaux avec friandes pippées de volupté ».

(1) *Disc.*, VI. Sur la vogue des Amadis, voy. Baret : les quatre premiers livres de Montalvo ont été traduits par Herberay des Essarts, dès 1540. Quatre autres parurent entre 1540 et 1548. La traduction de des Essarts fut continuée par d'autres, qui publièrent les œuvres des imitateurs de Montalvo, soit neuf livres, dont plusieurs en double, parus avant 1581. La vogue était telle qu'en 1582 paraissait à Lyon le 1er volume d'un « *Trésor de tous les livres d'Amadis de Gaule, contenant les harangues, épistres..., très utile pour instruire la noblesse françoise à l'éloquence, vertu, grâce et générosité.* » On comprend donc que la Noue ait attaché tant d'importance à une question qui nous semble frivole. Baret explique la sévérité de ce jugement (p. 160) en disant que la Noue parle « *des* Amadis, c'est-à-dire de la suite des quatre premiers livres, fort différente du roman primitif. Aussi les lois de Genève en défendirent-elles la lecture ». — Notez que la Noue, malgré les prétentions de des Essarts, croit à l'origine espagnole. — Voy. aussi Brunetière, *Rev. Deux-M.*, 1er mars 1891.



Il est peut-être permis de trouver un peu bien grosse la voix qu'il prend pour condamner ces badinages, et à tout le moins excessive sa prétention de nous montrer dans le bon Merlin ou dans la fée Urgande de vrais suppôts de Satan, décrits à l'avance par l'Apocalypse. Il l'affirme, du ton le plus sérieux du monde, si sérieux qu'on ne peut s'empêcher d'en sourire. On n'apprend pas non plus sans quelque étonnement que l'enchantement d'Amadis de Grèce et de la reine Zahara, ces quelques heures d'un plaisir sans remords qu'une bonne fée leur ménage dans un jardin d'oubli, c'est tout simplement la vive image du paradis de Mahomet, « dont cest auteur vouloit donner quelque petit goust aux chrestiens de son temps ». Au fond, pensait la Noue, tous ces Espagnols sont un peu *maranes* et n'ont « guières leu en la Bible ». Celui-là a semé dans son livre les diaboliques attraits de la sorcellerie, et le « poison de volupté ». Les traducteurs français n'ont fait qu'ajouter à ce charme dangereux toute la grâce de notre langue : « et ne faut point demander si son murmure est doux aux oreilles, où après avoir passé, il va chatouiller les plus tendres affections du cœur ».

Mêmes invectives contre les « gourmandises et les ivrogneries », contre ces interminables festins sans lesquels il n'y avait pas de fêtes. Il est impitoyable aussi pour le luxe des vêtements, ridicule et ruineux chez les hommes, car la mode en change « tous les deux ans », et tous les six mois à la cour, si bien qu'avec un ajustement de l'an dernier on est sûr de donner à rire aux pages. Pour les femmes, leur coquetterie est condamnable, car « ayant estimé se



rendre plus belles, plus louées et plus honorées par les ornemens extérieurs, elles n'ont plus depuis esté si soigneuses de se rendre luisantes en ceux de vertu. » Ne semble-t-il pas que le vieux capitaine oppose le corsage serré et le col montant d'une Jeanne d'Albret aux fraises outrageuses et aux accoutrements immodestes de la seconde des Marguerite ?

Comme nous voilà loin de la morale aisée des apôtres de la Renaissance ! Des deux voix qui s'adressaient aux hommes du XVIe siècle, et qui prêchaient, l'une le retour à la nature, la sainteté de nos instincts et l'abandon de l'âme aux puissances mystérieuses qui l'enveloppent et qui l'écrasent ; l'autre, la damnation originelle et irrémédiable de toute chair, le combat sans relâche contre des passions fatalement mauvaises, la Noue n'a pas hésité un instant à écouter la plus sévère, et, ce qui est à l'honneur de son esprit, il a parfaitement vu où était le nœud de la question, le point de discord entre ces deux grandes écoles de morale qui s'appellent l'une la Renaissance et l'autre la Réforme. Il n'a pas essayé entre elles, bien qu'il rêvât de tout concilier, une conciliation impossible.

Aux partisans du retour à la nature, il donne le nom qui leur convient, et il attaque vigoureusement ces modernes « épicuriens ». Par une analyse assez délicate, — et laissant de côté ces *enfants sans souci*, dont l'épicurisme grossier, dit-il, « ne passe point le gigot de mouton et le jeu de quilles » — il distingue trois espèces d'épicuriens : ceux de la cour, ceux de la ville, ceux de l'armée.

Les épicuriens de cour, ce sont, par exemple, ces seigneurs qui, attirés un moment à la Réforme, après Poissy, furent bien vite rebutés par la sévérité morale du calvinisme et revinrent à « l'ancienne cabale, laquelle est bien plus propre pour faire rire et piaffer ». Tout leur effort tend à gagner de nouvelles faveurs. Ils craindraient que la piété ne refroidit leur entrain et ne leur fit perdre de leurs avantages.

Pour les épicuriens de l'armée, ce sont picoreurs et aventuriers; ils font la guerre, non pas pour défendre une juste cause, mais parce qu'ils aiment cet état contraire à la volonté de Dieu, qu'ils espèrent s'enrichir des dépouilles d'autrui, et éprouver, à la faveur du désordre, des jouissances monstrueuses et inouïes. — Il ne faudrait pas chercher loin, dans l'histoire des guerres du XVIe siècle, pour en trouver des centaines.

Quant aux « épicuriens et libertins qui demeurent ès villes », ce sont, à n'en pas douter, les disciples de Montaigne. L'auteur des *Essais* n'est pas nommé; mais Mme de la Noue avait dû envoyer au prisonnier son livre, dont une première édition parut en 1580, une autre en 1582, et la Noue avait dû le lire et le relire bien des fois. S'il ne pensait à Montaigne, à qui donc la Noue pensait-il en louant les qualités littéraires qu'on trouve dans les ouvrages de ces derniers épicuriens? « Les autres..., dit-il, ne manquent de doctrine, d'éloquence, de civilité, et seroyent dignes de continuelle conversation [c'est bien le mot qui sied à Montaigne], si leur esprit n'estoit contaminé de ceste vaine philosophie, qui attache la

félicité aux choses sensibles et corporelles ». N'est-ce pas la pure doctrine des *Essais* qu'il résume dans cette phrase? « Ceux-cy aiment la vie oisive, qu'ils appellent tranquille, taschans d'éviter tout ce qui peut apporter douleur. » L'idéal de Montaigne n'était-il pas » un doux repos corporel et spirituel, qui consiste en l'usage des choses délectables, et en la privation de celles qui sont fascheuses »? N'a-t-il pas dit que, de toutes choses, « les plus seures sont les médiocres »? Est-ce que toute sa morale ne consiste pas à prouver qu'en voulant « rendre l'homme parfait, on le rend insensible à la façon des stoïques, qui est destruyre sa figure. Parquoy, que le meilleur chemin est de suivre les préceptes qui s'accordent à nature, laquelle doit estre régie sans violence et laissée libre »?

Mais ce qui fait l'originalité de la Noue, ce n'est pas d'être un moraliste sévère et un vrai chrétien dans un siècle de foi ardente, ce n'est pas non plus d'être tolérant (d'autres l'étaient alors), c'est d'être tous les deux à la fois. Sa tolérance n'est pas la large et sereine indifférence du philosophe. En vain Montaigue voudra-t-il plus tard le tirer à son bord et vantera-t-il sa « facilité conscientieuse ». — Si du moins nous entendons bien cette expression un peu vague, il s'agit là d'un sentiment que la Noue ne connaît pas. Il professe une tolérance toute chrétienne, dont il a soin d'excepter nominativement les athées et les Turcs. S'il ne veut pas de supplices contre les chrétiens d'aucune secte, il ne serait pas loin, à l'exemple de Calvin, d'en demander contre ceux qui nient la sainte Trinité. Il en réclame, comme

autrefois saint Louis, contre les blasphémateurs.

Mais ce sont les seuls sacrifices qu'il fasse à l'esprit de persécution. Il adjure les Français de s'épargner eux-mêmes, puisqu'après tout ils adorent « un mesme Dieu » et « advouent pour sauveur un mesme Jésus-Christ ». Il a écrit sur ce sujet quelques phrases qui peuvent compter parmi les plus belles que le siècle ait entendues. Les différences d'opinion, dit-il, « ne se doivent réduire par le fer et par le feu », mais au contraire. « elles se devroient composer par voye de douceur ». Il n'est que temps de mettre un terme à ces horribles massacres, et la Noue écarte la pensée de leur retour avec un sentiment d'angoisse : « Je fay supplication à Dieu, que nous ne retombions jamais en cest abominable gouffre d'inhumanité ».

Les torts sont partagés, il l'avoue. Les noms odieux de papistes, d'hérétiques, servent à perpétuer les haines. Les cris de guerre sont : « Pour Dieu, pour l'Evangile... », et cependant l'on voit ces enfants d'un même Père « s'entre-poursuivre à feu et à sang comme bestes sauvages ». Son cœur a naturellement une compassion plus tendre encore pour les martyrs glorieux ou obscurs de sa propre cause. « Le feu, s'écrie-t-il avec une noble indignation, le feu est pour les sodomites, et non pour ceux qui au milieu d'iceluy réclament le Fils de Dieu. »

Loin de n'être qu'un banal scepticisme, sa tolérance a des origines profondément religieuses. Il sait que ces violences, à force d'exalter le sentiment religieux, finissent par l'émousser. Comme la religion prend à son service les armes temporelles, on la rend responsable des crimes commis en son nom.



félicité aux choses sensibles et corporelles ». N'est-ce pas la pure doctrine des *Essais* qu'il résume dans cette phrase? « Ceux-cy aiment la vie oisive, qu'ils appellent tranquille, taschans d'éviter tout ce qui peut apporter douleur. » L'idéal de Montaigne n'était-il pas » un doux repos corporel et spirituel, qui consiste en l'usage des choses délectables, et en la privation de celles qui sont fascheuses »? N'a-t-il pas dit que, de toutes choses, « les plus seures sont les médiocres »? Est-ce que toute sa morale ne consiste pas à prouver qu'en voulant « rendre l'homme parfait, on le rend insensible à la façon des stoïques, qui est destruyre sa figure. Parquoy, que le meilleur chemin est de suivre les préceptes qui s'accordent à nature, laquelle doit estre régie sans violence et laissée libre »?

Mais ce qui fait l'originalité de la Noue, ce n'est pas d'être un moraliste sévère et un vrai chrétien dans un siècle de foi ardente, ce n'est pas non plus d'être tolérant (d'autres l'étaient alors), c'est d'être tous les deux à la fois. Sa tolérance n'est pas la large et sereine indifférence du philosophe. En vain Montaigue voudra-t-il plus tard le tirer à son bord et vantera-t-il sa « facilité conscientieuse ». — Si du moins nous entendons bien cette expression un peu vague, il s'agit là d'un sentiment que la Noue ne connait pas. Il professe une tolérance toute chrétienne, dont il a soin d'excepter nominativement les athées et les Turcs. S'il ne veut pas de supplices contre les chrétiens d'aucune secte, il ne serait pas loin, à l'exemple de Calvin, d'en demander contre ceux qui nient la sainte Trinité. Il en réclame, comme

autrefois saint Louis, contre les blasphémateurs.

Mais ce sont les seuls sacrifices qu'il fasse à l'esprit de persécution. Il adjure les Français de s'épargner eux-mêmes, puisqu'après tout ils adorent « un mesme Dieu » et « advouent pour sauveur un mesme Jésus-Christ ». Il a écrit sur ce sujet quelques phrases qui peuvent compter parmi les plus belles que le siècle ait entendues. Les différences d'opinion, dit-il, « ne se doivent réduire par le fer et par le feu », mais au contraire, « elles se devroient composer par voye de douceur ». Il n'est que temps de mettre un terme à ces horribles massacres, et la Noue écarte la pensée de leur retour avec un sentiment d'angoisse : « Je fay supplication à Dieu, que nous ne retombions jamais en cest abominable gouffre d'inhumanité ».

Les torts sont partagés, il l'avoue. Les noms odieux de papistes, d'hérétiques, servent à perpétuer les haines. Les cris de guerre sont : « Pour Dieu, pour l'Evangile... », et cependant l'on voit ces enfants d'un même Père « s'entre-poursuivre à feu et à sang comme bestes sauvages ». Son cœur a naturellement une compassion plus tendre encore pour les martyrs glorieux ou obscurs de sa propre cause. « Le feu, s'écrie-t-il avec une noble indignation, le feu est pour les sodomites, et non pour ceux qui au milieu d'iceluy réclament le Fils de Dieu. »

Loin de n'être qu'un banal scepticisme, sa tolérance a des origines profondément religieuses. Il sait que ces violences, à force d'exalter le sentiment religieux, finissent par l'émousser. Comme la religion prend à son service les armes temporelles, on la rend responsable des crimes commis en son nom.



Au milieu de ces carnages, le nombre des athées va croissant : « Car ce sont nos guerres pour la religion qui nous ont fait oublier la religion ». A moins de vouloir souiller la pureté de l'Evangile, que les deux partis se hâtent de reconnaître leurs fautes, et que, « cessant toutes haines, cruautés et guerre, on vienne à quelque réconciliation (1) ». Les fondements des deux doctrines sont les mêmes, elles ne diffèrent que sur des détails. Il n'est donc pas impossible de s'entendre. La Noue n'a pas perdu, ne perdra jamais l'espérance d'une réunion des deux Eglises. Il ne se rend pas compte qu'elles sont séparées, moins encore par les questions de dogme, que par une question de discipline : car il propose, si le pape refuse un concile général, d'en convoquer un national, qui reprendra l'œuvre si misérablement avortée à Poissy. Pourquoi deux religions ne vivraient-elles pas côte à côte en France, comme en Suisse ou en Allemagne ?

Pour goûter pleinement ces belles paroles de paix et de fraternité, il faut se souvenir qu'elles furent écrites à l'époque où Monluc se vantait de faire décapiter des huguenots « sans sentence ny escriture, car en ces choses j'ay ouy dire qu'il faut commencer par l'exécution », où Saulx Tavannes se faisait gloire d'avoir conseillé le meurtre de l'Amiral. Du côté des protestants, on entendait mêmes clameurs furieuses.

(1) *Instit. chrest.*, p. 281. « Car tous les articles de la doctrine de Dieu ne sont point d'une mesme sorte. » Les uns sont essentiels au chrétien, les autres moins capitaux : « En cela ne monstre il [l'Apôtre] pas que si les chrestiens ont aucune dissension ès matières qui ne sont point grandement nécessaires, que cela ne doit point amener de trouble ne sedition entre eux ? »



Des ministres d'un Dieu d'amour et de paix avaient, dans la Rochelle assiégée, discuté la question de savoir « s'il est licite de sauver la vie aux massacreurs », et ils avaient conclu, contre la Noue, que toute réconciliation serait criminelle (1). C'est pour ne pas suivre ces horribles maximes qu'il était sorti de la Rochelle et qu'il avait fui les Gantois révoltés.

On entend bien, au milieu de ce concert de haine et de fanatisme, s'élever quelques voix isolées. Mais le plus souvent ce sont des indifférents et des politiques (2). Au contraire, l'originalité exquise de la Noue, c'est d'avoir su, chose rare entre toutes, unir aux convictions les plus ardentes la plus entière tolérance. C'était sa foi même, et le respect profond qu'il avait des choses divines, c'était la religion qui l'empêchait de violer chez autrui ces libertés intérieures de l'âme qu'il revendiquait pour lui-même (3).

(1) *Est. de France.*

(2) Par exemple Castelnau.

(3) A cette délicate conception de la tolérance religieuse, il ne sera pas inutile d'opposer l'expression du fanatisme espagnol, tel qu'il éclate chez Cornejo, *Compendio de la Liga*, p. 6 : « Todos los nacidos capables de razon creen naturalmente haver un Dios principio y causa de todas las cosas, y cada uno cree y tiene por cierto y firme ser el verdadero a quel en quien el cree, adora y tiene por tal : y *los otros estar ciegos y enganados :* y ni mas ni menos que instigados de la natura no solo amamos y queremos bien a nuestros amigos, pero tambien a los que son suyos, hazemos otro tanto a los que son de nuestra fe, y *aborecemos a los otros,* y donde ay este rancor y fuego interior no *puede haver amistad buena, ni paz durable,* y de aqui se colige el gran fructo que el oficio de la Santa Inquisicion en España y Italia haze... » A la doctrine de l'unité originelle de toutes les sectes chrétiennes, qui est celle de la Noue, Cornejo oppose la théorie de leur irréductible antinomie.

§ 2. — *Le politique.*

Une politique tirée de l'Ecriture sainte. Philosophie de l'histoire. — L'obéissance due aux rois. — Etat de la France, maux et remèdes. La concorde. — Réforme de la noblesse. Le duel. Les folles dépenses. L'éducation : la Noue pédagogue ; les *Académies royales*. — Politique extérieure. La paix. Le Turc.

La politique de la Noue est une politique tirée de l'Ecriture sainte. Bien qu'il se défende de faire le théologien, il estime « que la considération des choses supérieures profite beaucoup pour mieux faire apercevoir les inférieures ». Il rétablit ainsi l'élément divin jusque dans l'ordre des questions sociales. Il justifie cette intrusion de la religion dans la politique par une véritable philosophie de l'histoire, qui sort d'un chapitre de Calvin (1), et qui fait pressentir celle de Bossuet. « Ceci, déclare-t-il, doit estre ferme et arresté en l'esprit de chacun, que Dieu est auteur des gouvernemens politiques, les ayant establis afin que par un bon ordre la société humaine soit conservée et entretenue en piété et en justice, et que c'est lui qui les maintient en splendeur, force et dignité, jusqu'à tant que les hommes ayant mesprisé les lois et corrompu leurs mœurs, il vient à desployer son ire sur eux, dont s'ensuyvent les changemens et ruynes des

(1) *Institut. chrest.*, I, 16. « Que Dieu, ayant créé le monde par sa vertu, le gouverne et entretient par sa providence avec tout ce qui y est contenu. » — Cf. Bodin, *République*, IV, 1. « De la naissance, accroissement, estat fleurissant, décadence et ruynes des Républiques. »

monarchies et républiques ». C'est à la lumière de ces vérités qu'il faut lire l'histoire. On y voit les événements tourner contre l'attente des grands personnages, et des châtiments imprévus frapper d'orgueilleux coupables. « Les princes, écrivait-il dans ses notes sur Guichardin, devraient souvent lire les histoires, qui ne flattent point comme les hommes. » C'est le livre des jugements de Dieu.

Aussi la vraie politique doit-elle être fondée sur la justice (1). Le premier souci des souverains sera d'éviter l'ire de Dieu. Ils se souviendront qu'il est trois causes de ruine pour les gouvernements, « à savoir l'impiété, l'injustice et la dissolution ». Le prince doit être le père de ses sujets. Il doit travailler à leur amélioration morale autant qu'à leur bien-être, punir les vicieux et les impies, et donner à tous l'exemple des vertus. C'est pour leur bien spirituel et temporel que Dieu lui a mis le « glaive en main ». En retour, que les sujets se conforment aux préceptes de saint Paul sur le respect dû aux puissances. Reprenant la thèse célèbre soutenue dans la préface et dans le dernier chapitre (IV, 20) de l'*Institution chrestienne* (2), il s'efforce de rassurer les princes, de prouver que la prédication de l'Evangile est loin d'ébranler les trônes (3). Il enseigne au contraire à

(1) Bodin, *Républ.* (Paris, 1577, p. 7) : « La fin principalle de laquelle gist aux vertus contemplatives, jaçoit que les actions politiques soyent préallables, et les moins illustres soyent les premières ».

(2) Et dans le *Catéchisme français* de 1537, qui établit le devoir d'obéissance même envers ceux « qui abusent tyranniquement de leur puissance...

(3) « Et si quelques princes connoissoyent bien cecy, ils ne seroyent par aventure si promps à suivre les conseils de quelques gens d'Eglise... »



regarder les rois « comme des images véritables de Dieu », et c'est à peine s'il pose une limite à l'obéissance qui leur est due. S'ils ne s'en prennent qu'aux intérêts matériels, il faut s'incliner devant la volonté de Dieu, tout en lui demandant « délivrance d'une si violente oppression ». C'est seulement lorsqu'ils commandent ce que Dieu défend qu'il faut leur désobéir ; mais alors il n'y a plus à hésiter entre le Roi du ciel et les rois de la terre (1).

En apparence, ce sont là des théories communes à tous les docteurs réformés. Les ministres de la Rochelle répètent aussi qu'on doit « rendre à César ce qui est à César ». Mais la guerre civile, qui paraît à la Noue quelque chose d'énorme, à quoi l'on ne doit se résoudre qu'à la dernière extrémité, ils y voient un malaise périodique et nécessaire du corps social, peut-être même un violent, mais salutaire remède. Ils établissent une distinction subtile « entre le roy et la couronne », et, dans les conséquences qu'ils en tirent, triomphe leur casuistique de révoltés (2). L'un d'eux « ne saurait trouver bonne l'opinion de ceux qui condamnent sans exception tous les tyrannicides, auxquels jadis les Grecs ordonnèrent tant d'honorables guerdons » (3). Tout au contraire, la Noue déclare que « les chrestiens doivent avoir davantage

(1) *Catéch. fr.* « Mais en l'obéissance des supérieurs, il faut toujours excepter une chose, c'est qu'elle ne nous retire de l'obéissance de celui... »

(2) Voy. les pamphlets qui remplissent les tomes II et III de l'*Estat de France.*

(3) Id., II, p. 483. *Du droit des magistrats sur leurs sujets*, publié à Magdebourg en 1550. — Id., p. 522. « *Apophthegmes et discours notables recueillis de divers auteurs contre la tyrannie et les tyrans.* » Id., p. 554. Id., III, p. 61, et Hotman.

de patience ». Il ne pense même pas, comme Hotman, que les Etats aient le droit de déposer leur roi, encore moins de lui faire la guerre. Le seul domaine qui échappe à son autorité, c'est la conscience de ses sujets (1).

De cette politique toute théorique, il tire des applications pratiques et positives. Depuis vingt années que durent les troubles, il a vu bien des hommes et bien des choses, et il en a profité. Sans oublier jamais ses idées religieuses, c'est aux faits qu'il va s'adresser, afin d'en tirer une politique expérimentale. Il se tient à égale distance de l'école réaliste et positive de Machiavel, pour qui la politique est une science toute pratique, l'art d'être le plus fort, et de l'école purement spéculative de Bodin, pour qui la politique n'est que la morale en action dans la société. Il veut que la politique contienne tout juste assez de principes moraux et universels pour rester humaine, qu'elle s'appuie assez fortement sur les faits particuliers pour devenir réelle. Sa politique sort de l'Ecriture sainte, elle n'y reste point confinée. « Il ne s'est point amusé, écrivait déjà, en 1587, son premier éditeur, à

(1) Voy. Bodin, IV, 3 : « De l'obéissance que doit le magistrat aux lois et au prince souverain ». II, 5 : « S'il est licite attenter à la personne du tyran ». Il pose la distinction entre les « loix de nature » qu'on ne doit laisser violer, et « la loy civile ». P. 259 : « Les plus apparens et sçavans théologiens (*en marge* : Martin Luther. Calvin. *In Joannem et in Institutione*) tiennent qu'il n'est jamais licite, non seulement de tuer, ains de se rebeller contre son prince souverain... Je dy donc que jamais le sujet n'est recevable de rien attenter contre son prince souverain, pour meschant et cruel tyran qu'il soit. Il est bien licite de ne luy obéir pas en chose qui soit contre la loy de Dieu, ou de nature, s'enfuir et cacher, etc... » Ces idées, qui sont voisines de celles de la Noue, se retrouvent dans Michel Huraut.



forger une idée de perfection utopienne. » Il ne propose que des réformes applicables, bonnes pour la France de Henri III. Son patriotisme est ardent comme sa foi religieuse. Il possède, à un très haut degré pour un homme de son temps, et presque en dehors du sentiment loyaliste, un véritable sentiment national. Il est douloureusement blessé des souffrances de la patrie, et c'est pour guérir ses plaies qu'il recueille les leçons de l'histoire et de l'expérience.

A plusieurs reprises, il trace un saisissant tableau du misérable état du royaume (1). Les finances ruinées, le peuple « tondu et escorché » par les nouveaux impôts, les campagnes demi-désertes (2), la concorde disparue ; des gens de justice iniques et avides, des gouverneurs qui lèvent des taxes illégales, des gens de guerre qui ravagent la France comme une terre ennemie : « de sorte que les guerres estrangères que la France a eues depuis quatre-vingtz ans ne l'ont tant ruinée que les pilleries des soldats depuis que les guerres civiles sont commencées » ; des gentilshommes qui dépouillent leurs sujets ; les « grosses cités » qui rejettent le faix de l'impôt « sur le pauvre peuple champestre », bouc émissaire de la nation. Toutes les classes se haïssent entre elles, chacun cherche « à nuire à son prochain », tous les liens de la solidarité sociale se brisent : c'est le retour à la sauvagerie primitive.

(1) Voy. notamment le 1er *Disc.* « Que le royaume de France s'en va peu à peu versant... »

(2) *Amb. vénit.*, II, 143. « Il popolo di contado è stato così ben mangiato e robato dalle genti d'arme... »

Le premier remède à ces maux, c'est l'obéissance de tous au Roi. Mêlant toujours aux idées religieuses les conceptions pratiques, il ne défend pas seulement la royauté parce qu'elle est instituée de Dieu, mais aussi « parce que nous avons vescu plus d'onze cens ans sous ceste forme ». Sa politique est profondément monarchiste et unitaire. Il oublie les turpitudes de Henri III pour le comparer à Titus. Il éprouve une sorte d'effroi instinctif pour tout ce qui pourrait porter atteinte à l'indivisibilité de la patrie, la ramener au morcellement féodal. Il a la divination anticipée de ce qui se passera après la journée des Barricades : « Un prince se saisiroit d'une province, un seigneur s'empareroit de quelques villes. Aucunes citez capitales formeroyent des aristocraties de leurs parlemens, de quelques nobles et principaux citoyens : et autres se mettroient en Républiques... » Ce qui ne tarderait pas à rendre ces divisions mortelles, c'est que l'étranger épie nos faiblesses : Espagnols, Allemands, Italiens, Anglais, Ecossais, Suisses, Flamands même, tous viendraient à la curée. « Cestui-là est bien stupide qui n'en a crainte. »

Pour rétablir l'unité, il faut pratiquer la concorde. Que chacun s'emploie sans tarder à l'œuvre de paix et de fraternité (1). Il la faut commencer par les

(1) Guichardin, p. 2. Lettre du 28 oct. 1585 (Bull. S. H. P. F. t. X, p. 41) : « Les estrangers disent que nous sommes des fols de nous entrebattre si souvent. Mais je dis que nous sommes encore plus fols de tarder tant à nous rappointer. » — Ces exhortations à la paix ne restèrent pas sans écho. On retrouve une imitation évidente du premier discours de la Noue dans les *Quatre excellens discours* (s. l. 1595, attribué à M. Huraut). IIe disc., p. 128. « Je commencerai donc par le Roy... Auquel est-ce que la paix est plus nécessaire ? »



plus petites choses. Au lieu de se haïr entre parents et amis, de vivre à l'écart les uns des autres, il faut « s'entre-visiter », comme on faisait au temps de ces premiers troubles, où catholiques et huguenots s'embrassaient entre deux batailles. Le Roi, la Reine, les princes peuvent beaucoup (car ils prêchent d'exemple), pour avancer cette réconciliation générale, et les conseillers du Parlement, s'ils se souviennent de « nostre Caton de l'Hôpital ». A eux de rétablir la paix, de faire que « le François tienne le François, non seulement pour son compatriote, ains pour son frère ».

La même modération humaine dont la Noue faisait preuve à la guerre, il la porte dans ses plans de réforme. Il est « lassé de massacres », et veut calmer à la fois les impatients des deux partis. Il sait bien qu'au lendemain des guerres civiles, il ne serait pas sage de vouloir trop minutieusement rechercher tous les coupables, gens de justice, prêtres, nobles ; ils sont trop puissants pour que le gouvernement affaibli puisse leur demander des comptes. Il faut pratiquer « la loy d'oubliance », recourir aux « médecines douces et faciles », réunir un concile et des Etats. Supprimez ce dernier point, et c'est déjà, comme en germe, toute l'œuvre de Henri IV (1). — Mais il ne faut exagérer rien, pas même la douceur : qu'on châtie énergiquement quelques pillards et quelques indociles, « afin que par la punition de cinq ou six, cinq ou six cens deviennent sages. »

(1) N'oublions pas que le livre lui fut dédié, qu'il dut le lire et put en profiter.



Alors cette France demi-ruinée, devenue la risée des nations, elle les étonnera de sa vigueur nouvelle. La Noue connaît à fond le tempérament capricieux, mais vivace de sa patrie. Ce soldat n'a pas dédaigné de s'enquérir avec soin des sources de la richesse nationale. Il sait, en chiffres précis, ce que rapporte annuellement la douane de Lyon, ce que produisent le blé, le vin, le pastel. C'est presque un économiste. Avant Sully, il signale l'importance capitale de l'agriculture, il prononce le mot de Sully : « *C'est là nostre Pérou*, ce sont là nos mines qui ne tarissent jamais ». Cette idée que la terre française est inépuisable, que le paysan de France, cent fois pillé par les armées des deux partis, refait pièce à pièce et obstinément la fortune nationale, que la patrie, par un étrange mystère, a des relèvements subits après les plus effrayants désastres, cette idée revient très souvent chez lui. Il a peint le désordre des finances : « mais, dit-il, c'est une erreur de croire qu'elles puissent tarir au royaume ». Il estime qu'en six années de paix, « il se peut demi rétablir, et en dix du tout ». Il savait son protecteur Henri de Navarre, devenu l'héritier du trône depuis 1584, capable d'accomplir cette glorieuse mission.

Soucieux des intérêts généraux de la France, il ne peut oublier qu'il est gentilhomme. Il rêve pour l'ordre auquel il appartient une haute et noble destinée, celle de défenseur et d'ornement de la royauté. En dépit des efforts tentés par François I[er] et par Henri II pour établir le pouvoir absolu, il considère le temps où ils régnaient comme une sorte d'âge d'or. Il a de la monarchie française une conception aris-

tocratique, voisine de celle qui sera professée au XVIIe siècle, mais d'un ton plus chagrin et avec plus d'âpreté, par un duc de Saint-Simon. Le roi de France, pour lui, c'est le roi des nobles.

Il n'éprouve cependant pas pour ses égaux une admiration fanatique et aveugle. Il sait que cette noblesse est bien déchue, et il assigne trois causes principales à cette décadence : les désordres nés de la guerre civile, la ruine financière, l'ignorance. Il va donc étudier les moyens de la réformer en politique, en économiste, en pédagogue.

Toute réforme est impossible si les nobles ne commencent par rentrer dans l'obéissance. Les guerres religieuses les ont accoutumés à l'indépendance, ils se croient au-dessus des lois, ils maltraitent les officiers royaux, ils sont rois dans leurs provinces. La Noue, plus royaliste et plus Français que gentilhomme, demande le châtiment de ces indisciplinés. Mais, en frappant les nobles, il faut songer à conserver cette noblesse qui va perdant chaque jour son sang et ses biens. La manie des duels, contre laquelle il s'emporte avant Henri IV, coûte à la France chaque année plus cher qu'une bataille rangée, car les seconds embrassent la querelle de leurs amis, et « pour l'offense d'un seul plus de vingt meurent ». La Noue comprend leur rôle tout différemment, et à la façon moderne. — Il ne songe pas à supprimer le duel : ce n'est pas un prêtre comme Richelieu, c'est un soldat, qui a failli croiser le fer avec Lavardin au siège de Villeneuve. Il demande seulement au Roi d'assembler les « mareschaux de France et les plus vieux capitaines pour faire de bonnes ordonnances sur ce fait ». Les

décrets de cette Constituante du point d'honneur seront publiés dans les provinces. Si une querelle éclate, le gouverneur fera appeler les deux parties, et, s'il ne peut les accorder, les enverra au Roi, juge souverain en ces matières. Quant à ceux qui se battraient sans permission royale, il faudrait en punir quelques-uns avec la dernière rigueur.

Décimée par la guerre et les duels, la noblesse est fort appauvrie (1). Il analyse avec soin les causes de cette ruine. Ils ont donné des terres aux églises « pour les imaginations du Purgatoire » ; ils les ont vendues pour aller à la croisade, et pour soutenir la guerre contre les Anglais; ces trois causes leur « ont arraché le tiers » de leurs fiefs, et les huit dixièmes d'entre eux sont « incommodez par aliénations de quelque portion de leurs biens, engagemens et autres dettes ». Depuis ont eu lieu les voyages des Espagnols et des Portugais, la découverte de ces mines dont les produits sont venus se « descharger dans toutes les provinces de la chrestienté » (2) : avec le même revenu, ou même un revenu supérieur à celui de leurs pères, les nobles se sont trouvés pauvres ; car « ce qui valoit cinq sols au temps passé en vaut vingt ». Ils ont dû vendre leurs terres pour subvenir à leurs dépenses. Maintenant le luxe achève de les ruiner. Ils veulent suivre la mode, imiter le train de vie qu'on mène à la cour et les fêtes du Louvre. Enfin, depuis que les princes ont fait bâtir leurs merveilleux châteaux, il n'est hobereau qui ne veuille construire. Nous ou-

(1) *Amb. vénit.*, II, p. 143, « la nobiltà è fallita ne ha un quattrino pure per cosa della guerra... »

(2) Il a pris ces idées à Bodin, IV, II, p. 636.

blions aisément, en contemplant les chefs-d'œuvre de la Renaissance, le prix dont on a payé ces trésors. Plus d'une fois, nous dit la Noue, ces belles maisons ont chassé leurs maîtres.

Malgré sa sagesse pratique, les idées économiques de la Noue sont dominées par l'influence de la Bible et de l'antiquité, et par celle de Bodin. Bien qu'il ait une notion assez juste du rôle de la monnaie, il voit dans l'or la cause de tous les vices, et propose une loi somptuaire (1). Cependant, en dépit de ces chimères, quelques-uns de ses discours forment comme un petit *Traité d'économie domestique* à l'usage des gentilshommes. Il leur conseille d'entrer dans l'arrière-ban ou dans les légions, ou bien encore de vivre paisiblement sur leurs terres. Ce soldat, qui a passé toute sa vie à cheval, rêve d'aller se reposer dans sa maison, en Bretagne ou en Poitou, et il trace avec complaisance le portrait du gentilhomme campagnard.

Mais ces causes de décadence ne sont qu'extérieures. Le mal vient surtout de l'ignorance des nobles (2), de leur dédain pour la science, de la mauvaise éducation qu'ils donnent à leurs fils. Des quatre systèmes alors employés, et qui consistaient à donner les enfants « pour pages aux princes et seigneurs », à « les mettre parmi l'infanterie », à les envoyer en Italie ou en Allemagne, enfin à « les faire aller aux Universités », aucun ne saurait former le parfait gentilhomme. Un soldat de quinze ans n'apprend à

(1) Pour affranchir la France du lourd tribut qu'elle paie à l'Italie il ne voit, comme Sully, qu'un moyen : interdire l'usage de la soie Henri IV créera les fabriques de Lyon.

(2) Guichardin, p. 29.

l'armée que la débauche ; les pages deviennent bientôt vicieux ; d'Allemagne, les jeunes gens reviennent grossiers, et d'Italie, corrompus ; aux Universités, ils restent trop peu de temps, et d'ailleurs les Universités font des savants, et non des gentilshommes.

La Noue pense que le soin d'instruire les nobles incombe au Roi, intéressé plus que personne à avoir des serviteurs dignes de lui. Il lui demande d'établir de grandes maisons d'éducation, quatre pour commencer, dans les châteaux de Fontainebleau, de Moulins, du Plessis-lez-Tours, et de Cognac. Il entre, à son habitude, dans les plus petits détails, fixe le nombre des maîtres, leurs gages et les fonds sur lesquels ils seront assignés. Quatre vertueux gentilshommes seront nommés superintendants de ces quatre *Académies royales*. Ils y feront régner la discipline et pourront prononcer l'exclusion des indignes. Quant au plan d'études, on y retrouve l'esprit pratique de la Noue. Il ne veut pas faire de son élève un pédant de collège, mais un gentilhomme accompli. Les académies seront des écoles d'enseignement professionnel à l'usage des jeunes gens d'épée (1) ; elles contiennent en germe l'académie de la Flèche d'Henri IV, et l'Ecole militaire de l'ancien régime.

Comme il convient dans une école militaire, les exercices du corps tiendront une large place dans l'éducation ; le cheval, la bague, l'escrime, la voltige, la natation, la lutte occuperont les jeunes gens. Pour l'esprit, on ne leur apprendra que ce qui peut leur servir. Point de latin ni de grec ; mais qu'ils lisent

(1) Dalwigk y veut voir « une esquisse de la *Realschule* moderne. »



« en nostre langue les meilleurs livres des anciens, qui traitent des vertus morales, de la police et de la guerre ». L'histoire, ancienne et moderne, les rendra plus sages et plus réfléchis. Entre les sciences, qu'ils apprennent celles que doit connaître un soldat, les mathématiques, la géographie, la fortification. Les langues vulgaires sont aussi fort utiles à un gentilhomme ; mais qu'il ne les étudie pas en grammairien, qu'il en sache « autant qu'il en peut mettre en usage ». Tout, dans ce programme, est combiné en vue de l'usage. On y admet les arts d'agrément, musique et peinture, mais à titre accessoire et secondaire. A cette hiérarchie des enseignements correspondra la hiérarchie des maîtres : « car chacun sçait qu'un qui monstreroit à manier les chevaux mériteroit plus qu'un peintre. » C'est donc une éducation tout utilitaire et surtout une éducation de caste qu'il veut instituer dans ces grandes académies. Toutes ces réformes, la Noue l'espère, ramèneront la paix et l'ordre dans le pays, la richesse dans les campagnes, rétabliront le pouvoir de la royauté et la splendeur de la noblesse. Alors la vieille légende du roi de France entouré de ses nobles deviendra une réalité. « Quel contentement seroit-ce pour nostre Roy de se voir environné, non d'une noblesse de titres, ains d'une revestue de vertu ? »

Pour mener à bien cette œuvre de restauration intérieure, il faut que la France ait une politique étrangère sage et prudente. La Noue n'est pas de ceux qui pensent « qu'un grand royaume doit toujours

avoir guerre contre ses voisins ». Ce soldat hait la guerre. Il la fait par devoir et non par métier. Il sait qu'il faut à la France épuisée quatre ou cinq ans de repos pour guérir ses plaies. Au reste, elle est assez grande, « sans convoiter ni pourchasser autre grandeur que la sienne » . Qu'a-t-on retiré des guerres d'Italie? — Ce n'est point raison de s'endormir, car « nos voisins ne dorment pas ». Il faut avoir une bonne armée, mais ne pas entrer en guerre « sans grande nécessité et une très belle et juste occasion » (1).

D'ailleurs l'Europe entière est disposée à la paix. La Noue se rend compte du nouveau système politique inauguré par la Réforme. Il sent que le point d'équilibre de l'Europe est et va être pendant deux siècles en Allemagne. Or les Allemands ne pousseront jamais dans une guerre l'Empire, « lequel ils ne desireroyent pas plus puissant qu'il est, de crainte qu'il ne jetast la patte sur eux ». Ils se garderont bien de ruiner la France, dont l'alliance leur est indispensable. Elle est « pour le dedans de la chrestienté un bon contrepoids et pour le dehors un bon écusson. »

Mais la paix n'est qu'un moyen. Le but c'est l'union de tous les chrétiens contre l'ennemi commun, c'est la formation d'une Sainte Alliance pour mettre les Turcs hors d'Europe. — Son âme chrétienne est douloureusement émue par le récit des massacres, des enlèvements d'enfants forcés d'embrasser la foi maudite. Il refuse de reconnaître des frères dans des

(1) Guichardin, p. 28.



hommes qui obéissent à un tyran et qui pratiquent la polygamie. Il s'effraie de leurs progrès, car il connaît assez bien leur histoire, et sait « qu'ils possèdent beaucoup plus de pays que la chrestienté n'est grande ». Il conçoit qu'on négocie avec ces infidèles des traités de délimitation ou des trêves marchandes, mais non de « vrayes et légitimes alliances ». Il demande la réunion d'un congrès européen à Augsbourg pour la préparation de cette nouvelle croisade.

Ces pensées peuvent nous paraître chimériques, elles n'étaient point rares alors (1). Sully les reprend dans son *grand dessein*, elles persistent encore sous Louis XIV. Mais, ce qui appartient en propre à la Noue, c'est la largeur de la conception. Il veut étendre à l'Europe entière cette idée de concorde qu'il appliquait naguère à la France. Cette grande expédition est pour lui un moyen de faire cesser les persécutions et les haines. Le pape, prédicateur de la croisade, ne crierait plus aux rois : « Coupez la gorge à vos sujets qui ne me veulent pas recognoistre ». Au

(1) Voy. les *De rebus Turcicis commentarii duo accuratissimi Johannis Camerarii*, Francfort, 1598. Le premier mémoire est une *Johannis Cuspiniani Impp. Maxim., Caroli V et Ferdinandi consiliarii oratio protreptica, qua christiani ad bellum Turcicum excitantur* », composée en 1527, à l'occasion de la mort de Louis de Hongrie. On y trouve déjà l'idée de la Noue, mais appliquée à la seule Allemagne. La guerre contre les Turcs est le vrai remède à la guerre civile, p. 139, et 141 : « In sola Germanorum concordia christianorum salus sita est. » Suit une traduction latine, dans un style traînant et prétentieux, du XXII[e] disc. de la Noue. — Cette publication de Camerarius est à elle seule un témoignage des préoccupations de l'époque. Elle se termine par une bien curieuse « *Prophezeyung Mahumets* », en vertu de laquelle les Turcs ne doivent conserver Constantinople que durant 144 ans. Cette période expire en 1597 : « Dann soll, laut dieser Weissagung, Constantinopel von den Christen wiederumb erobert werden ».

lieu de continuer des luttes fratricides, il faut « joindre les forces chrestiennes ensemble » pour cette œuvre sainte.

Sa pensée est au fond analogue à la grande pensée de Coligny. L'amiral prêchait la guerre de Flandre pour réconcilier catholiques et huguenots de France dans la haine commune de l'Espagnol : la Noue veut réunir contre le Turc les catholiques et les huguenots de toute l'Europe. C'est par cette idée de concorde et de solidarité que s'explique la place que ce calviniste donne, dans la conduite de l'entreprise, au Pape et à Philippe II. Le prisonnier de Limbourg vante la « débonnaireté » du roi d'Espagne. Montrant l'exemple du renoncement à ses désirs personnels, il propose de rendre à leur ancien souverain ces Pays-Bas pour lesquels il a si longtemps combattu. Il demande à S. M. T. C. d'abandonner l'alliance du Turc, alliance « où la vergogne a de beaucoup surmonté le profit ». Les conseillers du Roi diront que Philippe II est, de son côté, l'allié du roi mahométan de Perse; que nos ennemis profiteront de l'isolement de la France pour l'attaquer ; que, si le projet réussit, les fruits en seront pour la maison d'Autriche, les peines pour la France. Mais elle doit ce sacrifice à la cause commune des peuples chrétiens.

Chercher dans la question d'Orient un moyen de refaire l'unité morale de la république européenne, voilà ce qui est original dans sa conception. Ce qui ne l'est pas moins, c'est le caractère pratique des détails. Son plan de croisade n'est pas un projet en l'air. Il a soin de préciser les moyens d'exécution,

comme il l'avait fait dans sa lettre aux Etats. Il ne connaît point, comme c'était le cas en 1576, les pays que les troupes devront parcourir, mais il les a étudiés sur les cartes et dans les histoires. Il est renseigné sur l'esprit des populations chrétiennes soumises à la Porte. Il attaquera les Turcs à la fois par terre et par mer. Il sait quels seront les chefs, combien il y aura de galères, combien de lances, combien de fantassins, de pionniers, combien de temps durera chaque campagne (1).

C'est même cette excessive précision qui parfois nous fait sourire. « Et comme la première année nous *serions* parvenus jusqu'à Bude, aussy j'estime qu'en ceste cy nous pourrions conquérir jusques où le fleuve de Drave vient à entrer dans le Danube. » Malgré le sérieux du ton, ou peut-être grâce à ce sérieux même, ne croirait-on pas entendre un écho des gigantesques plaisanteries de Rabelais ? C'est encore à Picrochole que l'on pense, lorsque la Noue raconte les moindres incidents, les marches, les délibérations des généraux, les épisodes des combats, comme s'il écrivait une *Anabase*. — A Philippopoli, il y aura (nous sommes tentés de lire : *il y avait*) 22,000 Turcs contre 80,000 chrétiens ; ceux-ci auront la victoire, mais on nous accorde qu'elle sera « sanglante ». A la fin de la quatrième année, l'armée et la flotte assiégeront Constantinople. La ville prise, ils iront chanter des psaumes à Sainte-Sophie.

(1) On sent dans tout ce discours un ardent désir d'être employé à cette grande guerre. Les deux discours sur les Turcs furent écrits à la fin de 1584, au moment où il proposait à Philippe II d'aller servir en Hongrie contre les infidèles.



Alors viendra le partage des dépouilles. Cette conclusion toute prosaïque l'embarrasse. « Il me semble, dit-il, qu'il vaut mieux attendre à despartir le gasteau quand nous l'aurons entre les mains, qu'en discourir à présent. »

Il n'échappe pas à une certaine naïveté. Il est trop désintéressé, et pour lui-même, et pour son pays. Il ne croit vraiment pas assez à la méchanceté des hommes. Quand il parle de la douceur de Philippe II, on sent qu'il lui manque quelque chose pour bien comprendre la politique européenne : il ne sait pas haïr. — Mais ce sont là de nobles travers, et n'oublions pas que, même dans ce projet de croisade, si la chimère est du siècle, la largeur et la précision des vues sont le propre de la Noue.

§ 3. — *Le Militaire.*

Décadence de l'armée. — La discipline et l'intendance. — Cavalerie. L'*arrière-ban.* — Infanterie : les piquiers et les arquebusiers. Les quatre régiments. Les trois légions. — La tactique. — La défense des places et la fortification.

Les discours militaires sont loin d'être la part la moins importante de l'œuvre de la Noue. Le capitaine général des Etats de Flandre traite ces questions avec la supériorité que donne l'expérience. On a pu voir, au courant de cette étude, et l'on verra dans la suite ce que valait le soldat. Mais il ne se contentait pas de faire la guerre, il réfléchissait sur les événements militaires, il lisait les anciens comme les modernes, et, au dire de Brantôme, « il

savoit fort bien pratiquer ce qu'il avoit lu. » Il ne faudrait pas moins qu'une compétence égale à la sienne pour faire la critique de ses idées (1). Nous nous bornerons à en exposer les principales.

Comme toutes choses en France, il trouve que l'armée a bien dégénéré depuis le temps de sa jeunesse. Il regrette cette belle ordonnance qu'il avait admirée, au sortir de pages, lorsqu'il faisait ses premières armes en Piémont. Alors les deux armées ennemies pouvaient, à quelques heures d'intervalle, traverser le même village, sans y causer le moindre désordre et presque sans interrompre les fêtes des villageois. A plus forte raison en France les deux partis devraient-ils chercher, en se faisant la guerre, à épargner autant que possible leur commune patrie. Il a été élevé à l'école de ce connétable dont les « patenôtres » étaient la terreur des pillards (2), à celle de son neveu l'Amiral. Comme ces grands chefs de guerre, il attache la plus grande importance aux détails de l'intendance, à la solde, aux vivres, aux munitions, à l'armement. Il veut rétablir la discipline et supprimer la picorée. Il finit par personnifier ce fléau, et par en faire, avec son horrible frère *Massacre*, l'un des deux monstres qui ont dévoré la France.

Il ne tarit pas sur ce sujet dans ses Mémoires. Il y répète toutes les plaintes que nous l'avons entendu exprimer pendant sa campagne de Flandre. Il veut

(1) Voy. Boutaric, *Institut. milit. de la France*.

(2) Decrue, *Anne de Montmorency*. — Bodin, p. 646 : « Pour restablir la discipline militaire et empescher les voleries des soldats, il faut payer la gendarmerie. » Notes sur Guichardin, p. 32, p. 303.



veut faire disparaître au plus vite ces « méchantes procédures de guerre », qui font estimer injuste une juste cause. Nous touchons ici à l'une des origines, et non la moins noble, de la tolérance de la Noue. En contemplant l'épouvantable spectacle de ces ruines accumulées sur la France par la fureur des fanatiques, il a été pris parfois d'une suprême angoisse, et s'est demandé si vraiment elle était sainte, une doctrine qu'on essayait de défendre par le fer et le feu. Intime et profonde torture, auprès de laquelle tous les tourments de Limbourg n'avaient dû être qu'un jeu.

Mais les questions d'humanité et de morale ne le préoccupent pas exclusivement. Il n'est pas plus un utopiste ici qu'en politique. C'est un homme d'action qui a fait son profit de tout, surtout de ses revers, et qui écrit un chapitre pour soutenir « qu'il est profitable à un chef de guerre d'avoir reçu une route ». Il appartient à cette glorieuse école des commandants de retraite, des défenseurs de places assiégées, qui compte tant de protestants, Coligny, les deux Guillaume d'Orange, admirables surtout dans leurs défaites.

Il va donc proposer tout un plan de réformes militaires. Mais ce plan, comme son programme politique, sera un plan réalisable. Il tiendra compte des nécessités de la situation où se trouve la France, il modérera ses propres exigences, il indiquera les fonds sur lesquels on pourra assigner les nouvelles créations.

Le premier besoin de la France, c'est d'entretenir un assez fort pied de paix, pour être à l'abri de toute surprise, et aussi pour avoir, comme nous dirions, des cadres. On ne peut rien avec des cohues, la Noue



l'a expérimenté en Flandre; il sait que « peu de vieux soldats profitent plus que beaucoup d'inexperts ». Mais ces vieux soldats ne doivent pas être des hommes sans patrie, qui se louent au mieux payant. Il faut arriver à se passer des mercenaires, et créer une armée nationale, si l'on ne veut plus être exposé, faute d'argent, soit à ne pouvoir donner bataille, soit à livrer un combat perdu d'avance. Pour réaliser ce rêve, poursuivi par tant de rois, la Noue pense, en attendant la réorganisation de la gendarmerie, qu'on doit s'appuyer sur des forces trop méprisées jusque-là.

Pour la cavalerie, on peut tirer grand parti des arrière-bans, négligés depuis Charles VII. La vieille armée féodale ne se réunit plus que pour des montres, où les seigneurs se rendent à seule fin d'exempter leur fief de saisie. Mais dès qu'un service est commandé, ils se font remplacer par leurs valets. Plusieurs détenteurs de fiefs, nobles ou roturiers, s'acquittent même par des taxes dérisoires. Pourtant ce n'est point là une troupe à dédaigner, car la Bretagne seule fournit aisément 300 chevaux, et l'on peut estimer que la France entière en donnerait au moins 2.500. Pour relever cette institution tournée en ridicule, il suffirait « de créer général de tous les arrière-bans de France un prince ou un mareschal », d'exiger le service personnel des gentilshommes en état de porter les armes, et de forcer les autres à fournir la solde et l'équipement. On donnera à ces hommes un armement uniforme, assez léger, et, comme arme offensive, le pistolet. Ils marcheront « à la mode des reîtres ». La Noue se rend compte que l'usage des

armes à feu a changé les conditions du combat, « et qu'un escadron de reitres doit battre un escadron de lances ». Ce rétablissement des arrière-bans évitera donc au Roi les dépenses qu'il s'impose pour lever des reitres en Allemagne.

L'invention de la poudre a eu un autre résultat : elle a notablement accru l'importance de l'infanterie (1). Pourtant nous sommes encore à une époque de transition : les corps de gens de pied doivent toujours avoir au moins un quart de leur effectif en piquiers revêtus de « corceletz ». Il préfère même la proportion inverse, car « l'harquebuserie sans picques, ce sont des bras et des jambes sans corps ». Ces épais bataillons hérissés de piques sont nécessaires pour rivaliser avec la redoutable infanterie des Suisses (2). L'infanterie est loin de jouer le même rôle qu'un demi-siècle plus tard. Tout ce qu'on ose prétendre, c'est que 2.500 corselets et 1.500 arquebusiers « se peuvent retirer trois lieues françoyses en campagne raze devant deux mille lances ». Ainsi le suprême effort de cette infanterie est de faire une retraite honorable devant une cavalerie plus faible de moitié (3). Encore est-ce de l'infanterie réorganisée qu'il attend ce résultat. Pour notre infanterie actuelle, elle en serait incapable. Aussi la Noue croit être bien

(1) Guichardin, p. 31. « On ne faisoit alors si grand estat de l'infanterie comme on a fait depuis. Et l'usage des harquebuses l'a mise en réputation. » Voy. *Amb. venit.*, II, 149. « Di Francia si caveria ora un buon numero di archibugieri. »

(2) Voy. le bas-relief de Marignan.

(3) A la fin du XVI[e] siècle, une *lance* ne se composait plus généralement que d'un seul combattant (Boutaric).



hardi en demandant que la France ait toujours sur pied 2.500 fantassins contre 4.000 lances.

Mais il veut faire de cette infanterie la première de l'Europe. Il faut y faire entrer la noblesse, comme dans l'infanterie espagnole. — On reconnaît ici encore l'élève de Coligny, ancien colonel général de l'infanterie royale, de d'Andelot, colonel général de l'infanterie réformée, le chef qui s'est plus d'une fois couvert de gloire à la tête des gens de pied. Il demande des gentilshommes signalés comme capitaines, lieutenants et enseignes. Mais en même temps, pour exciter les « ignobles » à se distinguer, il faudrait leur réserver quelques grades, « quand par vertu ils en seroient dignes », mais seulement les grades inférieurs à celui d'enseigne. Il voudrait emprunter encore aux Espagnols l'usage des *camaradas*, et celui des *avantages*, ou primes accordées aux soldats qui ont fait quelque action d'éclat.

Cette infanterie formera quatre régiments, de six cents hommes chacun seulement (1). En cas de guerre, on jettera dans chaque corps son « parfournissement ». — C'est déjà presque notre système de mobilisation, et la Noue en marque très bien la supériorité sur le procédé alors en vigueur, qui consistait à créer des corps nouveaux pour lesquels il fallait improviser des cadres (2). Ces quatre régiments tiendraient garnison dans les villes frontières. Les jeunes seigneurs iraient

(1) La Noue ne demande que l'extension et la régularisation de ce qui existait déjà, car les trois premiers régiments avaient été définitivement créés en 1568 (Boutaric, p. 342).

(2) Ces idées furent adoptées par Henri IV. Boutaric, p. 346 : « Henri IV laissa subsister cette organisation vicieuse qui consistait à n'entretenir que peu de troupes en paix, à faire de fortes levées



y passer quelque temps pour se former à la vie militaire. L'armement serait léger, le quart des troupes aurait le corcelet et la pique, les autres l'arquebuse, comme cela se fait dans les fameux *tercios* du duc de Parme.

De même que les arrière-bans peuvent devenir une sorte de cavalerie territoriale, les légions de François 1er doivent, dans l'esprit de la Noue, constituer une infanterie territoriale (1). Le désordre des finances ne permet plus, il est vrai, d'entretenir 24.000 hommes. Mais on pourrait avoir au moins trois légions, l'une en Bourgogne, l'autre en Champagne, l'autre en Picardie, chacune de deux mille hommes seulement. Le Roi poussera les nobles à y servir, comme dans les régiments. En temps de paix, la légion sera réduite à ses cadres. Le Roi nommera les trois colonels (2). Chaque colonel cherchera dans sa province neuf capitaines, lui faisant le dixième. Chaque capitaine prendra pour lieutenant et enseigne des gentilshommes, et seulement cinq soldats. On y ajoutera « dix braves sergens » et un sergent-major. « Voylà tous ceux qui composeroyent le corps de la légion en temps de paix. » Si la guerre éclate, les capitaines chercheront des soldats, le plus possible parmi la noblesse : il faudrait au moins 150 gentilshommes par légion. Avec ce système de mobilisation, il espère qu'en six semaines on pourra

quand la guerre éclatait... Il chercha à pallier les inconvénients de ce système *en ne créant pas de corps nouveaux*, mais, autant que possible, en *augmentant les cadres des régiments existants.* »

(1) Monluc professe aussi cette opinion.

(2) On sent que la Noue désirerait une de ces charges pour lui-même. *Disc.*, p. 327 (de l'éd. de 1587).



mettre en campagne les quatre régiments et les trois légions, soit en tout 14.000 hommes, tous soumis au général de l'infanterie. Il compte que les légions, composées pour les trois quarts de corcelets, vaudront bientôt celles des Suisses.

Il s'occupe également de la tactique. Dans une savante dissertation, il montre combien « l'ancienne manière de ranger la cavalerie en haye ou par file » est peu en accord avec la guerre de son temps. L'éternelle querelle, qui se rouvre de siècle en siècle, entre l'ordre mince et l'ordre profond, se débattait alors entre les lourds escadrons des reitres et la brillante chevalerie française, où chacun, comme au temps de Crécy, voulait être au premier rang. La Noue est pour les principes qui ont valu à Charles-Quint ses victoires. De grandes lignes flottantes, qui ne peuvent plus garder leur unité, la bataille une fois commencée, sont aisément rompues par les charges redoublées des escadrons. Il faut donc adopter cet ordre nouveau, « car pour faire un grand effort, il faut que les hommes soient bien serrez ». D'autre part, un escadron épais est comme impénétrable, c'est une citadelle vivante. — Il donne aussi des règles de tactique pour l'infanterie ; il dit où il faut placer les piques et l'arquebuserie, et décrit minutieusement, en accompagnant son texte d'une figure explicative, la formation d'une colonne contre la cavalerie.

Il n'avait pas des idées moins nouvelles sur la défense des places. Il les avait déjà appliquées à la Rochelle, et exposées dans sa lettre aux Etats. Il n'a pas changé d'avis. « Les expériences modernes,



dit-il, ont enseigné des manières de fortifier les places, très utiles pour leur petit coust, et non moins défensables que celles tant superbes que les ingénieux avoyent auparavant inventées. » Dès cette époque avait donc éclaté aussi la lutte entre les « ingénieux », — c'étaient surtout des Italiens, des élèves du Vinci, — qui voulaient faire de leurs fortifications de vraies merveilles d'architecture, et l'école des défenseurs de places. De simples levées de terre, des fortifications « à la huguenote » protègent aussi bien que « la grosse massonnerie ». Il faut élargir la muraille et la doubler d'un retranchement intérieur. Il faut surtout séparer de la courtine les ravelins ou bastions, et les porter fort en avant de l'enceinte : c'est autant de petites places dont l'ennemi devra faire le siège avant de s'attaquer à la grosse. — Dans ces vues remarquables, on ne peut s'empêcher de reconnaître une esquisse, appropriée aux moyens dont disposait alors l'attaque, de notre système de défense avancée.

La défense doit être rendue active par de continuelles sorties, qui ont pour objet d'inquiéter l'ennemi, de donner du cœur aux assiégés, et d'empêcher le rétrécissement du blocus. En suivant cette méthode, on ne pourra tenir indéfiniment, car toute place, de sa nature, est prenable à la fin, mais peut-être assez longtemps pour permettre à une armée de secours de venir vous dégager. Pour le moins une place ainsi défendue vaudra-t-elle une de ces grandes bâtisses où l'on entasse des millions, et qu'on n'achève jamais. Avec l'argent que des « ingénieux » infatués de leur art demandent pour les faire, et dans moins de temps

qu'il n'en faut pour en construire une seule, on pourrait, à la nouvelle mode, fortifier dix places de plus.

Le militaire, comme le politique, est chez la Noue un esprit pratique. S'il a lu César et Salluste, il n'apporte pas sur le champ de bataille, ni dans ses traités, des réminiscences inopportunes de l'antiquité classique. Il fait appel avant tout à sa vive et personnelle expérience, aux leçons des grands capitaines qu'il a connus pour maîtres ou pour adversaires. Il ne réclame pas ici non plus une perfection irréalisable; il n'a pas l'humeur accapareuse si fréquente chez les gens de sa profession, il tient compte, dans ses plans de réorganisation, des besoins et des ressources de son pays.

§ 4. — *L'historien.*

Valeur de son œuvre historique. — Oubli de soi. — Etendue de son information. — Impartialité.

Les *Discours* n'intéressent pas seulement l'historien parce qu'ils reflètent l'état d'une belle âme à l'époque des guerres civiles; mais la Noue lui-même est un historien. — Son XXVI[e] discours est un morceau historique consacré aux événements qui vont de l'édit de janvier 1562 à la paix de 1570. Ailleurs encore, dans le I[er] et le II[e] discours, la Noue a fourni des matériaux à l'histoire en décrivant la situation de la France. — Quelle est la valeur de ces renseignements? Quelle confiance pouvons-nous avoir dans ce témoignage?

Tout d'abord, et c'est sa plus grande originalité,



le XXVI[e] discours n'a rien du caractère personnel des mémoires du temps. Monluc est le héros de son livre, la Noue disparait dans le sien. On y chercherait vainement la trace de ses exploits, et si l'on ne savait par ailleurs qu'il s'est emparé d'Orléans, qu'il a été blessé à Fontenay, ce n'est pas chez lui qu'on l'apprendrait. A ne lire que son livre, on pourrait ignorer complètement que, tandis que l'Amiral allait chercher par le Languedoc et le Dauphiné le chemin de Paris, la Noue gardait aux huguenots, en défendant obstinément les abords de la Rochelle, un refuge assuré en cas de défaite, ou précieux gage en cas de victoire. Il passe systématiquement sous silence tout ce qui le concerne. A peine se nomme-t-il, tantôt à la première, tantôt à la troisième personne, lorsque son récit exige qu'il le fasse, par exemple lorsqu'il raconte le combat de la levée de Loire. Cette modestie, peu habituelle aux hommes de guerre du XVI[e] siècle, faisait déjà l'admiration de l'historien de Thou (1).

Préoccupés sans cesse des grandes actions militaires auxquelles ils ont été mêlés, les soldats qui écrivent leurs mémoires ne songent, le plus souvent, qu'à faire des récits de batailles. Ils ne nous feraient pas grâce d'une escarmouche; le moindre engagement leur est un thème à donner des leçons de stratégie aux capitaines de l'avenir, et quelquefois à ceux du passé. — La Noue ne s'astreint point à raconter ses campagnes par le menu, il n'écrit pas des *Commentaires,* il a pris un titre moins ambitieux :

(1) II, 655c : « alienæ virtutis largus prædicator parcus suæ. »



Observations sur plusieurs choses advenues aux trois premiers troubles, avec la vraye déclaration de la plupart d'icelles. Il n'a pas la prétention de faire une histoire. Il cherche tout uniment à résoudre une série de problèmes historiques dont il donne l'énoncé dans des titres assez piquants ; il nous présente ses réflexions personnelles sur quelques faits importants, sur ceux qu'il a vus d'assez près pour en pouvoir dire toute la vérité. Il a remarqué que les auteurs d'histoires ne peuvent noter toutes les particularités ; il se « délecte » à détailler celles dont il a été témoin. Son œuvre n'est « qu'une petite balle de mercier » ; les marchandises du moins « n'en sont point falsifiées ». Ses réflexions ne sont pas exclusivement d'ordre militaire ; la politique y tient une grande place, la morale une plus grande encore. « Par cecy, dit-il après avoir rappelé le massacre de Vassy, il appert combien de fruit on tire quelquefois des choses dommageables. » Du récit des faits, comme du reste de son œuvre, se dégage une philosophie de l'histoire fondée sur les causes premières. La raison humaine est souvent trompée dans ses calculs les mieux établis : « Et cela arrive afin qu'elle s'humilie, et aille chercher hors d'elle-mesme la cause de ses bons succès ». C'est là le même esprit qui règne d'un bout à l'autre des *Discours*, et ce qu'on est convenu d'appeler *Mémoires de la Noue* n'en est bien, réellement, que le vingt-sixième.

Un tel oubli de soi, une telle hauteur de vues nous préviennent en faveur de son témoignage. Reste à savoir s'il est bien informé, et s'il a pu être impartial.

Rappelons brièvement le rôle qu'il a joué pendant



les trois premiers troubles. Il a été successivement le second de d'Andelot, puis de l'Amiral, toujours investi de la confiance de ces deux chefs. C'est d'eux qu'il a appris l'art de la guerre. Il a maintes fois reçu leurs confidences sur les événements d'alors, il a pris part à toutes les grandes expéditions, sauf au dernier voyage de Coligny. Mais pendant ce temps il était à la Rochelle avec Jeanne d'Albret. Deux fois prisonnier des catholiques, il a pu comparer l'état des deux partis ; et, après avoir conversé avec Coligny, il s'est entretenu avec le cardinal de Lorraine. Esprit ouvert et curieux, mais assez réfléchi pour faire la critique de ses informations, non content de nous raconter ce qui se passait dans son propre parti, il a demandé aux seigneurs catholiques l'impression que leur avait faite telle ou telle démarche des huguenots. Il ne dit que ce qu'il a vu, ou bien appris directement de la bouche des grands acteurs, et par là son témoignage acquiert une valeur exceptionnelle.

Sa tolérance nous est en gage de son impartialité. Son premier éditeur remarquait déjà qu'il poussait ce souci de justice jusqu'à indiquer plus fortement les fautes des siens que celles de ses adversaires. Tout le monde alors est de cet avis, sauf ce médisant de Brantôme. S'il parle en termes émus de l'Amiral, il loue dignement le duc de Guise. Il vante son courage, sa sagesse et sa générosité à Dreux, il le donne en exemple à tous les capitaines. Oubliant les divisions de parti, ses éloges vont s'adresser à la vertu, « et, dit-il, quand je la verray reluire en quelque personne que ce soit, je l'honoreray ». Avant tout il pense à



sa patrie ; ces guerres maudites, qui la privent des meilleurs et des plus vaillants de ses fils, lui arrachent une plainte éloquente : « Tant de dignes personnages, catholiques et huguenots, que nos tempestes civiles ont emportez, doyvent estre regrettez ; car ils honoroyent la France, et eussent aidé à l'accroistre, si la discorde n'eust excité la valeur des uns contre la valeur des autres. »

On sentit de bonne heure tout le prix de ce petit livre. De Thou le cite sans cesse, bien souvent sans le nommer, et l'on pourrait établir que, pour certains événements, c'est là sa source principale (1). De nos jours, c'est avec ce texte que nos historiens composent l'histoire des premières guerres religieuses.

§ 5. — *L'écrivain.*

Ses idées. — Influence de Palissy. — C'est un écrivain gentilhomme. — Il a appris de Calvin l'art de composer. — Le style. — Eloquence vigoureuse. — Grâce malicieuse. — Critique littéraire des Amadis. — Le conte du *Parfait Alchimiste.*

Une religion austère et douce, une morale de prédicant, une philosophie de l'histoire et une politique qui vont de Calvin à Bossuet, les idées économiques d'un puritain, la pédagogie d'un gentilhomme, un patriotisme appuyé sur la tradition nationale, un esprit ouvert et hautement pratique qui a puisé dans

(1) Voy. dans de Thou : le siége d'Orléans, le voyage de Lorraine, la levée de Loire. — Voy. aussi le parti que le duc d'Aumale (*Hist. des princes*, t. Ier) a su tirer des *Observations*.



les livres, mais qui s'est instruit au contact des choses : tels sont les principaux traits de cette originale figure. Il est de son temps par sa foi fervente et naïve, il le dépasse par sa tolérance et son humanité. Ce n'est pas un philosophe dégagé de toute superstition. S'il est affranchi de toute foi superstitieuse à l'antiquité profane, il se laisse encore dominer, comme Bodin, par l'esprit de l'Ecriture, il croit aux sorciers, à la magie, aux nombres cabalistiques et aux présages.

Mais il est loin d'être fermé au grand mouvement scientifique de la Renaissance. C'est au nom de la science, aussi bien qu'au nom de la religion, qu'il condamne l'alchimie. Peut-être a-t-il entendu Bernard Palissy dans cette sorte de cours public que le potier saintongeois ouvrit à Paris, dès 1575, à l'usage des gentilshommes. C'était au faubourg Saint-Germain, c'est-à-dire près du logis que la Noue occupait lorsque, pour la première fois, il courut risque d'être assassiné. A tout le moins, il semble avoir lu les *Discours admirables* (1), et c'est cette lecture qui lui a inspiré ce passage : « les dames et damoysellos peuvent s'occuper, estant en leurs mesnages, de la distillation des eaux et essences de toutes sortes d'herbes, racines et fleurs, pour s'en servir après, tant pour l'usage domestique que pour donner à leurs pauvres sujets qui en auroient besoin ». On en peut « tirer huyle et esprit, dont deux ou trois gouttes profitent plus qu'une grosse masse des drogues des apothicaires ».

(1) « Il y a *des livres imprimés* qui monstrent qu'on peut faire des choses qui donnent admiration... »



S'il n'est pas un grand écrivain, il a des qualités d'écrivain. Ennemi de tout pédantisme, il ne veut pas être un savant, pas davantage un théologien. Bien qu'il prenne parfois le ton d'un prédicant, sa théologie, comme sa science, comme son histoire, est à l'usage des gens de sa classe. Il est, dans son temps, et avec les idées et les mœurs de son temps, quelque chose d'analogue à « l'honnête homme » du XVIIe siècle ; mérite rare à cette époque d'érudition, où chacun étale son savoir avec un naïf orgueil. La Noue n'est pas le seul, par exemple, à soutenir la cause de l'humanité et de la tolérance ; il ne fait que développer les belles paroles de l'Hospital. Mais on oublie trop souvent que, pour trouver ces trois lignes célèbres dans la harangue du chancelier, il faut subir de longues, d'interminables pages où le fatras théologique dispute la place aux souvenirs de l'antiquité. Ce défaut, général alors, la Noue a failli y sacrifier. Son deuxième discours s'ouvre par les paroles de Micipsa mourant ; les guerres médiques, Lycurgue, les définitions scolastiques, allongent et alourdissent l'exorde ; mais bientôt la Noue revient à la France de son temps.

Il possède une autre qualité, presque aussi rare alors, l'art de composer. Ici, comme dans sa religion et sa politique, nous retrouvons la forte influence de Calvin, qui a banni de la prose française la diffusion et la prolixité. Chacun des *Discours* forme un tout. Les principales idées sont nettement groupées, les divisions marquées. Pas d'excursions à droite et à gauche, comme chez Montaigne. Tout marche à la conclusion. Analysons, par exemple, le 1er Discours.

Le titre même (1) est à lui seul une analyse, il fait ressortir les lignes générales du plan : la France est proche de sa ruine, mais il est encore possible de la sauver. Dans chacune de ces deux grandes divisions, les parties vont s'ordonner :

- *Exorde.*
  - Qu'il est nécessaire de parler des maux de la France.
  - *Méthode :* Au-dessus de la philosophie humaine, recourir à la céleste.
- I. *Les Causes* des maux de la France.
  - a) L'impiété
    - Athéisme.
    - Jurements.
    - Magie.
  - b) L'injustice
    - Gens de justice.
    - Gens de guerre.
    - Nobles.
    - Villes.
  - c) La dissolution
    - Paillardises.
    - Luxe.
    - Excès de table, etc.
  - Conclusion
    - Présages. Menaces de Dieu.
    - Maximes des philosophes.
    - Dangers de la France.
- II. *Les Remèdes.*
  - a) Apaiser Dieu.
  - b) Réformer les abus politiques.
  - c) Rétablir la paix religieuse.
  - Conclusion
    - Rôle du chef et des principaux membres de l'Etat.
    - Moyens de conserver l'Etat dans l'avenir.

Y a-t-il alors tant d'écrivains à propos desquels on puisse se livrer à un travail de ce genre ? Or on

(1) « Que le royaume de France s'en va peu à peu versant, et est prochain de faire une lourde cheute, si Dieu par sa souveraine bonté ne le soustient : et qu'il y a encores quelques remèdes pour le redresser, moyennant qu'on les veuille promptement embrasser. »

pourrait presque le recommencer sur chacun des vingt-cinq premiers discours.

Il y aurait exagération évidente à dire du style de la Noue que c'est un grand style. C'est du moins quelque chose de bien plus relevé, et d'un mérite littéraire autrement vrai que la verve gasconne, tant vantée, d'un Blaise de Monluc, ou que le commérage d'un Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme. Les premières qualités de ce style sont la bonhomie et la simplicité, la vivacité même, car il est rare qu'il devienne traînant. La Noue porte dans sa phrase cet ordre qu'il a mis dans ses idées ; il commence à savoir composer une période, tout comme un discours. Son langage est, à l'occasion, capable de porter de hautes et fortes pensées, et il ne manque pas d'une certaine éloquence naturelle.

Les traités qu'il écrit méritent vraiment le nom de *Discours*. On y sent la touche d'un homme plus accoutumé à parler qu'à écrire. Toujours il s'adresse directement à quelqu'un. Tantôt c'est le lecteur lui-même qu'il prend à partie, tantôt il feint de combattre un adversaire, il engage avec lui un dialogue serré, il l'accable d'interrogations successives et pressantes, il lui lance de véhémentes apostrophes. Mais lorsqu'on parle d'un auteur aussi peu lu, quelques citations sont plus utiles que toutes les analyses ; nous demandons s'il n'y a pas vraiment de la chaleur, de l'éloquence, de la plus ferme et de la plus vigoureuse, dans cette prosopopée où apparaît un personnage promis à de glorieuses destinées, le paysan de Guevara ? Il s'agit d'un sujet cher à la Noue, des

désordres commis par les gens de guerre sur le pauvre peuple champêtre (1) :

« Si un semblable païsan, que celuy qui habitoit ès rivages du Danube, lequel on dit estre venu du temps de l'empereur Marc Aurèle faire ses plaintes au Sénat romain, s'eslevoit aujourd'hui parmi nous, j'imagine qu'il parleroit en ceste manière : O chrestiens, qui vous entredévorez plus cruellement les uns les autres que bestes eschauffées et irritées, et entre lesquels il semble que la pitié soit morte, jusques à quand durera votre rage ? Pourquoy ne donnez vous un peu de trefves et de relasche aux miserables restes de vos vies ? afin qu'au moins alliez en quelque repos au sépulchre. Quelles causes si violentes sont celles qui vous excitent ? Si c'est pour la gloire de Dieu, considérez qu'il n'a point agréable les sacrifices du sang humain : au contraire il les déteste, aimant miséricorde et vérité. Si c'est pour le service des Roys, vous devez penser qu'ils sont mal servis en vous entretuant... Si c'est pour la Religion que vous vous esmouvez, il semble que vous ignoriez sa nature... Si c'est pour l'Evangile, écoutez ce qu'il dit : « Bienheureux sont les pacifiques »... Si c'est pour la patrie, mettez vous devant les yeux que vos campagnes sont quasi désertes, vos villages demy bruslez, vos citez saccagées, vos richesses ès mains des estrangers, et vostre gloire du tout perdue. »

Il y a bien dans cette page — d'où nous nous sommes borné à effacer quelques longueurs — autre chose qu'une banale rhétorique. Et n'y a-t-il pas, dans les lignes qui suivent, un sentiment d'horreur et d'indignation, une magnificence d'images qui touchent à la véritable grandeur : « Que sont aujourd'huy vos troupes et vos armées, sinon des boutiques de tous vices, qui laissent de plus horribles traces par où elles passent, que les sauterelles ne font où elles séjournent. Vos ennemis haïssent votre cruauté ;

(1) *Disc.* XIX.



vos amis craignent vos saccagemens, et les peuples fuyent devant vous, *comme devant les inondations*... » La lecture assidue de l'Ancien Testament lui avait appris autre chose encore que le dogme de la prédestination.

Ces quelques textes suffisent à montrer au lecteur que le style de la Noue est loin d'être, comme il en a la réputation, un style froid et décoloré (1). Il a au contraire de la vigueur et du pittoresque. Les idées prennent aisément une forme plastique et vivante sous la plume de ce moraliste homme d'épée. Il ne lui suffit pas de dire que les étrangers épiaient nos troubles pour en profiter : « ils *frétillaient* d'entrer en France. » Il les montre s'approchant de nos frontières, chaque peuple avec sa physionomie et son attitude particulières : « la nation espagnole, qui veut qu'on ploye sous son sceptre », les Allemands, « qui nous desdaignent, et qui ne seroyent pas restifs de venir à une telle proye... Finalement les Flamens, qui nous aimoient, et lesquels on a contrains de nous hayr, de quelle allégresse *nous sauteroient-ils à dos*? » Quelle belle peinture de l'intolérance sauvage que ces quelques mots : « ... Et s'en trouve, que si on leur avoit osté l'usage de ceste parole [le nom d'hérétique], *les patenostres de la ceinture, et la haine de leur cœur*, ils seroyent aussi estonnez qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse (2) ».

(1) Voy. un article de M. Anatole France sur Brantôme (*Temps*, sept. 91).

(2) On remarque ici, par exemple, un défaut fréquent chez lui : il a l'haleine courte, et ce qu'il y a de moins bien dans sa phrase, sauf quelques heureuses exceptions, c'est la fin. Ce défaut est bien plus frappant encore dans les vers de son fils, surtout dans les sonnets.



A cette énergie se mêle plus d'une fois de la grâce, une ironie piquante et sans méchanceté, une véritable verve gauloise. Pour connaître au vrai la Noue, il faut, sur cette triste figure huguenote, jeter un sourire plein d'entrain et même d'enjouement. Il arriva une fois (une fois n'est pas péché) au grave capitaine d'oublier sa sagesse au fond des verres, dans un joyeux repas de jeunes gens ; d'Aubigné et Turenne, qui en étaient, s'amusèrent fort à égayer le Bras de Fer. Heureusement pour nous, c'est plus d'une fois qu'il lui est arrivé de s'oublier dans ses *Discours*, et ses débauches d'esprit ne laissent pas que d'être souvent charmantes. Ce rude soldat avait en lui je ne sais quoi de bonhomme et de bon enfant; cela lui donne un visage à part, et plein d'attrait, au milieu de l'austère et un peu ennuyeuse compagnie des calvinistes. En dépit des foudres lancées de Genève, il gardait une prédilection avouée pour Rabelais. Il semble avoir gagné, à la fréquentation du bon géant Pantagruel, quelque chose de sa bonne humeur et de sa franche gaîté. Gaîté dont rien n'a pu tarir la source, ni le spectacle des guerres et des massacres, ni les douleurs souffertes dans l'humide donjon de Limbourg. Sous l'œil même de son geôlier, malade, réservé peut-être au poignard d'un assassin, il écrivait ces pages aimables et malicieuses qui s'épanouissent comme des fleurs au milieu de ses lugubres descriptions.

Nous n'avons pu rappeler sans sourire les scrupules un peu excessifs que lui inspirent les amours d'Amadis et les enchantements d'Apollidon. Mais à côté du prêche, on trouve, dans ce même discours, un



joli et délicat morceau de critique littéraire. Il raille non sans finesse « ces jeunes princesses eschauffées de flammes amoureuses pour un chevalier qu'elles n'auront veu que deux heures... Ne pouvant sortir par la porte, elles sont contraintes de se jetter par la fenestre, pour aller dans quelque délicieux jardin manger des abricots. Mais j'ay observé que la fortune leur est si favorable, que jamais pas une ne se blesse. On leur pourroit bien approprier la chanson, qui dit :

« Tant vous alliez tost Guillemette,
Tant vous alliez tost ».

On aime à voir le vieux guerrier se dérider, s'abandonner à la fraîcheur de ses impressions, à l'entendre fredonner les refrains de son enfance. — Pour les âmes des chevaliers, continue-t-il, au moindre regard les voilà « rosties et fricassées ». Mêmes railleries à propos de « ces grands coups, qui fendent un homme jusques à la ceinture... ces entrechoquemens et cheutes, où l'on ne se fait point de mal, et puys qu'on ressaute incontinent à cheval, comme si on estoit devenu léopard..., ces vaillantises imaginaires, qui font qu'un homme en tue deux cens : car la chose monstre que ce n'est que pour faire peur aux femmes et aux petits enfants ». Ces quelques pages ne sont peut-être pas tout à fait indignes du temps où s'écrivait le roman de *Don Quichotte* (1).

Il a de la verve aussi, quand il parle des folles dépenses de la noblesse, quand il nous conduit « à la fripperie de Paris », pour y trouver « un très abon-

(1) Qui sera publié en 1602.



dant magasin « de vêtements passés de mode »; quand il raille la manie de bâtir et invoque plaisamment le témoignage de frère Jean des Entommeures; quand, pour peindre une mauvaise lecture, il avance qu'elle donnerait des tentations aux cordeliers du couvent de Paris, « qui est le plus fertile clapier de moines qui soit d'icy à Rome ».

C'est naturellement en suivant cette veine toute gauloise des railleries contre les gens d'Eglise qu'il rencontre ses plaisanteries les mieux réussies. La plus jolie se trouve dans le discours sur les Alchimistes. Nous ne résisterons pas au plaisir de citer cette page, qui est à elle seule toute une petite comédie, un conte dans la manière de des Périers, et qu'on pourrait intituler *La vraie pierre philosophale* ou *Le prince des Alchimistes :*

« Ce pauvre apprentif estoit ung que je cognoissois qui avoit soufflé en trois ans une belle maison sienne, accompagnée de mille ou douze cens livres de rente, ne luy estant resté que la peau et les os, mesme le feu avoit tiré non seulement la quintessence, ains quasi toute l'essence des habits qu'il avoit sur luy. »

La Noue lui demande si vraiment personne n'a jamais trouvé le grand secret :

« Je n'en sache qu'un, dit-il, qui y soit parvenu.— Je vous prie me dire qui il est.— C'est, répliqua il, cestuy là.— Mais qui ? Je n'ay garde de le cognoistre, si vous ne le nommez autrement. — C'est cestuy là. — Comment ? vous voulez donc vous mocquer de moy ? — Il faut donc, ajouta il, que je le vous déclare, c'est le Saint Père, qui a fait cognoistre à tous nos souffleurs que ce ne sont que lanterniers, lesquels en plusieurs années ne font autre cas que multiplier leur tout en rien, et lui, tous les ans, seulement en France,



transmue et multiplie quarante livres de plomb qu'il y envoie (qui peuvent valoir deux escuz) en quatre mille livres d'or (qui valent six cens mille escuz), puis en fait une attraction jusqu'à Rome. — Vraiment, luy dis je, je vous donneray dix escuz davantage, de quoy vous m'avez si bien esclaircy vostre cœur ; mais je vous conseille de ne tenir pas ce langage en ceste ville, car vous seriez incontinent (par Messieurs de Sorbonne) déclaré hérétique à dix-sept carats et demy... Je « trouvay que mon petit souffleur avoit mieux rencontré en ce qu'il avoit dit qu'en ce qu'il avoit fait. Mais pource qu'il faisoit trop chaud alors pour reciter ce conte, je le cachay en un coing de ma mémoyre. »

Plus d'un passe pour écrivain, qui n'a rien fait de meilleur.

Nous arrêterons à ce dernier trait notre étude sur l'esprit de la Noue. C'en est assez, pensons-nous, pour montrer que l'histoire littéraire aurait tort de le passer sous silence. Ses Mémoires méritent d'être traités, non seulement comme un précieux document, mais presque comme une œuvre d'art. Ils ont, par exemple, à cette distinction des titres supérieurs à ceux de Monluc. Car la langue de la Noue n'est pas simplement de la verve endiablée, c'est de la vraie prose française, et déjà de la bonne prose. Dans ses *Discours*, il n'y a pas que le dernier qui mérite d'être sauvé de l'oubli ; le tout figurerait avec honneur dans une de nos grandes collections, et il est tel morceau, en dehors même de ceux que nous avons cités, qui ne déparerait pas les anthologies du XVIe siècle.

Nous avons essayé d'étudier son esprit et de dégager les principaux traits de sa physionomie morale



au moment où il sort de captivité. Il va de nouveau se trouver aux prises avec les difficultés de la vie, et nous verrons si les événements ultérieurs apportent des modifications profondes dans les pensées et le caractère du prisonnier de Philippe II. — Nous ne le connaîtrions pas complètement, pourtant, si nous n'avions pour nous éclairer que les seules œuvres imprimées. Nous avons déjà signalé, dans sa correspondance, maintes pages éloquentes ou graves, ironiques ou touchantes, qui, pour n'avoir pas reçu la dernière main, n'en sont pas moins dignes de leur auteur. Nous en rencontrerons plus encore dans la période qui s'ouvre ; car la Noue, devenu plus célèbre, a maintenant des correspondants plus nombreux et plus considérables, et rencontre plus naturellement l'occasion de se hausser jusqu'aux grands sujets. Si nous avions à faire un choix d'extraits de la Noue, à côté des meilleurs morceaux des *Discours,* nous aimerions à placer la lettre fine et gracieusement émue où il parle du mariage de sa fille, et quelques passages, d'une éloquence sobre et vigoureuse, de la *Lettre sur la conversion.*

§ 6. — *Du succès des* Discours. — Les protestants et les *Discours.* — Polémiques : Corret, Possevin.

Les *Discours* eurent en leur temps beaucoup de succès. Trois éditions en furent publiées dans cette même année 1587, et deux autres parurent encore avant la mort de la Noue. Mais la renommée de la



Noue n'était pas confinée aux pays de langue française. Le 11 août 1587, Stafford faisait à Walsingham l'éloge du livre, qui venait d'être imprimé : « Je vous ai envoyé deux exemplaires de l'œuvre de M. de la Noue, parue tout nouvellement. Je vous prie de faire en sorte que l'un d'eux soit bien relié, et offert à S. M., car je l'ai promis à ce gentilhomme. Vous prendrez plaisir à cette lecture, à cause du style et des idées, et de l'amitié que vous portez à l'auteur (1). » Au début de 1588 (bien que le frontispice porte la date de 1587) les *Discours* paraissaient à Londres, « fidèlement translatés du français par Edward Aggas », et précédés d'une épître dédicatoire « Au très honorable... George, comte de Cumberland », épître où l'on célèbre les vertus de l'auteur, dont « le sage gouvernement en temps de paix, n'est pas moins recommandable, que n'ont été profitables à l'Eglise de Dieu ses longs services en temps de guerre » ; traduction minutieusement fidèle, qui contient l'épître de de Fresnes et qui reproduit jusqu'aux notes marginales de la Noue. En 1594, les *Discours* étaient traduits en allemand, en 1598 un fragment (le Discours sur les Turcs) paraissait en latin. C'est en 1613 seulement que nous en trouvons une adaptation hollandaise.

Très vantée par les huguenots et les politiques, l'œuvre de la Noue est vivement attaquée par les

(1) 1er août (vx st.) (R. O. *Fr.*, 89). « I have sent you a couple of bookes of M. de la Noue's doinge, done only nowe newlye. I pray you thatt one of them maye be faire bounde, and given to Her Mtie, for so I have promysed the gentleman. You will take pleasure in reading ytt, for the style and the matter, and the love you beare to the man. »

ligueurs et les jésuites. Un chanoine de Courtray, qui appartenait sans doute au parti des Malcontens, puisqu'il dédie son livre à Philippe de Croy, écrit, au printemps de 1591, (la Noue vivait encore) une : « Défense de la vérité contre les assertions répugnantes à la foi catholique, répandues dans les livres de la Noue (1) ». Il reconnaît le mérite littéraire de l'ouvrage, et, s'il s'acharne contre lui, c'est précisément parce que l'hérésie s'y cache sous des couleurs spécieuses, et « qu'il l'a vu faire les délices de plusieurs catholiques, nobles personnages, et gens qui avaient quelque teinture des lettres ». Il le dénonce comme étant depuis sa jeunesse un « ennemi juré » de l'Eglise catholique, il accuse « ce soldat théologien » de n'avoir d'autre objet que le renversement de la foi. Il est impossible, à l'en croire, « que le repos, la paix et la concorde puissent demeurer stables parmi les différends de religion ».

Un grand choix de dissertations pédantesques sur Constantin et les ariens, les païens et Théodose, Jésus et les Samaritains, illustre cette réfutation. Il en veut surtout à la Noue d'avoir proposé de faire régler la question religieuse, au pis aller, par un concile national. « Aucun concile provincial, réuni par l'ordre du Roi de France ou de quelque prince, ne peut prononcer sur la foi et sur la vérité des Ecritures : mais seul le siège apostolique et l'Eglise catholique, dont l'autorité ici-bas est souveraine et irréfragable (2). »

(1) La *Defensio* ne fut imprimée qu'en 1594, avec le *Judicium* de Possevin. Mais l'épître à Ph. de Croy est datée : « Tornaci, ann. 1591, Cal. Martiis », et on y lit « ut nuper librum D. de la Noue. »
(2) P. 238.



Il nous découvre ingénument la source de sa colère, lorsqu'il déclare « avoir appris par l'expérience combien dommageable à l'Eglise a été, depuis soixante années, la tolérance accordée aux hérétiques en Allemagne et en France et en Flandre (1) »; bien plus encore lorsqu'il ordonne aux catholiques d'éviter le voisinage et la conversation des hérétiques, « de peur d'être souillés par la contagion (2) ».

Ces idées furent reprises, trois ans plus tard, d'une façon bien plus méthodique, par le jésuite Possevin. Dans un gros livre dirigé contre les auteurs de traités politiques, il consacre cinq importants chapitres à la Noue (3). Il veut d'abord le peindre comme un ambitieux de gloire littéraire, nie qu'on ait imprimé son livre à son insu, et traite de fable le récit de de Fresnes (4). Il s'attache ensuite à trois des conceptions essentielles de la Noue : 1° l'identité fondamentable des deux Eglises, 2° le concile, 3° la croisade. A la doctrine large et humaine des *Discours*, il oppose une orthodoxie étroite et sectaire. « Non, dit-il, nous n'avons la même foi ni sur le Christ, ni sur les personnes de la T. S. Trinité... Et qui donc oserait se croire chrétien *au même titre que le sont les seuls catholiques*, par cela seul qu'ils sont dans l'Eglise catholique (5) ». Il n'y a qu'une bonne façon d'agir vis-à-vis des hérétiques, c'est de les tuer : le duc de

(1) 168.
(2) 221.
(3) I, II, III, VII, XXIII. « De Nuæ militis Galli scriptis, quæ ille Discursus Politicos et Militares inscripsit. — Theorema et cautio de Theorematibus... Nuæ Galli. »
(4) « Hic, quasi illo nolente, *sed re vera cupiente*, evulgavit. »
(5) P. 2, 3 et 4.



Savoie, par exemple, a fort proprement chassé l'hérésie des vallées du Piémont; et d'ailleurs on maltraite les catholiques à Genève, on les martyrise en Angleterre. Il accuse la Noue lui-même d'avoir laissé commettre ou commis personnellement des horreurs contre les catholiques (1).

Cette façon de discuter pourrait le dispenser de passer à la réfutation des autres points de doctrine, mais il tient à ne rien laisser subsister de la théorie du concile (2). Son grand argument contre la réunion des deux Églises, c'est qu'il n'y a pas *une Eglise réformée*, mais plusieurs Eglises ennemies. C'est déjà, comme en germe, toute l'*Histoire des variations*. Mais au lieu de tirer des querelles théologiques le parti prodigieux qu'en a tiré Bossuet, Possevin pousse cette idée à l'absurde, jusqu'à en faire un sophisme grotesque : il ne peut y avoir de concile universel, à l'en croire, si l'on n'y convoque les Grecs, les nestoriens, les chrétiens de Saint-Thomas, et le chapelain du prêtre Jean. Il n'est pas plus doux pour le concile national ou pour un simple colloque; car une assemblée de ce genre pourrait aboutir à la constitution d'une chose qui effraie plus que tout le père jésuite : « l'*Eglise gallicane* ».

Si nous n'avions pas attribué à la conception de la croisade toute la place qui lui revient dans le développement des idées de la Noue, il eût suffi, pour apercevoir notre erreur, de lire la réfutation que Possevin a consacrée à ce « théorème de ses autres théo-

(1) P. 13.
(2) P. 14.



Il nous découvre ingénument la source de sa colère, lorsqu'il déclare « avoir appris par l'expérience combien dommageable à l'Eglise a été, depuis soixante années, la tolérance accordée aux hérétiques en Allemagne et en France et en Flandre (1) »; bien plus encore lorsqu'il ordonne aux catholiques d'éviter le voisinage et la conversation des hérétiques, « de peur d'être souillés par la contagion (2) ».

Ces idées furent reprises, trois ans plus tard, d'une façon bien plus méthodique, par le jésuite Possevin. Dans un gros livre dirigé contre les auteurs de traités politiques, il consacre cinq importants chapitres à la Noue (3). Il veut d'abord le peindre comme un ambitieux de gloire littéraire, nie qu'on ait imprimé son livre à son insu, et traite de fable le récit de de Fresnes (4). Il s'attache ensuite à trois des conceptions essentielles de la Noue : 1° l'identité fondamentable des deux Eglises, 2° le concile, 3° la croisade. A la doctrine large et humaine des *Discours*, il oppose une orthodoxie étroite et sectaire. « Non, dit-il, nous n'avons la même foi ni sur le Christ, ni sur les personnes de la T. S. Trinité... Et qui donc oserait se croire chrétien *au même titre que le sont les seuls catholiques*, par cela seul qu'ils sont dans l'Eglise catholique (5) ». Il n'y a qu'une bonne façon d'agir vis-à-vis des hérétiques, c'est de les tuer : le duc de

(1) 163.
(2) 221.
(3) I, II, III, VII, XXIII. « De Nuæ militis Galli scriptis, quæ ille Discursus Politicos et Militares inscripsit. — Theorema et cautio de Theorematibus... Nuæ Galli. »
(4) « Hic, quasi illo nolente, *sed re vera cupiente*, evulgavit. »
(5) P. 2, 3 et 4.



Savoie, par exemple, a fort proprement chassé l'hérésie des vallées du Piémont; et d'ailleurs on maltraite les catholiques à Genève, on les martyrise en Angleterre. Il accuse la Noue lui-même d'avoir laissé commettre ou commis personnellement des horreurs contre les catholiques (1).

Cette façon de discuter pourrait le dispenser de passer à la réfutation des autres points de doctrine, mais il tient à ne rien laisser subsister de la théorie du concile (2). Son grand argument contre la réunion des deux Églises, c'est qu'il n'y a pas *une Eglise réformée*, mais plusieurs Eglises ennemies. C'est déjà, comme en germe, toute l'*Histoire des variations*. Mais au lieu de tirer des querelles théologiques le parti prodigieux qu'en a tiré Bossuet, Possevin pousse cette idée à l'absurde, jusqu'à en faire un sophisme grotesque : il ne peut y avoir de concile universel, à l'en croire, si l'on n'y convoque les Grecs, les nestoriens, les chrétiens de Saint-Thomas, et le chapelain du prêtre Jean. Il n'est pas plus doux pour le concile national ou pour un simple colloque; car une assemblée de ce genre pourrait aboutir à la constitution d'une chose qui effraie plus que tout le père jésuite : « l'*Eglise gallicane* ».

Si nous n'avions pas attribué à la conception de la croisade toute la place qui lui revient dans le développement des idées de la Noue, il eût suffi, pour apercevoir notre erreur, de lire la réfutation que Possevin a consacrée à ce « théorème de ses autres théo-

(1) P. 13.
(2) P. 14.

rèmes (1). » Il ne se borne pas à le traiter de chimère, enfantée par « la fièvre ». Il voit très bien que là est le point essentiel sur lequel diffèrent les deux doctrines : l'une, vraiment chrétienne, qui rêve l'union de tous ceux qui portent la marque du baptême dans une commune entreprise contre l'Antéchrist ; l'autre qui, infidèle à son beau nom de catholique, prétend « n'avoir jamais rien eu de commun avec l'hérésie » (2), et qui s'éloigne du christianisme lorsqu'elle déclare que les Turcs, n'ayant aucune connaissance de la foi, sont bien moins odieux à la Divinité que les réformés.

Cette courte étude ne nous aura pas seulement prouvé la popularité du livre de la Noue. Elle nous aura peut-être encore, par la discussion de ces critiques, permis de mesurer plus exactement la valeur propre de ses conceptions.

(1) P. 34.
(2) P. 80.

VI

SEDAN ET JAMETZ.

1585-1589.

Règlement des *Points et Articles*. — Séjour de la Noue à la cour. Sa retraite à Genève. — Lettre à la Prée. — Singulier récit de Saulx-Tavannes. — Le duc de Bouillon lui confie la défense de Charlotte de la Marck. — Examen de sa conduite vis-à-vis des Guises. — La *Déclaration* de Sedan et le jugement de Brantôme. — Négociations de Heidelberg. — Projet de mariage entre Anne de la Noue et Horatio Pallavicino. — Siège de Sedan. Correspondance avec Montpensier. — Mort du duc de Guise.

Les *Points et Articles* avaient placé la Noue dans une situation des plus délicates. Cet homme de guerre n'avait plus le droit de porter les armes contre l'Espagne. Il ne pouvait pas davantage se mêler aux luttes civiles : ses affinités naturelles et la reconnaissance l'attachaient au roi de Navarre ; mais il ne pouvait servir le prince de son choix sans lutter contre les Guises, ses autres bienfaiteurs. Aussi éprouve-t-il plus ardemment que jamais le désir de voir se terminer les guerres religieuses, afin de pouvoir aller vivre paisiblement en sa maison.

Avant de rentrer en France, il obtint du prince de Parme un sauf-conduit pour aller voir son fils aîné,

le glorieux vaincu d'Anvers, toujours prisonnier à Tournay. Odet supportait courageusement, presque gaiement, sa captivité. Les lettres qu'il écrivait à ses parents et à Walsingham sont d'une jeunesse charmante. Il cherchait à restreindre sa dépense pour ne pas aggraver la ruine de sa famille; encore écrivait-il à celle qu'il appelait sa mère : « Je vous ay desja mandé plusieurs fois que s'il est besoin de dépendre moins, je le feray. Vous n'avez qu'à me mander ce à quoy vous voulez que je me règle (1). » Comme autrefois son père, il demandait au travail un remède contre les ennuis de cette longue captivité. « Je passe le temps, disait-il, ou plûtost le temps me passe en estudiant, qui est mon seul, mais suffisant plaisir. » Il apprenait l'italien et la musique, et demandait timidement grâce pour les quinze ou seize écus que lui coûtaient, chaque mois, « son luth et son épinette ». Prisonnier, blessé et malade, abandonné par l'ingratitude des Etats, maltraité par les Espagnols qui voyaient en lui un gage assuré de la fidélité du père, ce jeune homme de 26 ans disait à la Noue : « Puissé je demeurer toujours icy, pourveu que vous puissiés servir à la cause que vous entreprenez. Je pense qu'à l'occasion d'un seul et de moy, vous ne voudriez jamais laisser de servir à tant de gens de bien... » Comme son père à Limbourg, il composait un livre qui ne devait non plus voir le jour que grâce à l'indiscrétion d'un ami (2): ses *Poésies chrestiennes* sont écrites en vers honnêtes, prosaïques et parfois

(1) Amir., p. 302.
(2) Voy. la *Dédicace* de la Violette *a Mme de la Noüe.*



même un peu ridicules, mais on y retrouve beaucoup d'idées familières à la Noue (1), et surtout ce même ton de mansuétude, si remarquable et si touchant chez un captif. — Ses parents espéraient le voir bientôt en liberté, car Marie de Juré n'était plus seule à négocier en sa faveur avec les Anglais : la princesse d'Orange cherchait à obtenir l'échange de son neveu contre le comte Grimaldi (2).

La Noue traversa une première fois la Lorraine pour aller chercher en Gascogne son autre fils Théophile, alors au service du roi de Navarre. Mais les Guises l'obligèrent à se rendre d'abord à la cour. « J'ay esté contraint, écrivait-il à Walsingham, le 1er octobre, de venir passer par des lieux qui ne sont (en ce temps icy plein d'orages et tempestes) pas trop assurez pour moy. » On n'y parlait que de guerre, et l'on y disait qu'au bout de trois mois les édits de tolérance seraient rapportés.

La Noue se demandait avec angoisse ce qu'il deviendrait à l'expiration de ce délai. A lire de près les lettres qu'il écrivait à Walsingham, à Stafford et à un troisième correspondant, inconnu, mais certainement anglais (3), on devine qu'il s'était formé dans le camp protestant toute une petite conspiration, qui

(1) P. 273 : « *Paradoxe* : que les adversitez sont plus nécessaires que les prospéritez, et qu'entre toutes l'estat d'une estroicte prison est le plus doux et le plus profitable. » P. 163 : « *Des misères de ce temps.* »

(2) *Corresp.* de Louise de Coligny, p. 26.

(3) La Noue l'appelle M. L. ou M. de L. et emploie toujours avec lui cette formule respectueuse : « Vous avez toute puissance de me commander. » Serait-ce Leicester ? Il semble pourtant que ce correspondant est à Paris.

avait pour objet de l'amener à ne pas tenir sa parole, et, si la chose était possible, de le faire passer au service d'Elisabeth. Stafford l'invitait officiellement à se réfugier en Angleterre ; on lui offrait même « une maison qui est près de Londres ». Assurément la Noue avait quelque velléité d'aller rejoindre son ami Walsingham. « Certes, lui écrivait-il, je m'estimeroys bien heureux, avant que mourir, de beser les mains à vostre très bonne et très vertueuse Reine. » Le misérable état de la France, les « fureurs » des partis lui inspiraient un tel dégoût que peut-être même il eût consenti à changer de maître (1). — Mais il ne pouvait aller en Angleterre avant d'être repassé par la Lorraine, et, quant à violer son serment, sa loyauté y répugnait. Ce n'est pas qu'il garde toujours, dans ses lettres familières, la même attitude de fermeté impeccable qu'il a prise dans ses écrits publics (2). Il consent à discuter la question « avec ses bons amys », mais on sent bien que, puisqu'il a dû s'engager sur cette voie douloureuse, il est décidé à « la parfournir, afin de n'estre réputé perfide et desloial et trompeur ». Trois raisons l'y obligent : le souci de son honneur ; le sort de son fils ; enfin le dommage qu'il causerait au roi de Navarre, qui avait engagé des biens pour sa rançon.

Il lui était pourtant bien difficile de rester longtemps en cour. Les catholiques voulaient l'amener à prendre part à une conférence religieuse ; mais il

(1) Lettre à Wals., 28 oct. : « Cella faict [quand il aura été en Lorraine], *mon devoir ne sera guère discordant du vostre.* »

(2) A L., 1585 : « Si je sçavois ung moyen pour garantir le roi de Navarre de ce dommage, je le pratiquerois. »

connaissait trop bien les « arguments » dont on se servait dans ces disputes pour ne pas refuser. Les jésuites formaient des complots contre lui, et encore une fois il fut en danger d'être assassiné. Il en parla au Roi, qui feignit d'en être peiné et qui lui offrit de ses gardes. Il se rappela sans doute que la même offre avait éte faite, par Charles IX à l'Amiral, la veille de la Saint-Barthélemy, et jugea que le plus sûr était « de partir de ceste Babilone ». Il se réfugia dans la maison de sa femme, au Plessis-les-Tournelles. A peine y était-il que le Roi se prétendit gravement offensé par ce départ, — lequel s'était pourtant fait de son propre aveu, — et par un écrit que la Noue, en quittant la cour, avait remis à Brulart. Autant que nous pouvons entendre les expressions volontairement obscures qu'il emploie, cet écrit devait être un mémoire justificatif sur sa situation, mêlé de plaintes sur les périls qui le menaçaient. — Il ne put même rester au Plessis que trois jours, tant les haines étaient violentes. Courant perpétuellement le risque d'être attaqué, n'ayant pas le droit de se défendre, il se décida à quitter la France, sans avoir pu voir ni le roi de Navarre, ni sa fille, qui était sans doute en Bretagne ou en Poitou, et qu'il n'avait pas vue depuis huit années. Son fils Théophile lui avait été renvoyé de Gascogne par les soins de du Plessis Mornay. Il partit de Champagne pour le conduire « aux terres impériales de M. de Lorraine ». Nous avons trois lettres qu'il écrivit le jour même de son départ, le 28 octobre 1585, et qui toutes respirent le même désir passionné de la paix. Chacun la demande, disait-il, personne n'ose la pro-



poser : « comme s'il y avoit quelque honte ou faute de sauver la France ». Il se promettait bien, lorsqu'il serait auprès du roi de Navarre, de l'engager à se réconcilier avec le Roi et avec les Lorrains. Mais il ne devait pas de sitôt revoir Henri.

Revint-il en France après avoir mené Théophile à Nancy ? Au moins ne fit-il qu'y passer rapidement, car s'il est encore inscrit, le 24 décembre, comme « mareschal de camp général (1) » sur une liste des « principaux seigneurs et capitaines du roy de Navarre », il est à Genève dès les premiers jours de 1586 (2). Il y emmena sans doute Marie de Juré qui jusque-là était restée au Plessis. L'édit de Nemours allait, six mois plus tard, rallumer la guerre civile (3) .

Il fut reçu par les Génevois comme un grand capitaine. Il leur donna des conseils pour déjouer les tentatives que le duc de Savoie faisait journellement pour surprendre la ville ; il allait souvent surveiller les milices qui faisaient l'exercice à Plain-Palais. Il prit plaisir aussi à converser avec quelques-uns des chefs de la Réforme calviniste. Il s'entretenait souvent avec Théodore de Bèze (4) ; dans la maison de l'apôtre, il se rencontrait avec des hommes comme Roset, comme Lect, comme Chandieu. Il se lia

(1) R. O. *Fr.*, 81.

(2) Advertissements from Paris (31 déc. vx st.) (*ibid.*) : « This last week M. de la Noue was at Geneva... »

(3) Amir., p. 300, fait de son départ une conséquence de l'édit de Nemours. Mais il se réfute lui-même, en citant une lettre d'Odet, où celui-ci dit en avoir reçu une de son père, datée de Genève, 13 avril. Odet parle de Marie de Juré comme étant déjà à Genève.

(4) Ant. de la Faye, *Brief discours*, p. 73.

également avec de Fresnes, et c'est à cet heureux hasard que nous devons d'avoir conservé les *Discours*. Ce témoin fidèle nous montre dans quel état d'esprit se trouvait alors l'exilé, dont les yeux étaient toujours tournés vers la France : « Veillant et dormant, il n'a autre chose en la pensée que les moyens de remédier aux maux qui vont destruisant nostre misérable patrie ». Il correspondait avec du Plessis Mornay, et se réjouissait avec lui des progrès et des victoires de leur « petit maistre », Henri de Béarn.

Il n'abandonnait rien des idées qui avaient rempli sa vie. Ne pouvant plus aider de son bras les révoltés des Pays-Bas, il les assistait, comme il avait fait en 1576, de ses conseils. Sans garder aucune espèce de rancune aux Etats, qui pourtant étaient loin d'avoir fait tout le possible pour le tirer de prison, et qui maintenant laissaient son fils entre les mains de l'ennemi, il s'intéressait toujours à leur cause. La situation avait bien changé depuis la malheureuse affaire d'Ingelmonster. La « réconciliation » des Provinces méridionales avec l'Espagne était désormais un fait accompli. Au Nord, le prince d'Orange était mort ; le duc de Leicester avait recueilli l'héritage du duc d'Anjou ; mais les mêmes haines qui divisaient autrefois Français et Flamands menaçaient maintenant de séparer les Hollandais et les Anglais. La calomnie continuait à s'attaquer aux hommes les plus dévoués et les plus illustres du parti, comme à Marnix de Sainte-Aldegonde. — La Noue, à son usage, prêchait aux rebelles cette vertu de la concorde, qu'il venait de célébrer publiquement dans son livre.



Il ne croyait pas les sept provinces capables de se sauver toutes seules ; n'ayant pu les faire françaises, il souhaitait les voir du moins passer sous la domination de la grande reine protestante. Avec cette remarquable netteté de vues qu'il portait dans presque toutes les questions internationales, il apercevait très bien que la Hollande n'était qu'une pièce de plus sur l'échiquier où se jouait entre Elisabeth et Philippe une partie décisive pour l'avenir de la Réforme, de l'Europe, et peut-être du monde. En tous cas, le sort de la France pouvait dépendre de celui des Pays-Bas. C'est pourquoi il recommandait aux Hollandais de justifier le beau nom qu'ils s'étaient donné de Provinces-Unies, et d'éviter toute occasion de conflit avec l'Angleterre (1).

S'il épiait avec une attention anxieuse les moindres mouvements des troupes suisses et italiennes qui passaient près de Genève pour aller en Flandre, il n'en restait pas moins fidèle aux promesses qu'il avait faites aux Lorrains. Il refusa même (ce qui prouve son entière sincérité) de laisser entamer des négociations qui auraient eu pour objet de le dégager de ces obligations (2). Une armée de reîtres se formait en Allemagne pour venir au secours du roi de Navarre ; on lui offrait d'en être le chef. Il ne voulut pas d'une charge qu'il ne pouvait accepter sans manquer à sa parole (3). Cavriana dit même (4) qu'il tenta de

(1) Lettre à M. de la Prée.

(2) La Huguerye, III, p. 35.

(3) *Déc aration*, p.

(4) *Tosc.*, IV, p. 695, 24 juin 1587. Il se rendit effectivement à Strasbourg. Voy. *Déclarat.*

rendre aux Guises un véritable service : le duc de Lorraine devait recevoir le premier choc de l'invasion ; la Noue s'employa, vainement d'ailleurs, pour faire passer l'armée étrangère par la Franche-Comté.

Faut-il aller plus loin, et ajouter foi à l'étrange histoire que raconte Saulx-Tavannes (1) : « Les huguenots... proposèrent par la Noue de ne parler de la religion, et de se joindre à MM. de Lorraine contre le Roi et ses mignons. » La Noue et les huguenots savaient pourtant que leurs pires ennemis n'étaient pas à la cour, mais dans la Ligue. La Noue, qui en 1579 s'était joint à du Plessis Mornay pour détourner le roi de Navarre d'un premier projet d'alliance avec les Guises (2), qui en 1585 lui conseillait de demander la paix à Sa Majesté, pouvait-il se faire le courtier d'un semblable marché ? Enfin, ce qui achève d'ôter toute créance au récit de Saulx-Tavannes, ce sont les événements qui suivirent.

A Genève, la Noue s'était lié d'étroite amitié avec l'un des chefs de l'armée des reitres, Guillaume-Robert de la Marck, duc de Bouillon. Ce seigneur s'était réfugié à Genève, déjà atteint par la maladie qui sévissait dans l'armée vaincue à Auneau. Il y mourut le 1er janvier (vieux style) 1588 (3), quatre jours après avoir fait son testament. Comme son frère, le comte de la Marck, était mort avant lui, il laissa

(1) Saulx-Tavannes (Petitot, p. 638).

(2) Du Plessis Mornay (éd. de Witt), I, p. 124.

(3) De Thou dit le 11. La date du 1er (avec cette addition : *selon l'ancien calcul*) nous est donnée (*Mém. Lig.*, II, p. 261) par une *instruction* rédigée le 25 mars 1588, soit moins de trois mois après l'événement, et vraisemblablement inspirée par le conseil de la duchesse. — La réforme de Grégoire XIII, qui avait retranché 10 jours à l'année



« tous ses biens, tant souverains qu'autres », à leur sœur Charlotte, sous la tutelle du duc de Montpensier. Elle ne devait rien changer à la religion et à l'état de ses souverainetés, ni se marier sans l'avis de son tuteur et des deux chefs de la maison de Bourbon, le tout à peine de déchéance. Montpensier, puis Dombes, enfin Navarre et Condé lui sont successivement substitués, et à pareilles charges. En outre, l'exécution du testament, l'administration des biens de la mineure et le gouvernement de Sedan sont confiés à François de la Noue.

Devait-il accepter cette mission ? Les terres souveraines du duc de Bouillon, particulièrement les places de Sedan et de Jametz, occupaient, entre le duché de Lorraine, les Trois-Evêchés, le Luxembourg, une position de premier ordre. Entre les mains d'un prince protestant, elles ouvraient toute grande aux reîtres de Casimir la route de Champagne. Entre les mains d'un prince de Lorraine, elles assuraient à la maison de Guise la domination de la France : ces villes deviendraient la pierre angulaire sur laquelle cette ambitieuse maison rêvait de réédifier l'ancienne Lotharingie. Comprenant très bien ces vastes projets, la Noue annonçait qu'après Sedan, Metz tomberait entre les mains des Guises, qu'ensuite ils se tourneraient contre Bonn, et qu'après avoir ainsi rétabli « le royaume d'Austrazie », ils exer-

1582, ne commença à être adoptée en France qu'en 1587; l'ancienne manière de compter continua encore d'être suivie, surtout par les protestants. L'Angleterre n'y renoncera qu'en 1752. — L'*Instruction* adopte le nouveau style pour le millésime, et suit l'ancien pour le quantième.



ceraient leur protectorat à la fois sur la France et sur l'Allemagne. Aussi ces places étaient-elles depuis longtemps disputées entre les deux partis. La Noue, s'il acceptait d'être l'exécuteur du testament de son ami, risquait donc d'aller se heurter contre cette maison dont les chefs l'avaient tiré de captivité. Encore une fois, comme à la Rochelle, il avait à choisir entre deux impérieux devoirs.

Sa conduite a été, à plusieurs reprises, l'objet des plus vives attaques. Brantôme (1) lui reprochait déjà son ingratitude, tandis que, dans l'autre camp, au milieu même de la guerre, un protestant écrivait une éloquente paraphrase de sa *Déclaration* (2), et que dès 1589 cette déclaration était traduite en anglais. De nos jours, on a lancé contre lui une véritable accusation de déloyauté (3). Avant de décider si le « Bayard calviniste » a ou non manqué, en cette circonstance, « aux règles strictes de l'honneur », il est essentiel de déterminer très exactement la nature et la portée de chacun des engagements par lesquels il se trouvait lié à la date du 1er janvier 1588. C'est ce qu'il prit soin de faire lui-même, vers la

(1) Brantôme, *M. de la Noüe, asçavoir si l'on est plus tenu à son Roy ou à son bienfaicteur.*

(2) *Discours sur la Déclaration faicte par le sr de la Noüe.* — A Paris (1588 ?), in-12 de 5 feuillets, relié à la suite de la Décl. dans l'exempl. Br. Mus. 8050. a. 2. — *The declaration of the Lord de la Noue*, upon his taking Armes for the just defence, etc. Truely translated (according to the French copie printed at Verdun) by A. M. London. Inprinted by J. Woolfe, 1589. — Traduction minutieuse.

(3) D. d'Aussy, *Un Bayard calviniste* (*Rev. Q. Hist.* 1er oct. 1887). Voy. sur ce sujet une longue polémique entre MM. Weiss (*Bull. S. H. P. F*, 15 oct. 87, 15 août et 15 déc. 88) et d'Aussy (*Rev. de Saintonge*. juill. et sept. 88).

fin de cette année, dans une *Déclaration sur sa prise des armes* (1). Mais il est trop évident que cette défense ne peut être reçue que sous bénéfice d'inventaire, et doit être contrôlée par tout l'ensemble des témoignages contemporains.

Ce n'est pas dans les *Points et Articles* que se trouvent stipulés les engagements de la Noue vis-à-vis des princes lorrains. — A l'époque où fut signé ce traité, la Noue avait déjà contracté à leur égard une dette de reconnaissance, car il paraît bien que c'est sur leurs prières que Philippe II a consenti à l'échange des prisonniers. Mais, dans le traité même, la Noue ne prend envers le duc de Lorraine d'autre engagement que de l'aller trouver pour lui demander de se porter caution en sa faveur. Le prince de Parme paraît même admettre que le duc, si favorable à la Noue il y a quelques mois, peut bien avoir changé de dispositions à son égard : « Et comme ledit sieur de la Noue avoit aussi promis de bailler Monseigneur le duc de Lorraine pour répondant de la même somme (100.000 écus), suivant la promesse qu'il avoit dudit seigneur, et qu'à cause des présentes altérations de la France, il semble *qu'il en est un peu refroidy*, il promet néanmoins, quand il aura parlé à luy, de le faire condescendre à ce point. » La Noue indique, il est vrai, dans le texte même du contrat, les ressorts qu'il compte mettre en œuvre pour obtenir du duc cette faveur : « Tant au moyen des pleiges qu'il luy

(1) *Déclaration de M. de la Noüe sur sa prise des armes, pour la juste défence des villes de Sedan et Jametz, frontières du royaume de France, et soubz la protection de Sa Majesté.* A Verdun, par Mathurin Marchant, 1588. — Suivi d'un sonnet où la Noue est comparé à Thémistocle et à Caton. — Réimpr. dans *Mém. de la Lig.*, II, p. 293.



baillera en son propre pays, que pour l'espérance qu'il luy donnera qu'il ne portera les armes contre luy. » Mais dès lors on envisage l'hypothèse d'un refus que le duc pourrait lui opposer, et dans ce cas la Noue « promet de faire obliger un grand prince d'Allemagne pour ladite somme de cent mille escus d'or pour les payer audit sieur Duc au profit de sadite Majesté en cas de contravention », ou bien il fournira « une caution en Suisse à Monseigneur le duc de Savoye ». Au moyen de ces cautions, la Noue se flatte d'obtenir que les ducs de Lorraine et de Guise signent un écrit garantissant qu'il ne fera pas la guerre au Roi Catholique. Reste le cas où la Noue ne pourrait, dans le délai de cinq mois, satisfaire à l'une de ces trois obligations d'argent : obtenir une caution du duc de Lorraine auprès du roi d'Espagne, ou d'un prince allemand auprès du duc, ou d'un canton suisse auprès du duc de Savoie. Alors il s'engage à aller se mettre lui-même en otage entre les mains du duc de Lorraine, et à y rester jusqu'à ce qu'il ait fourni caution suffisante. — On voit qu'à cette date du 28 juin 1585, la Noue n'avait encore contracté vis-à-vis des Lorrains aucune obligation définie. Il n'était lié à eux que par un simple lien de reconnaissance, et l'on ignorait encore à ce moment si les bienfaiteurs consentiraient à compléter leur œuvre de délivrance.

Il sort immédiatement de prison, dès que le roi de Navarre s'est obligé en sa faveur, pour une première somme de 100.000 écus, sur ses biens de Flandre. La Noue est libre, mais à condition « qu'avant toute œuvre il ira trouver lesdits seigneurs la part où ils



seront ». Il se rend effectivement à Nancy. — Nous avons déjà donné ces détails ; mais il est essentiel de les rappeler pour préciser la situation de la Noue.

Les Lorrains s'étaient si bien « refroidis » qu'ils refusent de rien faire, si le Roi ne leur en donne une autorisation spéciale. La Noue est donc obligé de se rendre à la cour ; Henri III consent, contre une promesse que lui fait la Noue de ne jamais prendre les armes sans son exprès commandement. Enfin le duc lui accorde ce qu'il demandait, mais ce bienfait est loin d'être gratuit : la Noue lui engage, sur tous ses biens, exactement la même somme dont le duc se porte caution en sa faveur auprès du roi d'Espagne (1). En outre, il promet de ne jamais lui faire la guerre, sous réserve cependant de ses devoirs envers la couronne.

Enfin les Lorrains montrent bien que, s'ils ont aidé à la délivrance de la Noue, c'est dans l'espoir de le brouiller avec Navarre : en effet, les cent mille écus engagés par Henri ne devaient, aux termes des *Articles*, être confisqués que si la Noue faisait la guerre au roi d'Espagne ; mais ils lui dirent à Nancy « qu'ils l'estendroient aussy quant aux autres promesses ». Ils étaient donc dès lors résolus à ne tenir compte des *Articles* que dans la mesure qui leur conviendrait. Au reste, Théophile devait rester un an à Nancy, comme garant de la parole de son père.

Incluses dans l'acte de 1585, ou postérieures à

(1) Ce n'est donc pas le premier des cas prévus par les *Points et Articles* qui s'est trouvé réalisé, c'est le quatrième.



sa mise en liberté, les diverses obligations de la Noue peuvent donc se réduire à trois principales, inégales en valeur :

1° Vis-à-vis du Roi Catholique, il a contracté, en sortant de prison, un engagement illimité dans son objet (1), mais d'une application restreinte : il a juré « de jamais ne porter les armes, servir ou faire acte d'hostilité contre S. M. C. ou ses successeurs », et cela « sous quelque prétexte ou pour quelque occasion que ce soit, ny même par commandement de Roy, prince ou autre qui luy pourroit estre fait ». Mais cette interdiction n'est valable que pour certains lieux déterminés : « sçavoir est, en Espagne, Italie, Bourgogne, èsd. Païs Bas ou autres païs appartenans à sad. Majesté ».

2° L'engagement qu'il a contracté plus tard, vis-à-vis du roi de France, est absolu et ne comporte aucune exception.

3° Au contraire, le troisième en date, celui qui concerne le duc de Lorraine, a un caractère nettement conditionnel. La Noue affirme (et son affirmation, parue en imprimé dès 1588, ne reçut pas de démenti) (2) avoir accepté cette dernière obligation, « en cas que cela ne contrevînt à ce que je devois d'obéissance, de servitude et de fidélité à la couronne de France, et au Roy mon souverain seigneur ». C'est là une obligation primordiale pour tout Fran-

(1) C'est par erreur que d'Aubigné, II, p. 71, dit que cet engagement était limité par la clause : « en cas que cela ne contreviendroit point à ce qu'il devoit d'obéissance et de fidélité à la couronne. » Il a confondu avec l'engagement envers les Guises.

(2) *Déclaration*, p. 6.



çais, et cette exception, « ores qu'elle ne fust faite, doit tousjours avoir lieu (1) ». Mais la Noue a tenu à la formuler nettement.

De ces trois engagements, il a tenu le premier. Il l'a tenu non seulement en 1588, mais encore de 1589 à 1591. — A-t-il tenu le troisième ?

La question se ramène à établir si la clause résolutoire que la Noue avait eu soin d'y insérer s'est, oui ou non, trouvée réalisée. Or les Lorrains ont attaqué Sedan et Jametz. Ces places, qui sont situées sur les frontières de la France, ont toujours été, malgré leur titre de terres souveraines, sous la protection du Roi. Les Lorrains sont des princes étrangers, ils veulent s'emparer de ces villes pour aider à la révolte des ligueurs contre le Roi. La Noue, comme Français, ne peut se désintéresser du sort de Sedan et de Jametz. Comme tuteur (ou à peu près) de la duchesse, il est plus qu'un autre tenu de s'employer à leur défense (2).

Il faut choisir entre ces devoirs en apparence contradictoires. Il faut, entre eux, établir une hiérarchie. La Noue commence par distinguer les obligations naturelles des obligations acquises : celles-ci doivent passer après celles-là. Or, parmi les devoirs naturels, « le premier après Dieu est celuy qui regarde la patrie, qui comprend en soy tous les

(1) Id., p. 23.

(2) Id. ibid. « Mais qu'est-ce donc d'assaillir Sedan et Jametz, villes de protection, frontières du royaume, fidelles à la couronne et peuplées de François, si ce n'est attaquer la France mesme ». Voyez P. Cornejo, *Compendio*, p. 12, Espagnol et catholique fanatique : « ... fronticras de Francia, las quales estavan debaxo la protection de aquel Reyno ».



autres, lequel nous lie si estroitement à elle que c'est comme un sacrilège de faillir à bien s'en acquitter ». La Noue, comme plus tard Brantôme, s'est posé cette haute question de casuistique, « à sçavoir si l'on est plus tenu à sa patrie, à son roy, ou à son bienfaicteur ». Cette question, Brantôme y répondra en vrai chevalier, dans l'esprit du moyen âge et de la féodalité ; il fera passer avant tout les relations d'homme à homme. La Noue y répond comme un moderne, qui a le sentiment très vif de la nationalité française. Il se sent, envers le grand corps dont il est membre, des devoirs impérieux, supérieurs à tous les autres, sauf à ceux qu'il a envers Dieu. Il sait qu'on lui adressera le reproche d'ingratitude, mais il l'accepte noblement ; car il ne peut agir autrement « sans estre convaincu de plus grande ingratitude envers son pays et son roi ». Ces deux hommes partent de deux points opposés, ils parlent deux langues différentes, ou mieux, la langue de deux époques ; ils ne peuvent même se comprendre. Ces considérations élevées par lesquelles la Noue justifie sa conduite, Brantôme les appellera « de mauvaises couleurs », bonnes toutes au plus « à desguiser sa mescognoissance » (1).

Entre les obligations acquises, laquelle doit passer avant l'autre ? Est-ce la reconnaissance qu'il doit à un puissant prince pour un bienfait assez maigre, et qui n'avait pas été gratuit ? Est-ce la défense d'une jeune fille dénuée de toute protection

(1) Rapprochez du noble langage de la Noue les comparaisons scatologiques par lesquelles Brantôme essaie d'expliquer les obligations à son avis très minces, que nous avons à notre patrie.



efficace, dont les biens sont abandonnés à la rapacité de ses ennemis ?

La Noue ne serait coupable d'avoir préféré la seconde à la première que s'il avait pris à Sedan autre chose que des mesures défensives (1). « Ceste charge, écrit-il en parlant de la quasi-tutelle qui lui avait été confiée par son ami, m'a esté déférée auparavant que M[r] de Lorraine assaillist Madamoyselle de Bouillon. » Cette affirmation de la Noue est confirmée par le témoignage d'un catholique fort au courant des affaires des Guises, l'historien Davila (2). Il nous raconte que les Guises, sur la fin de janvier 1588, décidèrent que le duc de Lorraine attaquerait Sedan et Jametz avec toutes ses forces et des soldats du prince de Parme. On voulait, c'est lui qui nous l'apprend, profiter de la mort des deux chefs de la maison de Bouillon, de l'impopularité qui attendait à Sedan le duc de Montpensier, fervent catholique,

(1) P. Gillet, *la Chartreuse du Montdieu au dioc. de Reims*, p. 271, avance que Françoise de Bourbon, devenue en 1574 régente du duché pour son fils Guillaume-Robert, chercha à constituer une force militaire, et que dès lors « elle accueillit favorablement le concours de la Noue... Il organisa les milices sedanaises ». On ne voit pas à quel moment, de 1574 à 1588, la Noue, toujours occupé en Aunis, en Guyenne, aux Pays-Bas ou à Genève, aurait pu intervenir à Sedan.

(2) Il n'est pas inutile de citer le texte même, p. 481 : « ... Che il d. di Lorena con tutte le sue forze e con gli aiuti di Fiandra, assalisse le terre del d. di Buglione... Era apparente la congiuntura ..., perchè essendo passati di vita il Duca, e il conte della Marcia, lasciando unica herede Carlotta.. sotto alla tutela del d. di Mompensieri, sapevano chè come cattolico non era grato alla città... Et essendo scritto per esecutore del testamento... il S[re] della Nua, *egli non solo era assente, ma haveva anco per liberarsi dalla prigione... promesso*, etc. » Il parle plus loin de la *Déclaration* : « excusata prima con una longa scrittura la mossa *a guerra difensiva, e per sostentamento d'una abandonnata pupilla* ».

enfin de l'absence de la Noue, et surtout du conflit de devoirs que sa situation nouvelle lui créait : on le savait naïf, scrupuleux à l'excès, et on espérait bien qu'il recommencerait au profit des Guises ce qu'il avait tenté à la Rochelle en faveur de Charles IX.

Faut-il croire que l'Italien a cédé à son désir de dramatiser les événements et de prêter à ses personnages de profonds desseins ? Ce n'est guère son habitude que lorsqu'il est imparfaitement renseigné, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les Guises. A son témoignage s'ajoute celui d'un autre catholique, d'un Espagnol, qui dit formellement la même chose : « Le duc de Lorraine, irrité des désordres et des supercheries que le duc de Bouillon avait faits en ses terres, y passant avec la susdite armée, et désirant en tirer rançon, et se venger d'autres injures particulières qu'il en avait reçues, *nonosbtant que le susdit Bouillon était mort* en se retirant en sa maison depuis la route qu'il avait reçue en France, détermina de prendre ses terres (1) ». Enfin quelques dates et quelques textes vont nous servir à établir clairement la vérité.

Si Davila avait prétendu que les Lorrains attendirent la mort du duc de Bouillon pour faire la guerre à ses sujets, si la Noue avait avancé que sa charge lui fut déférée « devant que le duc de Lorraine assaillist les terres *du duc* de Bouillon », ils auraient l'un et l'autre gravement altéré la vérité.

Il est, en effet, bien certain que, par suite de leur

(1) Cornejo, ibid. « No obstante que el sobre escrito Buillon havia muerto retirandose en su casa despues de la rota recebida en Francia, determinó de tomarle sus tierras. »

position, les places du duc de Bouillon étaient depuis longtemps impliquées dans les querelles des deux partis. La guerre y sévissait dès 1585 ; elle s'était engagée avec les sujets du Roi, les habitants de Verdun, puis elle s'était continuée avec les Lorrains (1). Le passage de l'armée étrangère, commandée par le duc de Bouillon, avait encore accru l'animosité de Charles III, qui résolut de se venger sur Sedan et Jametz des déprédations que les reîtres avaient commises sur son territoire (2). L'invasion du duché fut décidée le 17 octobre 1587 : à cette date, le duc de Bouillon vivait encore, et il est parfaitement exact que le duc de Lorraine ne pouvait prévoir que la Noue serait son exécuteur testamentaire. Mais pendant les trois mois qui suivirent, il n'y eut que des escarmouches. C'est seulement le 10 janvier (3) que commencèrent les opérations du blocus de Jametz, et c'est le 19 que furent exécutées les premières attaques contre la ville.

Or à cette date le duc de Bouillon était mort, et les assiégeants ne l'ignoraient pas. Le 5 février, les défenseurs de Jametz apprirent cette nouvelle, « de

(1) Voy. *Mém. de la Ligue*, III, p. 565, *la guerre et siège de Jamets*, par d'Escoffier, l'un des assiégés. — Voy. *Tesc.* IV, p. 692.

(2) La Huguerye, et Cornejo, *l. c.*

(3) Dans un récit daté du 5 oct. 1588 (*Mém. de La Lig.*, II, p. 287) : « led. Jamets, assiégé et bloqué *depuis dix mois* » ; l'*Instruction* du 25 mars dit : « *après cette mort publiée...* » Ces dates, extraites de documents protestants, sont toutes des dates *vieux style*. On peut noter que le duc meurt à Genève le 1er, que Jametz, située à un peu moins de 400 kil. à vol d'oiseau, est attaquée *neuf jours* plus tard, c'est-à-dire presque aussitôt après l'arrivée de la nouvelle. — Voy. *Hist. de Lorr.*, V, p. 806 : « Le baron d'Haussonville, *voulant profiter de la consternation* où la mort du duc de Bouillon avoit jetté les assiégés... ». D. Calmet suit d'ailleurs les *Mém. de la Lig.*

laquelle déjà auparavant leurs ennemis faisaient courir quelque bruit ». Ils crurent naïvement que, puisque le principal auteur de la guerre n'était plus, le duc de Lorraine ne s'acharnerait pas contre une jeune fille ; que, imitant l'exemple donné par les gouverneurs royaux des Evêchés et de la Champagne, il consentirait à une trêve, et attendrait l'arrivée de la duchesse et de son conseil pour réclamer une indemnité pécuniaire.

Tout au contraire, les hostilités redoublèrent de fureur sous la conduite de Rosne et d'Haussonville. Une attaque fut dirigée contre Sedan, et des négociations ouvertes avec le prince de Parme pour faire venir des troupes espagnoles (1). Il était dès lors évident que les Guises ne cherchaient pas seulement, comme ils le prétendaient, à se venger des dommages éprouvés par la Lorraine en 1587, mais qu'ils avaient le dessein de s'emparer des places de Charlotte de la Marck, et de se servir de cette conquête pour la lutte qu'ils allaient soutenir contre le roi de France (2). C'est à cette date, le 8 ou 9 janvier, qu'il faut placer le conseil dont parle Davila : la guerre languissait; on décida alors que le duc attaquerait les places *con tutte le sue forze e con gli aiuti di Fiandra*, et que, pour profiter de la faiblesse de Charlotte, cette attaque aurait lieu *senza perdere momento di tempo*. C'est aussi ce qu'avance la Noue. Encore une fois, il ne dit pas : « Cette charge m'a esté déférée auparavant que M. de Lorraine assail-

(1) Cornejo, *l. c.* « Y con la asistencia del Rey de España. »

(2) Id., ibid. « Y porqué ganandolas *no se engrandiesce la casa de Lorena.* »

position, les places du duc de Bouillon étaient depuis longtemps impliquées dans les querelles des deux partis. La guerre y sévissait dès 1585 ; elle s'était engagée avec les sujets du Roi, les habitants de Verdun, puis elle s'était continuée avec les Lorrains (1). Le passage de l'armée étrangère, commandée par le duc de Bouillon, avait encore accru l'animosité de Charles III, qui résolut de se venger sur Sedan et Jametz des déprédations que les reîtres avaient commises sur son territoire (2). L'invasion du duché fut décidée le 17 octobre 1587 : à cette date, le duc de Bouillon vivait encore, et il est parfaitement exact que le duc de Lorraine ne pouvait prévoir que la Noue serait son exécuteur testamentaire. Mais pendant les trois mois qui suivirent, il n'y eut que des escarmouches. C'est seulement le 10 janvier (3) que commencèrent les opérations du blocus de Jametz, et c'est le 19 que furent exécutées les premières attaques contre la ville.

Or à cette date le duc de Bouillon était mort, et les assiégeants ne l'ignoraient pas. Le 5 février, les défenseurs de Jametz apprirent cette nouvelle, « de

(1) Voy. *Mém. de la Ligue*, III, p. 565, *la guerre et siège de Jamets*, par d'Escoffier, l'un des assiégés. — Voy. *Tosc.* IV, p. 692.

(2) La Huguerye, et Cornejo, *l. c.*

(3) Dans un récit daté du 5 oct. 1588 (*Mém. de La Lig.*, II, p. 237) : « led. Jamets, assiégé et bloqué *depuis dix mois* » ; l'*Instruction* du 25 mars dit : « *après cette mort publiée...* » Ces dates, extraites de documents protestants, sont toutes des dates *vieux style*. On peut noter que le duc meurt à Genève le 1er, que Jametz, située à un peu moins de 400 kil. à vol d'oiseau, est attaquée *neuf jours* plus tard, c'est-à-dire presque aussitôt après l'arrivée de la nouvelle. — Voy. *Hist. de Lorr.*, V, p. 806 : « Le baron d'Haussonville, *voulant profiter de la consternation* où la mort du duc de Bouillon avoit jetté les assiégés... ». D. Calmet suit d'ailleurs les *Mém. de la Lig.*



laquelle déjà auparavant leurs ennemis faisaient courir quelque bruit ». Ils crurent naïvement que, puisque le principal auteur de la guerre n'était plus, le duc de Lorraine ne s'acharnerait pas contre une jeune fille ; que, imitant l'exemple donné par les gouverneurs royaux des Evêchés et de la Champagne, il consentirait à une trêve, et attendrait l'arrivée de la duchesse et de son conseil pour réclamer une indemnité pécuniaire.

Tout au contraire, les hostilités redoublèrent de fureur sous la conduite de Rosne et d'Haussonville. Une attaque fut dirigée contre Sedan, et des négociations ouvertes avec le prince de Parme pour faire venir des troupes espagnoles (1). Il était dès lors évident que les Guises ne cherchaient pas seulement, comme ils le prétendaient, à se venger des dommages éprouvés par la Lorraine en 1587, mais qu'ils avaient le dessein de s'emparer des places de Charlotte de la Marck, et de se servir de cette conquête pour la lutte qu'ils allaient soutenir contre le roi de France (2). C'est à cette date, le 8 ou 9 janvier, qu'il faut placer le conseil dont parle Davila : la guerre languissait ; on décida alors que le duc attaquerait les places *con tutte le sue forze e con gli aiuti di Fiandra*, et que, pour profiter de la faiblesse de Charlotte, cette attaque aurait lieu *senza perdere momento di tempo*. C'est aussi ce qu'avance la Noue. Encore une fois, il ne dit pas : « Cette charge m'a esté déférée auparavant que M. de Lorraine assail-

(1) Cornejo, *l. c.* « Y con la asistencia del Rey de España. »

(2) Id. ibid. « Y porqué ganandolas *no se engrandiesce la casa de Lorena*. »

list *le duché de Bouillon* », ce qui serait contraire à la vérité, mais bien : avant qu'il assaillît « *Madamoyselle de Bouillon* ». C'est-à-dire que, dans sa pensée, la mort du duc transformait les conditions de la querelle : la Noue espérait que ses liaisons avec les Lorrains lui permettraient, à lui mieux qu'à personne, d'arriver à une solution pacifique, et c'est dans cette espérance qu'il accepta d'être gouverneur de Sedan. Il était bien résolu à n'agir qu'à la dernière extrémité, et dans le cas de légitime défense.

Ce qui prouve que telles étaient effectivement ses intentions, c'est la modération de sa conduite, et les ménagements infinis dont il usa avant de prendre les armes (1). Comme il se rendait à Sedan par terre allemande, il apprit que Jametz était bloquée. Il ne voulut pas s'engager dans les hostilités. Sur le conseil du duc de Deux-Ponts et de Casimir, il revint à Genève, et résolut de suivre « la voye de négociation plustost que celle de la force ». Son premier soin fut d'écrire au Roi, pour le prier d'user de son droit de protection sur les places attaquées. On lui répondit que le sieur de Rieux irait trouver le duc de Lorraine, que le duc de Montpensier se rendrait à Sedan : il était donc inutile que la Noue y allât. Il obéit, et temporisa près de trois mois. Mais les Lorrains, loin de tenir les promesses faites à de Rieux, firent subir à Jametz « un furieux assaut ». Un nouveau prétendant, le duc de Maulévrier, contestait les droits de Charlotte. Montpensier restait à Paris. On commençait à reprocher à la Noue une inaction

(1) *Déclaration* et *Mém. de la Lig.* passim, *Tosc.*, *Corresp. avec Montpensier*.



qui allait devenir coupable. Pourtant, avant de se résoudre à la guerre, il essaya de nouvelles négociations en Allemagne (1). Il aurait voulu trouver un moyen de secourir la duchesse sans prendre lui-même les armes, c'est-à-dire pousser les seigneurs allemands à faire la guerre aux Lorrains. Il était déjà à Heidelberg au début de juin. Il s'aperçut bientôt que, si Casimir était dévoué à la religion, il n'aimait à offrir son dévouement que contre facture : il semblait à ce prince « que si on ne sème beaucoup, qu'on ne recueillira beaucoup, et que les grandes choses se font avecques grands moyens ». Cette semence précieuse qu'il fallait répandre sur la terre allemande pour y faire lever des reîtres, ce sont les florins, et la Noue en est pauvre. Outré de la basse cupidité de ces petits princes, il désespère de pouvoir arriver au moindre résultat avant la fin de l'année, car « lorsqu'il faudroyt marcher, le premier escu ne sera pas arrivé en Alemagne (2). »

Pendant qu'il était à Heidelberg, il reçut de Walsingham une proposition des plus flatteuses. Un Italien réformé qui était depuis longtemps au service d'Elisabeth, qui s'était employé, non sans succès, à recruter des soldats pour l'armée de secours et à favoriser la tentative de Leicester (3), Horatio

(1) *Mém. de la Lig.*, III, *Guerre et siège*. Le 17 juin, d'Estivaux est envoyé à Heidelberg pour conférer avec la Noue et Casimir.

(2) Cf. Ségur, lettre du 29 juin 1588 : « De ceste année nous ne pouvons rien espérer de ce pays... le secours que ceux de Sedan peuvent attendre du Palatinat ne vous doit longuement faire demeurer où vous estes. »

(3) R. O. *Fr.* 73. Plusieurs lettres de lui à Wals. (1582). *Galba* B. XI, f° 362. *Nero*, B. VI, f° 226. — R. O. *Fr.* passim.

Pallavicino, lui faisait demander, par l'intermédiaire de Walsingham, la main de sa fille. La lettre par laquelle la Noue répondit à cette offre est l'une des plus charmantes qu'il ait écrites, celle où la délicatesse infinie des sentiments se mêle le mieux à une ironie légère et pleine de grâce (1). Cette proposition l'a surpris, d'autant qu'il n'a pas vu sa fille depuis onze ans. Il craint que la chose ne soit impossible, car elle « est laide et le s[r] Palavicino est beau gentilhomme. Elle est pauvre et il est riche. Elle n'a esté nourrye ès cours, et il est gentil courtizan. » Après cet aveu dépouillé d'artifice, il a peur d'en avoir trop dit, et il ajoute ingénument : « Toutefoys j'estime qu'elle a de la piété. Et *qui sçait, s'il l'avoit vue, s'il en seroyt dégoûté.* » Aussi tient-il à ce qu'il la voie. Il n'entend pas marier sa fille par raison d'Etat; il veut que, non seulement les visages se plaisent, mais que les caractères aussi se conviennent, et il écrit cette phrase, presque étrange sous la plume d'un père du seizième siècle : « J'ay tousjours estimé qu'en telles affaires ung peu de conversation estoit bien requise. » — Les négociations furent-elles arrêtées ? Ou les deux jeunes gens ne parvinrent-ils pas à se plaire ? En tout cas, le mariage ne se fit point (2), ce qui n'empêcha pas la Noue de rester en relations avec Pallavicino.

Quatre jours avant d'écrire cette lettre, il avait appris la déroute de l'*Armada*. Son cœur bondit de joie à cette nouvelle. « J'ay tousjours eu espoir,

(1) La Noue à W., 4 juin.

(2) Anne de la Noue épousa M. de la Moussaye.

écrivait-il à Walsingham, que vous auriez avantage sur vos ennemys par mer... Ils avoient desjà en eux-mesmes... départy votre royaume suivant le projet du s[r] D. Juan d'Austriche; mais le prince de Parme a esté frustré de son attente, et a veu à son nez renverser dans les abismes les chariots d'Egypte. » Il voit dans cet événement plus qu'une simple victoire des huguenots sur l'inquisition, il y voit le prélude de la ruine qui menace l'empire de Philippe II. Le fondement de sa puissance, c'est la possession des Indes, et on ne peut conserver les Indes que si l'on est maître de la mer. On ne saurait trop admirer, chez un soldat, engagé au milieu de la mêlée du siècle, cette hauteur de vues qui lui permet d'entrevoir l'avenir : « l'Espagnol vouloit prendre la Flandre par l'Angleterre, mais vous pourrez plustost prendre l'Espaigne par les Indes. *C'est par là qu'il faut la miner...* »

Cette victoire de l'Angleterre ramène invinciblement son esprit au déplorable état de la France. Ecœuré de ces désordres, sans doute révolté par la lâche conduite de son roi, exilé par l'édit de 1586, ne sachant quel parti prendre ni où se réfugier, il sent défaillir son patriotisme, et puisqu'il ne peut ni rentrer dans son pays ni aller à Sedan (1), puisque même sa retraite à Genève a irrité ses ennemis et les a amenés à redoubler de rigueur envers son fils, il revient avec plus de fermeté à son ancien pro-

(1) Par un édit du 13 mars 1587, Henri III déclare que ceux de ses sujets qui, pour sortir du royaume, se sont retirés sur les terres du duc de Bouillon, « ne seront tenuz, censez ni réputez avoir satisfaict à nostre édict. »



jet d'aller en Angleterre. « Et à présent que la France est si méchante et corrompue, il ne me chault d'habiter ailleurs (1). » Il était de tous côtés sollicité de se rendre à la cour d'Elisabeth. Il venait de recevoir une lettre écrite de Hambourg par M. de Ségur, l'envoyé du roi de Navarre, qui lui disait : « Je pense que vous avez plus d'occasion de vous acheminer en Angleterre que jamais : et y servirez davantage... Pensez au voyage d'Angleterre et résolvez-vous d'y venir bientost... Si vous pouvez estre icy dans un mois, vous aurez grande commodité pour passer la mer, pour ce qu'on attend icy d'heure à autre la flotte d'Angleterre (2) ». La Noue était sur le point de céder à cet appel ; et décidé à accepter maintenant ce qu'il avait refusé plus tôt, il demandait aux Anglais d'obtenir, en échange des prisonniers qu'ils venaient de faire, non seulement la liberté de son fils (3), mais « la libération de ses promesses envers le Roy d'Espagne ».

Pensa-t-il que jamais les Espagnols n'accepteraient cette condition ? se dit-il que laisser là ses obligations envers les Guises et envers Charlotte pour s'en aller en Angleterre, serait un moyen trop simple de résou-

(1) Lettre à Stafford, 16 av. 1581.

(2) « Copie d'une lettre de M. de Ségur à M. de la Noue, escrite de Hambourg, le 29e juin 1588 ». B. N. Colb. Vc 402, fº 295. La Noue se servait de lui pour faire tenir ses correspondances. « J'envoye vostre lettre présentement à M. de Wals, par un homme seur... » La Noue était resté longtemps à Heidelberg dans l'espoir de l'y voir ; mais Ségur avait été gravement malade à Francfort (R. O. *Fr.* 90, Stafford à Wals, 11 mai)

(3) Farges, *Lett. inéd. de Louise de Coligny* (*B. S. H. P. F.*, 1888, p. 373 et 405). C'est à tort qu'une note de la Réd. avance que cette dernière est antérieure à 1585.



dre la contradiction en la supprimant ? Toujours est-il qu'au mois de septembre, c'est-à-dire *neuf mois* après la mort de son ami, il se décide à publier son manifeste et à entrer dans Sedan (1). Et qu'y vient-il faire ? se mettre à la tête des troupes ? Nullement, mais proposer une trêve, poursuivre les négociations entamées par Mme d'Arenberg pour marier la jeune duchesse avec le fils du duc de Lorraine (2). Il ne pouvait témoigner plus clairement qu'il voulait s'acquitter de la dette contractée envers les Guises. Il fait conseiller au duc, en toute sincérité, « et comme personne qui aymoit le repos et qui ne desiroyt employer ses armes contre luy », de cesser une guerre coûteuse et inutile. Si le duc de Lorraine avait été sincère, il aurait saisi avec empressement cette occasion de mettre fin à la guerre et d'obtenir une avantageuse réparation : on offrait au prince de Vaudemont, avec une dot considérable, les trois fortes places de Sedan, Rocroi et Jametz. Mais, après quelques négociations dilatoires, le duc d'Haussonville repoussa les avances de la Noue. Force lui fut alors de répondre à la guerre par la guerre, ayant bien le droit de dire qu'il avait

(1) Les assiégés de Jametz apprennent son arrivée le 15 sept. Le gouverneur Schelandre se rend aussitôt à Sedan, où s'engage la négociation du mariage. — Sa première lettre à Montpensier est du 16. — C'est par erreur que Cavriana (*Tosc.*, IV, p. 761) le croit à Sedan dès le 14 février.

(2) Cavriana (*Tosc.*, IV, p. 833) écrit de Blois, le 13 oct. : « La Noue, valorosissimo capitano, è a Sedan, dovè traffica, per fare chè la figliuola del d^a di Buglione si dia al figliuolo del d^a di Loreno per moglie, con dote di trenta mila scudi l'anno di entrata, e tre piazze fortissime e inespugnabile, Sedan, Jametz e Rocroy. »

tenté « toutes honnestes voyes pour ne venir aux armes ».

Si l'on peut avancer qu'il ait manqué à l'un des trois engagements contractés en 1585, en vérité c'est seulement au second, par lequel il promettait au Roi de ne jamais porter les armes sans son ordre. S. M. lui a écrit : « qu'il luy sembloit n'estre de besoing que j'y allasse [à Sedan]... Au reste qu'elle louoit mon intention, et s'asscuroit que j'estois si affectionné à son service et au bien de ma patrie, que je pourchasserois toujours les choses qui regardoient le bien d'icelle » (1).

La Noue semble bien reproduire ici les termes mêmes de la lettre royale. Or ces termes, fort bienveillants, expriment un souhait plutôt qu'une défense formelle, pour peu qu'on sache lire entre les lignes. N'oublions pas ce qui se passait en France à la date où cette lettre fut écrite. En 1588, dans l'année des barricades, un bon Français avait bien le droit de ne pas considérer le Roi comme absolument libre. La preuve en était qu'au bout de trois mois, rien de ce qu'il annonçait par cette lettre ne s'était exécuté. Dans de pareilles circonstances, tandis qu'il était à Blois prisonnier du duc de Guise, fallait-il obéir aveuglément à ses ordres? « Nous devons amour, obéissance, sujettion et fidélité à notre Roi, qui toutefois peut mourir, mais nous devons tout à notre patrie, qui ne meurt point. » Voyant les gouverneurs de Verdun et de Champagne signer et resigner des trêves avec les gens de Sedan, la Noue est bien

(1) *Déclaration*, p. 9.



excusable d'en conclure qu'au fond le Roi ne désapprouve pas complètement sa conduite (1). Enfin il correspond régulièrement avec le duc de Montpensier, catholique du parti du Roi, qui est auprès de Henri III ; il le tient au courant des opérations et des négociations, et jamais dans cette correspondance il n'apparaît que ni le duc ni le Roi aient blâmé les défenseurs de Sedan.

Ces lettres nous font connaître les difficultés nombreuses que la Noue rencontra dans sa nouvelle situation. A Sedan, comme autrefois en Flandre, ses principaux efforts sont pour secouer la torpeur de ceux pour qui il travaille. Il remontre au duc de Montpensier que son honneur et son intérêt exigent qu'il défende les droits de sa pupille (2). Il supplie le Roi de repousser des attaques dirigées en réalité contre la France, et de prendre enfin les places assiégées sous sa protection (3). Les Lorrains ont sur pied des forces considérables. Le duc de Parme leur envoie des secours des Pays-Bas, Jametz va tomber, et sa chute entraînera celle de Sedan. Mais la puissance du Roi est si affaiblie, les gouverneurs

(1) La vérité, c'est qu'Henri III aurait bien voulu, par l'entremise du s' de Rieux, mettre la main sur les places.

(2) Lettre du 16 sept. Lettre du 7 nov. : « et pareillemant à vous, car prendre Jamez c'est prendre Champigny, etc. »

(3) *Corresp.* passim. — Voy. aussi B. N. Msc. F. fr. 3495, f° 13, une pièce non datée, mais dont les expressions rappellent de trop près celles des lettres de la Noue pour qu'on n'y reconnaisse pas son influence : « Le Conseil de Madamoyselle de Bouillon supplie très humblement Mgr le duc de Montpensier, qui a fait cet honneur à lad. damoyselle d'accepter sa tutelle, de vouloir remonstrer au Roy ce qui s'ensuit : qu'il a pleu à S. M. donner esperance et promettre cy devant de continuer la protection des places souveraines de lad. damoyselle, et ainsi l'a escrit à M. le duc de Lorraine ; sera S. M. très

sont si bien devenus des vice-rois dans leurs provinces, que tout se réduit à savoir si la ville de Metz et le duc d'Epernon consentiront à se lever contre les ennemis. La Noue n'est même pas certain de n'avoir pas à lutter contre les soldats du Roi. A deux ou trois reprises il est obligé de renouveler la trêve avec la Vieuville.

Il manque d'hommes pour repousser les Lorrains. Le duc de Montpensier lui a bien envoyé des renforts sous le commandement de du Perron, mais ce sont de tristes soldats. Ils se sont laissé surprendre en route et décimer. Leurs prétentions sont intolérables, et ils ont littéralement vidé le trésor de la duchesse. On a dû finir par les licencier pour n'avoir plus à les nourrir. Encore osent-ils se plaindre d'avoir été maltraités par la Noue ; il est obligé de se justifier et d'établir qu'il les a grassement payés. Ses embarras financiers s'en sont accrus. — Le 29 décembre, Schelandre, après avoir pris conseil de la Noue, a dû abandonner par capitulation la ville de Jametz, en conservant seulement le château. Une trêve de six mois a été conclue. Mais les soldats et les habitants arrivent à Sedan, et ce sont bien des bouches à nourrir (1). La Noue demande à Montpensier de lui envoyer des fonds sur les biens de la duchesse ;

humblement suppliée vouloir effectuer sa déclaration ; ce faisant, envoyer au duc de Lorraine pour le faire désister de son entreprise... S. M. et ses devantiers et prédecesseurs Roys de France ont toujours bien recogneu les places de Sedan et Jametz estre importantes et de grande conséquence à leur estat, et à cette occasion en ont entrepris la protection pour se les rendre dévoticuses ; et il y a apparance que, s'il en fut jamais de besoing, c'est à ceste heure... »

(1) *Guerre et siège* et lettre du 20 janv. 1589 : « Nous avons le peuple et les soldats... »

mais, au milieu du désordre universel, ces fonds ne peuvent parvenir à destination.

Le « coup de Blois » vient heureusement modifier l'état des choses. La Noue, loin d'insulter à la mémoire d'un illustre capitaine (1), voit dans sa mort, qui lui a été annoncée par Henri de Navarre et par du Plessis Mornay, un exemple éclatant des jugements de Dieu. Mais cette mort abat les Lorrains et les rend plus traitables. A la faveur de la trêve, on reprend les négociations de mariage avortées en 1588. La Noue prouve encore qu'il n'avait jamais été animé d'intentions hostiles à la maison de Lorraine, qu'il n'avait poursuivi d'autre fin qu'une réconciliation générale. Il propose que cinq arbitres, deux de chaque parti et un choisi par le Roi, décident des questions pécuniaires. Mais le duc d'Haussonville traîne les choses en longueur. Les Lorrains se relèvent de leur abattement en voyant que les « reliques de la Ligue » font encore peur au Roi; ils lèvent des troupes espagnoles et allemandes, ils préparent une formidable attaque contre le château de Jametz. La Noue est obligé d'engager le Roi à n'avoir aucune foi dans leurs promesses : « car les prescheurs par les villes excitent le peuple à le maudire », et les ligueurs sont si irrités qu'ils aimeraient mieux faire la paix avec les huguenots qu'avec le Valois (2).

Cette explosion des passions populaires élargit le théâtre de la guerre. Une partie des troupes du duc de Lorraine, et notamment les reîtres levés par le

(1) Opposez à cet égard la lettre de du Plessis (IV, p. 291, 30 déc. 1588), qui est d'un sectaire, à la gravité de la Noue.

(2) Lettre du 5 février.



comte de Mansfeld, se dirigent vers la Champagne, pour joindre les forces de la Ligue. C'est directement et en plein cœur que la France est attaquée. Le siège des villes du duché de Bouillon n'est plus qu'un épisode de cette lutte suprême, et tout le monde sent bien que désormais la place de la Noue est ailleurs qu'à Sedan (1).

(1) *Lettres miss.*, II, p. 421 et 423.

VII.

DERNIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE LA NOUE

(1589-1591)

Bataille de Senlis. — La chartreuse du Montdieu. — Avènement de Henri IV. — La Noue a-t-il conseillé la conversion ? — Récits de Davila. — *Lettre sur la conversion*. La Noue a rêvé la réunion des Eglises chrétiennes. — Attaque des faubourgs de Paris. — La Noue blessé à Belleville. — Lagny. — Délivrance d'Odet. — Révolte de Bretagne. — La Noue eut-il tort d'aller combattre Mercœur ? — Siège de Lamballe. Mort de la Noue.

Bien avant la mort du Balafré, on avait tenté d'employer la Noue à quelque mission plus glorieuse que la défense de deux petites forteresses. Le 29 juin 1588, on s'en souvient, l'ambassadeur du Roi de Navarre en Allemagne lui avait écrit pour lui conseiller d'abandonner Sedan, — « car Dieu, lui disait-il, sans vous les a délivrez et gardez, et les gardera encore » — et pour lui démontrer qu'il servirait plus utilement la cause en se rendant en Angleterre.

La Noue avait jusqu'alors résisté à toutes ces sollicitations ; il ne songeait qu'à s'acquitter de ses devoirs envers sa pupille. Mais les destinées de la mai-



comte de Mansfeld, se dirigent vers la Champagne, pour joindre les forces de la Ligue. C'est directement et en plein cœur que la France est attaquée. Le siège des villes du duché de Bouillon n'est plus qu'un épisode de cette lutte suprême, et tout le monde sent bien que désormais la place de la Noue est ailleurs qu'à Sedan (1).

(1) *Lettres miss.*, II, p. 421 et 423.

VII.

DERNIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE LA NOUE

(1589-1591)

Bataille de Senlis. — La chartreuse du Montdieu. — Avènement de Henri IV. — La Noue a-t-il conseillé la conversion? — Récits de Davila. — *Lettre sur la conversion*. La Noue a rêvé la réunion des Eglises chrétiennes. — Attaque des faubourgs de Paris. — La Noue blessé à Belleville. — Lagny. — Délivrance d'Odet. — Révolte de Bretagne. — La Noue eut-il tort d'aller combattre Mercœur? — Siège de Lamballe. Mort de la Noue.

Bien avant la mort du Balafré, on avait tenté d'employer la Noue à quelque mission plus glorieuse que la défense de deux petites forteresses. Le 29 juin 1588, on s'en souvient, l'ambassadeur du Roi de Navarre en Allemagne lui avait écrit pour lui conseiller d'abandonner Sedan, — « car Dieu, lui disait-il, sans vous les a délivrez et gardez, et les gardera encore » — et pour lui démontrer qu'il servirait plus utilement la cause en se rendant en Angleterre.

La Noue avait jusqu'alors résisté à toutes ces sollicitations ; il ne songeait qu'à s'acquitter de ses devoirs envers sa pupille. Mais les destinées de la mai-



son de Bouillon ne se jouent plus seulement alors sur les bords de la Meuse. Sa cause est plus étroitement que jamais liée à celle de la royauté, et le meilleur moyen de sauver Jametz, c'est, par une diversion puissante, de battre l'armée de la Ligue et de forcer les Lorrains à lâcher prise. Dès janvier, la Noue était entré en correspondance avec le jeune duc de Longueville, le fils de celui qui l'avait accueilli en France après la Saint-Barthélemy. Le duc, qui venait de recevoir du Roi l'ordre de sauver à tout prix les places de Picardie, écrivit à la Noue, le 7 mars, une lettre des plus pressantes, où il lui demandait de venir se joindre à lui.

La Noue représenta loyalement à la jeune duchesse que la partie n'était plus engagée autour de Sedan, mais en France; qu'il était impossible de sauver le château de Jametz avec le peu de forces dont on disposait; qu'enfin la victoire ou la défaite de l'armée royale amènerait le triomphe ou la ruine de ses espérances particulières. Il ne faut donc pas s'étonner si, au printemps de 1589, la Noue, après avoir recommandé à Schelandre de garder le château de Jametz le plus longtemps possible, sortit de Sedan et s'en alla vivement joindre l'armée de Longueville à Saint-Quentin (1).

Le Roi envoya à l'un et à l'autre — car il avait appris, et vraisemblablement approuvé leur réunion —

(1) Amir. — *Guerre et siège*... Les sujets de Charlotte ne prirent nullement ce départ pour une défection. La preuve qu'assiégés et assiégeants considéraient bien la marche sur Senlis comme une manœuvre pour dégager Jametz, c'est que, le 21 mai, dans une attaque de nuit contre le château, les Lorrains, pour décourager les défenseurs, criaient « que le s^r de la Noue estoit défait ».



— l'ordre de se diriger vers la Bourgogne pour frayer un passage à l'armée qu'amenait Saulx-Tavannes. La Noue avait été mêlé aux négociations laborieuses qui avaient abouti à la levée de cette armée. Il était en correspondance avec un envoyé spécial du roi de France en Suisse, qui avait charge de demander aux cantons des hommes et de l'argent, et qui, le 31 mars, lui avait écrit une longue lettre (1), débutant par ces paroles flatteuses : « Monsieur, je receuz hier celle qu'il vous a pleu m'escripre du xx mars. J'ay grand regret que nous ne pouvons vous voire icy. Mais je considère le besoing que vous faites delà ; et seroit à propos, en l'estat qu'est la France, que feussiez en une dosaine d'endroits tout à la fois. »

Longueville et la Noue n'eurent pas le temps d'aller à la rencontre de l'armée des Suisses, car ils apprirent que Montmorency-Thoré était assiégé dans Senlis par le duc d'Aumale et les troupes parisiennes. Longueville obligea le vieux capitaine, malgré sa modestie, à prendre le commandement. Dépourvu de tout, la Noue se souvint du fameux voyage de Lorraine ; il engagea ses biens et ceux de sa femme pour acheter des munitions. Puis il dit à ses gentilshommes quelques belles paroles, et les lança contre les « boutiquiers » de la capitale et les Espagnols leurs alliés. Après la victoire, qui eut pour résultats la mort du duc d'Aumale et la levée du siège, il refusa les félicitations de ses soldats et

(1) Arch. nat. K. 1570, n° 161. Voy. *Instr. à M. de Sancy*... ap *Recueil de Mém. et instr.* (Jean Maurice), Paris, 1626, in-4°.



de son chef, « vu que, disait-il, l'honneur de la journée doit revenir au général (1) ».

Le lendemain, les vainqueurs marchèrent au-devant de l'armée de secours. La Noue espérait se servir de ces reîtres et de ces Suisses pour aller débloquer Jametz (2). Mais le danger pressant où se trouvait le Roi les força de se diriger en toute hâte vers Paris. Henri III, qui avait uni ses forces à celles du roi de Navarre, assiégeait alors Pontoise. La Noue allait donc pouvoir, pour la première fois de sa vie, servir à la fois le chef de son parti et son Roi (3).

Il reçut d'Henri III l'accueil que méritait ce bon sujet et ce brave capitaine. Pour le récompenser de ses services et le dédommager de ses pertes, le Roi lui accorda le brevet de la première place vacante de maréchal de France, des bois, et, suivant l'usage bizarre qui permettait de donner des bénéfices à des huguenots, une abbaye. — Son biographe constate

(1) Amir. p. 350. — P. Cayet (*Chron. noven.*), qui était pasteur de Montreuil-Bonnin, et entré, grâce à la Noue, au service de Jeanne d'Albret. Amir., p. 348, raconte, en 1661, « qu'à la procession qui se fait tous les ans à Senlis, au jour que la ville fut délivrée, après qu'on a fait les prières pour le Roi, on les fait pour le s^r de la Noue et pour sa postérité ».

(2) Nouvelle preuve qu'il n'abandonnait pas, comme on l'en a accusé, la cause de sa pupille. — Voy. *Guerre et siège* : Après une furieuse attaque, Schelandre signa, le 24 juillet, une capitulation des plus honorables, dont le texte est *ibid.*, p. 664.

(3) L'Assemblée de la Rochelle avait donné en 1588 au roi de Navarre, le commandement supérieur des armées, avec l'assistance d'un conseil élu, auquel étaient adjoints quelques conseillers pris parmi les princes, pairs de France et gentilshommes favorables aux réformés : Montmorency, la Noue, Turenne, la Trémouille, Chastillon, Lesdiguières (nommés dans cet ordre). — Anquez, et Msc. Brienne, f° 128 v°.



avec tristesse « qu'il ne retira aucun fruit de ces gratifications ».

Cette assertion n'est que trop exacte. Avant que la donation qui attribuait à la Noue les revenus de la chartreuse du Montdieu, près de Raucourt, eût reçu même un commencement d'exécution, Henri III était mort assassiné (1-2 août). C'est seulement le 8 octobre 1589 (1) que les commissaires royaux ordonnent de saisir les revenus des chartreux, qui se défendent en appelant chez eux des ligueurs. Dans cette lutte héroï-comique, il est, tout d'abord, à peine question de la Noue (2). La querelle est surtout ardente entre le prieur et la Vieuville, gouverneur de Mézières, qui avait contre les chartreux une rancune toute personnelle. C'est lui, semble-t-il, qui rappela sur l'abbaye l'attention du nouveau bénéficiaire. Si nous démêlons bien sa politique tortueuse, il cherche à se faire habilement valoir auprès des deux parties à la fois : il suggère à la Noue d'accepter une compensation pécuniaire, et il représente aux chartreux cette solution comme un grand service rendu par lui à l'abbaye.

La Noue accepta cette proposition. Il donna pleins pouvoirs pour traiter à la dame de Laval (3). Alors

(1) Voy. Gillet, *op. cit.*, qui a utilisé les Archives de Mézières dans un livre partial, sympathique à la Ligue, et qui, même après 1589, n'appelle jamais Henri IV que « le Roi de Navarre ».

(2) Son nom ne se trouve dans aucun des actes rédigés dans les trois derniers mois de l'année et cités par le P. Gillet.

(3) P. Gillet, p. 301, dit qu'elle « paraît avoir exercé certaines fonctions d'*intendante* dans la maison de la Noue ». Il oublie que c'est une noble dame, Anne d'Alègre, veuve de Guy, XIX[e] comte de Laval, fils de d'Andelot. C'est une amie et non une intendante. Parmi les dettes que Marie de Juré consentit à prendre à sa charge (Arch. nat. R[1] 212), on trouve « trois cens escus d'une part deus à M[me] la comtesse de Laval ».



commence un interminable marchandage. Les chartreux, avec une obstination amusante, tâchent à s'en tirer au plus bas prix possible (1). Pendant ce temps, la guerre désole le pays, et l'abbaye est mise au pillage.

Doit-on rendre la Noue responsable de ces pillages ? Le sévère huguenot aurait-il, sur le tard, pris goût à la picorée ? Nous ferons à ce sujet quelques remarques : 1° La Noue n'a jamais lui-même pillé l'abbaye. — 2° Il est accusé de l'avoir fait piller par ses lieutenants. En effet, une lettre des religieux à leur prieur du 13 janvier 1590 annonce que M. de Roussy, lieutenant de la Noue, est venu les menacer de pillage, mais tout s'est borné à des menaces. La Noue, à qui ils se plaignirent, répondit qu'il les avait toujours protégés, mais que maintenant il était trop loin d'eux, et que le prieur s'était attiré ces malheurs en quittant son abbaye. Il est vrai que, le 31 décembre, l'abbaye est dévastée par une bande de picoreurs dont le chef, des Merlières, « déclare qu'il vient au nom de la Noue, dont il est l'agent ». Mais rien ne prouve que cette assertion soit exacte (2). Toujours resterait-il que les chartreux étaient, à cette date, des ligueurs en révolte ouverte contre le Roi. — 3° Ce qui semble in-

(1) Ils cherchent (Gillet, p. 309) à faire réduire la somme « *dans l'intérêt de la Ligue* comme dans le leur ».

(2) Id. p. 336. Le procureur va se plaindre à la Noue, qui « parut étonné et voulut se disculper d'avoir donné de pareils ordres. Dagonneau repartit que Desmerlières *avait montré aux religieux l'ordre signé par la Noue*. Celui-ci alors se plaignit de ce que les Chartreux avaient embrassé le parti des ligueurs. » L'auteur n'indique pas les sources d'où lui viennent ces détails.

diquer que la Noue n'apporta dans cette affaire aucune âpreté, c'est la facilité avec laquelle il abaissa ses prétentions de 16.000 écus à 2.000, puis finalement à 1.200 (1). C'est à cette faible somme que se réduisit tout le « fruit » qu'il retira des « gratifications » du feu Roi.

Cette négociation n'était qu'un intermède dans le grand drame qui se jouait alors sur un autre théâtre, et dont il était l'un des acteurs. Lorsqu'elle se termina, la Noue était déjà devenu le sujet du Roi de son cœur, de celui dont il suivait les progrès depuis le temps où la reine Jeanne commandait à la Rochelle. Le nouveau Roi demanda conseil à ses vieux serviteurs, car l'heure était solennelle, pour lui, pour les huguenots, pour la France.

Quelle fut, dans ces circonstances décisives, l'attitude de la Noue ? Avec Mornay, c'était un des hommes que le Roi consultait le plus volontiers. Le moment semblait venu d'appliquer les généreuses idées de fraternité nationale et de réconciliation religieuse qui sont au fond des *Discours*. Il fallait d'abord calmer l'inquiétude des catholiques royalistes, qui voyaient, ou prétendaient voir, dans l'avènement d'un roi huguenot, la menace d'une revanche san-

(1) En lui remettant cette somme, Dagonneau « lui prédit qu'elle lui porterait malheur ». On ne voit pas bien en quoi la Noue était criminel d'avoir cédé pour si peu de chose les droits que Henri III lui avait conférés. L'auteur ajoute charitablement : « le chef huguenot survécut peu à ces démêlés ». Il reconnaît cependant que la Noue tint loyalement la promesse qu'il avait faite aux religieux. Le 3 fév. 1591, un édit du Roi les rétablit en possession de leur maison, « en faveur, à la supplication et requeste de nostre amé et féal le s[r] de la Noüe ».



glante, et qui exigeaient une conversion immédiate (1). Inspiré par la Noue et Mornay, Henri leur adressa, le 8 août, une déclaration aussi habile que fière : il promettait à ses sujets de respecter leurs croyances, il repoussait hautement la prétention qu'ils affichaient de lui dicter les siennes ; il remettait la question religieuse à la décision d'un libre concile, auquel il s'engageait à se soumettre, et donnait congé aux mécontents. C'était à la fois sauver la dignité de la couronne et laisser la porte ouverte à toutes les concessions (2).

La Noue ne voyait-il dans ces paroles qu'un moyen de retarder la conversion du Roi au catholicisme ? Voulait-il simplement, croyant cette conversion inévitable, lui enlever ce qu'elle aurait eu d'humiliant pour la royauté, si elle avait paru arrachée par les menaces des ligueurs, de déshonorant pour le Roi, s'il avait semblé acheter sa couronne au prix d'une messe, de dangereux pour le parti huguenot, si l'on pouvait croire que ce parti n'avait été, entre les mains d'Henri, autre chose qu'un instrument pour monter au trône ? C'est sous cet aspect que Davila présente les choses et, d'après lui, la Noue serait, par avance, le véritable auteur de l'abjuration de 1593.

Le grand historien catholique a consacré aux sentiments de la Noue deux passages dont on ne cite guère à l'ordinaire que le premier (3). — Nous sommes au lendemain de la mort de Henri III. La

(1) Davila, p. 589. — Ernst Stähelin *Übertritt Heinrichs des Vierten.*

(2) *Mém. de la Lig.*, IV, p. 34. Voy. *Lett. miss*, III, p. 71. La Noue est l'un des chefs protestants qui ont conseillé au Roi la déclaration du 8 août.

(3) Davila, p. 592.

Noue, combattant l'opinion de du Plessis Mornay (1), aurait dit au Roi « qu'il ne pensât pas d'être roi de France s'il ne se faisait catholique ; mais qu'il avisât de le faire avec ménagement, et sans dommage pour ceux qui si longuement l'avaient servi et maintenu ». Le Roi, ajoute le narrateur, se rangea à cette opinion. — Remarquons seulement ici l'étrange ressemblance de ces paroles de la Noue : *che non pensasse mai di essere Rè di Francia, se non si facesse cattolico*, avec celles que le même historien met dans la bouche de Henri III mourant : *Voi non sarete mai Rè di Francia, se non vi fate cattolico.* Ressemblance d'autant plus suspecte que, si Cheverny et le duc d'Angoulême, dans leurs récits des derniers moments du Roi, parlent comme Davila, d'après de Thou, au contraire, Henri III aurait conseillé à son successeur d'abandonner aux États le règlement de cette question (2).

Le second passage se rapporte à l'année 1591 (3). La continuation de la guerre, la publication des monitoires de Grégoire XIV ont amené la formation d'un *tiers parti*. Le cardinal de Vendôme cherche à attirer à lui les catholiques royalistes, et se plaint que le Roi, en tardant à se convertir, prive non seu-

(1) Stähelin, p. 39, traite d'invention cette dispute entre la Noue et du Plessis, « qui à cette époque était malade à Saumur ». Il fait, avec beaucoup de sens, ressortir les variations nombreuses des contemporains sur ces premiers jours du règne. Cf. de Thou, Cayet, l'Estoile, *Mém. de la Lig.*, etc.

(2) Le *certificat de plusieurs seigneurs* (Cimber, XII, p. 374) signé, cependant, de l'aumônier d'Henri III, ne dit rien de ces dernières paroles du Roi.

(3) Davila, p. 717-720.



glante, et qui exigeaient une conversion immédiate (1). Inspiré par la Noue et Mornay, Henri leur adressa, le 8 août, une déclaration aussi habile que fière : il promettait à ses sujets de respecter leurs croyances, il repoussait hautement la prétention qu'ils affichaient de lui dicter les siennes ; il remettait la question religieuse à la décision d'un libre concile, auquel il s'engageait à se soumettre, et donnait congé aux mécontents. C'était à la fois sauver la dignité de la couronne et laisser la porte ouverte à toutes les concessions (2).

La Noue ne voyait-il dans ces paroles qu'un moyen de retarder la conversion du Roi au catholicisme ? Voulait-il simplement, croyant cette conversion inévitable, lui enlever ce qu'elle aurait eu d'humiliant pour la royauté, si elle avait paru arrachée par les menaces des ligueurs, de déshonorant pour le Roi, s'il avait semblé acheter sa couronne au prix d'une messe, de dangereux pour le parti huguenot, si l'on pouvait croire que ce parti n'avait été, entre les mains d'Henri, autre chose qu'un instrument pour monter au trône ? C'est sous cet aspect que Davila présente les choses et, d'après lui, la Noue serait, par avance, le véritable auteur de l'abjuration de 1593.

Le grand historien catholique a consacré aux sentiments de la Noue deux passages dont on ne cite guère à l'ordinaire que le premier (3). — Nous sommes au lendemain de la mort de Henri III. La

(1) Davila, p. 589. — Ernst Stähelin *Übertritt Heinrichs des Vierten*.

(2) *Mém. de la Lig.*, IV, p. 34. Voy. *Lett. miss*, III, p. 71. La Noue est l'un des chefs protestants qui ont conseillé au Roi la déclaration du 8 août.

(3) Davila, p. 592.

Noue, combattant l'opinion de du Plessis Mornay (1), aurait dit au Roi « qu'il ne pensât pas d'être roi de France s'il ne se faisait catholique ; mais qu'il avisât de le faire avec ménagement, et sans dommage pour ceux qui si longuement l'avaient servi et maintenu ». Le Roi, ajoute le narrateur, se rangea à cette opinion. — Remarquons seulement ici l'étrange ressemblance de ces paroles de la Noue : *che non pensasse mai di essere Rè di Francia, se non si facesse cattolico*, avec celles que le même historien met dans la bouche de Henri III mourant : *Voi non sarete mai Rè di Francia, se non vi fate cattolico*. Ressemblance d'autant plus suspecte que, si Cheverny et le duc d'Angoulême, dans leurs récits des derniers moments du Roi, parlent comme Davila, d'après de Thou, au contraire, Henri III aurait conseillé à son successeur d'abandonner aux États le règlement de cette question (2).

Le second passage se rapporte à l'année 1591 (3). La continuation de la guerre, la publication des monitoires de Grégoire XIV ont amené la formation d'un *tiers parti*. Le cardinal de Vendôme cherche à attirer à lui les catholiques royalistes, et se plaint que le Roi, en tardant à se convertir, prive non seu-

(1) Stähelin, p. 39, traite d'invention cette dispute entre la Noue et du Plessis, « qui à cette époque était malade à Saumur ». Il fait, avec beaucoup de sens, ressortir les variations nombreuses des contemporains sur ces premiers jours du règne. Cf. de Thou, Cayet, l'Estoile, *Mém. de la Lig.*, etc.

(2) Le *certificat de plusieurs seigneurs* (Cimber, XII, p. 374) signé, cependant, de l'aumônier d'Henri III, ne dit rien de ces dernières paroles du Roi.

(3) Davila, p. 717-720.



lement soi-même, mais la maison de Bourbon tout entière de ses droits à la couronne. Menacé d'une véritable sécession, le Roi tient conseil. Cheverny est d'avis qu'on cède immédiatement aux injonctions du tiers parti (1). La Noue déclare rester fidèle à l'opinion qu'il émettait deux ans auparavant; mais, dans un long discours, il montre que l'heure est mal choisie pour opérer un changement aussi grave. Le Roi est en lutte avec l'Espagne et le Pape, il n'a d'alliés que l'Angleterre et les princes allemands. S'il se convertit maintenant, ces alliés l'abandonneront, les huguenots du royaume s'éloigneront de lui, et il sera sans forces pour résister au prince de Parme, dont l'armée est déjà en route. Les conjonctures ne permettent pas d'user des grands moyens; il faut diviser les seigneurs trop tièdes, les éloigner les uns des autres, les surveiller, les apaiser, et faire durer les choses jusqu'à l'issue de la lutte entre le Roi et les Espagnols.

Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on voit l'auteur des *Discours* conseiller à son Roi une véritable hypocrisie, lui enseigner une politique imitée des petits tyrans italiens, assez semblable à celle qu'avait tenté d'implanter en France Catherine de Médicis. — N'oublions pas que Davila est un littérateur, qu'il compose ses discours à la façon des historiens de l'antiquité. Imitateur de Tacite, il n'est pas incapable de prêter à ses personnages des idées qui sont les siennes, pourvu qu'elles s'accordent à la situation. Ce discours a précisément les qualités d'un

(1) Il est au moins curieux que Cheverny, dans ses *Mémoires*, n'ait pas rapporté cette scène.

beau morceau de rhétorique. Ce qui trahit la préoccupation littéraire, le souci de transformer les personnages de l'histoire en héros de tragédie, de réduire leur complexité vivante à cette unité de ton qui est requise par Horace, c'est que ce discours est évidemment composé avec des lambeaux de la Noue. Davila avait lu les *Discours*, et s'en est souvenu. *Doversi al presente applicarvi rimedii non molto risoluti, nè molto potenti, ma tali che mitigassero e differissero il male, sinchè s'havesse commodità di purgarlo*, cette phrase n'est-elle pas le résumé du quatrième Discours, l'apologie de ces « médecines douces et faciles », qu'il faut d'abord mettre en usage, « en attendant l'occasion plus opportune » pour user de sévérité ? — Si le projet de la Noue est bien profond pour son âme honnête et presque naïve, ne serait-ce pas que Davila, qui aime, lui aussi, à creuser dans le noir, et à faire de ses personnages de petits Machiavels, lui a prêté un peu de son esprit subtil et de son goût pour l'intrigue ? — L'insistance avec laquelle la Noue, au début de sa harangue, rappelle sa déclaration antérieure, nous rendrait suspecte cette déclaration même : il se donne vraiment trop de peine pour nous prouver qu'il est « simple et un ». En outre, comment expliquer que la Noue, dans un écrit dont nous allons parler et où il exprime des idées sur certains points voisines, sur d'autres différentes de celles que lui prête ici Davila, n'ait pas songé à rappeler qu'en 1589 il avait conseillé au Roi de se faire de la religion de ses sujets ?

Les affirmations de Davila étaient déjà combattues



par Mézeray, et par Amirault, dont le livre a au moins la valeur d'une tradition de famille. Nous pouvons invoquer aujourd'hui le témoignage de la Noue lui-même, qui prit la peine d'écrire, dans les derniers temps de sa vie, tout un petit traité sur cette question qui lui tenait à cœur (1). Nous voulons parler de sa *Lettre sur la conversion du Roi.*

On a contesté l'attribution à la Noue de cette pièce importante (2). Il est bien vrai « qu'elle n'est ni datée ni signée », que « l'on ne sait à qui elle est adressée », « qu'elle n'est pas autographe », que le nom du Bras de Fer y a été ajouté « par une autre main que celle qui l'a copiée ».

A ces raisons nous en opposerons d'autres, qui ne nous semblent pas sans valeur. Les allusions cons-

(1) Voy. la *Lettre de M. de la Noue*, que nous avons publiée dans la *Rev. hist.*, 1888, p. 311-323, et les articles déjà cités de MM. Weiss et d'Aussy. — Une nouvelle lecture de cette copie, assez difficile à déchiffrer, nous a permis d'apporter au texte publié en 1888 quelques corrections, dont voici les plus importantes : p. 312, ligne 17, « vous *circonviendriez* »; — p. 314, l. 21, « *leurs âmes*, en les privant du bien sans lequel *Elle* croit » ; l. 29, « la poursuit et *assaut* ? »; 315, l. 36, « la *seigneurie* ». — 316, l. 42, « Dieu *couronnera* ses *dons* qu'il a *mis en* vous, *qui* ne laissera »; 317, l. 1, « *les Roys* »; l. 18, « *vérité* ». — 318, l. 36, « *nos* vieux *capitaines* »; l. 38, « *disoient-ils* »; l. 44, « *ensevelie*.., *casser* les méchans édits ». — 321, l. 4, « piqués ». — 323, l. 1, « qui *vous* est aussi nécessaire et utile qu'à *nous* ». — Quant aux deux variantes proposées par M. d'Aussy, la première (à luy *incogneu*), conforme au msc., doit être acceptée. Pour la seconde (*qu'elle* a esté l'Eglise primitive), il est bien vrai que le msc. porte *qu'elle*, mais comme, dans les autographes de la Noue, l'apostrophe n'apparait pour ainsi dire jamais, on a le droit de l'attribuer ici à une fantaisie du copiste. Admettre cette variante, ce serait faire dire à la Noue que l'Eglise catholique, dans son état actuel, est conforme à l'Eglise primitive, ce qu'il a toujours nié, et nie encore dans cette même lettre.

(2) L'authenticité en a été contestée dans *Rev. quest. hist.*, 1888, p. 624.



tantes aux guerres de Flandre, au prince d'Orange, au duc d'Alençon, feraient déjà penser que c'est la Noue qui l'a écrite, même si personne n'avait pris soin de nous en avertir. — Les idées, ce sont celles que la Noue a toujours soutenues, non plus répétées, comme chez Davila, avec une servile fidélité, mais reprises sous une forme nouvelle et quelquefois plus heureuse, accommodée aux circonstances. L'amour de la paix, le sentiment national, monarchique et unitaire, celui de l'identité essentielle des Eglises, et l'espoir d'une réconciliation de tous les chrétiens, le désir de voir convoquer des Etats et un concile, la crainte que les guerres religieuses n'accroissent le nombre des impies, ne reconnaît-on pas à tous ces traits le captif de Limbourg? Le style, quoique un peu traînant par endroits (l'ouvrage n'a pas reçu la dernière main), rappelle d'une manière frappante le faire de la Noue. C'est la même bonhomie oratoire, la même vivacité d'accent, les mêmes habitudes de langage, et parfois jusqu'aux mêmes expressions favorites (1). — On a dit, il est vrai, que la lettre pouvait être d'un ami de la Noue, désireux de placer ses idées sous l'autorité d'un nom illustre, et qui aurait su faire habilement un pastiche des *Discours*. Mais le faus-

(1) Au double point de vue des idées et du style, indiquons quelques rapprochements entre : « que pour en avoir abusé, Dieu ne leur oste la semence d'icelle [la religion] des cœurs » et « ce sont nos guerres pour la Religion qui nous ont enlevé la Religion », entre « Rendez à César », et le discours « de trois fausses opinions », entre « resonner ce mot d'hérétiques », et « si vous leur ostez ceste parole de la bouche », et la fin de la *Déclarat. de* 1588, etc. L'Eglise « reparée de cette splendeur », les Evêques qui « ont reluy au monde », sont des expressions familières à la Noue.



saire se serait empressé, dès la mort du grand capitaine, de tirer parti de sa supercherie, de publier cette œuvre, et d'ajouter un pamphlet de plus à la violente polémique que tous les partis avaient engagée sur cette question (1). La lettre attribuée à la Noue n'aurait point passé inaperçue, et nous ne serions pas aujourd'hui à épiloguer sur l'unique copie qui nous en soit parvenue.

Nous pouvons donc tenir cette lettre pour authentique. Est-elle contemporaine du premier ou du second récit de Davila ? — Les deux dates extrêmes entre lesquelles elle peut avoir été écrite nous sont fournies par la bataille d'Ivry (14 mars 1590), qui y est rappelée, et par la mort de la Noue (4 août 1591). Mais serrons le texte de plus près. Une allusion à la publication des monitoires et à la formation d'un tiers parti (2) ne nous permettent pas de la croire antérieure au mois de mars 1591. D'autre part la Noue, qui cite la *Déclaration* royale du 8 août 1589, n'aurait pas manqué d'invoquer à l'appui de sa thèse les *lettres patentes* du 4 juillet 1591, si celles-ci n'étaient postérieures à la rédaction de sa lettre, et peut-être inspirées par cette lettre même (3). Ajoutons que le 1er juin il partit pour la Bretagne, et que la lettre semble avoir été écrite dans le voisinage du Roi.

(1) Voir ces pamphlets (Stähelin en cite un grand nombre) dans les *Mém. de la Lig.*, le F. fr. de la B. N., et les *Exp.* des Arch. nat.

(2) P. 319 : « les injustes foudres spirituelles... » et plus haut : « La France n'est-elle pas assez divisée... ? »

(3) *Mém. de la Lig.* IV, p. 361, 369. Certains passages semblent empruntés à la Noue : « Ces violens labeurs que nous avons depuis notre premier âge supportés *sans intermission*... la convocation d'un *saint et libre concile*... Et si par icelle Dieu nous faisoit la grâce de reconnaître si nous sommes en erreur, de nous en départir... Les pre-

C'est donc au printemps de 1591, et très probablement d'avril à mai, que la Noue résolut, pour défendre son roi contre les calomnies des ligueurs et pour empêcher le succès du tiers parti, d'ajouter à son œuvre un vingt-septième discours. La mort seule l'empêcha de le publier.

Dans ce mémoire, comme dans tout ce qu'il a écrit, la Noue se tient à égale distance des exagérés des deux partis. Il repousse hautement les prétentions des ligueurs. Très nettement, il refuse d'admettre l'idée d'ouvrir une controverse religieuse tant que dure la guerre (1). Ce serait une grave imprudence ; car pendant que le Roi discuterait avec les théologiens, l'Espagnol, le Savoyard et le Lorrain s'uniraient pour lui prendre son royaume ; dans les villes de province comme à Paris, les chefs de la Ligue établiraient de petites républiques indépendantes. — Cela serait contraire à la dignité de la monarchie : car il n'appartient pas aux sujets de forcer leur roi en sa conscience ; tous doivent se soumettre à lui sans conditions ; sa tolérance, sa bonté pour les catholiques de son parti, qu'il favorise plus encore que ses anciens serviteurs, ont enlevé déjà tout prétexte à la révolte.

miers mouvements et le temps de leur soulevation le manifestent assez, s'étant rebellés contre le feu Roi... qui a toujours été très catholique, et *lorsque plus il faisait la guerre* pour lad. Religion, etc. » Déjà dans une conversation tenue avec Villeroy après Ivry (*Mém. d'Estat*, p. 211), Henri IV avait dit « qu'elle [S. M.] adoroit le service *d'un mesme Dieu*, et que la religion en laquelle elle avoit esté nourrie *n'estoit si différente* de l'autre qu'elle deust estre incompatible, qu'enfin *en tel changement qui importoit à la conscience*, Dieu y devoit opérer et non les hommes, *se faire avec le temps instruire* et non à coups d'espées... »

(1) Cf. M. Hurault, IIe disc.



— De plus, ce serait se déshonorer en pure perte : car se faire de la religion des ligueurs, ce n'est pas se faire catholique. Ici s'ouvre un admirable parallèle entre la religion des ligueurs et celle des bons catholiques. Rarement, même aux meilleures pages de ses *Discours*, la Noue a trouvé des accents plus éloquents, des paroles plus vigoureuses. Son patriotisme se soulève à la pensée que les malheurs qu'il prédisait jadis sont à la veille de se réaliser : la ruine de l'autorité tutélaire de la monarchie, le morcellement de la France, l'invasion étrangère. L'indignation fait de lui, pendant une ou deux pages, presque un grand écrivain. Il oppose aux paroles de paix et d'humilité, aux paroles de Jésus et de Paul, les maximes furieuses de « ces nouveaux docteurs », qui « commandent et sollicitent de tuer les Roys; et quand on l'a fait, ils attribuent sainteté à ces horribles assassins, et leur baillent la couronne du martyre : sur quoy il faut noter que le diable a aussi ses martyrs ». Le calviniste qui croit fermement à l'efficacité souveraine de la grâce, est révolté par l'odieux abus que les curés de la Ligue font journellement de la doctrine des œuvres : « Le seul moyen de réconciliation, s'écrie-t-il, gist au mérite du Fils de Dieu. Qu'ont presché ceux-cy ? C'est que quiconque aura tué père et mère, violé ses plus proches parens et ravi injustement les biens de plusieurs familles, s'il se range sous la Sainte Union et s'y monstre passionné, ses péchés luy sont remis et acquiert paradis. »

Il n'y a donc pas d'entente possible entre le Roi et ces « seize brigands, qui ont pillé et volé les ri-

chesses de la cité qu'ils ont asservie ». La religion n'est qu'un prétexte à couvrir leurs ambitions désordonnées. En veut-on la preuve ? C'est que leur révolte a été dirigée contre le très catholique Henri de Valois. Pour attirer à eux les catholiques royaux, ils affirment qu'ils se soumettront au Roi dès qu'il se sera converti (1). Mais entre eux ils disent et écrivent que l'abjuration du relaps est entachée de nullité, et « qu'il ne devroit estre receu au giron de leur Eglise, encore qu'à mains jointes et genoux fléchis il demandast d'y estre réintégré ». Nous avons conservé un certain nombre de ces « libelles », et nous y pouvons voir que la Noue n'exagérait pas (2).

La proposition des ligueurs n'est donc qu'un artifice pour rendre l'inconstance religieuse du Roi odieuse non seulement aux catholiques, mais aux protestants même, et lui enlever l'affection de ses alliés.

(1) B. N. F. fr. 2751, f° 145, *Articles proposez au Roy de Navarre par ceux de la Ligue pour estre recongneu Roy de France, avec les responses*, 1592. « Premièrement : ils ont déclaré que la paix ne dépend que d'un seul poinct, qui est de la réduction de S. M. à la religion catholique, protestant que cela faict ils le reconnoistront promptement pour le roy et prince légitime sans desirer d'elle autre scureté ». Le Roi leur répond comme la Noue. — Voy. aussi Villeroy, *Mém. d'Est.*, passim.

(2) B. N. 2751, f° 142 (Cal. nov. 1592). *Quod petitio quod rex Navarræ interpelletur ut fiat catholicus inepta sit, seditiosa et impia.* Suivent 10 articles, dont voici le sixième : « Eo notorium est fore infructuosum quo notoria est Henrici relapsi pertinacia » ; et la conclusion : « qui itaque illam proponunt ut mali cives, inconstantes, perjuri, politici, seditiosi, publici boni perturbatores, hæretici fautores, de hæresi suspecti, et excommunicati sunt ab urbe expellendi, ne morbidæ factæ pecudes totum corrumpant ovile ». Cet état d'esprit survécut même à la conversion. Arch. nat. K. 1569, n° 214 : *Pour prouver que, malgré la messe de Saint-Denys, Henry de Navarre est resté calviniste.*



N'ont-ils pas répandu en Allemagne le bruit qu'il allait abjurer, et qu'une fois maître du royaume il ne se soucierait plus des réformés ? Ici encore nous pouvons établir que la Noue ne parlait pas sans preuves. Depuis trois ans (il le savait par M. de Ségur), les ligueurs avaient envoyé des émissaires, experts dans l'art de la calomnie, sur les bords du Rhin : « Ils publient partout et ont publié depuis cinq ou six mois que led. s[r] Roy avoit appelé l'armée estrangère pour la perdre ; qu'il est traistre ; disent aux uns qu'il est papiste, aux autres athéiste ; qu'il a fait empoisonner M. le Prince ; qu'il ne se soucie en aucune façon de l'amitié des Princes d'Allemagne. »

La Noue ne partage pas davantage l'avis des huguenots exaltés, de ceux qui repoussent toute transaction, et qui voudraient voir Henri de Béarn porter sur le trône de France les passions d'un chef de parti et d'un sectaire (1). La Noue est un politique. Il sait bien que son Roi, s'il a hérité des fortes vertus de Jeanne d'Albret, a malheureusement quelque chose aussi de l'inconstance fuyante de son père, qu'avant tout il veut être roi, et que pour lui la question religieuse n'est guère qu'une question politique. Il s'agit

(1) Il faut mettre dans ce groupe l'auteur de *An Advice... by a minister of the French Church* (20 janv. 1589, vx st. — R. O. *Fr.* 95) : « Ses sujets de la Ligue en France luy font assés entendre par plusieurs moiens qu'il n'y a que ce seul empeschement de la Religion qui les éloigne de son obéissance. Le cardinal et les docteurs envoyés de Rome apportent bien pour terreur des foudres et excommunications... Les princes et seigneurs catholiques qui suivent le parti du Roi le pressent d'ailleurs rudement, comme n'y aiant que ce seul retardement à la paix et au repos de la France. — *Et mesmes de ceux qui jusques icy ont suivi la Religion*, il est à craindre qu'il ne s'en trouve que trop qui suggèrent au Roi ce conseil de s'accommoder aux catholiques romains ».



donc surtout, pour un bon Français, de sauver les apparences. La Noue ne voulait point du tout d'une conversion à la diable, comme celle qui aura lieu en réalité en 1593. Il n'est point pour « le saut périlleux » et il entendrait dire avec chagrin que « Paris vaut bien une messe ». Il semble même qu'au fond, et sans qu'il le dise, il souffre un peu de l'indifférence de son roi (1). Il distingue deux sortes de conversion : l'une, celle qu'exigent les membres du tiers parti, et qui s'opère « avec précipitation et par cupidité de règne... » ; celle-là ne lui inspire que dégoût ; elle ne regarde que « les commodités temporelles : quand, pour garantir son bien ou sa vie, ou s'acquérir des grandeurs, on fait une profession extérieure que le cœur n'aprouve pas, qui est en bon langage estre hypocrite » ; — l'autre « regarde à une fin religieuse ; car puisqu'il est question de l'honneur de Dieu et du salut de l'âme, il faut contenter la conscience ». La dignité de la religion même et l'honneur de la France exigent qu'on donne à l'abjuration du Roi, si elle a lieu, ce caractère d'une conversion purement religieuse, déterminée par « l'illumination » du Saint-Esprit (2). Il ne faut donc pas agiter la question reli-

(1) Nous ne pouvons qu'effleurer ce sujet en passant. Ce n'est pas ici le lieu de dire ce qu'il faut penser de la conversion du Roi, ni d'examiner si son indifférence religieuse était aussi complète qu'on le veut dire.

(2) Voy. les *Articles proposez...* 1er réponse : « A cela leur a esté répondu que le faict de la conscience est chose si précieuse qu'il ne se faut point attendre que S. M. s'y gouverne par traicté ou capitulation, et qu'elle ne fera rien en cela que selon sa saincte inspiration qu'elle en recevra de Dieu et de l'instruction qui luy en sera faicte, à laquelle elle se disposera volontiers quand l'on luy en donnera le loisir ». B. N. F. fr. 23.300, fos 83 et suiv. *Discours sur la conversion du Roy fait par les catholiques du party du Roy à ceux de la Ligue*



gieuse avant que la paix ait ramené les loisirs. Il ne faut même pas que le Roi s'abstienne jusque-là de faire prêcher, car ses ennemis en profiteraient pour le taxer d'athéisme. Le calme une fois rétabli, on réunira un concile général, ou, si le pape résiste encore, un national; mais un vrai et libre concile où viendront des théologiens des deux partis. Le Roi écoutera évêques et pasteurs : « Et ne faut douter, si Dieu répand sa bénédiction sur la paix, qu'il ne bénisse aussi la concorde de l'Eglise, et que S. M. ne donne contentement à ses subjects ».

La Noue n'en dit pas davantage. Il espère « la concorde de l'Eglise », sans dire si, après cette conférence, le Roi sera de la religion du peuple, ou le peuple de la religion du Roi. C'est que, pour lui, il n'y a pas en présence deux religions différentes et ennemies. Le mot de conversion, qu'il ne prononce pas à la fin de sa lettre, est-il bien le mot qui convient à ce règlement de la question religieuse (1)? Toute sa vie, la Noue a été hanté par une noble chimère, la réunion des deux Eglises. L'explosion définitive de la Ligue, l'assassinat d'Henri III ne l'ont

notamment f° 86 : « Les changemens où il va non seulement de la conscience, mais aussi de l'exemple, mesmement ès personnes de si grande dignité, ne se peuvent faire en un moment et sans que les formes qui y sont requises précèdent ». Ces idées étaient déjà dans la *Déclaration du Roi de Navarre* rédigée dès 1585 par Mornay (*Mém. de la Lig.*, I, p. 122). Voy. deux lettres (id., p. 350 et 415); G. Chappuys, *Hist. du Roy. de Navarre*, p. 739, et de nombreux textes cités par Stähelin.

(1) Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il a été suivi par M. Hurault, p. 133 : « Si nous avons à souhaitter quelque chose en nostre Roy, *ce n'est pas qu'il suyve la secte de Rome ou de Genève*... Mais qu'il réduise tous ses peuples à servir Dieu », et p. 161: « encore qu'il soit plus séant de souhaitter plustost *la réunion de toute l'Eglise*

pas fait renoncer à ses chères idées d'autrefois. — Ne jugeons pas les événements de ce temps et les croyances de ces hommes avec les habitudes d'esprit que trois siècles nous ont données. A la fin du seizième siècle (1), il n'y avait pas encore entre les deux confessions, du moins au regard de quelques esprits éclairés et véritablement chrétiens, l'abîme sans fond qui s'est creusé depuis. En réalité, le passage capital de cette longue lettre, c'est le suivant : « Je ne suis pas de ceux qui, se représentans les disputes, animositez et injures, tant passées que présentes, survenues entre nous pour le fait de la religion, et la différence des doctrines, estiment qu'il est impossible de trouver aucun règlement ecclésiastique qui puisse contenter et réunir nos esprits. » Il a la ferme espérance que le concile saura trouver ce « règlement ecclésiastique ». Comment cette belle œuvre serait-elle impossible, puisqu'après tout (la Noue, qui l'a dit autrefois, tient à le répéter), « nous ne sommes pas si diamétralement contraires ès choses spirituelles, car nous recognoissons tous un mesme Christ et portons la marque extérieure des chrestiens, qui est le baptême, retenans tous les fondemens que les Apostres ont posés ? » Le concile aura la gloire de rame-

que la conversion d'un seul homme ». P. 162 : « et peut estre en l'instruisant vous vous instruirez vous mesmes ». Ce discours, écrit également en 1591, est en partie reproduit, sans nom d'auteur, dans *Mém. de la Lig.* IV, p. 659. Mais la supériorité de la Noue est de ne pas se perdre dans le fatras théologique, de rester homme du monde. En outre, Hurault est assez indifférent en matière religieuse, ce qui rend sa modération moins méritoire.

(1) Et peut-être plus tard. On a bien pu avancer, non sans vraisemblance (Brunetière, *Etudes critiques*, II), que Bossuet, lui aussi, a rêvé la réunion des Eglises chrétiennes.



ner la paix en France, de rétablir l'unité du monde chrétien, et « la beauté de l'Eglise catholique ».

Ce mot de « catholique », la Noue ne l'entend pas dans le sens étroit que nous lui donnons aujourd'hui, mais dans toute la largeur de son sens primitif (1). Pour lui c'est l'Eglise universelle, telle que saint Paul l'a instituée, débarrassée des « inventions » dont « la perversité de l'homme » a souillé sa splendeur. En ce sens, la Noue se déclare ici, comme dans son manifeste de Sedan, profondément catholique, c'est-à-dire qu'il est moins huguenot encore que chrétien. A cette hauteur de pensée, les misérables disputes qui divisent l'Eglise disparaissent : c'est la grande famille des enfants de Dieu.

En même temps que chrétien, il est resté Français.

(1) Quelques textes ne seront pas inutiles pour montrer avec quelle précaution il faut éviter, dans l'histoire religieuse du XVI° siècle, de laisser aux mots le sens que nous y attachons. Calvin, *Inst.*, IV, 1, « De la vraye Eglise », p. 812 : « Parquoy elle est nommée *catholique* ou universelle... » Confession de Th. de Bèze à Poissy (de la Place, p. 162) : « Nous croyons qu'il y a une *saincte Eglise catholique*, c'est-à-dire universelle, qui est la compagnie et communauté des saints, hors laquelle il n'y a point de salut ». La Place, p. 126, remontrance du Parlement, 1561 : « Car ceux qui vivent selon la religion nouvelle voudront dire qu'ils vivent *catholiquement* ». Déclaration du Roi de Navarre... 1585, *l. c.*, p. 121 : « Qu'il croit une *Eglise catholique apostolique* ». L'expression est répétée plus bas, et expliquée : « Il embrasse les plus anciens, célèbres et légitimes conciles ». Ce qui achève de donner leur vrai sens aux deux passages de la *Lettre* où le mot de catholique est employé, c'est : 1° la *Déclaration* de la Noue lui-même : « Certes je ne le suis pas [hérétique], car je veux vivre et mourir en ceste foy renommée et excellente de l'Eglise *romaine*, membre de la *catholique*, *telle que saint Pol (qui en a esté le premier Evêque) l'a instituée... Le vray catholique* est celuy qui poursuit la paix et l'union, etc. » Ce sont déjà les pensées et le langage de la lettre de 1591. 2° la Noue s'était déjà proclamé catholique dans son XXIV° discours. Cf. Hurault, 134 v° et 133 : « se faire catholique (*il me faut nécessairement servir de ces mots-là*)... »



Il oublie sa haine contre les ligueurs pour se souvenir qu'eux et lui sont « citoyens d'une même cité ». Et, de ce côté encore, il espère une réconciliation. Il les adjure de ne pas prendre pour roi un Espagnol, « dont le meilleur faudroit qu'il fust refondu, pour lui oster ses mœurs qui nous semblent farouches, et lui imprimer la douceur des françoises ». Il en atteste, dans une sorte de prosopopée, le grand François et les braves qui ont chassé de Provence l'empereur Charles. Dans un noble mouvement d'orgueil et de confiance, il montre aux rebelles « que la France a un Roy, la clémence et la fortitude duquel ils n'ont que trop cogneue, qui craint Dieu et aime ses subjects, singulièrement les gens de bien et les malheureux, gardant sa parole, qui se monstre aussi favorable à ses ennemis captifs ou réconciliés qu'à ceux qui de toujours le servent, et nul fiel n'est dedans son cœur. » Enfin, comme ce pacifique est un homme de guerre, il termine en vrai chevalier, menaçant les ligueurs, s'ils persistent, d'un nouvel Ivry.

Ce n'est pas seulement par de belles et généreuses paroles que la Noue servait son Roi. — A peine monté sur le trône, Henri avait partagé ses troupes en trois armées : l'une d'entre elles, commandée par Longueville, qui avait pour lieutenant la Noue, s'achemina vers la Picardie. Le Roi la rappela, lorsqu'après son échec devant Rouen, les ligueurs vinrent à leur tour le menacer auprès de Dieppe. Elle n'arriva en Normandie que trop tard pour prendre part aux combats d'Arques (1), mais c'est son retour

(1) Amir., sans doute pour rehausser la vie de son héros, veut en faire un des combattants d'Arques et d'Ivry. Mais il était en Picardie



qui détermina la retraite du duc de Mayenne. Le 18 octobre, la Noue était à Dieppe, il écrivait à Walsingham pour le tenir au courant des succès de l'armée royale, et en même temps pour presser l'arrivée des secours promis par Elisabeth (1). On peut même conjecturer que le Roi avait profité des relations amicales qu'il entretenait avec le ministre anglais pour le charger d'une sorte de mission officieuse. Les armées royales quittèrent Dieppe le 21 octobre, et vinrent, le 31, camper au sud de Paris. Le lendemain on attaqua les faubourgs, à la vue des Parisiens épouvantés : c'était « battre le chien devant le lion ». Une armée, où se trouvaient 4.000 Anglais, fut lancée, sous le commandement de Biron, contre Saint-Marcel et Saint-Victor ; une seconde, sous d'Anville, contre Saint-Jacques et Saint-Michel ; les faubourgs du sud-ouest, Nesle et Saint-Germain, furent réservés à Chastillon et à la Noue (2), qui, avec son audace ordinaire, pénétra dans les rues et voulut forcer le passage de la tour de Nesle; obligé de s'avancer en marchant dans l'eau, il courut un instant risque de se noyer. Ces furieuses attaques restèrent sans résultat, car la nuit Mayenne entra dans la ville, et, le 3 novembre, le Roi dut abandonner les faubourgs.

Il ne tarda pas à séparer de nouveau son armée en plusieurs corps. Le 11, la Noue écrivait de Meulan à Walsingham. Il vantait le courage déployé

au moment d'Arques (*Mém. de la Lig.* t. IV, p. 60 et suiv., sept. 1589) et il y était retourné au moment d'Ivry (*Lett. miss.* t. III, p. 171).

(1) R. O. *Fr.* 94.

(2) *Mém. de la Lig.*, IV, p. 70, 71.



par les soldats d'Elisabeth à l'attaque des faubourgs, et exprimait le regret d'avoir dû céder à Biron le commandement de cette belle troupe. Il s'en retournait avec Longueville « du costé de la Picardye et de l'Isle de France », afin d'empêcher la jonction des Espagnols et des ligueurs de Paris, car « il estoit soldat pèlegrin, qui va où le besoin se présente ». En effet, nous apprenons en décembre, que « Messieurs de Longueville et de la Noüe ont remis en l'obéissance de S. M. Provins, Laigny, Moret et Montereau-fault-Yonne. Il ne reste plus que Meaux et Ponthoise pour brider entièrement les Parisiens (1) ». Il n'était donc pas aux côtés de son Roi le jour de la bataille d'Ivry ; mais, le soir même de la victoire, Henri lui écrivait : « Dieu nous a bénis », et lui donnait l'ordre de marcher sur Pontoise.

On vint mettre le siège devant Paris. Une nouvelle et plus terrible attaque fut tentée contre les faubourgs. La Noue se fit blesser à l'attaque de Belleville (2). Il fut envoyé en Brie pour défendre Meaux qui allait se trouver prise entre les troupes de Mayenne et celles du prince de Parme (3).

Tout cela n'empêchait pas le Béarnais de se moquer parfois, et durement, du vieux capitaine. Lorsque les chefs de l'armée tinrent conseil à l'approche des Espagnols, la Noue émit l'avis qu'il fallait continuer le siège, et attendre Farnèse sous les murs de Paris. Le Roi, qui voulait tout décider par

(1) R. O. *Fr.* 94. *A Memorial...* 7 déc. (vx st).

(2) D'Aubigné et Amir. *Lett. miss.*, III, p. 194. A la comtesse de Grammont, 14 mai.

(3) La Noue au Roi, 2 août, de Vuitry.

qui détermina la retraite du duc de Mayenne. Le 18 octobre, la Noue était à Dieppe, il écrivait à Walsingham pour le tenir au courant des succès de l'armée royale, et en même temps pour presser l'arrivée des secours promis par Elisabeth (1). On peut même conjecturer que le Roi avait profité des relations amicales qu'il entretenait avec le ministre anglais pour le charger d'une sorte de mission officieuse. Les armées royales quittèrent Dieppe le 21 octobre, et vinrent, le 31, camper au sud de Paris. Le lendemain on attaqua les faubourgs, à la vue des Parisiens épouvantés : c'était « battre le chien devant le lion ». Une armée, où se trouvaient 4.000 Anglais, fut lancée, sous le commandement de Biron, contre Saint-Marcel et Saint-Victor ; une seconde, sous d'Anville, contre Saint-Jacques et Saint-Michel ; les faubourgs du sud-ouest, Nesle et Saint-Germain, furent réservés à Chastillon et à la Noue (2), qui, avec son audace ordinaire, pénétra dans les rues et voulut forcer le passage de la tour de Nesle ; obligé de s'avancer en marchant dans l'eau, il courut un instant risque de se noyer. Ces furieuses attaques restèrent sans résultat, car la nuit Mayenne entra dans la ville, et, le 3 novembre, le Roi dut abandonner les faubourgs.

Il ne tarda pas à séparer de nouveau son armée en plusieurs corps. Le 11, la Noue écrivait de Meulan à Walsingham. Il vantait le courage déployé

au moment d'Arques (*Mem. de la Lig.* t. IV, p. 60 et suiv., sept. 1589) et il y était retourné au moment d'Ivry (*Lett. miss.* t. III, p. 171).

(1) R. O. *Fr.* 94.

(2) *Mém. de la Lig.*, IV, p. 70, 71

par les soldats d'Elisabeth à l'attaque des faubourgs, et exprimait le regret d'avoir dû céder à Biron le commandement de cette belle troupe. Il s'en retournait avec Longueville « du costé de la Picardye et de l'Isle de France », afin d'empêcher la jonction des Espagnols et des ligueurs de Paris, car « il estoit soldat pèlegrin, qui va où le besoin se présente ». En effet, nous apprenons en décembre, que « Messieurs de Longueville et de la Noüe ont remis en l'obéissance de S. M. Provins, Laigny, Moret et Montereau-fault-Yonne. Il ne reste plus que Meaux et Ponthoise pour brider entièrement les Parisiens (1) ». Il n'était donc pas aux côtés de son Roi le jour de la bataille d'Ivry ; mais, le soir même de la victoire, Henri lui écrivait : « Dieu nous a bénis », et lui donnait l'ordre de marcher sur Pontoise.

On vint mettre le siège devant Paris. Une nouvelle et plus terrible attaque fut tentée contre les faubourgs. La Noue se fit blesser à l'attaque de Belleville (2). Il fut envoyé en Brie pour défendre Meaux qui allait se trouver prise entre les troupes de Mayenne et celles du prince de Parme (3).

Tout cela n'empêchait pas le Béarnais de se moquer parfois, et durement, du vieux capitaine. Lorsque les chefs de l'armée tinrent conseil à l'approche des Espagnols, la Noue émit l'avis qu'il fallait continuer le siège, et attendre Farnèse sous les murs de Paris. Le Roi, qui voulait tout décider par

(1) R. O. *Fr.* 91. *A Memorial*... 7 déc. (vx st).

(2) D'Aubigné et Amir. *Lett. miss.*, III, p. 194. A la comtesse de Grammont, 14 mai.

(3) La Noue au Roi, 2 août, de Vuitry.

une seule grande bataille en pleine campagne, lui répondit par des railleries insultantes sur sa captivité (1). L'événement donna raison à la Noue, puisque le Roi fut obligé de lever le siège.

A la fin d'octobre, la Noue se trouvait avec le Roi à Gisors (2), lorsque l'armée dut marcher vers le Tardenois pour inquiéter Farnèse qui s'en retournait en Flandre. Il y eut, le 25 et le 26 novembre, entre la Vesle et l'Aisne, une série de savants combats, pendant lesquels le prince de Parme sut tromper tous les efforts de Henri IV. La Noue joua dans ces combats un rôle très important ; c'est lui qui fut chargé de se saisir du passage de l'Aisne ; c'est lui qui reçut, le premier soir, la mission de faire « loger et repaistre » les troupes ; on était sûr, en les lui confiant, qu'elles n'iraient pas à la picorée. Mais le lendemain, il avertit le Roi que toute la cavalerie et toute l'infanterie ennemie se formaient en bataille ; il fallut reculer, et c'est la Noue qui protégea la retraite des troupes royales (3).

Au début de l'année suivante, elles vinrent resserrer le siège de Paris. Le 20 janvier, on voulut attaquer la place (4). Mais les portes étaient gardées et fortifiées. On tint conseil. Le Roi, très découragé depuis l'entrée de Farnèse, désespéré de voir la guerre trainer en longueur, « vouloit tenter la for-

(1) P. de l'Estoile. « Il luy semble que les Espagnols le tiennent déjà aux chausses pour le remener en Espagne. »

(2) H. Palavicino à Burghley (lettre italienne), de Givors, 13 oct. (R. O. *Fr.* 96).

(3) *Advertisements...* (en français), postérieurs au 26 nov. 1590 (*Ibid.*).

(4) *Mém. de la Lig.*, IV. p. 344.

tune et hazarder quelques hommes ». La Noue s'opposa à cette démarche imprudente, et son avis l'emporta.

On ne dit pas si le Roi lui lança de nouveau quelques-uns de ces amers sarcasmes qu'il lui avait adressés l'année précédente. La chose est peu probable, car, malgré tout, Henri aimait profondément ce fidèle serviteur. Lorsque le duc de Mayenne lui envoya des négociateurs à Soissons, il suivit les avis pacifiques de la Noue de préférence à ceux des exagérés, qui ne voulaient entendre parler de paix (1). Pour reconnaître dignement ses services, il pria son alliée Elisabeth de donner trois prisonniers castillans en échange d'Odet de Téligny.

Cette négociation, que la Noue avait tant à cœur de voir aboutir, ne marchait qu'avec une extrême lenteur. Ne pouvant, au milieu des luttes qu'il soutenait journellement contre la Ligue et contre l'Espagne, s'occuper lui-même des affaires de son fils, il avait prié Walsingham de se charger de ce soin, et recommandé au jeune prisonnier d'écrire au ministre anglais et à Palavicino. Le malheur voulut que Walsingham vînt à mourir avant d'avoir réussi à le tirer de prison. Sa captivité menaçait de ne jamais finir. Il fallut que, sur l'ordre formel qu'il en reçut du Roi, l'ambassadeur de France à Londres, Beauvoir la Nocle, s'entremît lui-même en sa faveur. Odet fut enfin mis en liberté, et transporté,

(1) Voy. Villeroy (Buchon, p. 602), et la bizarre *suite du Manant et du Maheustre*, inséré dans P. Cayet. Ce dernier récit parait imité de Davila.



non en France, mais à Londres (1) ; il s'agissait d'obtenir de Burghley le moyen de le faire passer en France, et d'abord un passeport pour lui, ses gens, ses chevaux et ses meubles. Ce n'était pas chose aisée, car les Anglais ne montraient à l'égard de Téligny aucune bonne volonté ; et, malgré l'autorisation que lui avait gracieusement accordée la Reine, Beauvoir, retenu par la fièvre dans sa résidence de Hackney, dut plus d'une fois écrire à Burghley des lettres pressantes avant d'obtenir ce qu'il réclamait. C'est seulement vers la fin de mai qu'Odet put prendre la mer.

La Noue n'eut pas le bonheur de revoir son vaillant et digne fils. Il retourna mourir « comme le bon lièvre, en son giste ». Le Roi l'envoya en Bretagne pour y servir de lieutenant et de guide au jeune prince de Dombes, fils de Montpensier, qui était chargé de réprimer la dangereuse rébellion du duc de Mercœur. — Alors reparurent les banales accusations d'ingratitude qu'on lui avait prodiguées en 1588, sous prétexte qu'il allait assiéger dans Lamballe la femme, la fille et le gendre de ce Martigues

(1) Beauvoir à Burghley, 2 mai 1591 (R. O. *Fr.* 99) : « ... Sinon je seray contrainct d'attendre le partement de M. de Teligny, qui ne peut estre *plus tard que mercredy prochain.* » Beauvoir se trompait, car le 9, il est obligé de récrire : « Je vous supplie me renvoyer le tout [les lettres du Roi] s'il est aujourd'huy possible, et un passeport pour M. de Téligny. J'en parlé hier à la Royne, qui de sa grâce me l'accorda. Il a déjà recouvert deux bons chevaux, il s'atend à un autre et à un hobin d'Irlande... Il a des armes qu'il a aportées d'Hollande pour sa personne, et quelques autres hardres contenues en trois ou quatre bahus. » *Id.* 10 mai. « J'y fusse allé dès ce soir, n'estoit que j'ay M. de Téligny sur les bras », et lui renouvelle avec instance les mêmes demandes. Id. encore 16 mai.



qui autrefois lui avait sauvé la vie. Le procès s'ouvrait encore une fois entre le devoir chevaleresque et le devoir national. Quelque obligation que la Noue pût avoir à la famille du duc de Mercœur, ce prince était bien le plus redoutable de tous ces gouverneurs rebelles sur lesquels Henri était contraint de reconquérir son royaume. La Bretagne n'était officiellement réunie à la couronne que depuis moins de soixante ans (1) ; les tendances particularistes y étaient encore très vives : Mercœur résolut de se servir de ces passions. Il prétendit que sa femme Marie de Luxembourg, comtesse de Penthièvre, était la souveraine légitime de la Bretagne (2). Il fut suivi de « tous ceux qui aimaient mieux un prince séparé que l'union, à eux peu agréable, avec la couronne de France (3). » Il demanda des secours à Philippe II ; celui-ci, qui revendiquait aussi le duché au nom de la reine Elisabeth de Valois, lui envoya 4.000 fan-

(1) En 1532, un an après la naissance de la Noue.

(2) Villegomblain, IIe partie, p. 77. Mercœur « ne visoit à autre but qu'à son établissement en ceste province, et s'en rendre duc soubz les protections du Roy d'Espagne ». Il faillit y réussir. Voy. Vaurigaud, p. 293. « La duchesse... accoucha à Nantes d'un fils qu'elle faisait appeler *Prince et duc de Bretagne*. » Mercœur fut un instant maître de Rennes. Il installa à Nantes un Parlement rival de celui de Rennes. Voy. Carré, *Parlement*, p. 18 et 23 : « Il représentait dans la province l'opinion politique dominante ; il pouvait s'appuyer sur des assemblées d'Etats nombreuses et dévouées à la Ligue ». Id p. 24 : « Presque toute la Bretagne était échappée à son autorité [du Parlement royaliste] ». Aux Etats royalistes tenus à Rennes (27 déc. 90), 8 villes seulement étaient représentées.

(3) Davila, p. 695. — R. O. *Fr.* 96, 30 nov. 1590. *Extrait*... « Les Hespaignolz descendus en Bretaigne jusques à 3500. Ceux du Croisic à leur arrivée en tuèrent 500. Le duc de Mercure partit de Dinan le deuziesme novembre pour les aller trouver. Ce sont tous gardeurs de chiens et de pourceaux. »



tassins, reçut en gage le port de Blavet, et remplit la Bretagne de ses émissaires. C'était donc une grande province qui allait se séparer de la France et passer sous le protectorat de nos ennemis.

La Noue se trouvait dans la situation où s'était trouvé, trois siècles plus tôt, son compatriote du Guesclin. Il se décida, non comme un chef de bande du XIVe siècle, mais comme un bon Français du XVIe. C'est, au fond, tout le sens des reproches que lui adresse Brantôme (1).

Il était question de l'envoyer en Bretagne dès le mois d'octobre 1590 (2). Mais sa présence paraissait alors trop précieuse au Roi. En février 1591, à la suite d'une demande adressée par les Etats royalistes de Bretagne, son départ fut de nouveau résolu (3). Enfin, appelé par le prince de Dombes (4), il quitta Henri le 1er juin. Il était temps, car le chef du renfort anglais, Norris, menaçait d'abandonner la Bretagne si l'on n'y envoyait pas de troupes françaises. Il rejoignit enfin l'armée, vers la fin du mois, avec Montgommery, d'autres gentilshommes, et cent

(1) Brantôme, *loc. cit.*

(2) H. Palavicino, 13 oct. *lett. cit.*

(3) R. O. *Fr.* 97, 4 fév. 91 : « Les Estats de Bretagne ont supplié le Roy leur souverain seigneur les secourir de forces et d'hommes... Le Roy envoie ce qu'il peult de troupes françoyses..., et entre autres seigneurs le sr de la Noüe, qui est dud. païs. »

(4) Thiboutot à Beauvoir, de Guingamp, 5 mai (R. O. *Fr.* 98) : « Mgr le Prince se sent fort vostre obligé de la diligence qu'avez faicte de luy moyenner du secours [l'armée de Norris], par le moyen duquel il espère, et l'assistance de M. de la Noüe que le Roy lui doibt envoyer, acquérir de l'honneur... ». *Instr. au sr de Reau*, 13 juin (*ibid.*) : « Il luy dira [à Elisabeth] que, suivant ce qu'Elle a mandé à S. M. en ce qui touche la Bretagne, Elle [S. M. T. C.] a faict partir le sr de la Noue dès le premier de ce mois pour y aller, de sorte qu'avec l'ayde de Dieu il s'y sera rendu peu de jours après ».

corcelets (1). Vainqueur une première fois, il fut bientôt arrêté devant Lamballe. Il n'était pas d'avis d'entreprendre le siège de la place ; mais, comme autrefois Coligny à Poitiers, il y fut contraint par les nobles de son armée (2). Le siège traînant en longueur, il envoya reconnaître une brèche. Peu satisfait du rapport qu'on lui fit, il recommença l'imprudence qui lui avait coûté un bras à Fontenay. Considérant comme le devoir du chef d'aller se rendre compte de la position par lui-même, il voulut examiner cette brèche. La faiblesse de sa vue, qui avait été gravement atteinte par les souffrances endurées à Limbourg, le força de monter sur une échelle. Une balle le fit tomber, ses gens l'emportèrent sans mouvement, et le menèrent en toute hâte à Montcontour (3).

La blessure était en elle-même assez légère. La balle lui avait « rasclé un peu le haut de la teste sans luy offencer l'os (4) ». Tout le monde croyait sa guérison prochaine. Norris écrivait à Burghley qu'il n'était pas en danger. Le prince de Dombes, dans

(1) Norreys to Burghley (*ibid.*), 19 juin : « The next day after theyr disloging [de Châteaulaudry ; c'était le 15, vx st.], M. de la Noue, M. Mongomery and some other gentlemen, wyth 100 curates joyned with us ». Il ne cache d'ailleurs pas son mécontentement de voir arriver un si médiocre secours. *Ibid.* 22 juin.

(2) Vaurigaud, p. 315 : « cédant aux sollicitations de la Hunaudaye et du marquis d'Acérac, qui avoient leurs châteaux voisins de cette ville, et à celles de la noblesse du pays... »

(3) Montcontour (C.-du-N. arr. de Saint-Brieuc). Amir. p. 364 et suiv.

(4) Dombes à Beauvoir, 25 juill. (copie, R. O. *Fr.* 99). Norreys to Burghley, 13 vx st. (*ibid.*). — Le 31 vx st. Norris écrit : « who died ... rather of the hurt that he receaved of his faule after he was striken than of hys shott ».



une lettre à Beauvoir, disait « qu'avec l'ayde de Dieu, dans dix ou douze jours il montera à cheval », et le priait d'annoncer la nouvelle à la Reine. Le Roi, averti de l'accident, le croyait sans gravité (1). Malheureusement l'état du blessé avait été fortement compromis par sa chute. On parlait de le trépaner. Mais un chirurgien se fit fort de le guérir plus aisément, et rapidement le mal empira.

Après quinze jours de souffrances, la Noue sentit bien qu'il était perdu. Mourant comme il avait vécu (2), il se fit lire les Psaumes et les passages de l'Ecriture où il est parlé de l'espérance de la résurrection « par nostre Seigneur Jésus-Christ (3) ». L'un de ses gentilshommes « lui ayant demandé s'il ne croyait pas ces choses là véritables, il leva les yeux en haut, déclara que c'était là sa foy et son espérance, qu'il y avoit vécu et qu'il y vouloit mourir ».

C'était le 4 août 1591. On obtint de Mercœur un sauf-conduit pour porter le corps de la Noue dans sa maison de Montreuil-Bonnin. Le Roi fut douloureusement ému de cette nouvelle (4). « J'en porte, écrivait-il le 25 août, un regret extrême, comme font tous ceux qui l'ont connu et pratiqué. » Et voulant témoigner l'estime singulière où il tenait le vieux

(1) *Lett. miss.*, III, p. 457.

(2) Les Espagnols, dans leur joie, répandirent le bruit qu'il était mort fou. *Esp.*, 1576, n° 24, du camp de Saint-Malo, 7 août, Juan de Aguila à Philippe II : « Mos. de Lanú murió de un arcabuçaço en la cabeça. An benido á pedir pasaporte al d. de Mercurio para que dexen passar el cuerpo á enterralle á su tierra. Acavó loco de la herida »

(3) Amir., 366.

(4) *Lett. miss.*, III, p. 469, 481, et VIII, p. 432.

Breton, il assura de son chagrin le Parlement de la province et les habitants de Rennes (1).

Quant au prince de Dombes, il avait, dès le 8 août, écrit à Elisabeth, pour lui annoncer cette douloureuse nouvelle, la lettre suivante (2) :

« Je ne veux aussy omettre à représenter comme, suyvant la bonne espérance que les chirurgiens m'avoyent tousjours donnée de la guérison de M. de la Noue, j'avois pris la hardiesse d'en donner assurance à V. M. ; toutefois, les accidens qui luy sont survenus l'ont réduict à telle extrémité de douleurs, que le 4 du présent moys il rendit l'âme à Dieu : laissant, non seulement à tous ceux de ceste armée ung extrême regret et desplaisir d'estre privez d'ung si sage et grand capitaine, mais à moy particulièrement ung deuil et ennuy le plus grand que jamais j'aye ressenty, pour l'amityé et bonne volonté qu'il me faisoyt ce bien de me porter, de laquelle j'avoys commencé de recevoir beaucoup de fruit, et en espérois un bien plus grand s'il eust pleu à Dieu luy continuer plus longtemps la faveur de son assistance. Toutefois, Madame, je me suys résollu de supporter avec patience cette affliction, que j'estime non tant particulière à moy que commune à toute la France et aux nations voisines qui ayment et desirent le bien et repos de cest Estat. »

On ne pouvait prononcer, à propos du mort, de paroles qui fussent plus dignes et mieux méritées.

(1) Voy. aussi 22 août, lettre à Montmorency (*Lett. miss.*, III, p. 467), et de la même date à de Réau (R. O. *Fr.* 99). Cette dernière ne se trouve ni dans les *Lett. miss.*, ni dans le *Suppl.*

(2) R. O. *ibid.*



CONCLUSION

François de la Noue tombait à soixante ans, après avoir rempli une glorieuse carrière, mais trop tôt pour voir réalisé le rêve de toute sa vie, le rétablissement de la concorde entre les Français. C'était encore une question, en 1591, de savoir si le roi de Navarre resterait définitivement roi de France, ou bien si notre malheureux pays ne finirait pas, soit par devenir une dépendance de la grande monarchie catholique soit par se dissoudre dans une effroyable anarchie. On aime à penser que les derniers moments du Bras de Fer, illuminés et ennoblis par la foi, le furent aussi par de patriotiques espérances. Du moins le vieux soldat put-il se rendre ce témoignage, qu'il avait, pour sa part, travaillé à l'œuvre de paix.

Nous avons tâché de raconter sa vie, et d'en éclairer les points obscurs. Il est pourtant quelques questions auxquelles nous n'avons pu faire une réponse précise, et dont voici les principales :

La jeunesse de la Noue reste dans l'ombre. Nous voudrions, pour comprendre comment s'est formé le politique et le soldat, quelque chose de plus que trois lignes de Sainte-Marthe et une anecdote d'Amirault sur Bonaventure l'Espervier. — Même incertitude



au sujet de son premier mariage. Nous ne savons ni quand il épousa cette Marguerite, fille de Louis et sœur de Charles de Téligny, dont il eut cinq enfants, ni quand il la perdit. Quelle affection lui portait-il? quelle influence exerça-t-elle sur lui, avant cette Marie de Juré qui fut la compagne des heures douloureuses de sa vie? Il ne parle jamais de sa première femme, ni ses fils de leur mère, ni la princesse d'Orange de sa belle-sœur. Quelles sont les raisons de ce silence?

La Noue a vécu à Genève de 1586 à 1588. Il y eut des entretiens mémorables avec Théodore de Bèze, avec Michel Roset, avec les apôtres les plus illustres de la Réformation française. Nous voudrions pouvoir surprendre le secret de ces conversations, savoir sur quels points le soldat huguenot tombait d'accord avec les héritiers de Calvin, sur quels points il refusait d'accepter leur stricte formule. Comment, dans ce cénacle, jugeait-on la politique d'alors? car on y devait parler non seulement de théologie, mais aussi — en les rattachant à Dieu, auteur et principe de toutes choses — des affaires de ce bas monde, de celles de France d'abord, du roi d'Espagne, de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Turc. On y passait en revue tous les grands problèmes qui se posaient alors en Europe. Quelles étaient les solutions qu'on y préconisait pour établir, selon l'Evangile et l'*Institution chrestienne*, la paix du monde chrétien? Répondre à ces questions serait nous dire dans quelle mesure la *Lettre sur la conversion* se rapproche ou s'éloigne de la pure doctrine génevoise.

Pour dissiper ces obscurités, trop de documents

nous ont manqué. Le chartrier de Montreuil-Bonnin (1) a disparu, à l'exception de quelques actes notariés, sans laisser d'autres traces que les lettres reproduites ou résumées par Amirault. Les archives de la chambre des comptes de Navarre, qui devraient être si riches en renseignements sur un serviteur de la reine Jeanne et du roi Henri, ne nous sont malheureusement parvenues qu'à l'état de registres isolés et incomplets. Celles de la ville et des Eglises de la Rochelle, transférées à Paris en 1630, ont péri dans l'incendie de la Cour des comptes (2). Enfin nous sommes loin, comme nous l'avons dit dans notre introduction, d'avoir pu explorer tous les dépôts qui peuvent ou même qui doivent contenir des pièces relatives à la Noue ; et, si cette vie présente peut-être quelques énigmes insolubles, il est aussi des lacunes que d'autres, plus heureux que nous, pourront sans doute combler.

Par contre, nous avons été assez favorisé du sort dans nos recherches, pour qu'il nous ait été permis de jeter, sur certains points, quelque lumière. — Il nous semble que, grâce à la connaissance des dépêches espagnoles, on débrouille plus aisément les fils de la double négociation que la Noue poursuivait, en 1570-71, au sujet du mariage béarnais et de la révolte des Flandres. Ces mêmes documents nous expliquent aussi la longueur et la dureté de sa détention. — Les motifs qui le poussèrent à entrer dans la

(1) Les procès-verbaux de l'église de Montreuil existent aux Arch. de la Vienne, mais seulement à partir de 1675.

(2) Renseignement communiqué par M. de Richemond, archiviste de la Charente-Inférieure.

Rochelle en 1572, son attitude au milieu des factions qui se partageaient la ville, les raisons de sa sortie, tout cela apparaît avec plus de netteté, éclairé par l'étude de trois sources parallèles. — La lettre écrite aux envoyés flamands, la belle et noble réfutation des calomnies d'Embize, la correspondance avec des Pruneaulx, viennent compléter les pièces déjà publiées par M. K. de Volskaerbeke, et donnent à la campagne de Flandre sa vraie signification. — Nous avons pu prolonger jusqu'à la mort de la Noue la collection interrompue des *Calendars*. Sa correspondance avec Walsingham et les Anglais nous permet, peut-être plus qu'aucune autre, de pénétrer dans son âme, d'assister aux combats qui s'y livrent ; il s'y abandonne sans réserve, il nous y fait la confidence de ses tourments intérieurs, de ses défaillances, de ses révoltes, et de ses triomphes sur lui-même. — Ses lettres à Montpensier, non seulement établissent clairement le rôle qu'il joua à Sedan, mais sont précieuses pour l'histoire générale de la Ligue. — Nous croyons avoir déterminé, en nous appuyant sur des fondements solides, la part qu'il faut attribuer au Bras de Fer dans les préludes de la conversion du Roi et atténué, dans une assez large mesure, la portée des assertions de Davila. — Enfin nous croirons que ce travail n'a pas été inutile, si nous avons réussi à faire mieux sentir le réel mérite d'un écrivain trop oublié.

De l'étude des documents utilisés dans cette étude, la figure de la Noue ressort-elle très différente de celle que lui avait prêtée la légende? Faut-il renoncer à l'opinion traditionnelle qui fait de la

Noue un type de pureté, d'honneur et de vaillance, et, pour tout dire en deux paroles, « un Bayard huguenot » ?

Un Allemand a dit de la Noue qu'en lui « se trouvaient seulement les bons côtés, non les ombres du caractère national français » (1). Et il ajoute, avec un sens assez fin de nos diversités provinciales : « C'est un vrai fils de la Bretagne ». Breton, il ne l'est pas seulement par son obstination invincible, par sa fidélité à la cause qu'il a une fois embrassée, par sa candeur un peu naïve. Il a du Breton à la fois le caractère réfléchi, le goût pour la méditation et la rêverie, même un peu mystique, et le don de l'action rapide et brillante. On aperçoit en lui ce mélange de facultés contemplatives et de vertus actives qui est, dit-on, au fond de toute âme bretonne, et qu'on rencontrait, deux siècles plus tôt, chez du Guesclin. Sur le champ de bataille, la Noue rappelle par beaucoup de traits (*mutatis mutandis*, et surtout avec le goût du pillage en moins) son compatriote Bertrand. Comme lui c'est, avant le combat, un sage capitaine, qui pousse la prudence et la défiance en ses propres capacités jusqu'à éveiller l'impatience de ses gens d'armes, qui prend soigneusement ses mesures pour vaincre ou pour se retirer en cas de défaite, qui n'abandonne rien au hasard. La première arquebusade en fait un brave et bouillant soldat, trop peu ménager de sa personne, et qui se risque au plus fort de la mê-

(1) Dalwigk, p. 24 : « In ihm finden sich nur die guten, nicht die Schattenseiten des französischen Nationalcharakter. Er ist ein ächter Sohn der Bretagne,..



lée (1). Ainsi qu'au bon connétable, il lui arrivait de se laisser prendre. Il fut fait prisonnier trois fois, à Jarnac, à Moncontour, à Ingelmonster. Il se fit gravement blesser sous les murs d'une place assiégée, il tomba dans les fossés d'une autre.

Ce double caractère de méditatif et d'homme d'action apparaît dans toute sa vie. Sa politique est tirée de l'Ecriture, c'est une paraphrase des préceptes de Paul ; mais, s'il a étudié l'Evangile, il ne connaît pas moins bien la France, il en sait l'histoire, le tempérament et les besoins. La théorie politique n'est chez lui qu'un moyen d'éclairer son esprit ; la fin, c'est le salut public ; il convient seulement de respecter, dans la pratique, les règles posées par la théorie, et de n'arriver au salut que par les voies de la justice. — Il est royaliste parce que Dieu ordonne d'obéir aux puissances ; mais c'est trop peu à son gré de n'apporter au Roi qu'une adhésion purement intellectuelle. S'il veut la royauté forte, c'est encore parce que « nous avons vescu plus d'onze cens ans sous telle forme... Et si, nous devons penser qu'il n'y a aucune police plus propre pour gouverner les Français que celle-là ».

C'est un vaillant à l'âme douce, et — si l'on nous passe l'expression, qui n'est contradictoire qu'en apparence — un guerrier pacifique. Il rêve, sur les champs

(1) De Thou (II, 654 e) a bien analysé ce trait de caractère : « Eo erat ingenio Lanovius, ut cum natura sua ad omnem certandi occasionem præcipiti inclinatione ferretur, tamen seu modestia seu innata prudentia in consiliis capessendis hærere et ambigere videretur... ». D'Aubigné l'appelle « le plus hazardeux capitaine de son siècle ». Dalwigk, p. 6 : « Es war eine ächte Reiterthat, kühn und doch besonnen ausgeführt ».



de bataille, l'union de tous les partis. Courageux comme peu l'étaient, même en ce temps d'aventuriers et de chefs de bande, redouté du tout-puissant Philippe II, il n'eût pas pris une poule à un paysan, et, plus vivement encore qu'aux ennemis, il faisait la guerre à la picorée. A la cour du roi de Navarre, il s'emportait contre les mauvais conseillers qui poussaient le prince à l'irréligion et à la débauche. Turenne, qui écrit en ami, lui reproche d'avoir eu « des jalousies » (1) ; mais la façon dont il en parle montre que c'étaient de nobles jalousies d'homme de guerre. Il était jaloux de n'être pas toujours au premier rang, de céder à d'autres l'honneur des coups à donner et des coups à recevoir. Il était gentilhomme, et, bien qu'il désapprouvât les duels dans son livre, une parole un peu trop vive lui faisait perdre la tête. Lavardin lui dit insolemment devant Villeneuve : « Voulez-vous m'apprendre mon métier. — J'y aurais trop de peine », répondit-il en mettant la main à son épée (2), et il fallut une autorité souveraine pour l'empêcher de la sortir du fourreau. Mais on sait avec quelle mansuétude, à la Rochelle, il avait supporté les injures, et jusqu'au soufflet du ministre la Place.

Son désintéressement était célèbre. Amirault nous en donne une preuve, dans une petite historiette qu'il nous a contée de façon charmante. Sa sœur Marguerite avait épousé le sire de Vezins, et lui avait donné trois enfants. « La mère estoit encore vivante,

(1) *Mém. de Bouillon*, p. 147.
(2) Aubigné, II, p. 284.

lorsque son mary, destournant ses affections d'elle, les avoit insensiblement portées, et puis fortement attachées sur un autre sujet, car il devint éperduement amoureux de la demoiselle suivante de sa femme. » La femme mourut, et la suivante lui succéda. La marâtre remit les enfants « entre les mains d'un pilote anglois, avec qui elle avoit fait convenir de les faire périr ». Le pilote (comme ces bergers qui, dans les mythes antiques, recueillent sur la rive des fleuves ou sur les montagnes les futurs fondateurs de villes) se sentit pris de pitié, et confia ces enfants à un paysan de Guernesey. Les filles moururent. Le fils exerçait à Londres la profession de cordonnier. La Noue, qui l'avait une première fois rencontré en Flandre, le revit à Genève, et, dans le jeune compagnon qui lui essayait une chaussure, il reconnut son neveu. « Il pouvoit, ajoute naïvement le bon ministre, il pouvoit le laisser là sans en faire conte, et par ce moyen il se fût ouvert l'entrée à la succession de sa sœur..., et il ne luy falloit point d'anneau de Gygès pour cacher le défaut de son action. Mais il avoit l'âme trop belle et trop noble pour mettre le bien en considération dans une telle occurence », et il s'employa pour obtenir la reconnaissance de son neveu. Peut-être que la chose ne nous paraîtra pas si méritoire qu'Amirault veut le croire, mais elle l'était sans doute au XVI[e] siècle plus qu'aujourd'hui : en effet, comme, après la mort de la Noue, Odet continuait le procès et que les héritiers de Vezins lui offraient une forte somme pour le désintéresser, sa femme fut sur le point de se laisser tenter par leurs propositions. Mais Odet resta fidèle



aux beaux exemples que lui avait légués son père.

Ce huguenot, qui mène la vie d'un puritain et qui parle comme un prédicant, n'a rien de l'âpreté des sectaires; il est plein de respect pour la liberté de penser. Il souhaite de voir toute la France calviniste, mais il se ferait scrupule de forcer l'âme du moindre des Français. En le lisant, en l'écoutant parler des droits sacrés de la conscience, exprimer son horreur pour le sang et les massacres, on se prend, malgré soi, à songer à ces philosophes du XVIIIe siècle qui devaient travailler au triomphe de la tolérance et de l'humanité. Mais, ne l'oublions pas, la Noue est un philosophe à cheval, avec un bras de fer, et qui chante ses psaumes. Il sait le prix de la vie humaine, non pour avoir étudié l'homme dans son cabinet, mais parce qu'il considère en lui la plus belle des créatures de Dieu, et parce qu'il l'a vu vivre, agir et mourir.

Il était homme lui-même et, comme tel, il eut ses faiblesses. Son esprit, ferme et sage en beaucoup de choses, n'était pourtant pas sans travers; le moindre était la naïveté. Il a eu cette chance, que son éducation toute personnelle et non érudite l'a préservé de la grande maladie intellectuelle de la Renaissance, la foi irraisonnée aux lettres antiques. Il s'est moins bien défendu contre une autre cause d'erreur, il a cru aveuglément à la lettre de la Bible. On le voudrait un peu moins servilement attaché au texte de saint Paul, on lui souhaiterait un peu plus de cette noble indépendance d'esprit, de cette largeur de pensée qu'on rencontre chez les grands païens de

l'époque, chez ces épicuriens qu'il a condamnés au nom de la foi, les Rabelais et les Montaigne. Son style, si vif et si leste à l'ordinaire, devient parfois grave et terne au point de faire déjà pressentir ce qu'on appellera plus tard le « style réfugié ». Il a touché aux sciences retrouvées ; mais ces études nouvelles n'ont pas suffi à ébranler sa crédulité. S'il a connu Palissy, il a trop bien lu Bodin. Il se perd en déclamations puériles contre les méfaits de l'or. Cet homme de froid bon sens, qui raillait si rudement les alchimistes (1), a cru de très bonne foi à la sorcellerie et aux sorciers, aux présages et aux astrologues.

Il eut aussi des faiblesses, et plus inquiétantes, dans le caractère. Certes, c'est être injuste que de l'accuser d'avoir commis des fautes contre l'honneur, et de lui disputer son titre de Bayard huguenot ; mais on peut bien, et l'on doit lui reprocher une certaine légèreté. Nous l'avons vu plus d'une fois pris entre des devoirs contradictoires, enveloppé d'une trame que la casuistique la plus subtile aurait eu peine à démêler. Nous avons tâché d'établir qu'il avait, dans ces diverses circonstances, à la Rochelle, à Sedan, en Bretagne, toujours pris le parti le plus honorable. Mais n'est-ce déjà pas trop pour sa gloire que de s'être si souvent et si aisément engagé dans ces impasses, sans peut-être assez prévoir les obstacles qu'il rencontrerait pour en sortir ?

De se laisser mettre à tant de reprises dans des situations aussi scabreuses et aussi pénibles pour une

(1) Il avait fait lui-même, par curiosité, quelques expériences de « soufflerie » lorsqu'il était prisonnier.



conscience délicate, si ce n'était pas faillir, c'était, il faut l'avouer, véritablement jouer avec le feu. On se demande par instants si, certain de délier ces nœuds avec toute la sûreté d'une âme droite, il n'aimait pas un peu trop à les nouer lui-même, et s'il ne se faisait pas un secret plaisir de rechercher les inextricables conflits de devoirs, les beaux embarras de conscience, à seule fin d'en pouvoir sortir avec honneur. La réponse est trop claire : le Bras de Fer était incapable d'un aussi subtil calcul d'amour-propre ; ce n'était pas un virtuose d'honneur, il ne rusait pas avec lui-même, et, s'il a péché, c'est faiblesse.

Certes, lorsqu'il est entré à la Rochelle en 1572, il n'a pas manqué à ses devoirs de Français, ni davantage, lorsqu'il en est sorti l'année d'après, à ses devoirs de huguenot. En 1588, on ne peut raisonnablement accuser d'avoir trahi ses engagements envers le duc de Guise un homme qui attend près de dix mois pour se décider à une résistance toute passive, et qui n'a qu'un rêve, c'est de conclure la tragédie par un mariage. — Mais n'eût-il pas mieux valu réfléchir d'avance aux conséquences que pouvaient entraîner ses actes ? et n'a-t-on pas souvent le droit de se demander à son propos : qu'allait-il faire en cette galère ?

On l'excuse volontiers d'avoir accepté du Roi la mission de la Rochelle. — Mais, à Genève, ne devait-il pas faire en sorte que son ami le duc de Bouillon déférât à un autre la charge de défenseur de Sedan ? Il n'ignorait pas l'hostilité des Lorrains pour la maison de Bouillon. Il savait que le duché avait déjà été attaqué, que l'on pourrait peut-être pro-

fiter de la minorité de Charlotte pour recommencer la guerre. Si cette supposition venait à se réaliser, il devait bien penser que sa situation personnelle, à lui protecteur de l'un des deux adversaires et obligé de l'autre, deviendrait des plus délicates. Il eût sans doute été sage de ne pas se risquer sur cette pente dangereuse.

Nous croyons apercevoir la raison profonde de cette indéniable faiblesse de caractère. La Noue, c'est son honneur et son ridicule, ne croit pas à la méchanceté humaine. A ses yeux, Charles IX est un pasteur de peuples, qui regrette les massacres, et veut faire rentrer au bercail des brebis effrayées ; les Rochelois sont d'excellents Français, armés seulement pour défendre les droits de leur conscience. Il n'a pas admis l'hypothèse où le Roi flatterait les rebelles pour les mieux écraser, où les Rochelois seraient des fanatiques, prêts à accepter la suzeraineté d'Elisabeth : et cette double hypothèse s'est trouvée vraie. — Il a espéré rencontrer dans le duc de Lorraine un prince loyal, qui vengeait sur le duc de Bouillon le ravage de ses terres, mais qui, son ennemi mort, n'en pouvait vouloir à une innocente jeune fille. S'il jugeait bien, l'entente devenait facile, et la Noue, par ses relations avec les deux parties, était le médiateur désigné. Il avait tout prévu, hormis le cas où le duc attaquerait Jametz bien moins pour se venger que pour arrondir la terre de Lorraine, où la minorité de Charlotte, loin de le faire renoncer à son projet, n'aurait d'autre effet que d'en presser l'exécution.

Au fond, cette impossibilité de croire au mal, cette

confiance exagérée dans les retours de bonté dont les pires sont parfois capables, c'est la grande, l'irrémédiable infirmité de la Noue, le seul défaut de cette intelligence si nette et si pratique, de ce ferme caractère. Il pousse l'amour de la paix et de la concorde jusqu'au désir, je dirais jusqu'à la manie de la conciliation universelle. A force de vouloir tout unir dans un fraternel embrassement, il finit par ne plus apercevoir les différences, trop souvent radicales, qui séparent les hommes et les choses. Il a tenté de mettre l'une dans l'autre bien des mains qui frémissaient de se sentir jointes. Il a voulu marier l'Espagnol avec la France, le pape de Genève avec la cour de Rome, la noblesse avec le pouvoir absolu, la soldatesque avec le peuple des campagnes, une princesse de la Marck avec un duc de Lorraine, et, en dernier lieu, le roi Henri avec la sainte Ligue. Il n'y a que le Turc dont il n'ait pas rêvé de faire l'époux de quelque puissance européenne. C'est même ce pauvre Turc qui doit payer, en fin de compte, les frais de toutes ces fêtes.

Sauf à l'égard des infidèles et des athées, on peut dire qu'un sentiment fut complètement absent de l'âme de la Noue, c'est la haine. Du fond de son puits de Limbourg, le malheureux, rongé de vermine, vantait « la débonnaireté » du Roi catholique. En ce siècle de passions violentes, c'est chose remarquable que cette absolue incapacité de haïr. Mais s'il y avait là une preuve de haute dignité morale, c'était en même temps la cause d'une véritable faiblesse. La Noue a l'air de n'être pas de son temps. Au milieu de ces « parts armées » qui déchirent la France et l'Eu-

rope, au milieu des clameurs furieuses, des clameurs de haine et de vengeance, ses douces paroles semblent un psaume entonné d'une voix grave et pieuse, parmi la mêlée sanglante. On aimerait par instants à le sentir plus de son parti, et surtout à surprendre chez lui un cri de rage, le cri de ces saintes colères qui sont l'une des marques du héros. Une ou deux fois, contre l'Espagnol, contre le ligueur, il a trouvé des paroles ardentes, et l'indignation l'a haussé jusqu'à l'éloquence. Mais ce souffle ne se soutient pas longtemps. Il revient bien vite à cette chimère d'universelle réconciliation, et témoigne ainsi d'une candeur qui, pour qui connaît le siècle où il a vécu, est bien près de toucher au ridicule.

Il a échoué dans presque toutes ses entreprises, parce qu'il a commis sur ses maîtres la même erreur que sur ses adversaires : il s'est dissimulé leurs défauts. Trop clairvoyant pour ne pas les apercevoir, il se les est cachés volontairement. Il a servi des protecteurs indignes et s'est ingénié à les parer de toutes les vertus. Il se refuse à voir dans Henri III le plus détestable roi qui ait régné sur la France depuis Charles VI ; ce roi, qui a voulu le faire tuer, qui le fait maintenir en prison, il l'appelle un Titus, un Marc-Aurèle. Il n'a pas vu — ou plutôt il n'a pas voulu voir — que le duc d'Alençon était un intrigant et un lâche, le vrai type du frère de roi (quelque chose comme un portrait anticipé de l'autre Monsieur, de Gaston), en tout le digne pendant de Henri III. La désinvolture avec laquelle ce prince avait une première fois abandonné ses alliés, les horreurs qu'il laissa commettre par ses troupes au

siège de la Charité, rien ne lui servit de leçon. Il a cru que de cet efféminé il pourrait faire un comte de Flandre, et il a failli payer cette erreur de sa vie. De même, à Sedan, il a été perpétuellement gêné dans ses mouvements par la nullité de son supérieur d'alors, le duc de Montpensier. C'est seulement à la fin de sa vie qu'il a eu la chance de mieux rencontrer, et de mourir au service d'un roi.

Ne soyons pas trop sévères pour des faiblesses qui tirent leur origine d'un si noble sentiment, et qui au fond ne diminuent pas l'homme même. De vraie défaillance, la Noue n'en a eu véritablement qu'une seule, celle de 1574. Ce jour-là, il a doublement péché. Péché contre la religion : il a consenti à l'impur alliage des intérêts temporels et des libertés spirituelles ; péché contre la France : il a fait passer ses passions de sectaire avant le sentiment de la solidarité nationale. Mais cette défaillance a été courte ; elle a été durement expiée par cinq années d'une horrible captivité, que la Noue a subie avec la résignation d'un martyr et dont il est sorti avec l'auréole d'un transfiguré. On peut presque dire (en faisant sa part à l'infirmité humaine) que rien n'a souillé la pureté de cette belle vie. La légende ne s'est pas trompée en faisant de cette figure un symbole de vaillance, de loyauté et d'héroïsme.

En parlant de la Noue, plus d'une fois nous avons été tenté de raconter son siècle. Si nous avions voulu sortir du sujet que nous nous étions imposé, il nous eût été facile de grossir ce volume. Nous avons considéré comme notre premier devoir de résister à cette tentation. Mais, avant de terminer, il nous sera bien

permis de tirer de cette étude quelques conclusions plus générales, de nous en servir pour pénétrer plus avant dans l'histoire morale de ce XVI[e] siècle où se fonda, sur le roc de la liberté de conscience, « la foy profonde » des temps modernes, où de la mêlée des luttes religieuses on vit soudain jaillir tout armées les nations. Il nous semble que la connaissance de la vie et des écrits de la Noue peut au moins servir à modifier quelque peu l'opinion qu'on se fait communément sur la façon dont nos ancêtres éprouvaient et le sentiment religieux et le sentiment national.

Nous n'y contredisons pas : le XVI[e] siècle a été un siècle de fanatisme. — Cependant cet axiome historique souffre de nombreuses exceptions. L'exemple de la Noue et de quelques autres prouve qu'il y avait alors, chez les protestants, un parti modéré, disposé à une transaction, à tout le moins respectueux de la liberté individuelle. On pourrait aisément, en groupant les noms des de Thou, des Castelnau, des l'Hospital, trouver les éléments d'un même parti chez les catholiques, sans parler des indifférents. — C'est le sentiment de ce *centre* catholique et de ce *centre* réformé qui doit nous servir de critérium pour juger en toute équité les partis extrêmes. On n'a pas le droit de nous dire, comme on le fait à tout moment, que les persécuteurs, papistes ou huguenots, étaient tout simplement des hommes de leur temps, instruments inconscients et irresponsables des passions populaires. Non, il n'est pas vrai que la ferveur religieuse ait amené fatalement, chez ceux qui la gardaient vivante, une aussi complète aberration de

la conscience humaine. Pour qu'on pût le prétendre, il ne faudrait pas qu'il eût existé, à côté de ces furieux, des hommes chez qui la foi la plus vive n'engendrait pas la cruauté, chez qui la tolérance s'épanouissait naturellement comme la fleur la plus exquise de la piété. Nous avons le droit d'être sévères pour Monluc et des Adrets, puisqu'en leur siècle vivait un la Noue.

Nous devons adopter une formule analogue pour juger des actes tels que le traité signé par le vidame de Chartres en 1562, et qui livrait le Havre aux Anglais, ou le projet formé par les Seize de donner la France à Philippe II. Pour qu'on pût nous dire que ces actes sont du siècle, il faudrait qu'ils eussent passé pour indifférents aux yeux de tous, de tous ceux du moins dont la voix avait quelque autorité, et pouvait exercer une action sur les idées morales des contemporains. Or il existe bien encore à cette date (et elle n'est pas près de mourir) une école, celle de Brantôme, qui ne voit dans « ce grand M. de Bourbon » qu'un vassal en état de guerre privée contre son suzerain. Mais à cette école restée toute féodale s'oppose déjà une école nationale, dont l'existence seule est la condamnation des traitres. La Noue en professe les doctrines. Il n'a pas voulu, en 1573, rester à la Rochelle, pour n'y pas être, même passivement, complice d'un crime de lèse-nation. Il croit qu'il a envers son roi des devoirs imprescriptibles, supérieurs à toutes ses obligations particulières ; il croit même, et c'est chose nouvelle, qu'en dehors et au-dessus de ces devoirs envers son roi, il en a, et de plus sacrés encore, envers cet être

moral qui s'appelle la patrie. Ceux-là sont les premiers après ceux qu'il a envers Dieu. Il le dit, on l'écoute : et voilà pourquoi Mercœur est coupable d'avoir voulu, au XVI[e] siècle, livrer à Philippe II un coin de terre française, tandis que Montfort, au XIV[e], pouvait à son gré transférer son allégeance du Valois de Vincennes au Plantagenet de Windsor. Il est certaines doctrines empreintes d'une telle dignité morale qu'elles ne peuvent être énoncées sans devenir aussitôt impératives ; la doctrine du devoir national est de celles-là. — Aujourd'hui, il y a encore parmi nous des hommes qui ne croient pas à la patrie : ne pensons-nous pas avoir le droit de sévir contre eux ? Certes l'histoire ne peut être aussi sévère, cependant elle ne doit avoir aucune indulgence pour ceux qui, au XVI[e] siècle, prétendaient n'avoir pas d'obligation à leur patrie, car déjà l'organisation nationale tendait à devenir la forme normale et nécessaire de la vie des sociétés modernes.

Modestie, bonhomie, bon sens ferme et droit, indulgence, vaillance et douceur, patriotisme ardent, ferveur tolérante, résignation active, une bonté un peu faible et un peu chimérique : il semble que voilà tout la Noue. Ces qualités, il les a mises au service d'une noble cause, qu'il a loyalement servie jusqu'à son dernier soupir ; il lui a été donné de les déployer sur les théâtres les plus divers, dans les circonstances les plus dramatiques. Dans l'histoire politique du siècle, comme dans son histoire littéraire, il est immédiatement au-dessous des plus grands. Il mérite, non seulement parmi les gloires du protestantisme

français, mais parmi nos gloires nationales, une place très large et très brillante, tout à côté de son maître l'Amiral. Protestant zélé, le Bras de Fer n'a jamais oublié que tous les chrétiens sont rachetés du sang de Jésus, et que tous les Français sont frères. Il a profondément aimé son pays, et — pour prendre une de ses plus belles expressions, qui est à elle seule un témoignage de la délicatesse et de l'élévation de sa pensée — ses vertus ont « honoré nostre France ».

APPENDICE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

CATALOGUE DES PIÈCES CONSERVÉES AUX ARCHIVES NATIONALES (K. *papiers de Simancas*), UTILISÉES DANS CETTE ÉTUDE (1).

1514, 55. Relation de mars 1569.
1527, 31. Id. du 4 oct.
1513, 37. Alava au duc d'Albe, 9 déc.
1517, 71. Du même au même, 26 mars 1570.
1516, 2. Id. 3, 5 et 6 juill.
1521, 7. *Précis*... juin 1571.
1520, 31. *Id.* 30 juin. — 49. *Id.* 8 août.
1529, 17. *Nouvelles*... 19 juill.
1531, 58. Çuniga au Roi, 28 fév. 1573.
1533, 49. Du même au même, 7 mars 1574. — 53. Id. 13 mars. — 55. Id. 21 mars.
1540, 51. Id. 7 oct. 1576. — 52. Id. 10 oct. — 56. Id. 28 oct.
1552, 12. *Avisos*... fin 1578. — 39. Vargas au Roi, 20 janv. 1579.
1556, 74. *Nouvelles*... 25 fév.
1554, 11. *Avis*... 10 avril. — 22. Moucheaulx à Vargas, 18 avril. — 26. Id. 23 avril. — 30. Vargas au Roi, 25 avril. — 31. Id. même date. — 32. Vargas à la Motte, même date. — 37. la Motte à Vargas, 29 avril. — 49. Id. 6 mai. — 51. Id. 8 mai. — 52. *Anonymes*... 9 et 10 mai. — 66. Vargas au Roi, 18 mai. — 68. De Hèze à Richebourg, 18 mai, — 87. Vargas

(1) Nous replaçons ici ces documents dans l'ordre chronologique.



au Roi, 26 mai. — 89. La Motte à Vargas, 28 mai. — 91. *Anonymes*... 31 mai. — 110. Vargas au Roi, 16 juin.

1557, 43. *Anonymes*... 10 juill. — 52. Vargas au Roi, 16 juill. — 53. Id... juill. — 84. De Bides à Vargas, 3 août. — 1555, 54. *Anonymes*... 6 oct. — 57. De Selles à Vargas, 8 oct. — 82. *Anonymes*... 1er nov. — 90. Vargas au Roi, 13 nov.

1558, 35. Vargas au Roi, 19 janv. 1580. — 52. Id. 14 janv. — 98. *Avis*... 12 avril. — 118. Vargas au Roi, 7 mai. — 124. *Avisos*... 12 mai. — 126. Vargas au Roi, 16 mai. — 127. Id. même date. — 128. *Déclaration de Monsieur*, 20 mai. — 131 Vargas à Parme, 27 mai. — 132. Vargas au Roi, même date

1570, 161. Sancy à la Noue, 31 mars 1589.

1576, 24. Juan de Aguila au Roi, 7 août 1591.

II

CATALOGUE DES PIÈCES CONSERVÉES AU PUBLIC RECORD OFFICE (*State paper*), ET NON PUBLIÉES DANS LA COLLECTION DES *CALENDARS*, QUI ONT ÉTÉ SPÉCIALEMENT CONSULTÉES POUR CETTE ÉTUDE (1.)

Fonds *France*. — Tome 65. Paulet à Walsingham, 15 avril 1578. — Du même au même, 24 avril. — Id. 7 mai. — Id. 23 mai. — Id. 17 juill. — Id. 26 juill.

T. 66, *passim*. (Campagne de Flandre.)

T. 67. Cobham à Wals., 28 janv. 1580. — Du même au même, 21 fév. — Du même à Burghley, 7 mars.

T. 68. Marie de Juré à Wals., 22 oct.

T. 69. Cobham à Wals., 20 fév. 1581. — Du même au même et à Wilson, 8 avril.

T. 74. Marie de Juré à Wals., 17 sept. 1582. — Cobham à Wals., 23 sept. — Geoffroy de Brunnen à Wals.... nov. — Marie de J. à Wals., 6 nov.

T. 75. La même au même, 28 mars 1583. — Geoffroy à Wals., 29 mars. — Cobham à Wals., 22 mars.

(1) Les registres ne sont pas régulièrement foliotés, mais les pièces sont assez exactement rangées par ordre de date. Les documents anglais sont généralement datés en vieux style.

T. 76. Du même au même, 15 juin.

T. 80. Stafford à Wals., 11 juill. 1584. — Du même au même, 1er août.

T. 81. Id. 8 déc. — Marie de J. à Geoffroy, 9 déc.

T. 84. Liste du 24 déc. 1585. — *Advertisements from Paris*, 10 janv. 1586.

T. 89. Stafford à Wals., 1er août 1587. — La Noue à Biron. ? — Du même à la Prée, 9 oct.

T. 90. Geoffroy à Wals., 10 fév. 1588. — Charlotte de la Marck à Wals., 27 avril. — La même à Elisabeth, 12 août. — La même à la même, 20 août. — La même à Wals., 28 déc. — Stafford à Wals., 11 mai.

T. 91. La Noue à Wals., 4 juin 1588. — Stafford à Wals. 10 août.

T. 92 et suivants, *passim*, (Avènement de Henri IV, etc.)

T. 94. La Noue à Wals., 18 oct. 1589. — Du même au même, 11 nov. — *A memorial...* 7 déc.

T. 95. Odet à Wals., 2 mars 1590.

T. 96. Pallavicino à Burghley, 13 oct. — *Advertisements...* 26 nov. — Lettre du 30 nov.

T. 97. Lettre de Bretagne, 4 fév. 1591.

T. 98, *passim*, et Thiboutot à Beauvoir, 5 mai. — *Instruct.* à M. de Réau, 13 juin. — Norris à Burghley, 19 juin. — Du même au même, 22 juin.

T. 99, *passim*, et Beauvoir à Burghley, 3 mai. — Du même au même, 9 mai. — Id. 10 mai. — Id. 16 mai. — Dombes à Beauvoir, 25 juill. — Norris à Burghley, 13 juill. — Id. 31 juill. — Dombes à Elisabeth, 8 août. — Henri IV à de Réau, 22 août.

Fonds *Flanders*. — T. 29 à 31, *passim*.

T. 32. *Points et articles...* 28 juin 1585.

Fonds *Holland*. — T. 2 à 8, *passim*.

T. 9. Davison à Browne, 6 avril 1579.

T. 10, *passim* et la Noue aux Gantois, 8 juill. 1579. — St Omer à Davison, 12 juill. — Rossel à Wals., 28 juill. — Villiers à Davison, 19 déc.

T. 11. *Occurrents from Antwerpe*, janv. 1580.



III

LETTRES INÉDITES DE FRANÇOIS DE LA NOUE

AU ROI DE NAVARRE.

De Loudun, 28 avril (1576 ou 1577 (?)).

Sire, de bonheur j'ay rencontré Monsieur de Guitry (1) comme je m'acheminoys en Touraine, lequel m'a faict entendre bien véritablement l'estat des affaires des pays de dellà, où je remarque une procédure de gens qui veullent nous ramener aux maux passés. Je crains bien que cella ne mette les uns au désespoir, voir même qu'il y en a aussy qui ont un peu de promptitude. Le meilleur remède à présent, c'est, Sire, celluy que vous avez choisi, d'envoier par dellà M. de Turenne (2) et M. de Prix, qui pourront réprimer beaucoup d'impétuosité, tant d'une part que d'aultre. Il est cependant expédient d'avertir le Roy de tellesactions et comportemens, d'autant qu'ils sont fort éloignés de ses parolles. Ceux qui sont à Paris vous doyvent donner les avis de ce qu'ils cognoistront par dellà, pour ce qu'aucuns disent qu'il y a quelques secrètes pratiques. Et même l'entreprise qu'on dict avoir esté faillye sur Geneve faict foy qu'il se couve du mal. Car il n'est pas possible d'estre bien dispozé à repos et vouloir ruiner celluy des autres. Le s^r de Guitry m'a dit que Monseigneur s'estoit fort réjouy d'avoir sceu de vos nouvelles. Je ne l'ay poinct veu. V. M. me mande encor par ses dernières lettres que je l'aille trouver, ce que m'a aussy fort persuadé le s^r de Guitry ; et combien que je n'aye pas encor donné grand ordre à mes affaires, si ne laisserai je de faire ung voiage en poste vers elle, le plus tost que je pourray. Car je voy bien, Sire, que ceux pour qui vous vous employez vous doivent aussy soullager et assister. Et en cest endroict... De Loudun, ce 28 de avril. Vostre... LA NOUE.

(B. S. H. P. F. Coll. Labouchère, t. II. — Autogr. *Au Roy de Navarre*) (3).

(1) Seigneur de la maison de Chaumont.

(2) Henri de la Tour d'Auvergne, plus tard duc de Bouillon.

(3) Il est difficile de dater cette lettre avec précision. On faisait si fréquemment courir le bruit d'une attaque du duc de Savoie contre

A M. DES PRUNEAULX.

De Gand, 7 janvier [1579].

Monsieur, je suis retourné icy de devers son Altese que j'ai trouvée en termes de se retirer, car tant de gens la sollicitent à cela, et puis les indignitez receues et aultres nouvelles le font prendre telle résolution. Monsieur le Prince (1) a encore escrit à Anvers son avis, qui est qu'on ne devoyt traiter ainsi tel prince, et qu'on luy devoyt offrir demeure sufizante. Quant à Maline, je pance qui ne la prendroyt. Plustost prendroyt il Aths (2), ce que je lui ai aussy conseillé. Mais si on n'envoie soudain vers luy, j'ay crainte que

Genève, que l'indication relative à cette ville ne peut nous être bien utile. La lettre ne peut être d'avril 1575, car à cette date la Noue est à la Rochelle ; ni d'avril 1578, car il se rend, au début de mai, non pas en Gascogne, mais près de Monsieur. Est-elle de 1576 ? La Noue alla effectivement trouver Navarre après la pacification de mai. Il faudrait alors admettre que « les paroles du Roi », dont il est ici question, se rapportent aux négociations qui préparèrent cette paix. Malheureusement Turenne, dans ses *Mémoires*, ne donne pas de renseignements suffisamment exacts sur les dates de ses propres déplacements. Il nous dit bien que, Navarre ayant quitté la cour au début de 1576, il n'alla le rejoindre qu'après mai. D'autre part, d'Aubigné cite Turenne parmi les députés que le Roi de Navarre, de Parthenay, envoya en cour pour réclamer Madame : est-ce à ce voyage que la Noue fait allusion ? Si nous acceptons la date de 1577, mêmes difficultés. Les « paroles du Roi » peuvent être, soit la circulaire que Henri III envoya aux gouverneurs pour atténuer ses déclarations de Blois et rassurer les gentilshommes de la R. P. R., soit l'ambassade dont Biron, au début de mars, fut chargé auprès du Roi de Navarre (d'Aubigné, t. II, p. 263). Mais le siège de Marmande est antérieur à cette ambassade et la Noue semble être resté auprès du Roi de Navarre jusqu'en septembre. Faut-il admettre qu'il fit un court voyage en Touraine ? Turenne, p. 162, nous dit (malheureusement sans indiquer le mois) que, pendant qu'il était employé lui-même contre de Vezins, aux alentours de Bordeaux, « le roy de Navarre reprit son chemin, en donnant advis à M. le Prince, qui estoit à Pons, par M. de la Noüe ». La Noue a-t-il poussé plus au nord, et le « Monseigneur » dont il parle serait-il, non plus Monsieur, mais Condé ? D'Aubigné, t. II, p. 279, dit, en parlant des préliminaires de la paix de 1577, que Turenne fut mandé « pour se trouver au traicté ». Nous n'avons que peu de renseignements sur Guitry, et encore moins sur de Prix.

(1) D'Orange.

(2) Ath, en Hainaut, au confluent de la Petite et de la Grande-Dender.



il ne s'en aille. C'est à présent à vous à solliciter les Estats, car Mons[r] le Prince a donné son avis.

J'ai dépesché ung homme vers son Altesse pour luy dire comme j'ay trouvé ses affaires de dessà. Certes tous ceux de dellà en qui il s'estoyt fié et reposé l'ont trompé et lui ont faict un mauvais tour, puis l'ont abandonné, fors Mons[r] de Vinsart, qui estoit avecq luy.

Au reste ceux de Mons sont fort altens et ceux de Valenciennes contre les Françoys. Voilà pourquoy, si Monseigneur a de demeure icy, il faut que vous remonstriez aux Estats que le mieux [est] qu'ils envoyent quelques uns vers lesdites villes pour faire quelque acort afin qu'on ne s'entrenuise et injurie, ains que le passage des gens de son Altese demeure libre de ceux qui viendront de France le trouver : je n'entens gens de guerre. Aussy ils ont commencé à se retenyr (comme avions des armes appartenantes aux capitaines [?], et les autres s'en revanchent sur prisonniers qui prennent. En sorte qu'il fault remédier à cella, afin que nostre nation ne leur soyt odieuse. Il fault commettre gens de part et d'aultre pour y aviser.

Monsieur vous ferez bien d'escrire souvent à son Altesse, car il ne fault qu'eux pour la faire en aller. Je partiray demain pour aller à Bruxelles. Monsieur, je vous baise les mains et prie Dieu vous avoir en sa garde. De Gand, ce 7 de janvier. Votre humble et obéissant compagnon et ami pour vous faire service. La Noue.

(B. N. F. fr. 3280, f° 4. — Autogr. *A Monsieur, Monsieur des Pruneaulx, en Anvers.*)

Au même. — De Bruxelles, 17 janvier 1579.

Monsieur, j'ay eu ce jourd'hui lettres de Messieurs de Bussy (1), Bonnivet, qui m'escrivent du 16 de ce mois, de Condé, et me pressent d'aller jusques là en dilligence, disans que Liencourt arrive de France, et qu'il pourra esbranler son Altesse à retourner, si on n'y remédie. Ils disent aussi que les Estats ont offert Halst, et que le V[te] de Fourmont est là allé pour acomoder les logis, qui me faict

(1) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, gouverneur pour Monsieur du château d'Amboise.



croyre qu'ils sont résolus de ne partir. Je me suis donc excusé, veu que sur moy ceste résolution ne peult prendre. Aussi que on ne trouve pas bon que j'aille là si souvent, et m'an auroyt on suspect. Vous sçavez que je suis en charge de dessà, il fault donc que je me comporte sans donner soupçon.

Vous devez à mon avis escrire souvent à son Alteze, car il ne fault que venir à propos pour gaigner du temps. Une amytié, c'est Monseigneur le prince d'Orange [à] Anvers, qui fera très bien les affaires communes, lesquelles ne traineront si longtemps, et peult estre que je pourray bien aller là d'icy à quelques jours.

Pour ce, puys mandez aussy à son Alteze qui face vivre ses gens de guerre modestement, car on ne parle que des insolences françoyses. Je n'ay rien entendu de France de nouveau, et sur ce je feray fin, etc. De Bruxelles, ce 17 de janvier (*et d'une autre main*) 1579. Vostre obeissant etc.

(Autogr. B.N. 1378, f° 93.)

AU MÊME. — De Bruxelles, 24 janvier 1579.

Monsieur, je n'ay encore point entendu si son Altesse est allée à Hat ou non, car il vient peu de gens de ces quartiers. Là où vous estes vous l'aurez pu sçavoir. Bien ai je veu ung marchant qui vient de France, qui dit que, depuis Cambray jusqu'à Mons, tant de Françoys que les paysans peuvent atraper, ils les tuent, et sont quasi tous armés. Voilà les haines anciennes renouvelées contre nostre nation. A la vérité les insolences de nos gens de guerre en ont esté en partie cause. Et croy, quant ils se fussent comportez modestement, on ne vist à présent tel désordre. Il ne failloyt amener tant de gens, ains peu et les bien payer et bien faire vivre. Qui est ce qui ira à présent rabiller cela ? il n'est quasi possible, car les injures ne s'effacent si tost de la mémoyre du peuple. Si le chemin est bouché de la France, quelle faveur fera son Altesse à ceux de ces pays ? et qui voudra venir de dessà, si on y est tué aux passages? Car les bons en ce fait en pâtissent pour les mauvays.

Certes je me trouve toujours plus perplex quant il est question de donner conseil à son Altesse de ce qu'elle doyt faire. Car ce n'est le tout d'avoyr bonne cause, il la fault



aussy bien manier. Je pance qui sera fort incommodé demeurant de dessà, si on ne donne ordre que les passages soyent assurez, et qu'il n'y ait plus viollences d'un costé et d'aultre. Je croy et congnois fort bien que Monseigneur peult beaucoup pour ayder à ceux de ces pays contre l'Espagnol. Aussi il se fault conduire en sorte qu'on ne puisse perdre le gré du bien faict, et surtout n'offencer ceux qu'on veult favoriser. Je luy avoys escrit une lettre assez ample pour le persuader à ne bouger, que j'ay retenue encore. Il fault que ceux qui conseillent les grans princes, mesmement en grans affaires, pancent que ce n'est chose si aisée, et qu'y convient beaucoup de prudence. De ma part certes je me trouve empesché à me conduire moi mesmes. Si le vte de Dampmartin repasse par ceste ville, je serai fort aise de le voyr. Et quant à aller en Anvers, ce sera après que je y auray un logis acomodé. Si avez eu quelque avis de France, vous m'an ferez part. Et après... De Bruxelles, ce 24 de janvier 1579. Vostre etc.

(Autogr. B. N. 3278, f° 98.)

AU MÊME. — De Bruxelles, 26 janvier [1579].

Monsieur j'ai receu vostre lettre aujourd'huy, en laquelle j'ay veu comme il survient tousjours des dificultez ès afaires de S. A., spéciallement à Hat. J'en suis infiniment marry et ne sçay d'où procédent telles choses, mais peult estre que la présence de Monsieur de Havré (1) fera faire ouverture. Avant que cella soyt faict, aucuns pourront avoir tant gaigné sur son Altesse que il sera esbranlé. Et desjà on m'a dict que Bins (2) est délaissé, et Maubeuge et Bauvays (3) sont aussi quitées, qui est ung signe que son A. s'en veult aller, ou que la nécessité d'argent le pousse.

Je n'ay point esté vers son Altesse; car, sans charge, aulcuns de dessà l'eussent trouvé mauvais. Et puis certes je ne sçai quasi bonnement quel conseil lui donner, voyant des deffaults de tous costés. Je serai bien aise de voire le sr de Dampmartin en passant. Dans peu de jours je seray

(1) Ou de Havrech, de la maison de Croy.
(2) Binche.
(3) Sans doute Bavai ?

en Anvers, où nous nous verrons souvent. On m'i accomode un logis. Et sur ce... De Bruxelles, ce 26 de janvier. Vostre etc.

(Autogr. B. N. 3283, f° 31. — C'est à tort qu'une main postérieure a écrit, après la date du mois : 1582.)

AU MÊME. — De Deremonde (1), 7 sept. [1579].

Monsieur, j'ay entendu que vous avez esté malade, mais que vous vous portez mieux à présent. C'estoyt pour tenir compaignie à Messieurs du Plessis et de Mouy, lesquels s'amendent aussy.

J'ai entendu nouvelles d'Angleterre, on me mande que son Altesse a esté fort bien receu de la reine; il a esté veu de fort peu de gens et est parti le XXIX d'aoust pour s'en retourner (2). Du mariage on ne m'en donne point d'avis certain. Aucuns pancent qu'il se fera; et quant cella n'aviendroit, pour le moyns y aura il une parfaicte amitié. Mais je voudroys bien que les choses s'accomplissent; car si le prince espousoit une femme de la Religion, il seroyt tousjours plus favorable à ceux qui en sont.

Estant en Angleterre, nouvelles lui sont venues de la mort de Bussy (3) dont il a esté fort marri. Les estats ont esté donnés à Simier (4), qui sera maintenant le premier. On tenoyt que Fervaques (5) auroyt ce qu'avoyt Simier. Rosne estoyt venu là pour avoir la despouille de Bussi, mais trop tard est il arrivé. A la court les absens le perdent. Les pauvres huguenots comme vous et aultres n'ont garde d'avoir que peu de chose.

Quant à moy, je voudroys fort aller jusques en France, où j'ai infiniz affaires, et y seray plustost que vous. Nous sommes icy logez en campaigne, où il commence à cause des pluies à faire mauvais. Et qui pis est les soldats n'ont argent. Les ennemis sont retranchés aussi. J'ai opinion que

(1) Termonde (Flandre or.) au confluent de la Dender et de l'Escaut.

(2) Voy. la Ferrière, *op. cit.*

(3) Assassiné le 19 août 1579 par Montsoreau, dont la femme était sa maitresse.

(4) Voy., dans la Ferrière, *op. cit.*, le rôle important joué par ce personnage en Angleterre.

(5) Guillaume de Hautemer, s[r] de Fervacques (1538-1613), maréchal de France en 1595.



les affaires sont tousjours en ung mesme estat. Je vous prie, Monsieur, me mander de vos nouvelles. Et après... Du camp près Deremonde, ce 7 de septembre, etc.

(Autogr. B. N. 3286, f° 125. — D'une autre main, et par erreur : 1580.)

AU MÊME. — De Bommesel (1), 6 oct. [1579].

Monsieur, il y a longtemps que je n'ay entendu de vos nouvelles. Et pour ce qu'estes maintenant en bonne disposition, je suis tousjours en campaigne aveeques des incomoditez de la saison qui est fort rude. Les eaux nous font la guerre. Et sommes après pour racommoder le Wart. Les ennemis font peu de machines, et y a rivières entre eux et nous. — J'ay receu lettres de France ou l'on me mande que Fontarabye est comme elle estoit, et que quecun de Gascongne avoyt faict courir ce bruit aposté. Le Roy a esté mallade, comme avez sceu. Ung mien ami m'escrit qu'il n'est pas pour la faire longue, et je le croy, car il ne vit que d'artifice. Celluy là mesme me mande que son Altesse trouve un peu estrange que je ne luy ay escrit. Vous en sçavez la raison. Car la surprise de la lettre de Harengié (2) monstre bien que si on eust pris quelque lettre de moy, qu'Embise en eust bien faict son profit. Je vous prie, si depeschez vers son Alteze, luy faire mon excuse de cella.

J'espère la voyr bien tost, et partirai à la fin de ce mois, car j'ai de grans afaires. Si avez receu quelques nouvelles de France, faites m'an part, si vous plaist. On me mande que la Fin a esté créé grand chambellan, ou premier, ce quy a donné des jalousies à aucuns. Moy je... De Bommesel, ce 6 d'octobre, etc.

(Autogr. B. N. 3286, f° 126. — D'une autre main : 1580.)

AU MÊME. — De la Fère, 26 janvier [1580].

Monsieur, j'ay receu de vos nouvelles par mon homme et par vos lettres, estant bien aise de quoy yl y a si bon ache-

(1) Boomzèle. C'est sans doute Boom, ville située au N. de la Nèthe, en face de Willebroeck.

(2) Voy. Rossel à Wals., 28 juill. 1579.



minement à vos affaires, et n'ai jamais doubté qu'à la fin elles ne se portassent bien. Se sont de belles occasions que celles là, qui doivent induire les princes à les embrasser comme ils doivent. Vous verrez bientost quelle sera la résolution. Pour ces entreprises il faut s'armer de bonté, vérité, justice et tempérance, autant comme des autres armures. Car à ung peuple qui desire sortir hors d'une tiranye, l'opinion de la vertu d'un prince libérateur peult beaucoup.

Quant à moy, je pançoys faire un plus long séjour en France pour donner ordre à mes affaires. Mais il est advis à d'aucuns qu'icy viens pour faire des menées, et me brassent toujours quelque chose de bon. J'ay promis à ceux de Flandre qu'à la fin de febvrier je yroys là; et pour m'acquiter de ma promesse et pour estre trouvé véritable, je n'y manquerai. Mais on m'a dit que Monseigneur me veult commander de n'y aller poinct. Si me l'escrit, sa lettre me servira d'excuse en leur endroict, laquelle je leur porterai pour ma descharge, et puis m'an retournerai.

La paix continue en France. Si estce qui il y a de grandes défiances; mesmement en Gascongne et Languedoc. Icy nous vivons assez paisiblement, et y sera dans six jours Monsieur de Villequier(1), pour porter l'intencion du Roy. Monseigneur vient à Paris à cequ'on me dit, et croi que c'est pour le mariage d'Angleterre : il y en a qui le veullent rompre. Et en cest endroict je ferai fin pour me recommander... De la Fère, le 26 de janvier, etc.

(Autogr. BN. 3272, f° 6.)

AU MÊME. — De Gand, 18 mars [1580].

Monsieur, je vous escriviz il y a quatre jours assez amplemant, et n'ay point receu de vos nouvelles, dont je desire fort sçavoir. Je ne vous sçaurois assurer quant je pourray aller en Anvers, d'autant que les ennemys sont entrés dans le pays et fourragent et saccagent tout. Certainement ilz prennent un grand avantaige, et sera malaisé de les rechasser s'ilz prennent le pied qu'ilz prétendent, mesmes quant secours viendront d'ailleurs.

(1) René de Villequier, baron de Clairvaux, mignon de Henri III, qui s'était rendu célèbre pour avoir assassiné sa femme en 1577.



Je n'ay rien entendu de France, et n'ay ouy non plus aucunes nouvelles de mon filz ny du reste de mon train que j'avois laissé vers Boulongne. Vrai est que le vent a esté contraire. Quant je rentrerai, nous discourrons amplemant de plusieurs choses, et pour ceste heure... De Gand, ce 18 de mars, etc.

(Autogr. B. N. 3286, f° 65.)

AU MÊME. — De Gand, 22 mars [1580].

Monsieur, je voudrois bien vous aller faire responce moi mesmes à la lettre que vous m'avez escrite; mais je voy bien qui me faudra séjourner encore icy troys ou quatre jours au moyns, tant pour les afaires qui y sont, qu'aussy je voudrois bien sçavoir nouvelles de mon filz qui est embarqué à Callays il y a dix jours, et n'an sçayt on point de nouvelles. J'eusse peu sçavoir par lui ce qu'on faict en France, m'assurant qu'en apporte lettres.

Je m'estonne aussy comme son Altesse n'escrit plus souvent; toutefois je pense qu'à présent vous sçavez quelle résolution y a du traité de Cambray. Son Altesse le devoyt mander dès le quinziesme de mars où nous sommes. Il n'y a rien qui la doive arrester de s'employer pour ung si beau morceau comme l'est Cambrai et Bouchain, qui est ung bon accessoyre pour passer plus avant.

Vous trouvez estrange que je vous ay mandé qu'il estoit expédient que quelcun de France allast vers son Altesse. Croiez que les affaires de France, tant du plus grand que du plus petit, sçavoyr du Roy, son Altesse, des papistes et huguenots, tout va si de travers, et y a tant de désordre, pauvreté, imprudence, que si on ne tient bien la main à tout, on ne verra guère de bons fruicts. Je viens de sur les lieux et n'ignore pas ces choses, et sçai bien aussi qu'il est malaisé de chasser le roi d'Espaigne de ces quartiers, veu le pied qu'il y a, et va chacun jour gaignant pais, et aliénant les cœurs. Je voy une grande longueur desjà à ces affaires, et en France de grans menées pour le divertir à ne se point acroistre par dessà. C'est pourquoi il a besoin de persuazion et sollicitacion à poursuivre magnanimement la carrière, et faire comme nos pères quant ils allèrent à Terre Sainte : chascun vendoyt sa possession, espérant le centuple pour la

conqueste espérée. L'aide d'Angleterre seroyt très nécessaire, et crains que si le mariage ne se fait, qu'elle luy nuira et empeschera ce dessein.

Si j'entens quelque chose de France, je ne faudray de vous en advertir. Et sur ce... De Gand, le 22 mars, etc.

(Autogr. B. N. 3286, f° 73.)

A WALSINGHAM.

De Paris, 1er octobre 1585.

Monsieur, après avoir souffert beaucoup de maux, Dieu a eu p[itié, et] m'a tiré hors de ma longue captivité, il n'oublye jamais ceux qui ont leur [recours] en luy. J'ay esté encore contraint de venir passer par des lieux qui n[e sont, en] ce temps icy plein d'orages et tempestes, pas trop assurez pour moy. T[el] qui a commancé l'œuvre la parfera. Le terme qu'on a donné aux hugu[enots est] dans troys moys, après je ne sçay où le vent me portera. Si c'est en Ang[leterre, j'auray] ce bien de vous voyr, qui est une chose que je désire infinimant pour [avoyr] moyen de vous remercier (comme je fais maintenant) de la bonne souv[enance que] vous avez eue de moy, et de votre bonne disposition à me favorizer. [...] je ne vous puis offrir que unne ferme vollonté de vous honorer et faire s[ervice], comme celuy de l'amityé duquel je me tiens beaucoup honoré. Je vous [prie,] Monsieur, me la continuer, car c'est ung bien que je prise grandemant. J'[ay vu] icy Monsr Stafort qui n'a pas esté marry de ma délivrance. Il m'a assuré [qu'on] ne me refuzera refuge en vos quartiers. Certes je m'estimeroys bien heureux [avant] que mourir de beser les mains à vostre très bonne et très vertueuse Reyne, à laq[uelle] tant de gens de bien ont de si grandes obligations. Quant à nostre France, [les] fureurs de quelques uns la vont renversant, et si Dieu n'y met la main el[le] souffrira beaucoup. Je ne vous en puys dire davantage. Et après m'estre humblemant recommandé à vostre bonne grâce, je prieray Dieu, Monsieur, vous tenir en sa sainte garde. De Paris, ce 1 d'octobre. — Vre tres affectionné serviteur et fidelle amy, LA NOUE (1).

(1) Ces lettres à Walsingham, et au mystérieux L., sont fort curieuses, car la Noue s'y abandonne sans réserve. Il y est plus franchement huguenot que dans ses lettres à des Français.



(Br. Mus. Cotton. *Caligula*, E. XII, f° 48. Autogr. « A Monsieur. Monsieur Walsinghan ». — Le bord droit a été endommagé par le feu.)

A M. L.

1585, de Paris (probablement postérieure au 1er oct.).

Monsieur, par votre première lettre vous me conseilliez de me retirer en Angleterre, qui est chose que je trouveroys la plus comode et honorable pour moy. Mais au lieu où je suis, si j'en monstroys quelque semblant, je pance qu'ils le trouveroyent mauvays, car ils veullent que je retourne par Lorrayne. Je croy que je seray contraint de ce faire, aultrement les Espagnols ne me rendroyent jamays mon fils qu'ils tiennent, et quant aux offres qu'il vous a pleu me faire d'une maison qui est près de Londres, elles m'obligent grandement à vous, et par là monstrez que vous estes de mes très bons amys autant d'effect que de parolle. Je garderay cella dans ma mémoyre afin que quelque jour ma recongnoissance puisse se conformer à votre bienfait. Par la seconde lettre que vous m'avez escrite, vous me donnez ung avertissement que le père Edmond jésuite (1) faict des déliberations contre moy pleines de la charité acoustumée de ceux de son ordre. Je ne m'an estonne pas, car puisque les jésuites d'Espagne m'ont unne foys condamné à la mort, ceux cy le peuvent bien faire aussy. Dieu me délivrera de leurs sanglantes pattes, et de celles des aultres segnalés massacreux de ceste ville, qui journellement consultent pour cest effect, ainsi que j'en ay eu advis. Mais je crains qu'il n'y ayt quelque autheur de cecy de plus grande qualité qu'eux. J'ay dit à Sa Majesté en général ce que j'en avoys entendu. Elle a monstré en avoir déplaisir, et m'a offert de ces gardes. Mays il me semble que le plus seur parti est de partir de ceste Babilon, l'iniquité de laquelle va montant au ciel. On m'a encore fort pressé de conférer avecques des docteurs catholiques, ce que j'ay refuzé ; lequel refus m'est imputé à crime aussy bien que si j'eusse disputé avec eux des Ecritures. Estant au lieu où ils sont, ils ont des argu-

(1) Nous ignorons qui était ce jésuite. L'ouvrage de Sommervoge n'en est pas encore arrivé à la lettre E.



ments qui concluent nécessairement, qu'Aristote mesmes ne pourroit souldre, car ils font assommer ou noyer ceux qui leur résistent en face (1). J'ay entendu que plusieurs en ceste ville ont grand envye, lorsque l'édit se publiera ou après, de disputer de ceste façon avecques les huguenots qui s'y trouveront. Je prie Dieu qu'il leur bride les mains.

On me dis hier en la chambre du Roy que les Angloys avoient pris Bruges, et aucuns monstroient de se resjouir de la malaventure des Espagnols en cella. Et cependant nous sommes si aveugles que nous n'apercevons pas que nous leur donnons à eux mesmes matière de resjouissance, en ce que nous nous préparons pour nous exterminer. Je croy que comme Mons[r] frère par sa propre action remist le roy d'Espaigne dans Flandres, qu'aussy par les nôtres présentes nous luy ouvrirons les portes de France, laquelle est malheureuze d'avoir plusieurs de ses enfants qui sont si irréconciliables ennemys d'elle mesme. Si est ce qu'au meillieu de ces espouvantables ruines que Dieu gardera son Eglize après l'avoir ung petit vanée afin qu'elle soit plus pure. Quant je considère que j'ay esté cinq ans et demy dans la mort, je ne conseilleray pas de désespérer à ceux qui ne peuvent estre delivrés que par espérance. Atendons encore ung peu et nous verrons venir le jour du Seigneur qui sera effroiable à ceux qui veullent briser le joug salutaire du Fils de Dieu. Monsieur, pour ce que je suis prest de pencer à mon deslogement, j'abrègeray ma lettre pour vous supplier de me tenir en votre bonne grâce comme celuy sur qui avez toute puissance de commander, et qui sera tousjours prest à vous servir. Je baise aussy très humblement les mains de Madame vostre femme. Et si vous escrivez en Angleterre, ramentevez moy en la bonne souvenance de Monsieur de Walsingham, que j'honore comme ung personnage illustre.

Monsieur, Dieu vous multiplie ses bénédictions et conserve au meilleu de ce peuple, qui se veult ruyner. — Ce samedy matin. — Vostre affectionné serviteur et parfaict amy, LA NOUE.

(Autogr. British M. Cotton *Nero*, B. VI, f° 436. — *Au dos* : 1585. *A Monsieur Mons. L.*)

(1) C'est la reproduction presque exacte d'une phrase des *Discours*.



LA NOUE A....

Du Plessis-les-Tournelles, 25 oct. 1585.

Monsieur, vous me faites beaucoup de faveur d'estre si songneux de mon bien, en m'avertissant de ce qui se passe par dellà, et me conseillant ce que je doibs faire. Je ne pançoys nullement que Sa Majesté se fust offensé ni de mon partement ni de l'escrit que j'é laissé à Mons[r] Bruslart (1). Car pour le premier point, je dis mesme à sadite Majesté que je m'an alloys à cause des advertissements que j'avoys, ce qui trouva bon; et oultre cella je pris congé de la Reine et de Messieurs d'Espernon (2) et de Biron (3) et de plusieurs aultres, de manières que je ne partis en cachette de la court. Pour le second poinct, je me suis conduict par le conseil de Messieurs de Chassincourt (4) et de Toisay, qui sont prudens et qui ont de la piété, et n'ay rien escrit qui ne doive satisfaire Sa Majesté.

Nul ne peult trouver plus grief que moy les choses qu'on m'a contrainct de faire, qui ay expériment étant corporellement que spirituellement les divines assistances. Au demeurant je ne me vais pas témérairement et pour mon plaisir jetter dedans ces labirinthes. Les considérations que j'ay, oultre la promesse et la foy donnée aux Espagnols, c'est qu'ils (5) m'ont solennellement faict jurer par le nom de Dieu que j'acomplirays mes articles, bien qu'ils soient selon le jugement de tous ceux de ma nation, très iniques. Mais je vous diray, aussy, Monsieur, ung aultre regard que j'ay, c'est que, deffaillant ès points de Mons[r] de Lorrayne, ils viendront à quereller les cent mille escus que le Roy de Navarre a obligés pour moy, et pour ce qu'ils sont juges et maistres des biens (6), ils ne plaideront, ains prendront. Il

(1) Brûlart de Sillery, alors maître des requêtes, plus tard ambassadeur en Suisse (1589-95), et chancelier.

(2) Jean-Louis de Nogaret, duc d'Espernon (1554-1642).

(3) C'est Armand de Gontaut, baron de Biron (1524-1592), maréchal de France, qui se rallia à Henri IV, qui prit part aux combats d'Arques et d'Ivry, et dont le fils fut décapité.

(4) De la maison de la Biotière.

(5) *Ils* ne s'applique sans doute pas aux Espagnols, mais soit aux Guises, soit au Roi.

(6) En effet, Henri avait engagé en sa faveur des biens situés en Pays Bas et en Picardie, c'est-à-dire à la libre disposition des Guises.

est vrai que l'obligation ne porte qu'ils seront perdus et confisqués sinon en cas que je porte les armes contre le Roy d'Espagne, mais ils me dirent quant je partis pour Lorrayne qu'ils l'estendroient aussy quant aux aultres promesses. Or il me seroit bien dur de estre cause d'aporter une telle ruine à celluy qui c'est monstré estre si parfaict amy en mon endroict et si bon seigneur. Ne vaudroit-il pas mieux hazarder non une vye mais dix? Certes c'est mon opinion, car soit que je soye aucunement imprudent, Dieu ne laissera de parfaire son œuvre en mon endroict qu'il a si hautement commancée en me guarantissant de plusieurs morts. Les hommes me pourront bien lyer pour quelque temps les mains, mais de me faire atenter contre la piété ni intérieurement ni extérieurement, il est hors de leur puissance. Si je sçavoys ung moyen pour guarentir le Roy de Navarre de ce dommage, je le pratiqueroys; et ay plus cella en recommandation que mes propres enfans, dont l'un est engagé et fault que j'engage l'aultre (1). De manière puisque je suys entré si avant en la carrière, il me semble qu'il la fault parfournir afin de n'estre réputé perfide et desloial et trompeur. On ne me sçauroit plus demander et requérir de moy que ce qu'on a faict. Cependant je ne veux estre si résolu en mes délibérations que je les exécute, si mes bons amys ayant invalidé mes raisons me reconseillent de rechef de faire autrement; vous priant, Monsieur, appeler Messieurs de Chassincourt et de Toisay avecques vous, et consulter encore sur ce faict, et m'advertir de vostre advis. Quant à moy j'ay mon entière fiance en Dieu, et ne crains point la mort. Cela me faict espouvanter moins des fureurs et menaces des hommes.

Je ne vous veux nyer que je suys marry grandement de quoy je n'ay peu voir le Roy de Navarre pour remercier ce bon prince de l'ayde qu'il m'a faicte, mais ce qui est diféré n'est pas perdu. J'ay escrit à Paris à quelques uns de mes amys pour sçavoir encore davantage. Si Sa Majesté est si faschée contre moy, j'en sçauray bientôt ce qui en est. Pour le moins je suis icy en seureté des massacreux et croy que les grands ne souilleront leurs mains ni leur réputacion en me faisant violence. Ils perdroient davantage beaucoup qu'ils n'i gaingneroient. Monsieur, je vous ay escrit ahasté

(1) Théophile.



pour ce que vostre homme me presse d'avoir sa dépesche. Je vous diray pour la fin que vous avez toute puissance de me commander, et après vous avoir humblement besé les mains et à Madame vostre femme, je supliray le Créateur, Monsieur, vous avoir en sa garde. De ma maison, ce 25 de octobre. Vostre plus afectionné serviteur et parfaict amy. L. N.

(*Ibid.* f° 451. — Probablement à L.)

A WALSINGHAM.

Du Plessis-les-Tournelles, 28 oct. [1585].

Monsieur, il faut que je me confesse comme vaincu de vous en honnesteté, cortesie et démonstration d'amityé. Ce que vous m'avez freschement faict congnoistre par la lettre que vous m'avez escrite et par l'homme qu'avez envoyé exprès vers moy. Si j'estois vostre propre frère vous n'auriez pas plus de soing de moy, ce qui est cause que je demeure tout honteux, me voyant jouir d'ung bénéfice que je sçay bien n'avoyr pas encore mérité. Mays j'ay bien envie de le mériter. J'ay discouru bien au long avec celluy qu'avez envoyé du point principal dont il avoit charge. Et croiez, Monsieur, que vos advis me sont de vites coups d'esperon qui piquent ma vollonté, laquelle est desjà en ce poynt assez piquée. Mays il m'a semblé que je ne pouvoys maintenant me retirer honnestement et avec honneur de la périlleuse navigation où je suis, laquelle j'espère pourtant (avec l'ayde de Dieu) qu'elle sera dans quinze jours parachevée, ou dans trois semaines. Cella faict, mon devoir ne sera guères discordant du vostre, ainsi que j'en ay discouru avec le présent porteur. Je luy ay aussy dit les troys causes principalles qui me pressent de suivre ma routte (1). Plusieurs m'ont bien dit qu'elle estoit dangereuse ; ce qui est très vrai ; mais ilz ne m'ont point donné conseil pour en sortir sans choir ès inconvénians que je crains. Quoi que je tracasse par ci et par là, si est ce que j'ay mon âme dressée vers Dieu, afin

(1) Il a énuméré ces trois causes dans la lettre précédente : 1° l'obligation de tenir son serment ; — 2° la sûreté de son fils ; — 3° l'intérêt du roi de Navarre.

qu'il me guide, me conseille et me sauve, car sans sa faveur je ne puis sortir de ces labirinthes.

Au reste vous voiez comme nostre France considérée en général se va perdre. Y estant venu, j'ay remonstré les grandes indignations contre elle de ceux qui m'ont si humainement traitté, et leurs desseins en gros et en petit, afin qu'on fust sage. Il n'y a nul homme prudent qui n'eust pesé ces choses. Au contraire on s'en est moqué. Certes vous nous avez monstré nostre leçon, vous estant monstrez plus magnanimes et plus prévoians sans comparaison que nous. Car par telles résolutions vous eschaperez les griphes du lion, qui veult jetter ses pates sur nous et sur vous. Dieu sera votre protecteur, puisque vous vous employez en la protection de ceux qui l'honorent. Nous sommes en des temps où de furieuses tempestes s'esmeuvent. J'espère qu'il nous en fera sortir, encore qu'ayant beaucoup de travaux. Monsieur, je n'ose m'estendre davantage par lettre à cause des dangers qu'il y auroit pour moy, seullement je vous diray que je n'ay pas moins d'envie de vous voir que vous moy. Et me tiens tant vostre redevable, que quant il n'y auroyt que de vostre interest particulier, je voudrois faire cent lieues, et avec cella n'espargner ma personne pour vous faire service. Et après vous avoir humblement besé les mains... De ma maison, dont je partirai demain. Ce 28 octobre. Votre bien afectionné serviteur et obligé amy, LA NOUE.

(*Id.* 454. A M., M. de Walsingham.)

A L.

Du Plessis-les-Tournelles, 28 oct. [1585].

Monsieur, j'ay esté bien aise avant que partir de ma maison d'avoir parlé à celluy que vous m'avez adressé (1), car encore que je ne puisse honnestement délaisser ma dangereuse route, si est ce que les coups d'éguillon, tant de celluy qui m'a escrit (2) que ceux que vous mesmes que j'honore m'avez donné, me dispozent à chercher les moyens de complaire à

(1) On voit avec quelle insistance on pressait la Noue de ne pas rester fidèle à ses engagements.

(2) C'est-à-dire de Walsingham, comme l'indique la lettre précédente, qui est du même jour



l'un et à l'aultre. Le temps nous donnera moyen de acomplir nos desirs, et comme Dieu conduit les choses mesmes particulières, s'il est besoin que cecy ou cela se parface, il rendra tout concurrent pour le parfaire. Certes, Monsieur, je désire infiniment d'estre auprès de mes amys, avec lesquelz je suis uni de consentement crestien et d'afection et d'obligations. Je cuide que dans trois semaines au plus tard je seray hors de mes affaires, et ne faudray de vous advertir comme le tout sera passé, l'escrivant à ma femme qui ne bouge encore de sa maison, laquelle vous fera tenir mes lettres. J'ay entendu que Monsr le Prince a repassé l'eau (1) et se retire, de quoy je suis bien aise, car toutes forces lui vont sur les bras, et y a crainte que luy qui est courageux, pour vouloir maintenir la réputation ne s'engage mal à propos.

Monsieur, tenez moy s'il vous plaist en vostre bonne grâce, comme celluy sur qui avez toute puissance de commander, et après vous avoir besé les mains... Ce 28 octobre. Votre afectionné... L. N

Id. 453. — *Au dos*: A Monsieur, Mons. L.)

A STAFFORD.

De Genève, 16 avril 1586.

Monsieur, je vous escriz selon les comoditez que j'en ay qui n'est pas si souvent. C'est pour me ramentevoir en vostre bonne grâce ; vous entendrez bien au long l'estat des affaires de dessà. On est encore en incertitude de ce que feront ceux [qui ont] menacé ceste ville (2). Aucuns présument que pour ceste année on la laissera, [d'autres] n'en osent pas encore afermer [?] que la saison ne soit un peu plus advancée, [de sorte] que je n'an puis encore partir. J'ay entendu par un marchant qui est [allé à... ?] que Monsr de Guitry et led. Palvesin y estoient arrivés, laquelle arrivée aura [... Nous] oyons quelquefois dire pardessà que les afaires des pays bas vont bien, et que [les Espagnols ne]

(1) C'est-à-dire la mer. En effet, après son échec d'Angers (sept.), Condé s'était retiré en Angleterre

(2) Allusion aux projets du duc de Savoie contre Genève. C'est pour prémunir la ville contre une attaque possible que la Noue exerça les milices bourgeoises.

font pas ce qu'ilz veullent, à cause des braves comportemans de la nation, dont [je me réjouis] bien fort, et principallement de quoy Mons' le conte de Lecester et les aultres députez (?) [de la Reyne] acquièrent si bonne réputacion mesmement en ce qu'ils s'accommodent (1) si bien a[vec les Estatz] car c'est le moyen de s'y establir, que de gaingner les ceurs (*sic*). On nous a aussy ra[pporté que vous aviez] reveillé les Espagnolz jusques dans leurs domicilles. Il me souvient qu'ils me disoient, [quand ils eurent] repris la Tercera (2), que le Roy d'Espaigne en estoit plus aise et toute l'Espaigne que [d'avoir repris] toute la Flandres qu'il n'avoyt encores comme il a, à cause que cella troubloit [la mer] qui est la boutique d'où les richesses viennent. Je me riz quelquefois à part moi [de cet] Empire qui va menaçant ceux qui ne s'humilient soubz eux, et cependant une [petite isle dont il méprisoit] la puissance, l'est allé enchainer par le pied (3), pour l'arrester [d'aller] avec ses pattes offendre les aultres. Les jugemens de Dieu sont haultz et souvent p[assent] les forces de ce monde.

Dieu vous vueille longtemps conserver ceste magna[nime] princesse, et suis bien aise de quoy elle prospère. Monsieur, on m'a escrit [qu'on ne me rendroit pas] mon filz. Je me doubte que c'est pour ce que je suis venu en ceste ville. Ce [sont procédés à mon] advis guères honorables. Je vous suplye si vous escrivez à Mons' le conte [de Lecester, à] Sidnay, et Noris, leur faire souvenir d'aider, quant l'occasion s'offrira, [de pauvres gens] qui leur en auront unne obligation perpétuelle. Monsieur, voilà tout ce [que je peux vous escrire pour] le présent, et après vous avoir humblement besé les mains, je prieray le Cré[ateur vous tenir] en sa saincte garde. De Genève le 16 d'avril, stile vieux. — Vostre bien af[fectionné, La Noue].

(Calig. E. VII, f° 281. Autogr., scellé. — « *A Monsieur, Monsieur de Stafourt* », et d'une autre main « 16 aprile 158[6]. From Mons' la Noue to M' Staffourde ».

L'original, très mutilé par le feu sur le bord droit, présente des lacunes que nous avons essayé de combler par des conjectures. La signature a aussi disparu. Mais, à défaut d'autres preuves, l'écriture suffirait à justifier l'attribution de cette lettre à la Noue.)

(1) On sait que cette bonne entente ne dura guère.

(2) Il s'agit sans doute de la victoire de Santa Cruz, qui battit Strozzi à Tercère en 1582

(3) Ici était d'abord écrit : « afin que sans retard », qui a été barré.



A Biron.

De Genève (1586 ou 87) (1).

On m'a donné advis de Paris que S. M. estoit mal contente de moy pour les occasions dont mon secrétaire présent porteur discourra avec vous. J'ay esté bien esbahy de cella, car j'ay tasché à luy donner toutes les satisfactions qu'il m'a esté possible et si j'eusse eu volonté d'entretenir les discordes en ce royaume, je ne me fusse venu présenter à LL. MM., au contraire me fusse retiré en tel lieu qu'il m'eust pleu. Mon intention a esté, y venant, de veoir si j'estois propre pour servir à radoucir les choses aigres, afin de m'y employer. Et pour ce qu'on n'y a point esté disposé, je n'ay peu moins faire que prester obéissance à l'édict du Roy, et me retirer à l'escart pour deplorer la condition de la France, laquelle à mon opinion s'en va en ruine, et tout le monde le dit en général et moy je le croy en particulier, pour ce que les conjectures (*sic*) y sont apparentes. Mais je croy bien aussy que nostre mal ne soit irrémédiable (ainsi que plusieurs disent), si nous voulions à bon escient mettre la main pour le curer (2). Il ne faut point des drogues des Indes, ou de la Romagne pour cest effect (comme je vous ay assez de foys dit), six personnes y suffisent que je vous ay nommez, à sçavoir le Roy, la Roine, le Roy de Navarre, M. de Guise, M. le P. de Condé, et M. de Maine. Car comme ceux là ont pouvoir de faire remuer les François, aussy ont ils le pouvoir de les faire arrester, et peu de gens doubtent de cela. Au demeurant j'estime que c'est la grandeur et sûreté des susdits et principallement le repos de LL. MM. que de le faire, et à mon advis qu'il ne seroit malaisé de persuader cela au Roy de Navarre et à M. de Guise, qui sont deux excellens princes qu'on pense qui doivent estre le plus picqués; et comme de la paix s'en ensuit nécessairement la conservation de ce royaume qui par la continuation de la guerre s'en va démembré en plus de dix parties, aussy s'en ensuit il la sûreté du clergé, sur la malle duquel

(1) Sans doute écrite très peu de temps après la publication de l'édit de juillet.

(2) C'est le résumé du premier *Discours*.

plus de sept ou huit mil affamez se jetteront tant grandz que petits, et tous catholiques qui auront engagé leurs biens, afin de se récompenser. Cela s'est veu autrefois du temps de Charles le Simple, auquel il y eut de grosses guerres civiles, de manière que les gentilshommes laiz estoient Abbez et Doiens, ainsi que disent aucunes histoires. Mais si la paix est profitable, c'est à la noblesse, laquelle s'en va périr dans les assaux, rencontres et batailles, et puis après un estranger nous viendra donner la loy. Je vous ay bien voulu refreschir la mémoire de ce que je vous ay desjà dit pour ce que je sçay qu'aymez la grandeur du Roy, de la Roine et du Royaume (1).

(R. O. *Fr.* 89. Copie du temps, s. l. n. d. — *A coppie of M. la Now's letter to Mareschall Biron.*)

A Walsingham.

De Heidelberg, 4 juin 1588.

Monsieur, je vous ay escrit il n'y a que dix jours, et ne sçay si ma lettre parviendra jusques à vous, car de tous costez il y a danger d'escrire. Et cependant nous sommes en une saison où il ne fut jamays plus de besoyn de consulter ensemble. Il y a près de troys semaines que je suys icy près de M. le Duc Casimir, que j'ay trouvé plein de bonne vollonté, et bien cognoissant le danger. Il luy semble que si on ne sème beaucoup, qu'on ne recueillira beaucoup, et que les grandes choses se font avecques grandz moyens. M. le Landgrave n'ay je point veu; bien ay je ouy dire qu'il juge très bien que la maladye publique se renforce, et qu'il y fault pourvoir, mays son indispozition corporelle, et sa voisinance des vainqueurs qu'il redoubte, le tient dans les bornes du discours. Des autres princes je ne les congnoyz, et ne sçay qu'ilz veullent d'iceux faire. Il seroyt temps de leur persuader que le mal quy nous blesse, les menace, et qu'après Dieu le salut commun consiste à se joindre et à

(1) La Noue, ayant renoncé, par un scrupule d'artiste, à publier les *Discours*, cherchait du moins à répandre, par ses lettres, celles des idées du livre qui lui paraissaient le plus utiles à la France. Nous avons là la preuve que cette lettre est antérieure à l'apparition de ouvrage. Elle a été écrite entre le mois d'août 1586 et les premiers mois de 1587 (en effet, la lettre de Stafford à Walsingham nous atteste que a publication des *Discours* est antérieure au 1er août 1587).



s'esvertuer. On pance icy que sy le Roy les faisoit sonder, veu le besoin qu'il a d'estre aydé, qu'il en tireroit fruict : car on s'esbranle plus pour des couronnes roialles que pour des couronnes d'épines. Vous adviserez de vostre costé quelz moyens seroient les plus propres à cest effect ; car ce qui est nécessaire est honorable à rechercher. Je desplore un malheur qui est parmy nous : c'est qu'encor que nous maintenions une juste cause, si est ce que nous ne sommes point bien unis ensemble, et ne nous entraimons comme il seroyt requys, et si cella estoyt nous serions trop fortz ; au contraire ce ne sont que piques et haines. Noz adversaires ne font pas ainsy quant il est question de nostre diférend avec eux. Je le sçay pour avoyr esté avec eux. Dieu nous veuille remontrer son esprit de concorde. Par la longueur des affaires ceste année sera inutille, en laquelle lorsqu'il faudroyt marcher, le premier escu ne sera pas arrivé en Allemagne. Vous vous plaindrez, et avec raison, que ceux qu'avez fourniz (1) n'ont servy qu'à accroistre la ligue et luy donner audace de faire ce qu'elle a faict. Il est vray. Il est donc besoin de bien adviser à l'ordre qui fault donner à chose qui tant importe. Il seroyt trop long d'escrire ce qu'on pourroyt dire sur ce point. Demosthenes disoyt aux Athéniens qu'ilz délibéroyent, pendant que Philipes exécutoit : ainsi faisons nous au moyns par dessà, et vous fault donner l'honneur que jusques icy vous avez bien faict. Travaillez donc à persuader les autres afin qu'ilz vous imitent : car les bons conseilz viennent de ceux qui agissent, et les impertinentes excuses de ceux qui contemplent.

Si Sedan et James se perdent par faulte d'assistance, Metz suivra le mesme chemin, dont s'ensuivra ung nouveau establissement du roiaume d'Austrazie. Bonne perdra aussy si elle n'est favorisée, et si ainsi est, voilà des antraves à l'Alemagne. Mays la France est bien encore en ung plus piteux estat. Si le Roy prend résolution il la sauvera ; et si la timidité le surmonte, tost après recevra il son salaire. Le bruit commun est que vous ferez paix avecques l'Espagnol, l'opinion des prudens est que ne la ferez point. Je ne vous diray autre choze, sinon que Dieu vous vueille fortifier, lequel a suscité contre nous les grands de la terre

(1) Sans doute ceux dont il est question dans *Galba* B. XI, f° 394 : « Instructions to Horatio Pallavicino ». Feb. 1585.

pour nous esprouver ; et si nous nous trouvons débiles en foy, nous serons dispersez ; mays si en considérant les délivrances précédentes nous tenons ferme et nous apuyons sur la providence de Dieu (qui se rit des adversaires pour ce qu'il voyt le jour de leur ruyne), nous aurons matière de luy chanter cantiques de louange. C'est icy une belle maxime d'Estat que j'ay expérimantée, en général et en particulier. Sommes nous pas desja quasi au bout des desertz d'Egipte ? avons nous pas bataillé contre le Cananéen et l'Amoréen ? leurs enfans nous feront-ilz soubzmettre à leur joug ? Certes il faut que noz actions passées soient couronnées de fidélité et constance, envers Dieu et les hommes. Je voudroys que tous ceux qui font profession de la religion fussent douez de l'un et de l'autre autant que vous. Nous nous en trouverions mieux. Et sur ce... De Heidelberg, ce 4 de juin... LA NOUE.

Je vous suplye me aire sçavoir de voz nouvelles.

(R. O. *Fr.* 91. Autogr. scellé. *A M., M. de Walsingham.*)

AU MÊME.

De Heidelberg, 17 août [1588].

Monsieur, six jours après mon arrivée en ce lieu, j'ay receu une lettre de vous datée du moys de juillet, en laquelle vous parlez du mariage de ma fille avecques le sr Horatio Palavicino, ce que vous trouveriez estre bien convenable. Je vous diray sur ce propos qu'il y a sept ou huit moys que le sr Nazindalbène (1) m'écrivit de ce fait comme de luy mesmes, sur quoy je lui fis responce, que j'entendray tousjours vollontiers à ce qui regarde le bien des miens, et mesmement quant la recherche viendra de ceux que j'estime, mays que telz afaires se devoient desmesler personnellement, et que n'ayant veu ma fille il y a onze ans, je ne sçavoys si elle estoyt digne d'un homme de bien. Je confesse que M. Palavicino nous fait honneur de desirer unne aliance, mais aussy suis je obligé de regarder à deux choses, c'est de ne circonvenir personne en baillant chose qui ne fust valable et c'est l'ocazion pourquoy je desire fort voire ma fille, l'autre raison est qu'en ce qui me touche de si près et en ung mar-

(1) Est-ce l'abbé d'Albène ou d'Elbène dont il est quelquefois queson dans les lettres de Strafford



ché qui tant importe, je voudroys aussy la bien loger pour y avoir des contentements. Et certes pour le peu qu'il y a que je congnoys ledit s[r] Palavicino, je le trouve mériter davantage. Mays puisque Mons[r] de Buzenval (1) me mande que *les fers en sont si avant au feu*, ce que je ignoroys, et mesmement puysque vous m'avez escrit, je vous respondray qu'encores que ma fille ne sache rien que je la veuille marier, ni ses parens paternels ni maternels, je ne laisseray de prendre vostre advys sur ce faict, car *l'amityé sincère que m'avez toujours portée*, et l'obligation que je vous ay me contraint de vous dire que puysque mes enfans et moy sommes entierement vostres que nous ferons tout ce que vous nous conseillerez en cella. Vous estes vertueux, vous estes mon amy, et estant revestu de ces qualités vous ne sçauriez que bien faire. *Dites la parolle, je tacheray de l'acomplir*, et d'i renger la vollonté des autres. Mais je crains qu'il ayt entre les parties de la dissimilitude. Car ma fille est laide et le s[r] Palavicino est beau gentilhomme. Elle est pauvre et il est riche. Elle n'a esté nourrye ès cours et il est gentil courtizan. Toutefoys j'estime qu'elle a de la piété et de la tempérance. Et qui sçayt s'il l'avoyt veue, s'il en seroyt degouté? *J'ay tousjours estimé qu'en tels affaires ung peu de conversation estoyt bien requise*, non seullement pour voir l'extérieur, ains pour considerer l'intérieur, où gist les plus fortes racines de l'amityé. C'est unne grande discomodité d'estre si eslongnés les uns des aultres.

Monsieur, il n'y a que quatre jours que je sçay la nouvelle du bon succès qu'a eu votre armée navalle contre celle d'Espaigne (2). J'en ay rendu et en rends grâces a Dieu qui a honoré vostre R[ne] de ce beau trophée. J'ay tousjours eu espoir que vous auriez avantage sur vos ennemys par mer et vous en ay escrit quelques lettres que j'ay envoyées à Mons[r] de Staffort pour vous faire tenyr (3). Ils avoyent desja

(1) Paul Choart de Buzenval, plus tard ambassadeur de Henri IV en Angleterre et en Hollande, mort à la Haye en 1607.

(2) C'est le 31 juillet que l'Armada avait paru en vue des côtes anglaises. Voy. Odet, *Poés. chrest.*, Ode VI (p. 195) *Sur la victoire navale obtenue par l'armée de la Reine d'Angleterre*, presque poétique dans sa peinture du gigantesque effort de tous les pays de la monarchie espagnole

(3) Stafford à Wals., 10 août 1588 (R. O. *Fr.* 91): « This letter of M. de la Noüe he desireth me to procure an answer of you... »

en eux mesmes (ainsi qu'on dit) departy vostre Royaume suivant le projet du s[r] Don Juan d'Austriche, mais le duc de Parma a esté frustré de son attente, et a veu à son nez renverser dans les abismes les chariots d'Egipte. Dieu est admirable en ses œuvres, qui brise les desseins du monde lorsqu'ils pancent estre prets de leur victoyre. Certes sans ce coup la religion eust esté bien foullée aux pieds. Et fault que nous honorions vostre heureuse Reine et vostre nation, puysque Dieu l'a honorée la faizant ministre pour conserver ses Eglises en ceste grande dispercion, et pour dompter l'orgueil espagnol. Je croy que le gentil Draq se servira de l'ocazion et voudra encore avoyr sa part de la flote des Indes. Si vous eussiez faict la paix il y a six moys, qui n'eust peu estre guères bonne, vous n'auriez aquis ceste réputation d'estre les maitres de la mer océane et d'avoir affoibly votre ennemy [*déchirure*] pour six ans. Ceux qui ont conseillé de résister ob[stinément] peuvent voyr à présent l'utillyté de leur conseil (1), car en vous sauvant vous sauverez les aultres. Je parle humainement, car je sçay que le Seigneur est nostre force. L'Espagnol voulloit prendre la Flandres par l'Angleterre, mais vous pourrez plustost prendre l'Espaigne par les Indes. C'est parlà qu'il faut la miner, et ung espagnol ne me l'a pas nyé. Somme, Dieu vous a mys ès mains de belles ocazions, au moyns il le semble à ceux qui sont au loin, mais vous qui estes près sçavez vos comodités ou incomodités. Nostre France se réveillera-t-elle point au bruit de vostre victoire, pour penser à son relèvement ?

Mons[r], si fault il que vous dye ung mot de mon particulier. C'est que maintenant que vous avez tant de prisonniers, qu'il vous plaise avoir souvenance de mon fils, voicy l'ocazion de le délivrer. L'Espagnol sera contrainct d'y obtempérer. Je vous parleroys bien encore d'un aultre point, de la libération de mes promesses envers le Roy d'Espaigne, lorsqu'il sera question de la relaxation des grands prisonniers ; mays j'ay honte de le faire, pour ce que mon malheur a voullu que je n'aye esté vous servir en votre besoin. Et doubte que ne me veuilliez faire participant de vostre bonheur. Quant à cella, si vous avez afaire encores pour l'avenir, tousjours mon fils et moy récompenserons les

(1) La Noue avait été du nombre.



ché qui tant importe, je voudroys aussy la bien loger pour y avoir des contentements. Et certes pour le peu qu'il y a que je congnoys ledit s[r] Palavicino, je le trouve mériter davantage. Mays puisque Mons[r] de Buzenval (1) me mande que *les fers en sont si avant au feu*, ce que je ignoroys, et mesmement puysque vous m'avez escrit, je vous respondray qu'encores que ma fille ne sache rien que je la veuille marier, ni ses parens paternels ni maternels, je ne laisseray de prendre vostre advys sur ce faict, car *l'amityé sincère que m'avez toujours portée*, et l'obligation que je vous ay me contraint de vous dire que puysque mes enfans et moy sommes entierement vostres que nous ferons tout ce que vous nous conseillerez en cella. Vous estes vertueux, vous estes mon amy, et estant revestu de ces qualités vous ne sçauriez que bien faire. *Dites la parolle, je tacheray de l'acomplir*, et d'i renger la vollonté des autres. Mais je crains qu'il ayt entre les parties de la dissimilitude. Car ma fille est laide et le s[r] Palavicino est beau gentilhomme. Elle est pauvre et il est riche. Elle n'a esté nourrye ès cours et il est gentil courtizan. Toutefoys j'estime qu'elle a de la piété et de la tempérance. Et qui sçayt s'il l'avoyt veue, s'il en seroyt degouté? *J'ay tousjours estimé qu'en tels affaires ung peu de conversation estoyt bien requise*, non seullement pour voir l'extérieur, ains pour considerer l'intérieur, où gist les plus fortes racines de l'amityé. C'est unne grande discomodité d'estre si eslongnés les uns des aultres.

Monsieur, il n'y a que quatre jours que je sçay la nouvelle du bon succès qu'a eu votre armée navalle contre celle d'Espaigne (2). J'en ay rendu et en rends grâces a Dieu qui a honoré vostre R[me] de ce beau trophée. J'ay tousjours eu espoir que vous auriez avantage sur vos ennemys par mer et vous en ay escrit quelques lettres que j'ay envoyées à Mons[r] de Staffort pour vous faire tenyr (3). Ils avoyent desja

(1) Paul Choart de Buzenval, plus tard ambassadeur de Henri IV en Angleterre et en Hollande, mort à la Haye en 1607.

(2) C'est le 31 juillet que l'Armada avait paru en vue des côtes anglaises. Voy. Odet, *Poés. chrest.*, Ode VI (p. 195) *Sur la victoire navale obtenue par l'armée de la Reine d'Angleterre*, presque poétique dans sa peinture du gigantesque effort de tous les pays de la monarchie espagnole

(3) Stafford à Wals., 10 août 1588 (R. O. *Fr.* 91) : « This letter of M. de la Noüe he desireth me to procure an answer of you... »

en eux mesmes (ainsi qu'on dit) departy vostre Royaume suivant le projet du s[r] Don Juan d'Austriche, mais le duc de Parma a esté frustré de son attente, et a veu à son nez renverser dans les abismes les chariots d'Egipte. Dieu est admirable en ses œuvres, qui brise les desseins du monde lorsqu'ils pancent estre prets de leur victoyre. Certes sans ce coup la religion eust esté bien foullée aux pieds. Et fault quenous honorions vostre heureuse Reine et vostre nation, puysque Dieu l'a honorée la faizant ministre pour conserver ses Eglises en ceste grande dispercion, et pour dompter l'orgueil espagnol. Je croy que le gentil Draq se servira de l'ocazion et voudra encore avoyr sa part de la flote des Indes. Si vous eussiez faict la paix il y a six moys, qui n'eust peu estreguèresbonne, vous n'auriez aquis ceste réputation d'estre les maitres de la mer océane et d'avoir affoibly votre ennemy [*déchirure*] pour six ans. Ceux qui ont conseillé de résister ob[stinément] peuvent voyr à présent l'utillyté de leur conseil (1), car en vous sauvant vous sauverez les aultres. Je parle humainement, car je sçay que le Seigneur est nostre force. L'Espagnol voulloit prendre la Flandres par l'Angleterre, mais vous pourrez plustost prendre l'Espaigne par les Indes. C'est parlà qu'il faut la miner, et ung espagnol ne me l'a pas nyé. Somme, Dieu vous a mys ès mains de belles ocazions, au moyns il le semble à ceux qui sont au loin, mais vous qui estes près sçavez vos comodités ou incomodités. Nostre France se réveillera-t-elle point au bruit de vostre victoire, pour penser à son relèvement ?

Mons[r], si fault il que vous dye ung mot de mon particulier. C'est que maintenant que vous avez tant de prisonniers, qu'il vous plaise avoir souvenance de mon fils, voicy l'ocazion de le délivrer. L'Espagnol sera contrainct d'y obtempérer. Je vous parleroys bien encore d'un aultre point, de la libération de mes promesses envers le Roy d'Espaigne, lorsqu'il sera question de la relaxation des grands prisonniers; mays j'ay honte de le faire, pour ce que mon malheur a voullu que je n'aye esté vous servir en votre besoin. Et doubte que ne me veuilliez faire participant de vostre bonheur. Quant à cella, si vous avez afaire encores pour l'avenir, tousjours mon fils et moy récompenserons les

(1) La Noue avait été du nombre.



deffaults du passé, par une telle obligation, et mesmement vous servirions bien ès Pays Bas si y voullez planter vos bornes. Je vous suplye me donner advys comme je me doibs gouverner en ce fait. Et à présent que nostre France est si méchante et corrompue, il ne me chault d'habiter ailleurs.

Le fait de Sedan et de James m'ocupe tousjours. James est fort pressé et pançons le favoriser; mais comme je cherchoys argent vers Genève, Mons[r] le duc Casimir a cassé ses gens de guerre, et maintenant n'y a moyen, car lences nouvelles sont longues. Ceste place se perdra, comme Bonne, mays Sedan est en bon estat. Je m'esbahis que les princes protestans n'ont honte de ne faire rien au bénefice des oppressés qu'ils voient à leur portes tailler en pièces, aussy ne seront ils point couronnés comme ceux qui valeureusement s'emploient. Et si, je crains unne aultre choze, que l'année prochaine ils n'ayderont au Roy de Navarre. A ceste heure les reistres disent qu'ils ne marcheront qu'ils n'ayent assurance de troys moys en Alemagne; ce qui est impossible de faire. Quant est ce que Dieu me fera la grace de me mettre près de ceux qui font bien, et loin de ceux qui ne font rien, qui peuvent assez congnoistre que la cause est commune? Je feroys quasi le vœu que ung fist unne foys, qui estoyt indigné contre ceste nation, disant que, si jamays il dançoyt les allemandes, jouoyt de la fleute d'Alleman, et mangeoit brochet à la sausse d'Alemagne, qu'il vouloit qu'on le luy reprochast. J'espère pourtant que la grandeur de vos trophées les incitera démulation pour vous ayder à la manutencion de ceux qui font profession de l'Évangille. On nous a dit une particularité : c'est que les Espagnols captifs se plaignent et accusent le duc de Parme d'estre *Traydor a Dios y al Rey*. C'est là ung bon commencement de division, et ne faudroyt pas trop irriter ung tel homme, car si le Roy d'Espaigne venoyt à mourir de regret, il se vengeroyt de *los señores Espagnoles*, en metant son dessein sur les Pays Bas (1), comme le roy Ferdinand avoyt crainte que Gonsalvo Fernandez fist au roiaume de Naples. Or je prye

(1) Cf. le *Discours sur la déclaration de la Noue* : « Nous ne le debvons craindre [Parme], non plus que son maistre ne s'y debvroit fier comme à celuy *qui luy fera un jour s'il peult, meschant tour*, pour ses droits prétendus en Portugal... et comme desja il en donne assez de preuves par le *mauvais traitement qu'il faict aux Espaignols*... »

Dieu qui veuille tirer de bonnes conséquences de vostre victoyre. Et après vous avoyr... De Heideberg ce 17 août. Vostre... La Noue.

Nero B. VI. fᵒ 438. — [*A Monsieur de Walsingham.*]

AU DUC DE MONTPENSIER.

De Sedan, 16 sept. 1588.

Monseigneur, j'ay bien voullu vous advertir que n'ayant peu faire en Alemagne ce que j'eusse désiré pour favoriser la ville de Jametz, je me suis acheminé à Sedan pour empescher qu'elle ne tombe en pareil inconvénient : lequel ayde est petit au regard de celluy que vous pourrez aporter à ceste fiebvre continue qui a acoustumé d'abatre les corps plus robustes. J'escriz aussy à S. M. afin qu'elle se souvienne de faire quelque chose pour sauver tout ou partie de ce qui importe tant pour son Estat. Et combien que les remèdes tardifz seoient souvent peu utilles, si est ce qu'encores vault il mieux tard que point. Ce seroyt grand dommage si les gens de bien qui ont arresté les forces de la ligue neuf mois entiers périssoient, et une perte irréparable si la place tomboit ès mains enemyes, car jamays nous ne rentrerions dedans Jametz. Monseigneur, vous plaist il que je vous parle privémant, c'est que pendant que nous négocions et consultons, le ligueur prend pied et s'acroist en l'exécution de son dessein. Le gentilhomme présent porteur que j'envoye à la court vous fera entendre le surplus. Vous supliant de le croire et, me tenir etc... De Sedan ce 16 de septembre. Votre... La Noue.

(B. S. H. P. F. Coll. Labouchère, t. II. — Autogr. *A Mgr Mgr le duc de Montpensier.*)

AU MÊME.

De Sedan, 7 novembre 1588.

Monseigneur, aujourd'hui ce doibt executer une entreprise sur une ville de Lorraine, qui est petite, et y ay envoyé troys cens harquebusiers. Cella servira pour diversion. On si logera, si les ennemys donnent loisir de la fortifier. Si j'eusse eu mille ou douze cens harquebusiers et quatre cens che-



vaux, j'auroys ravitaillé Jamez; mais avecques ce que Mons. du Perron a amené, nous n'avons peu faire que deux cens chevaux et quatre cens harquebusiers. Les ennemys ont en leur armée quatorze cornettes et deux mille hommes de pied et plus. Je n'ay rien voullu hazarder afin de ne nous perdre.

A présant nous atendons la resolution de Metz, qui nous promet de se declairer, et n'y a plus que ce moien pour favoriser Jametz. Il me semble que vous devez representer à S. M. que c'est à luy qu'on s'adresse, et pareillement à vous; car prendre Jamez, c'est prendre Champigny. Vous avez beaucoup de parens et d'amys et de serviteurs qui se formalizeront pour cella. — Le s[r] de Cussy n'est encore venu et n'avons receu aucun argent, et nos gens de guerre se malcontentent. Quant je vins icy j'aportay cinq mil escus, mais la despance est grande, et en fault autant par chacun moys. Monseigneur, vous aurez aussy souvenance de la trefve, et de mon particulier. Et je suplirai le Créateur, Monseigneur, vous tenir en sa sainte garde. De Sedan, ce 7 de novembre Votre très humble et obéissant serviteur. LA NOUE.

(Autog. Arch. Nat. K. 101, n° 78[1]).

AU MÊME.

De Sedan, le 20 janvier 1589 (1).

Monseigneur, nous reçeusmes hier seullement les lettres qu'il vous a pleu nous escrire par Monsieur de Coulanges, qui nous a encores confirmé la nouvelle qu'avions desja eue de l'exécution faite à Bloys par Sa Magesté sur ceux qui ayans conjuré ensemble en sa présence, la depouilloyent de son autorité et de ses places, si pys n'eussent fait; mays ilz ont esté prévenuz par le jugement de Dieu qui rétribue aux pernicieuses entreprises leur salaire par unne malheureuze fin. Leurs partizans sont estonnez, et si Sa Magesté promptement ne poursuit vivement de se retablir dans son siège royal, et qu'elle donne temps aux reliques de cette faction de se fortifier, elle aura unne merveilleuze pène à les dissiper. Ils ont un grand espoir en Monsieur du Mayne pour luy donner la conduite de leur corps, veu qu'il a sens,

(1) Le début jusqu'à : « cette grosse faction », a été publié dans la collection du *Musée des Arch. Nat.*, n° 739.



hardiesse et expérience; mays on dit qu'il est arresté à Lion. Monseigneur, voicy l'ocazion pour relever vostre maison qui s'en alloyt abatue par la prospérité de ceux-ci; il s'en fault prévaloyr pour ne se voyr plus comme à leur discrétion, qui eust esté bien indiscrète si par la voix des Estatz ils eussent esté establiz en la grandeur qu'ilz pourchassoient. J'ay apris de quelques uns qui ont esté parmi leurs partisans et leur ont ouy dire qu'ilz se vengeroient de l'outrage qu'ilz avoient receu, et remueroient ouvertement les estrangers ennemys de la France, et qu'ilz avoient combattu pour des couronnes, mays que maintenant ilz combatroyent pour leurs vies. Ce qui vous doibt admonester, et Sa Magesté premièrement, de n'espargner la dilligence pour tirer du fruict de ce qu'avez commancé, car si vous assaillez les obstinez avec le papier et l'espée, et avec la douceur les corrigibles, vous amoindrirez bientost cette grosse faction.

Monseigneur, j'ay veu par la lettre que vous m'avez escrite qu'estes fort deplaisant de la perte des gentilshommes qu'aviez envoyez, comme nous nous sommes tous aussy Cella est avenu je ne sçay comment, et m'ont les Lorrains dit que les nostres estoient plus forts de cinquante chevaux qu'eux. Je y perdray (hors la vye) plus que personne; car quant les gens de guerre ne font bien, cella tollist la réputacion du chef, laquelle est beaucoup plus précieuze que quelque rançon ou dommage. Si j'eusse esté en ceste entreprise, ce mal ne fust advenu. Les Lorrains nous ont tenu telle rigueur et aux prisonaiers, que jamais ne nous ont voullu permettre de les visiter ni à eux d'envoyer vers nous; les Espagnolz n'eussent gardé telle acrimonye.

Je ne vous celleray aussi, Monseigneur, que M. de Coulange m'a dit avoir entendu que plusieurs de la trouppe du s[r] du Perron, qui s'en sont retournez, mesmes le s[r] de la Birchetière, s'estoient plainctz que nous les avions chassez d'icy, et mal traitez au possible; de quoy j'ay esté merveilleuzement estonné, veu le contentement que tous monstrèrent à leur départ. Et me semble que le bon recueil qu'ilz ont receu en ceste maison ne meritoyt pas estre recompensé de telle calumnye et ingratitude.

Nous avons faict en leur endroict ce que nous devions et plus que ne pouvions, pour rendre tesmoignage de l'hon-

neur en quoy nous tenons tout ce qui vient de vostre part. En premier lieu, ladite compaignie, où il n'y avoit vingt et cinq gentilzhommes et le reste soldatz, jusques à quatre vingtz testes en tout, nous a cousté cinq mille escuz pour le service d'un moys, là où nos aultres compaignies n'en coustoient six cens, et n'avons encores osé refuzer à Mons[r] d'Espuelles quatre cens escuz (*dans l'interligne* : pour luy seul), qu'il a voullu avoir, et si n'a esté icy que vingt jours, lequel s'en est allé malcontent. On a baillé chevaux à aucuns, et armes aussy. Ils ont esté caressez de Madamoiselle de Bouillon, receuz privément a sa table et honorez de tous. Et, contre les loix de ce chateau, trante et quarante y sont quelquefois entrez ensemble, sans qu'on ayt faict paroistre une goutte de deffiance d'eux. Or, après leur désastre, et que les Lorrains nous eurent proposé la tresve que nous avons accordée, le s[r] de Brichetière (1) nous dist que si nous ne les pouvions entretenir, qu'il nous prioyt de les licencier; et nous retrouvant sans argent, nous fusmes contrainctz de condescendre au licenciement, et leur baillasmes argent pour eux retirer, équipolent à la paye d'un moys, qui estoit de huit escuz pour le harquebusier à cheval et douze pour le lancier; de quoy ils ne se contentoient, car tel demandoyt vingt et cinq escuz par mois, plusieurs vingt: ce qui à la vérité estoyt peu pour ceux qui ne voulloient loger ailleurs qu'aux hostelleries. Si puis je dire que onc je n'ay veu gens de guerre mieux paiez.

Monseigneur, nous vous avons mandé que la ville de Jametz avoyt esté contraincte de se rendre pour sauver le château. Dieu nous a grandement aydé, que les ennemys ayent voullu entendre à ceste capitulacion; et s'ilz ne l'eussent fait, ville et château estoyent perduz dans la fin de ce moys. Mays il y a encores vivres dedans pour jusques à la fin de may, et non davantage. Nous avons le peuple et les soldatz qui sont sortiz sur les bras, qui est unne très grosse charge pour ceste princesse jà tant ruinée, et qui pis est nous n'avons ung liard (2). Nous avions fait fondemant de finances sur le voyage de Mons[r] de Cussy; mais à ce que nous avons entendu, il est prest de retourner icy, n'ayant

(1) C'est sans doute « Mauléon de Brichetière, d'une bonne maison du Poitou », qui est cité par D. Fonteneau, t. LXVI, p. 74.

(2) Confirmé par la *Guerre et siège*... de Descoffier.

osé passer, et ayant failly à estre tué à Parys ; de sorte que je ne sçay ce que nous ferons en ceste extrême nécessité.

Nous avons accordé unne conférance entre les Lorrains et nous, où personnes notables se trouvent, comme le marquis de Havré et Monsieur d'Aussonville, et ce dans dix jours. C'est pour parler du mariage ou aultres voies d'accord; et sans ceste promesse d'en conférer, ils n'eussent acordé la capitulacion pour la ville. Et quant nous en viendrons là, nous renvoirons tousjours, comme avons fait par ci davant, la résolution de l'affaire à S. M. et à vous.

Monseigneur, nous avons esté advertiz par quelque amy que les Lorrains sont ung peu estonnez ; et si les affaires du Roy se portent bien, ilz seront disposez à entendre à unne paix avec cest estat, voire sans parler du mariage. Mays si les reliques de la ligue sont si puissantes qu'elles puissent luy faire teste, ilz s'armeront, et se résolvent de batre le château de Jamez avec quinze ou seze canons, ayans desjà cent cinquante milliers de pouldre. Le bon courage de ceux qui sont dedans me fait croire qu'il se deffendra ; cependant il ne faudra laisser en ce cas de pencer à sa conservation.

Ceux de Metz ne nous ont donné jusques icy que des parolles. Celles de Montcassin ont esté artificieuzes ; celles de Saubolle (1), qui maintenant commande, je les tiens pour sincères. Mays ilz n'oseroient se mouvoir sans leur gouverneur. Et ne sçay s'il retournera à la cour puis qu'un tel changement y est arrivé. Si me semble yl qu'il doibt travailler à assurer l'estat premier, et pourroit beaucoup servir estant de dessà. Si on nous contraint de sauver Jamez par la force, il est besoin que Metz se déclare, que le s^r de Cussy aille diligemment pourvoir à une bonne somme de deniers, et avec cella avoyr de France cinq cens lances et deux regimans d'infanterye, voyre quelques reithres. Car si le Lorrain s'opiniastre à la forcer, il aura des hommes et si sera assisté du Roy d'Espaigne et du duc de Parma qui est infinimant indigné de la mort de Monsr de Guise, Et certes je ne voudroys conseiller à ung prince françoys de se hazarder en ung tel secours qui ne fust très bien accompaigné, et en équipage pour vaincre plustost que pour

(1) Seigneur de la maison de Comminges-Puyguilhem.



estre vaincu. Et je ne fais pas beaucoup d'estat de trouppes volontaires levées à precipitacion et conduites en desordre. Il fault bon commandemant, obéissance, ordre, et quelque petit fond d'argent, aultrement on voyt de piteux effectz, ce qui est apparu en plusieurs voiages de Mons[r] en Flandres.

Monseigneur, notre tresve avec le Roy finist à la Chandelleur, et il seroyt besoin de la continuer, ou plustost qu'il luy plust rembrasser la protection de ces places qu'il avoyt delaissée. Sa parolle auroyt à présent grande efficace envers Mons. le duc de Lorrayne, vous supliant très humblement embrasser ce fait et en sçavoyr l'intention de S. M. Et pour ce que nous voions les ligueurs en quelques endroictz se saizir de villes et se préparer en aparance pour remuer du ménage, il sera malaisé, si courrent sus aux sujectz du Roy ou à nous, que nous puissions retenir nos gens de guerre qui sont icy en abondance, qu'ilz ne les facent aussy courrir, et seroyt bon sur ce fait qu'il vous plust nous mander vostre vollonté.

Voilà, Monseigneur, ce que j'ay bien voullu vous dire, remetant le surplus au s[r] de Beauvays (1) présent porteur, auquel il vous plaira prester l'oreille. Et... De Sedan, ce 8 de janvier. Votre...

(Autogr. Arch. Nat. K. 101, 78².)

AU MÊME. — De Sedan, 28 janvier 1589.

Monseigneur, nous vous avons tousjours adverty et le plus souvent qu'avons peu de tout ce qui s'est passé par deçà, et rendu conte de ce qui nous a meu de faire plusieurs choses qui se sont faites et accordées. Maintenant nous avons encore advisé de vous informer de ce que nous traittons avec les depputtez de Mons[r]. de Lorraine. Et par la trefve arrestée entre nous lors de la capitulation de la ville de Jametz, nous promismes de conférer avec eux pour trouver les moiens de pacifier le différent par un mariage ou autrement.

Ce nous a esté un grand desadvantage d'estre entrez en ce pourparler sans premier avoir seu de vos nouvelles et

(1) Sans doute Beauvoir-la-Nocle.



l'intention de S. M. par ceux qu'avions dépechez, qui ne sont de retour, et pensons qu'il leur soit arivé quelque inconvénient. Nous n'avons non plus entendu de celles du Roy de Navarre, ni eu assurance que Mons. d'Espernon vienne bientost à Metz : et sur la faveur de tous les susnommez nous faisions le principal fondemant de notre secours et assistance. C'est ainsi donc en incertitude de cella, et voiant les assiegez toujours crier qu'on ne les oublie, et les ennemis se fortifier à l'entour d'eux de forts et de tranchées, nous avons plus volontiers presté l'oreille au propos de paix dont les Lorains nous ont aussi fait ouverture.

Et en premier lieu, Monseigneur, ils nous ont fait demonstration de desirer fort le mariage, et que si de nostre costé nous aprouvions ceste voye, que nous proposassions ce qui estoit en nostre pouvoir de faire pour la facilitation d'iceluy. Notre responce a esté à l'acoustumé, que la résolution de ce fait despendoit de S. M. et de vous, ce que ne voulions ni pouvons toucher ; mais qu'en ce qui concernoit la liberté de conscience de Madam[lle] de Bouillon et de ses sujets, de leur seureté et de ses places, et encores d'autres poins, que nous leur en baillerions des articles, ce qu'avons fait; ausquels nous avons par ensemble adjousté, changé et modéré certaines choses. Aucuns ont observé que, quelque mine qu'ilz facent en ceste poursuite, ils ont pourtant peu d'espoir d'en venir à bout, voiant les affaires de France changées comme elles sont.

Ils nous ont dit après qu'ils sçavoient bien que pour parachever une telle negociation il convenoit du temps, et que de demeurer en guerre ce pendant cella la ruineroit, et qu'il faloit traitter d'une paix qu'ils accorderoient aux conditions que la ville de Jametz leur demeurast, où ils mettroient gouverneur et garnison légère pour la dignité seulement, qu'on regarderoit aux dommages et interests qu'ils prétendoient et pour ce choisiroit on arbitres. Nostre responce a esté que le chasteau et la ville de Jametz est chose indivisible, et que c'est contre la nature de paix de ne faire restitution. Que pour les interests, c'est nous qui justement les prétendons, et que nous en croirions des arbitres, chacun en choisissant deux de sa part et le Roy un superarbitre, qu'ilz faisoyent difficulté de prendre; et en a



esté proposé par nous, assavoir : vous Monseigneur, Mgr le cardinal de Vandome et moy. Eux sont retournés à Nancy pour savoir l'intention de Mgr de Lorraine sur cela.

Nous avons bien seu que Mons. de Rieux a esté vers luy, mais jamais nous n'avons peu apprendre s'il avoit parlé à nostre faveur ; ce qui nous eust beaucoup profité de savoir, car s'il l'eust fait vivement, nous eussions tenu plus roide. Mais nostre pauvreté a esté telle que nous avons perdu quasi tous nos gens de guerre ne les pouvant entretenir, lesquels s'en sont allez avec les troupes du Roy pour faire la guerre contre la ligue et gaigner moien de vivre. Cela nous a fait acquiescer plus librement à entendre à la paix, laquelle ne se faisant nous serons en merveilleuse peine pour les rappeler. Enfin nous avons considéré que, soit par une voie ou par l'autre, si nous pouvons conserver Jametz, qui est le but où nous et nos bienveillans aspirent, que ce sera une œuvre profitable. Nous avons esté en tels termes que si nous n'eussions trouvé quatre cent escus pour contenter les soldatz qui sont dans le chasteau de Jametz, plusieurs estoient prests de quitter et s'en aller ailleurs. Il y a tant de dettes qui se sont faites à cause de la guerre et tant de despenses nécessaires, qu'il est impossible sans l'aide d'autruy que nous puissions continuer, et c'est ce qui nous presse aussi de sortir hors de cette guerre.

Monseigneur, nous avons prolongé la trefve avec les ministres de S. M. jusques au premier de Mars ; et me semble qu'elle se devroit souvenir de nous prendre en sa protection, comme elle a fait par le passé ; et puis que l'auteur de la guerre est mort, il m'est advis que ces maux ne doivent estre continuez envers ceux qui ne luy ont esté tousjours que très humbles et très fidelles serviteurs. Nous avons aussi prolongé la tresve jusqu'au mesme jour avec le Lorain.

Nous espérons que vous avez à cest heure cy commandé de pourvoir aux quatre mil escus dont nous vous avons escrit par Mr de Beauvais pour les prendre sur les biens de Mad^lle de Bouillon, vous suppliant d'imputer à l'extrême besoin que nous en avons l'importunité que nous vous en faisons. Et... De Sedan ce 28e de janvier 1589. Votre...

(Autogr. Arch. Nat. K. 101, 78³).



AU MÊME. — De Sedan, 7 février [1589].

Monseigneur, depuis vous avoir escrit et mandé questions en termes de paix avec les Lorrains et la seconde conférence assignée à certain jour pour résouldre du tout, il est venu ung gentilhomme de la part de Mons. de Lorraine, pour nous dire qu'il ne pouvoit envoyer sitost ses depputez pour quelques raisons assez froides, sans donner ung aultre terme: ce qui nous a faict croyre qu'ils veullent rompre. A quoy avons esté confirmez pour avoir sceu d'ailleurs les provisions de guerre qu'ilz font pour battre Jamez, ou la forcer à la longue.

Après le coup de Bloys ils ont esté fort estonnez; mays à présent ils se rassurent et se préparent. J'estime qu'ilz ont eu assurance de l'espagnol d'estre assistez de luy, et desjà en voit on les aparances, oultre qu'ils s'en vantent, et qu'on nous en advertist. Le conte Charles de Mansfelt est venu à Luxembourg, ayant eu son congé pour ung an. Il y a deux régimans d'infanterye au pays de Trèves qui sont licenciez, et celluy de St Valmont aussy, qui est de Lorrayne, qui retourne des Païs bas. On tirera de là quatre mille soldatz. Et dit on que Bassompierre (1) et Rotigotz (?) les surveillent. Il y a troys compaignies d'ordonnance qui passent monstre, et d'icelles veut on faire six compaignies de lances, et nous mande l'on que c'est pour aller soubz le conte Charles joindre Monsr du Mayne, comme advanturiers qui vont chercher leur fortune. Il semble que l'Espagnol a grand interest à soustenir les sindiques de ceste ligue, qui ne peuvent subsister sans son ayde. Et soit qu'il ne se déclare que couvertemant, tousjours entretiendra le mal dans nos entrailles plus longtemps

S. M. doit penser et remédier, et n'atendre pas à l'extrémité comme elle a faict, ce qui l'a mise en l'estat où elle est. Je n'ay pas opinion que les Lorrains tiennent promesse à S. M. qu'ilz luy ont faicte par Monsr de Rieux. Car par tout ce pays on parle d'Elle si villainement qu'on en a horreur.

(1) Christophe II, baron de Bassompierre, noble lorrain, successivement colonel de reitres au service de Henri III, de la Ligue, puis de Henri IV, mort en 1596.



Et ne se fieront jamais en Elle, comme nous l'avons assez entendu d'eux ; mesmes nous voulloient mettre en défiance d'Elle. Ils sçavent bien que Pelicart (1) a descouvert tout le secret de la ligue, en quoy ils ne sont que trop embrouillez. Et s'estimant coupables, ilz craignent.

Il nous fault maintenant penser aux moyens de nous conserver Jamez premièrement, et puys Sedan ; car si le Lorrain emporte l'une, il voudra donner sur l'aultre. Le premier consiste en deniers ; (et en temps de guerre notre despence ordinayre se monte troys mille escuz par moys, et avions donné charge au s^r de Beauvais de voir s'il pourroyt rapporter quatre mille escuz, pour y estre au temps du rompemant de la trefve. Le s^r de Cussy ne veult bouger d'icy pour crainte des périls des chemins, ce qui nous porte grand prejudice, pour ce qu'il est dextre à recouvrer deniers, et à cette heure que nous sommes sur le bon des afayres vouloir espargner est dommageable).

Le second moyen gist à avoir une gaglairde (*sic*) trouppe de Françoys et la faire avancer au temps qu'en Allemagne se remueroyt quelque chose. Nous avons juste raison de brusler le pays de celluy qui nous a bruslé entierement tout le nostre. Et quand ceux-ci ne feroyt que cella, tousjours seroyt ce ung moien de diversion, et ung mal digne de chastier acointemant. Et si on le voyt aheurté pour notre ruine, avecques les gens qu'avons icy on tentera ceste voye, comme nous ne l'avons pas cellé aux Lorrains. Si quelque grant vient au secours de cest estat, qu'il ne vienne mal à propos, ainsi que j'ay desja escrit par le s^r de Beauvays. Car si l'Espagnol ayde au Lorrain, ilz seront prests. Nous avons sçeu de certain que quant nous fusmes à Stenay, où nous n'avions que deux cens chevaux et quatre cens harquebusiers, que les ennemis vindrent au devant de nous avecques sept cens chevaux et deux mille soldatz à pied, et si n'osèrent nous ataquer. L'ardeur françoyse va tousjours amoindrissant les forces ennemyes.

Une aultre voye de secours consiste encore en la déclaration de la ville de Metz, car cella ruineroyt le Lorrain. Et fauldroyt, Monseigneur, qu'il vous pleust en escrire à Mons. d'Epernon de bon encre, afin qu'il consentist à ce que elle

(1) Davila, p. 535 : « Pelicart, segretario del duca di Guisa... »



nous aidast; car Jamez perdu nous ne pouvons plus avoir de communication de France avec elle, ni de passage. J'aperçoys bien ung aultre moyen de secours, mays il est plus tardif, et craindroys qu'il ne ressemblast à celluy de Pise : c'est si le Roy de Navarre arme d'estrangers contre les ligueurs soutenus de l'Espagnol, car ce sont ses deux grands ennemys. La place par avanture ne pourroyt aller si loin.

Voilà pour les advis que je vous ai voullu donner sur ce poynt. Quant à moy je n'ay pas opinion qu'il soyt plus en la puissance de S. M. avecques les prières et menaces de faire lever le siège aux Lorrains. Car ilz nous ont dit qu'ilz ne le feront nullemant pour personne qui vive, ce que vous pourrez mieux sçavoyr que nous par la responce qu'ilz en ont faicte au Roy. Ilz ont dit qu'il leur laissera poursuivre le siège de Jamez et la prendre, moyennant que Mons. de Lorraine luy promette de ne favorizer la ligue. Nous ne les croyons pas, car l'honneur et la foy de S. M. est trop obligée à notre conservation.

Nous avons continué la trefve pour six moys avecques Mons. de la Vieuxville traitant au nom du Roy. Sans nos forces qui se sont meslées avec celles du Roy, qui n'avoyt quasi rien par dessà, St Paul eust courru tout le pays et fait révolter paravanture aultres villes. Mays il n'a osé s'émenciper. Les prescheurs par les villes excitent le peuple non seulement à médire, ains à maudir le Roy, et c'est chose horrible de ce qu'il dit, comme si les conjurations estoyent sans crime, et luy criminel. On diroyt qu'en ses escritz il craint les cendres de Mons. de Guise. Nous sommes en termes èsquels il fault représenter la vérité publiquemant, et magnanimemant ouvrer. S'il pance se réconcilier avec la ligue pour après de forces unies verser son ire contre notre party, qui desire la conservation de sa vie et le restablissemant de son authorité, il s'abuse, car elle ne se réconciliera que par force et feintemant, pour avoir meilleur moien de se venger de luy. Et plusieurs ligueurs nous ont dit qu'ilz se accommoderont plustost avecques nous qu'avecques luy, tant ilz sont passionnez.

Nous atendons en bonne dévotion Mons. de Beauvays pour sçavoyr de vos nouvelles. Et sur ce... De S. ce 7 de febvrier... Votre...

(Autogr. Arch. Nat. K. 101, 78.)



A Walsingham.

De Dieppe, 18 octobre 1589.

Monsieur, je ne vous ay pas escrit si souvent que j'eusse bien desiré pour ce que l'esloignement de ceste court et l'empeschement des chemins m'en ont rendu les moyens plus difficiles. Arrivant icy, j'ay eu ce bien d'y entendre particulièrement de vos nouvelles par M. l'Ambassadeur, qui à son retour vous rendra si bon compte des nostres que je panserois abuser de votre loisir si j'entreprenois de vous en discourir. Je vous diray seulement qu'après les appréhensions que nous avons eues du siège où le Roy s'est veu réduict, Dieu nous en a faict voir une si heureuse yssue que nous aurons pour jamais subject de luy en rendre graces et de recognoistre qu'il s'est voulu servir de la Roine vostre maistresse pour obliger toute la France à sa mémoire. S. M. se prepare pour se mettre aux champs avec une belle et puissante armée, dans laquelle vos troupes angloises paroissent infiniment en toutes sortes. M. de Staffort vous tesmoignera le contentement que le Roi en reçoit, et l'assurance qu'il prend de leur valeur. Je luy laisseray de vous représenter l'estat de noz affaires et de celles de l'ennemy. Et pour la fin je vous supplieray bien humblement, Monsieur, de me continuer la faveur de voz bonnes graces et disposer de la puissance que vous avez sur moy pour l'employer en tout ce qui touchera vostre service. En ceste volonté... De Dieppe, ce XVIIIe octobre 1589... La Noue.

(R. O. *Fr.* 94. — Autogr. scellé *A. M., M. de Walsingham.*)

Au même. — De Meulan, 11 nov. [1589] (1).

Monsieur, le partement de M. Wuillem (2) si pressé est ocazion que je ne vous puys faire longue lettre ; aussy que je me repoze sur sa sufizance pour vous informer de tout ce qui s'est passé en plusieurs belles actions. Je vous diray

(1) A la suite de cette lettre autographe se trouve une copie du temps.

(2) Roger Williams.



seullement que le Roy et tous ont eu grande satisfaction de la trouppe qu'avez envoyée au secours de la France. Elle a esté trouvée très belle et s'est bien portée à l'entreprise de Parys, qui estoyt nostre si M. du Maine eust seullement retardé deux jours. Dieu ne l'a pas voullu. Nous avons seullement battu le chien devant le lion, asçavoir prys les faulzbourgs devant la ville. Ce grand peuple estoyt entièrement estonné. M. de Wuillem et cinq ou six autres gentilshommes angloys m'accompagnèrent du costé que j'assailly, et vous assure que ils se portèrent valeureusement, et en gens d'honneur. M. le mareschal de Biron conduisit les régimens angloys, qu'il voullut avoir. Je me suys tousjours offert (1) de faire service à toute la nation, car je le doy. Monsieur, vous avez vu M. Charlet (2), qui s'en est retourné. Il a esté deux moys avecques moy, ce que je répute à faveur. Croiez que c'est un gentil cavallero, et qui a du courage en abondance. Il luy arriva une petite question à la court, mais cella se peult excuser en temps où nous sommes. Quoy que face public (*sic*) (3) M. du Mayne d'avoir esté libérateur de Parys, si est ce que les Parisiens sont assez las de luy, et encore plus de la guerre, les maux et les confuzions fort grandes en tous ces quartiers. C'est choze qui deplaist de la voyr, mays il fault de violens remèdes à une si forte maladye. Nous avons avis que noz reittres sont proches de la frontière. Je m'en retourne du costé de la Picardye et de l'isle de France, pour ce que là on fait teste aux Espagnolz et aux ligueurs de Parys, qui est la boutique d'où sortent noz misères. Quand je seray sedentaire en quelque lieu, je vous escriray plus amplement, mais je suys soldat pelegrin, qui vaiz où le besoin se présente. La ligue est plus mal qu'on ne pance, et nous bien, si nos amys nous favorisent. Voicy la principalle chrise de la maladye. Monsieur, tenez moy tousjours, s'il vous plaist, en vostre bonne grâce, et... De Meulan, ce XI de novembre... LA NOUE.

Je n'ay pas eu loisir d'escrire à Mess[rs] de Staffort et de Pallevesin. Permettez moy, Monsieur, qu'ilz trouvent icy mes humbles recommandations.

(R. O. *Fr.* 94. — Autogr. *A M.*, *M. de Walsingham.*)

(1) Le copiste a lu à tort : *effacé*.
(2) Copie : *Shirley*.
(3) Id. : *publier*.



AU ROI DE FRANCE.

De Vitry, le 2 août [1590].

Sire, je me suys trouvé lorsque Monsr de Longueville a receu l'advertissement de Meaux. S'il est vray, je crains que ceste ville ne se perde, qui est d'importance. Si plaist à V. M. que ses anciens serviteurs s'emploient pour ayder à la conserver, qu'Elle me commande que par la Brye j'aille là avec deux bonnes compaignies d'arquebusiers à cheval et unne compaignie de chevaux, je luy obeyray. C'est là le premier moyen de pourvoyr à la place. Le second c'est que si Monsr du Mayne s'atache là, qu'on pourroyt avec deux mille chevaux et mille harquebusiers à cheval (ce qui me semble suffisant pour faire teste à la cavallerye ennemye hors du corps de l'arme) surprendre de leurs troupes et empescher le siège.

Nos bateurs d'estrade trouvent peu d'ennemys dessà la rivière d'Enns. On trouveroyt ung bon passage sur icelle à ce qu'on m'a dit, qu'on feroyt garder en ung village fermé par quatre cens harquebusiers à pied. Dans demain matin nous saurons si l'advis est véritable. Et en cest endroit, je feray fin pour suplier le Créateur, Sire, donner à V. M. heureuse issue de ses entreprises. De Vuitry, le 2 de aoust (*La Noue avait d'abord écrit* : juillet, *qu'il a effacé*). Votre etc.

(Autogr. — B. N Fr. 3579, f° 92.)

VU ET LU,

En Sorbonne, le 28 *octobre* 1891.

Par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

A. HIMLY.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.



ERRATUM

Bibliographie. — Nous n'avons pu consulter à temps le t. V de l'ouvrage de K. de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*. L'auteur publie, p. 364, un extrait de la lettre de la Noue à des Pruneaulx, du 26 janv. 1579 (voy. plus haut, p. 298); p. 428, les lettres de Harangier à la Noue, tirées des Archives d'Ypres (juill. 1579); p. 435-37, il donne un court chapitre sur *La Noue expulsé de Gand* (juillet 1579), d'après les lettres de Rossell, que nous avons également utilisées. — Nous n'avons de même connu que trop tard le livre de M. L. Marlet sur *Le comte de Montgommery*.

Id. *Portraits de la Noue*. Le *Bull. du Prot. franç.*, du 15 janvier 1892, donne une reproduction de l'un de ces portraits, dû à Léonard Gaultier.

P. 7, l. 26 : et « le jour de Pasques, *lire* : et, « le jour de Pasques,... »

P. 29, l. 2 : au la Noue, *lire* : aux la Noue.

P. 31, l. 7 : de la France de l'Europe, *lire* : de la France, de l'Europe...

P. 78, n. 1, l. 2 : les ennemy, *lire* : les ennemys...

P. 91, n. 2, l. 9 : (et sa date), *lire* : et sa date...

P. 97, n. 1, l. 2 : thathe, *lire* : that he...

P. 104, n. 1, l. 1 : se couvran, *lire* : se couvrans...

P. 110, n. 1, l. 14 : vuelto, *lire* : vueltó...

P. 134, n. 1, l. 6 : their kings, Mties, *lire* : their kings Mties...

Id., ibid., l. 7 : migt be obtayned, *lire* : might be obtayned...

P. 139, n. 1, l. 4 : deux, seulement, *lire* : deux seulement...

P. 250, n. 1, l. 11 : piqués, *lire* : *piqués*.



TABLE DES MATIÈRES





VI. SEDAN ET JAMETZ (1585-1589).

VII. DERNIÈRES ANNÉES DE LA NOUE (1589-1591).

CONCLUSION.

APPENDICE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES



III. Lettres inédites de François de la Noue :

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET Cie.



ERRATUM

Bibliographie. — Nous n'avons pu consulter à temps le t. V de l'ouvrage de K. de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*. L'auteur publie, p. 364, un extrait de la lettre de la Noue à des Pruneaulx, du 26 janv. 1579 (voy. plus haut, p. 298); p. 428, les lettres de Harangier à la Noue, tirées des Archives d'Ypres (juill. 1579); p. 435-37, il donne un court chapitre sur *La Noue expulsé de Gand* (juillet 1579), d'après les lettres de Rossell, que nous avons également utilisées. — Nous n'avons de même connu que trop tard le livre de M. L. Marlet sur *Le comte de Montgommery*.

Id. *Portraits de la Noue*. Le *Bull. du Prot. franç.*, du 15 janvier 1892, donne une reproduction de l'un de ces portraits, dû à Léonard Gaultier.

P. 7, l. 26 : et « le jour de Pasques, *lire* : et, « le jour de Pasques,... »

P. 29, l. 2 : au la Noue, *lire* : aux la Noue.

P. 31, l. 7 : de la France de l'Europe, *lire* : de la France, de l'Europe...

P. 78, n. 1, l. 2 : les ennemy, *lire* : les ennemys...

P. 91, n. 2, l. 9 : (et sa date), *lire* : et sa date...

P. 97, n. 1, l. 2 : thathe, *lire* : that he...

P. 104, n. 1, l. 1 : se couvran, *lire* : se couvrans...

P. 110, n. 1, l. 14 : vuelto, *lire* : vueltó...

P. 134, n. 1, l. 6 : their kings, Mties, *lire* : their kings Mties...

Id., ibid., l. 7 : migt be obtayned, *lire* : might be obtayned...

P. 139, n. 1, l. 4 : deux, seulement, *lire* : deux seulement...

P. 250, n. 1, l. 11 : piqués, *lire* : *piqués*.

POITIERS. — TYPOGRAPHIE OUDIN ET Cie.



ERRATUM

BIBLIOGRAPHIE. — Nous n'avons pu consulter à temps le t. V de l'ouvrage de K. de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux*. L'auteur publie, p. 364, un extrait de la lettre de la Noue à des Pruneaulx, du 26 janv. 1579 (voy. plus haut, p. 298); p. 428, les lettres de Harangier à la Noue, tirées des Archives d'Ypres (juill. 1579); p. 435-37, il donne un court chapitre sur *La Noue expulsé de Gand* (juillet 1579), d'après les lettres de Rossell, que nous avons également utilisées. — Nous n'avons de même connu que trop tard le livre de M. L. Marlet sur *Le comte de Montgommery*.

ID. *Portraits de la Noue*. Le *Bull. du Prot. franç.*, du 15 janvier 1892, donne une reproduction de l'un de ces portraits, dû à Léonard Gaultier.

P. 7, l. 26 : et « le jour de Pasques, *lire* : et, « le jour de Pasques,... »

P. 29, l. 2 : au la Noue, *lire* : aux la Noue.

P. 31, l. 7 : de la France de l'Europe, *lire* : de la France, de l'Europe...

P. 78, n. 1, l. 2 : les ennemy, *lire* : les ennemys...

P. 91, n. 2, l. 9 : (et sa date), *lire* : et sa date...

P. 97, n. 1, l. 2 : thathe, *lire* : that he...

P. 104, n. 1, l. 1 : se couvran, *lire* : se couvrans...

P. 110, n. 1, l. 14 : vuelto, *lire* : vueltó...

P. 134, n. 1, l. 6 : their kings, Mties, *lire* : their kings Mties...

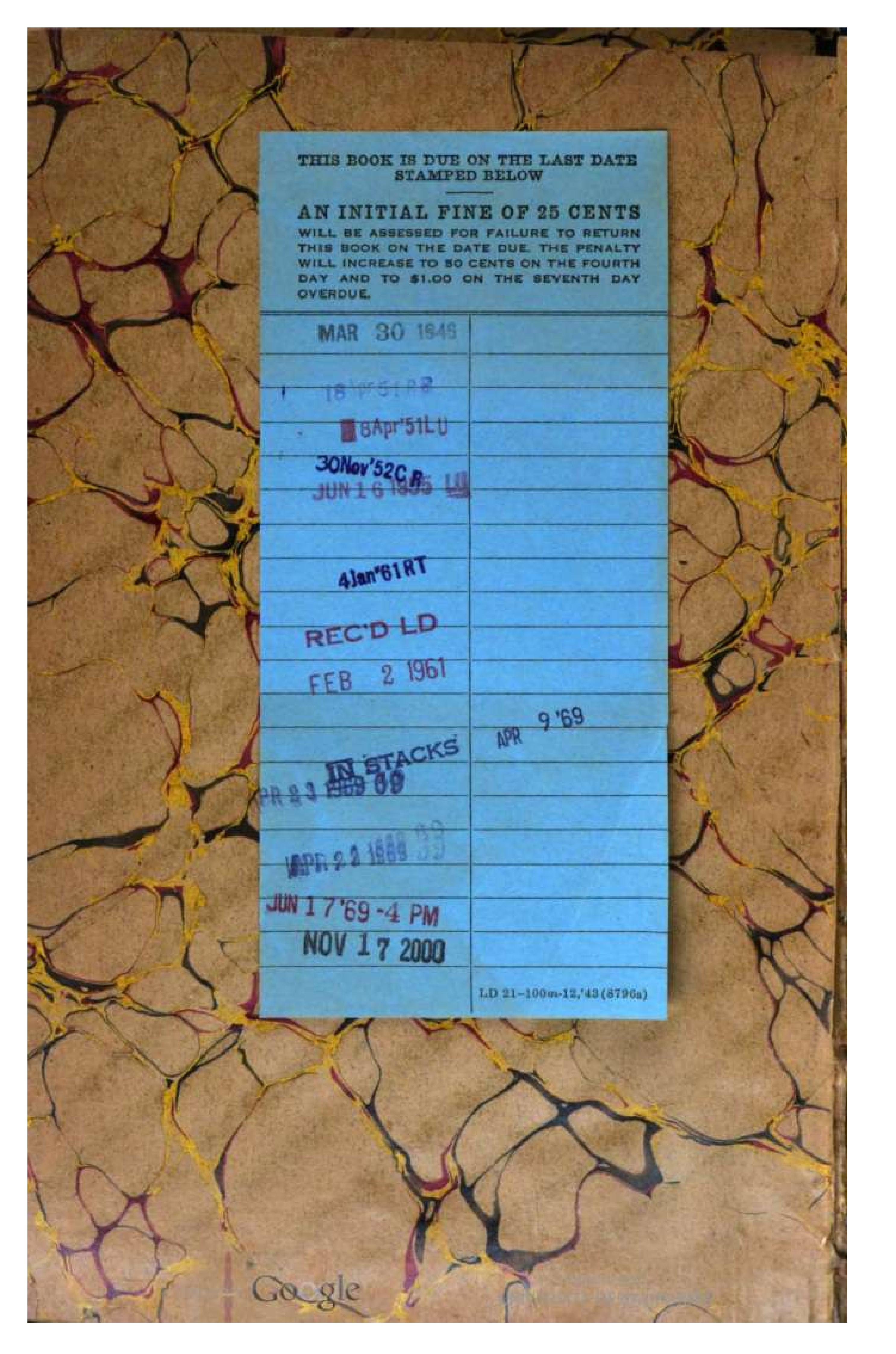
Id., ibid., l. 7 : migt be ohtayned, *lire* : might be obtayned...

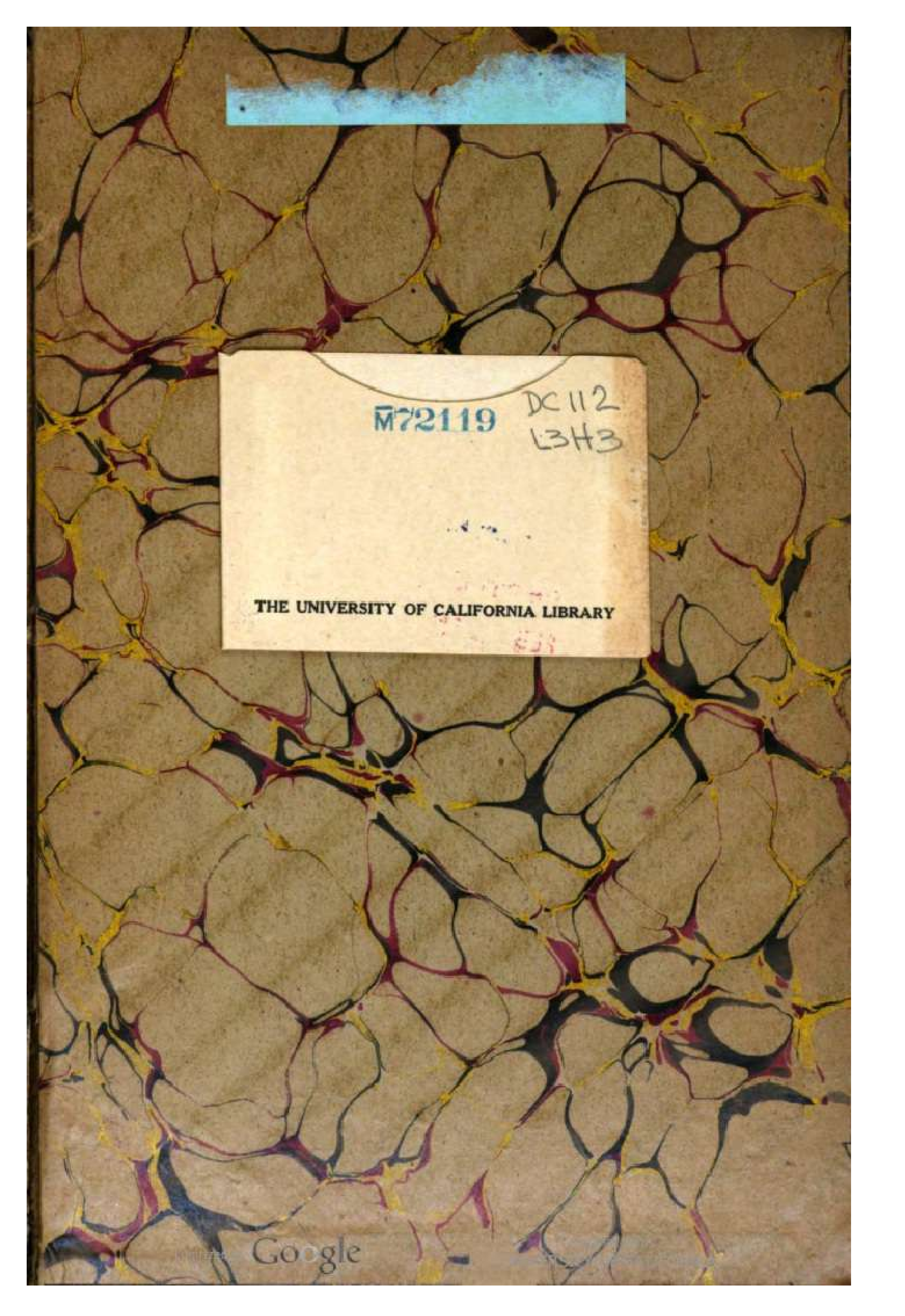
P. 139, n. 1, l. 4 : deux, seulement, *lire* : deux seulement...

P. 250, n. 1, l. 11 : piqués, *lire* : *piqués*.



0.19
22


THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
MAR 30 1946
8Apr'51LU
30Nov'52CB
4Jan'61RT
REC'D LD
FEB 2 1961
APR 9 '69
IN STACKS
JUN 17'69 -4 PM
NOV 17 2000
LD 21-100m-12,'43 (8796s)
Google


M72119
DC112
L3H3
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Google




Digitized by Google




Digitized by Google

